

## Sélection d'actions

### Table des matières

1. Etre une Ville en transition (OS.8).....	7
1.1. Soutenir l'agriculture durable sur la commune (OO.38).....	7
1.1.1. Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.95).....	8
1.1.1. Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.96).....	10
1.1. Renforcer l'efficacité énergétique (OO.41).....	11
1.1.2. Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.67)	12
1.1.3. Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.66).....	14
1.1.4. Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.70) ..	15
1.1.5. Optimiser le charroi communal (A.148).....	16
1.1.6. Perfectionner l'éclairage public (A.270).....	17
1.1.7. Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.68).....	18
1.1.8. Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.72).....	20
1.2. Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.289).....	22
1.1.9. Créer un service de la Transition (A.290).....	23
1.3. Favoriser la production alimentaire collective (OO.39).....	24
1.1.10. Développer des potagers partagés (A.145).....	25
1.1.11. Développer la viticulture sur la commune (A.279).....	27
1.1.12. Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.218).....	29
1.4. Tendre vers le zéro déchet (OO.48).....	31
1.1.13. Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.78).....	31
1.1.14. Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.90).....	33
1.1.15. Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.107)	33
1.5. Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (OO.43).....	36
1.1.16. Etablir un plan communal de mobilité (A.63).....	37
1.1.17. Favoriser la mobilité active (A.73).....	39
1.6. Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (OO.46).....	41
1.1.18. Fédérer les acteurs de la transition (A.153).....	42
1.1.19. Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.99).....	44
1.7. Développer les énergies renouvelables (OO.42).....	46
1.1.20. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.71)	47
1.1.21. Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.296).....	49
1.1.22. Promouvoir la production d'énergie éolienne au travers d'une structure publique (A.299)	49
1.1.23. Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.211).....	50
1.8. Améliorer la biodiversité sur la commune (OO.40).....	51
1.1.24. Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.104).....	52
1.1.25. Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.143).....	53
1.1.26. Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.142).....	56
1.1.27. Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.144).....	58
2. Etre une Ville qui ambitionne de créer/développer des activités économiques et des emplois (OS.3).....	61
1.9. Soutenir le commerce local (OO.151).....	61

1.1.28.	Accroître l'attractivité commerciale (A.201).....	61
1.10.	Favoriser l'insertion socio-professionnelle des Andennais (OO.21).....	63
1.1.29.	Développer une action ciblée en vue d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi (A.278).....	64
1.1.30.	Inclure des cours de citoyenneté et de français dans les formations proposées par l'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" (A.191).....	65
1.1.31.	Organiser un Salon de l'emploi et de la formation « Les 4 coins de l'Emploi » (A.277). 67	
1.1.32.	Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française chez les personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire andennais (A.190).....	68
1.1.33.	Proposer des formations gratuites à la conduite (A.294).....	70
1.11.	Aider à la création, l'installation et le développement des entreprises (OO.22).....	70
1.1.34.	Elargir la zone d'activités économiques de la HOUSSAIE réservée aux TPME (A.176)...71	
1.1.35.	Etendre la zone d'activités économiques de Petit-Warêt MECALYS (A.173).....	72
1.1.36.	Remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans les entreprises locales (A.200).....	73
1.1.37.	Soutenir les nouvelles initiatives privées de construction/d'aménagement de halls et de bureaux (A.199).....	75
3.	Etre une Ville accueillante, attractive et conviviale (OS.5).....	77
1.12.	Offrir des espaces conviviaux de loisirs (OO.31).....	77
1.1.38.	Acquérir, rénover et mettre en location une salle communale à Thon-Samson (A.219) 78	
1.1.39.	Aménager une Maison de village et un EMS à Coutisse (A.125).....	79
1.1.40.	Construire une salle multifonctionnelle à Namêche (A.124).....	81
1.1.41.	Créer une Maison de village à Petit-Warêt (A.126).....	82
1.1.42.	Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.276).....	83
1.13.	Diversifier et améliorer l'offre touristique (OO.244).....	84
1.1.43.	Actualiser le réseau de balades balisées (A.237).....	85
1.1.44.	Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.238).....	87
1.1.45.	Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.239).....	88
1.1.46.	Éditer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.243).....	89
1.1.47.	Etablir un réseau points noeuds (A.240).....	91
1.1.48.	Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.241).....	93
1.1.49.	Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.242).....	95
1.14.	Encourager et soutenir la pratique sportive (OO.30).....	96
1.1.50.	Aménager un nouvel espace multisports à Sclayn (A.222).....	97
1.1.51.	Construire un nouvel espace multisports à Namêche (A.221).....	98
1.1.52.	Moderniser le skatepark à l'Andenne Arena (A.223).....	99
1.1.53.	Proposer une infrastructure de qualité au sein de l'Andenne Arena pour la pratique du tennis de table (A.224).....	100
1.1.54.	Réaliser un parcours de modules sportifs le long de la Meuse (A.269).....	102
1.1.55.	Rénover et agrandir les aires de jeux existantes (A.123).....	103
1.15.	Développer un pôle muséal, culturel et touristique dans le centre-ville (OO.28). .104	
1.1.56.	Créer une ASBL chargée de la gestion du pôle muséal culturel et touristique (A.275) 105	
1.1.57.	Promouvoir l'ouverture du Phare (A.139).....	107
1.1.58.	Rassembler en un même lieu les collections du Musée de la Céramique, les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, la Bibliothèque communale et l'Office du Tourisme (A.62).....	108
1.16.	Actualiser la signalétique urbaine (OO.273).....	111
1.1.59.	Etablir une nouvelle signalétique (A.274).....	112
1.17.	Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.32).....	113
1.1.60.	Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.138).....	114
1.1.61.	Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.136).....	115
1.18.	Etablir un lien entre les associations (OO.160).....	116
1.1.62.	Organiser le "Printemps des Associations" (A.217).....	117
1.1.63.	Prévoir des formations à destination des associations locales (A.216).....	118

1.19.	Veiller au bien-être animal (OO.271).....	119
1.1.64.	Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.272).....	120
1.20.	Enrichir et diversifier l'offre culturelle (OO.27).....	121
1.1.65.	Réhabiliter la salle polyvalente (A.120).....	122
1.1.66.	Soutenir l'événement "Hors Champs" - Parcours d'artistes d'Andenne (A.140).....	123
4.	Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2).....	125
1.21.	Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (OO.19).....	125
1.1.67.	Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.112).....	126
1.1.68.	Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.113).....	127
1.1.69.	Optimaliser la gestion du parking souterrain (A.114).....	127
1.1.70.	Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.115).....	128
1.22.	Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (OO.18).....	129
1.1.71.	Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.179).....	130
1.1.72.	Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.157).....	131
1.1.73.	Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.178).....	132
1.23.	Réaliser une Perspective de Développement Urbain (OO.60).....	133
1.1.74.	Etablir une Perspective de Développement Urbain (PDU) (A.64).....	134
1.24.	Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.20).....	135
1.1.75.	Opérationnaliser la ZACC et urbaniser le site d'Anton (A.169).....	136
5.	Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.7).....	138
1.25.	Rénover et/ou agrandir les écoles communales (OO.249).....	138
1.1.76.	Agrandir l'école primaire de Namêche (A.246).....	139
1.1.77.	Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.248).....	140
1.1.78.	Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.245).....	140
1.26.	Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (OO.255).....	141
1.1.79.	Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.254).....	141
1.27.	Former les élèves aux enjeux de la transition (OO.253).....	142
1.1.80.	Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.252).....	143
1.1.81.	Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.250).....	145
1.1.82.	Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.251).....	146
1.28.	Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (OO.37).....	148
1.1.83.	Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.214).....	149
1.1.84.	S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.215).....	150
6.	Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1).....	152
1.29.	Améliorer la qualité des logements (OO.12).....	152
1.1.85.	Aider à la recherche d'un logement (A.187).....	153
1.1.86.	Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.188).....	155
1.1.87.	Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.204).....	156
1.1.88.	Optimaliser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.202).....	157
1.30.	Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.11).....	158
1.1.89.	Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.110).....	159
1.1.90.	Créer 6 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.111).....	160
1.31.	Renforcer la cohésion sociale (OO.13).....	161
1.1.91.	Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.192).....	163

1.1.92. Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.193).....	164
1.1.93. Proposer des premiers soins infirmiers au sein du relais santé et faciliter l'accès aux soins de santé (A.195).....	166
1.1.94. Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes via la découverte des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (A.212).....	168
1.1.95. Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.194).....	170
1.32. Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.14).....	171
1.1.96. Développer le travail social de rue (A.185).....	172
1.1.97. Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.181).....	173
1.1.98. Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.186).....	175
1.33. Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (OO.17).....	176
1.1.99. Étendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.174).....	177
1.34. Soutenir les moins-valides (OO.16).....	178
1.1.100. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.161).....	179
1.1.101. Informer et orienter les personnes en situation de handicap (A.189).....	180
1.35. Assurer le bien-être des aînés (OO.15).....	181
1.1.102. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.61).....	182
7. Être une Administration communale innovante et efficiente (OS.10).....	184
1.36. Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (OO.55).....	184
1.1.103. Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.132).....	185
1.1.104. Composer un staff de "Stewards numériques" (A.134).....	186
1.1.105. Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.265).....	187
1.1.106. Ouvrir les données de l'administration (A.266).....	189
1.1.107. Se doter d'une application mobile (A.264).....	190
1.37. Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.291).....	191
1.1.108. Améliorer le fonctionnement de la Direction des Ressources humaines (A.292).....	192
1.1.109. Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.293).....	193
1.1.110. Créer un service commun en matière informatique pour la Ville et le CPAS (A.300).....	194
1.38. Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (OO.54).....	195
1.1.111. Assurer une réponse dans les 72 heures (A.159).....	195
1.39. Agir en faveur du développement durable (OO.196).....	196
1.1.112. Constituer une ecoteam (A.198).....	197
1.1.113. Encourager la mobilité active chez les employés communaux (A.213).....	198
1.1.114. Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.197).....	199
1.1.115. Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.288).....	200
1.40. Dématérialiser les processus de l'administration (OO.287).....	201
1.1.116. Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.285).....	202
1.1.117. Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282).....	204
1.1.118. Développer le projet pilote eGuichet (A.281).....	205
1.1.119. Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.280).....	206
1.1.120. Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.284).....	207
1.1.121. Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.283).....	208
1.1.122. Réduire les impressions papier (A.286).....	208
1.41. Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (OO.56).....	210
1.1.123. Déménager les services techniques vers Anton (A.172).....	210
1.42. Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (OO.156).....	211
1.1.124. Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.232).....	211
1.1.125. Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.235).....	212
1.1.126. Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.229).....	213
1.1.127. Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.230).....	214

1.1.128.	Informer le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.231).....	214
1.1.129.	Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.234).....	215
1.1.130.	Renforcer la sécurité informatique (A.236).....	216
1.1.131.	Sécuriser les transferts d'information (A.233).....	217
1.1.132.	Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants (A.226).....	217
1.43.	Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (OO.57). .	218
1.1.133.	Développer une politique de communication interne (A.268).....	219
1.1.134.	Etablir les descriptifs de fonction (A.205).....	220
1.1.135.	Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.206).....	221
1.1.136.	Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.207).....	222
1.44.	Mener une politique du bien-être du personnel communal (OO.58).....	223
1.1.137.	Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.209).....	224
1.1.138.	Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.208) .....	224
1.1.139.	Renouveler la formule de la réception des Voeux au Personnel (A.147).....	226
8.	Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.9).....	228
1.45.	Optimiser le réseau routier local (OO.53).....	228
1.1.140.	Entretenir régulièrement les voiries communales (A.162).....	229
1.1.141.	Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.163).....	230
1.46.	Entretenir et valoriser le patrimoine communal (OO.257).....	231
1.1.142.	Entretien et rénovation des églises (A.297).....	232
1.1.143.	Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.256).....	233
1.47.	Rénover l'Hôtel de Ville (OO.263).....	234
1.1.144.	Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.261) .....	235
1.1.145.	Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.260).....	236
1.1.146.	Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.262).....	236
1.48.	Embellir Andenne et ses villages (OO.51).....	237
1.1.147.	Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.175) .....	238
1.1.148.	Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.146).....	239
1.1.149.	Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.105).....	241
1.49.	Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (OO.259).....	243
1.1.150.	Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.267).....	244
1.1.151.	Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.258).....	245

## 1. Etre une Ville en transition (OS.8)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	960.0	-	-	960.0	-	-	-
	Ville	656264 2.93	1698 50.0	157394 6.0	154592 2.84	168886 7.4	106637 9.55	51767 7.14
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	988203 .12	1639 0.0	27327. 77	103740 .04	795389 .77	22580. 77	22774. 77
	Autres	453150 .0	500.0	450510 .0	520.0	530.0	540.0	550.0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	800495 6.05	1867 40.0	205178 3.77	165114 2.88	248478 7.17	108950 0.32	54100 1.91

### 1.1. Soutenir l'agriculture durable sur la commune (OO.38)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques, Service de la Transition							
<b>Partenaires</b>	GAL							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	41608. 14	-	500. 0	18818. 14	17320. 0	2430. 0	2540. 0

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	41608.14	-	500.0	18818.14	17320.0	2430.0	2540.0

### 1.1.1. Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.95)

<b>Description</b>	Il s'agit de valoriser les agriculteurs porteurs de pratiques favorables à l'environnement, d'accompagner ceux qui souhaitent améliorer leurs pratiques et de renouer le dialogue avec les habitants.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/06/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD		
<b>Indice de santé</b>	Contexte compliqué car pas de ressources humaines suffisantes en interne pour être l'interlocuteur de proximité des agriculteurs. Les contacts entre l'administration et les agriculteurs se focalisent sur la gestion des calamités et des contrats sur les terrains agricoles communaux.		
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Cécile Mestrez		
<b>Partenaires</b>	- GAL Meuse@Campagnes, FRW, Centres de conseils sur les pratiques culturales. Possibilité d'un appui par le Collectif "référentiel phyto" si sélection via leur appel à projet -- annulé - Natagora (subside SPW projet BNIP Life intégré)		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	3 308,14
	Ville	2022	1 800,0
	Ville	2023	1 900,0
	Ville	2024	2 000,0
	Ville	2021	15 000,0
	Ville	2022	15 000,0

<b>Commentaires budget</b>	<p>Un budget est nécessaire pour des frais tels que l'accompagnement par un organisme externe ainsi que pour des frais liés à l'organisation d'événements, de réunions et la réalisation d'outils de communication</p> <p>Dans le cadre du Belgian Nature Integrated Project (BNIP - repris dans le Programme wallon de développement rural PWDR 2014-2020), soutenu et financé par le SPW, visant à la mise en oeuvre de mares agricoles et forestières, la Ville a prévu un budget à l'ordinaire de 15.000 € en 2021 et de 15.000 € en 2022. Ce budget permettra à la Ville d'être un levier financier dans chacun des dossiers introduits par les agriculteurs et privés intéressés par la création d'une mare, en leur évitant les soucis de trésorerie pour la mise en oeuvre du projet. Les coûts engendrés par la création de ces mares sont récupérés à 100% via le subside du SPW (coût moyen d'une mare : 800 euros) à partir de 2021 (voir action "Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises").</p> <p>En 2021, un contrat a été passé avec l'ASBL Faune et biotopes pour qu'une chargée de projet rencontre 10 agriculteurs et envisage avec eux quelles mesures pourraient être mises en place en faveur de l'environnement et du climat (MAEC). Coût : 3.308,14 € pour 2020 et 2021 réunis (facturé en 2021), ce qui correspond à quelques euros près au budget initialement prévu soit 1.600 € en 2020 et 1.700 € en 2021.</p>
<b>Progression</b>	25
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fédérer un groupe porteur (agriculteurs intéressés)</li> <li>• identifier leurs besoins, leurs contraintes et initier le dialogue avec les habitants proches de leurs parcelles</li> <li>• définir des actions volontaires</li> <li>• mettre à leur disposition des personnes ressources pour les accompagner</li> <li>• communiquer auprès du grand public sur les pratiques agricoles en général et spécifiquement sur les efforts entrepris par les agriculteurs.</li> <li>• <b>faciliter financièrement la réalisation de projets avec un soutien technique personnalisé</b></li> </ul> <p><u>En 2020</u>, la Ville d'Andenne n'a pas été retenue par le "<i>Collectif référentiel phyto</i>" dans le cadre de leur appel à projet. L'approche a donc dû être redéfinie. La proposition est de contractualiser avec une association pour rencontrer 10 agriculteurs individuellement afin de les sensibiliser à la possibilité de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité.</p> <p>Pour le projet BNIP Life, en collaboration avec Natagora et le service de l'Environnement, le Conseil communal a décidé de servir d'intermédiaire aux agriculteurs et privés intéressés pour le projet de création de mares, étant entendu que les sommes engagées seront récupérées à 100% via un subside régional. 4 fermiers ont fait part d'un intérêt certain pour un projet de mare sur leur terrain. A noter que le bénéficiaire de l'aide doit en contrepartie s'engager à entretenir la mare et à remplir certaines conditions lors de la création de celle-ci (durant 5 ans maintenir une bande non labourée autour de la mare avec 2m inaccessibles au bétail, pas de produits phyto et aucun dépôt dans la mare). Une prime annuelle de 100 € par mare sera versée par le SPW à l'agriculteur.</p> <p>La Ville, qui peut également être subsidiée pour un projet similaire, a interrogé le DNF à l'effet de savoir si un bois communal pourrait être d'un quelconque intérêt pour la création d'une mare.</p>

	<p><u>En 2021</u>, l'ASBL Faunes et biotopes a rencontré pour le compte de la Ville 13 agriculteurs dont 9 vont soit aménager quelque chose en faveur de la biodiversité (mare, haie, bande fleurie, ...), soit ont pris rendez-vous avec Natagriwal pour se faire conseiller techniquement. Cette action est complémentaire avec l'action de Natagora sur les mares (voir ci-avant). Faune et biotopes a fait le lien vers cette initiative.</p> <p><b>En 2022, aucune action n'a été réalisée.</b></p>
<b>Commentaires</b>	De nombreuses tensions existent entre agriculteurs et habitants non issus du milieu agricole. Les deux parties sont pourtant en demande de plus de dialogue et d'une meilleure compréhension mutuelle. Une série d'agriculteurs sont par ailleurs prêts à faire évoluer leurs pratiques pour revaloriser l'image de l'agriculteur et répondre aux enjeux actuels. Les organismes qui accompagnent les agriculteurs ont également inscrit ce point dans leurs priorités.
<b>O.D.D.</b>	Eau propre et assainissement, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre

### 1.1.1. Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.96)

<b>Description</b>	Il s'agit d'identifier et de mettre en place les leviers juridiques autorisés lors de certains actes (convention d'occupation à titre précaire, baux à fermes ou autres) afin de favoriser des pratiques agricoles durables et/ou d'envisager l'insertion de clauses environnementales dans ces actes.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/06/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service de l'Environnement, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Paul Warzée		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	510,0
	Ville	2022	520,0
	Ville	2023	530,0
	Ville	2024	540,0

<b>Progression</b>	10
<b>Constat</b>	<p>1. Formaliser et préciser le cadastre des terrains communaux à usage agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertorier les types de conventions/baux des biens cédés en location : mode écrit/oral, date de début, nature du contrat (convention précaire, commodat, concession, bail classique, bail de longue durée, bail de 27 ans, bail de carrière, convention de louage classique, autre arrangement ...), date de fin si existant, période du bail lorsqu'il s'agit d'un bail à ferme (1ère période de 9 ans, seconde période, période indéterminée...).</li> <li>- Identifier les bénéficiaires des conventions/baux et les occupants actuels réels des parcelles : les différences s'expliquent (échange de parcelle, sous-location, cession privilégiée ...)</li> <li>- Suivre les évolutions pour éviter certaines situations et anticiper des libérations de terrains à confier à des preneurs légitimes (e.g des locations à des agriculteurs ayant dépassé l'âge légal de la pension qui laissent présager un accès précaire à la terre par un plus jeune agriculteur (moindre sécurité dans la détention/l'usage et montant du loyer plus élevé) alors que la terre pourrait lui être cédée directement).</li> </ul> <p>2. Recenser le cadre légal et les actions qu'il permet selon le type de convention/baux</p> <p>3. Sélectionner parmi les actions possibles celles qui sont souhaitables et souhaitées</p> <p>4. Les mettre en oeuvre</p> <p>5. En assurer le suivi</p> <p><b>En 2020, les différents contrats de baux à ferme sur des terrains communaux ont été passés en revue et les nouvelles clauses issues de la réforme des législations relatives au bail à ferme y ont été appliquées, en ce qui concerne l'imposition de clauses en faveur de la biodiversité également.</b></p> <p><b>Pour les contrats d'occupation à titre précaire, qui ne relèvent pas de cette législation et pour lesquels la Ville dispose d'une plus grande marge d'action, la réflexion est en cours.</b></p> <p><b>Il n'y a pas eu d'avancée significative dans ce dossier en 2021.</b></p>
<b>Commentaires</b>	

### 1.1. Renforcer l'efficacité énergétique (00.41)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -, Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Services Juridiques
<b>Partenaires</b>	BEP, GAL, AIEG

<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0

### 1.1.2. Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.67)

<b>Description</b>	Cette action est menée dans le cadre de la campagne POLLEC 2. Cet outil permettra de suivre et gérer la mise en œuvre du plan d'action, de rapporter directement à la Convention des Maires avec un calcul automatique des indicateurs et de voir les actions menées dans les autres communes.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/09/2023
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	La plateforme doit s'articuler aux autres outils et plateformes numériques qui vont être développés pour la Ville. Le BEP a arrêté de proposer la plateforme "FUTURPROOFED" aux communes namuroises. Bien qu'adaptée et performante, son usage n'était pas suffisant pour justifier la dépense pour la plupart des communes. La plateforme arrivait beaucoup trop tôt, les coordinateurs POLLEC étant encore en train de prendre leurs marques et de tenter de remettre à l'avant-plan politique le Plan d'action énergie climat.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Matthieu Gaillet
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	1 760,0
	Ville	2022	1 760,0
	Ville	2023	1 760,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>L'investissement pour l'acquisition cette plateforme sera pris en charge à 100% par le BEP pendant deux ans. Ensuite, le montant de la plateforme sera pris en charge à 50% par le BEP pour la 3ème et 4ème année. Pour la ville, le coût devrait être de l'ordre de 1.760 € /an.</p> <p><b>(Mise à jour 2021 : le montant demandé est finalement de 4.200 € par an)</b>  <b>(Mise à jour 2022: abandon du projet donc pas de budget Ville sollicité)</b></p>		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p>En 2020, le BEP a noué un partenariat avec Futurproofed et met désormais l'outil FuturproofedCities à disposition de toutes les communes namuroises afin de les soutenir dans la mise en place de leur plan climat. Cet outil permettra de suivre et gérer la mise en œuvre du plan d'action, de voir les actions menées dans les autres communes, mais également d'informer et impliquer les citoyens et entreprises dans le processus.</p> <p>Des réunions ont été organisées avec les services concernés afin de voir comment cet outil pourrait être utilisé et commencer à procéder aux premiers encodages d'actions.</p> <p><b>En 2021, le BEP est revenu vers les communes pour les avertir que désormais la prise en charge de cette plate-forme serait limitée à 50% et qu'un montant annuel de 4.200,00€ serait demandé aux communes pour continuer à l'utiliser. A cette étape de travail, le logiciel n'est pas (encore) indispensable, ce d'autant qu'un outil développé sous Excel est mis gratuitement à disposition par la Région. Des questions ont également été soulevées quant à l'adéquation de la plateforme FutureProofed Cities pour le rapportage à la Région, question qui n'a pas trouvé de réponse définitive à l'heure actuelle. Le BEP, devant ce manque d'intérêt, a donc décidé de ne pas reconduire le marché avec Futureproofed. A l'heure actuelle, l'outil POLLEC proposé par la Région est utilisé par le coordinateur POLLEC.</b></p>		
<b>Commentaires</b>	<p>Pour rappel, le Conseil communal, en séance du 26 mai 2015, a décidé à l'unanimité de prendre l'engagement de signer « la Convention des Maires » au plus tard en 2016 à travers le soutien fourni par le Bureau Economique de la Province.</p> <p>La Ville d'Andenne s'est donc engagée au côté de plusieurs autres communes (La Bruyère, Eghezée, Fernelmont, Gesves, Assesse, Profondeville, Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre) à diminuer collectivement les émissions de CO2 de minimum 40% d'ici 2030 sur l'ensemble du territoire.</p> <p>La signature de la Convention des Maires a eu lieu le 13 décembre 2016.</p> <p>Le plan d'action, validé par le Conseil communal lors de sa séance du 26 juin 2017, reprend une série d'actions et mesures dans le but d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO2 fixé par la Convention des Maires.</p> <p><b>En 2021, A la suite de la réception d'un courrier du BEP sollicitant un accord de principe sur la volonté des Communes de continuer l'utilisation de la plateforme de gestion de PAEDC FutureProofed Cities, un certain nombre de questions se sont posées et nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion</b></p>		

	<p>autour du BEP et des coordinateurs POLLEC de l'arrondissement de Namur concernés par ce courrier.</p> <p>Cet échange de vue a permis de conclure qu'en substance, si la plate-forme FutureProofed était un outil tout à fait adapté et performant pour la définition et la conduite de nos plans énergie-climat, son usage actuel n'était pas suffisant pour justifier la dépense pour la plupart des communes concernées. La plupart des communes - Andenne y compris - sont en effet dans la perspective d'un engagement récent de coordinateur POLLEC, lesquels s'approprient le dossier, établissent un état des lieux et travaillent à remettre à l'agenda les enjeux du Plan Energie Climat (PAEDC). A cette étape de travail, le logiciel n'est pas encore indispensable, ce d'autant qu'un outil développé sous Excel est mis à disposition par la Région pour nous permettre de travailler, notamment aux appels à projet récemment lancés par le gouvernement. Des questions ont également été soulevées quant à l'adéquation du logiciel pour le rapportage à la Région, questions qui n'ont pas trouvé de réponse définitive à l'heure actuelle. Le montant de cette dépense, 4.000 € / an, n'ayant pas été budgétisé, et celui-ci étant conséquent au regard du budget global du service Transition, justifier une telle dépense est difficile, sinon impossible, sur un laps de temps aussi court. Par la suite le BEP a décidé de ne pas reconduire le marché avec FutureProofed et de mettre en place un programme d'accompagnement des coordinateurs POLLEC piloté par le référent supra-communal.</p>
<b>O.D.D.</b>	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

### 1.1.3. Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.66)

<b>Description</b>	<p>Cette action est menée en collaboration avec le BEP dans le cadre de la campagne POLLEC 2.</p> <p>Le contrat de performance énergétique consiste en un partenariat entre un maître d'ouvrage (les communes) et une société qui offre la possibilité de financer des travaux d'économies d'énergie moyennant une rémunération sur les économies d'énergie réalisées. La durée du contrat sera vraisemblablement de 4 ans.</p> <p>Le BEP va coordonner cette action et va réaliser le marché public pour les différentes communes impliquées.</p> <p>En séance du 1er mars 2019, le Collège a décidé qu'il serait intéressant de réaliser l'opération sur les bâtiments suivants : l'Hôtel de Ville, l'école de Sclayn et l'école de Vezin Fonteyne.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2023
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques

<b>gestionnaire</b>	
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le BEP centralisera les données. Pendant la durée du contrat (vraisemblablement de 4 ans), la société sera rémunérée par la Ville sur base des économies d'énergie réalisées.
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	<b>Le dossier n'a pas évolué. Nous sommes en attente d'information de la part du BEP.</b>


#### 1.1.4. Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.70)

<b>Description</b>	Cette action concerne l'acquisition de capteurs permettant un suivi à distance des consommations énergétiques d'un bâtiment. Cette action concerne également le suivi et la gestion des consommations à partir d'une plateforme de gestion. Une analyse préalable sera menée afin de déterminer les bâtiments à équiper d'un tel dispositif.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le budget dépendra du nombre de bâtiments à équiper d'un système de télérelevé. Le coût pour l'achat de capteurs est estimé à une moyenne de 6.000 € par bâtiment. Le BEP va organiser une centrale d'achat pour les capteurs et la plateforme
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<b>Nous sommes en attente d'information du BEP concernant la centrale d'achat.</b>

### 1.1.5. Optimiser le charroi communal (A.148)

<b>Description</b>	Lors de remplacements de véhicules, une attention particulière sera portée sur les technologies permettant de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement. Des mesures seront par ailleurs mises en place pour voir s'il est possible de rationaliser le charroi actuel ou ses déplacements.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	200 000,0
	Ville	2021	342 000,0
	Ville	2022	585 000,0
	Ville	2023	200 000,0
	Ville	2024	200 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des besoins et du budget disponible.		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>La Direction des services techniques dispose d'un inventaire des véhicules communaux.</p> <p>Chaque année, une partie de ceux-ci est renouvelée dans le but d'être plus performant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éviter un nombre excessif de pannes;</li> <li>• des véhicules adaptés à de nouvelles tâches (par exemple le désherbage mécanique);</li> <li>• des véhicules moins énergivores vers Euro6 Euro5;</li> <li>• moins d'entretien.</li> </ul> <p>Le choix du remplacement des véhicules se fait en fonction de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'adaptation à de nouvelles tâches et si possible viser le multi tâches (le dernier tracteur acheté peut faire du désherbage mécanique, faucher les accotements ou participer au déneigement);</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'état du véhicule tant mécanique que l'état général (sur base évidemment du contrôle technique);</li> <li>• la fonction et dans la fonction sont pris en compte l'âge, l'état, la consommation, la production de gaz à effet de serre.</li> </ul> <p>Actuellement et vu le faible nombre de véhicules et l'expérience il est facile sur base des inventaires de choisir les véhicules à remplacer. Aucun logiciel particulier n'est nécessaire.</p> <p><u>En 2020</u>, de nouveaux véhicules ont été achetés en remplacement des plus anciens:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux camionnettes pour le service plantations;</li> <li>• Une nouvelle hydrocureuse (attribution en 2020, livraison en 2021);</li> <li>• Un nouveau camion grappin (attribution en 2020, livraison en 2021);</li> <li>• Une camionnette pour le service bâtiment.</li> </ul> <p><u>En 2021</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une nouvelle mini-pelle pour le service voirie a été commandée;</b></li> <li>• <b>Un nouveau camion pour le service des cimetières en remplacement de l'ancien;</b></li> <li>• <b>Un nouveau camion compacteur de déchets en remplacement de l'ancien;</b></li> <li>• <b>Un véhicule pour l'entretien des sentiers et des itinéraires cyclables.</b></li> </ul> <p><u>En 2022</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 véhicules 100% électriques sont prévus au budget;</b></li> <li>• <b>Une nouvelle balayeuse en remplacement de l'actuelle (commande en 2022 et livraison en 2024);</b></li> <li>• <b>Un nouveau tractopelle en remplacement de l'actuel.</b></li> </ul>
<b>Commentaires</b>	

<b>1.1.6. Perfectionner l'éclairage public (A.270)</b>	
<b>Description</b>	L'éclairage public sera amélioré dans le cadre du remplacement de toutes les lampes actuelles par des LED pour réduire la consommation énergétique. Une réflexion sera entamée en ce qui concerne l'installation d'éclairages intelligents.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2021
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques
<b>Porteur de</b>	Simon Leroy

<b>l'action</b>			
<b>Partenaires</b>	A.I.E.G.		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	150 000,0
	Ville	2020	300 000,0
	Ville	2021	300 000,0
	Ville	2022	300 000,0
	Ville	2023	150 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Le total de l'investissement à charge de la commune est 1.200.000,00 €, sur une durée d'environ 5 ans. Le total de l'investissement à charge de l'A.I.E.G. est de 400.000 €.		
<b>Progression</b>	95		
<b>Constat</b>	<p>L'A.I.E.G. a proposé en 2018 un plan de remplacement de l'ensemble de l'éclairage communal.</p> <p>Ce programme ambitieux, approuvé par le Conseil communal, permet une modernisation profonde de l'éclairage public andennais reposant sur le recours aux technologies les plus efficaces dont la généralisation de l'éclairage LED.</p> <p>Ce projet permet en outre d'anticiper le retrait du commerce des lampes de technologies plus anciennes et évitera à la commune de consentir des investissements de relamping sur des luminaires vétustes dont la durée de vie à moyen terme n'est plus assurée.</p> <p>Sur le long terme, ce projet ouvre la porte à des solutions pérennes basées sur les nouvelles technologies qui permettront une gestion plus efficiente du parc d'éclairage, et ce à travers l'adjonction aux luminaires installés, de modules de télégestion qui permettront un suivi quasi en temps réel du bon fonctionnement, mais aussi de la consommation énergétique du point lumineux.</p> <p>Les remplacements porteront prioritairement sur les armatures équipées de lampes à vapeur de sodium basse pression appelées à disparaître dans un avenir relativement proche. Seront ensuite concernées les lampes à vapeur de sodium haute pression, beaucoup plus énergivores.</p> <p>La première phase du plan de remplacement qui devra englober environ 4.800 points a débuté en avril 2019.</p> <p>Les économies d'énergie seront de l'ordre de 40% de la consommation actuelle, soit +/- 720.000 kWh et 140.000 €.</p> <p>Le retour sur investissement pour la commune est estimé à 9-10 ans.</p> <p><u>En 2020</u>, 2.700 points avaient été remplacés.</p> <p><b><u>En 2021</u>, ce sont au total 4.730 points lumineux qui ont été remplacés, soit la presque totalité du parc lumineux andennais.</b></p> <p><b>Il reste quelques exceptions (éclairage essentiellement décoratif) qui sont en cours de réflexion en vue de leur passage au Led également.</b></p>		

### 1.1.7. Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.68)

<b>Description</b>	Sur base de la mise à jour du cadastre énergétique et de l'état des lieux des bâtiments, des travaux d'amélioration énergétique seront réalisés, à savoir la rénovation des installations de chauffage dans les bâtiments suivants : école et crèche de Petit-Warêt, salle des fêtes de Seilles, écoles de Vezin-Fonteyne et de Vezin-Centre.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	24 000,0
	Ville	2021	24 000,0
	Ville	2022	24 000,0
	Ville	2023	24 000,0
	Ville	2024	24 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Estimations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- école de Petit-Warêt : 45.000 €</li> <li>- crèche de Petit-Warêt : 15.000 €</li> <li>- salle des fêtes de Seilles : 30.000 €</li> <li>- école de Vezin-Fonteyne : 15.000 €</li> <li>- école de Vezin-Centre : 15.000 €</li> </ul> <p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>		
<b>Progression</b>	35		
<b>Constat</b>	<p><u>En 2020</u>, l'installation de chauffage de la salle des fêtes de Seilles a été complètement rénovée. Les trois anciennes chaudières ont été remplacées par une nouvelle chaudière gaz à condensation. Le montant des travaux s'élève à 35.987,82 € TVAC tandis que l'économie financière s'évalue à 1.275 € chaque année.</p> <p><u>En 2021</u>,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>le dossier pour le remplacement de la chaudière de Vezin Centre qui date de 1999 a été attribué. Les travaux sont prévus au printemps 2022 pendant les congés scolaires. Le calcul de gain pourra être fait après 1 an d'utilisation;</b></li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>une chaudière du logement situé Place Félix Moinnil a également été remplacée par une de nouvelle génération.</b></li> </ul>
<b>Commentaires</b>	

<b>1.1.8. Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.72)</b>	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/08/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	Seules 10 communes seront sélectionnées sur l'ensemble de la Wallonie; la réalisation de cette action dépendra d'une éventuelle sélection. Des actions de sensibilisation pourront être réalisées en dehors de l'appel à projet Life - Be Reel pour lequel la Ville d'Andenne a été sélectionnée. Le responsable du projet a quitté ses fonctions en mai 2022 et n'a pas encore été remplacé fin septembre 22. Personne d'autre n'étant en capacité de suivre ce projet, ceci implique un risque pour le projet car certains ménages ont besoin d'un accompagnement important. Un marché de capteurs avait été lancé mais a été interrompu et devra être relancé lors de la prise de fonction du nouveau responsable de projet.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Cécile Mestrez
<b>Partenaires</b>	GAL Meuse@Campagnes
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les communes sélectionnées bénéficieront d'un financement de 104.500 € répartis de la manière suivante : - 45.000 € pour engager ou mettre à disposition du personnel ayant pour mission la promotion et le suivi de l'action, ainsi que la diffusion des résultats; - 19.500 € pour couvrir les montants relatifs à la réalisation de 30 "feuilles de route" par des auditeurs agréés; - 40.000 € pour couvrir les montants relatifs à l'accompagnement des travaux (aide à la sélection d'entreprises certifiées, coordination du chantier) par un auditeur ainsi que le monitoring des consommations, l'achat et le placement des capteurs, l'analyse des données avant et après travaux afin de quantifier les économies d'énergie générées par les travaux.
<b>Progression</b>	70

## Constat

Un dossier de candidature a été introduit pour l'appel à projet pilote Life - Be Reel (projet européen en collaboration avec le Service Public de Wallonie). Ce projet a pour objectif de renforcer la rénovation énergétique du parc résidentiel belge. L'action pilote est de donner l'opportunité aux communes wallonnes de s'intégrer dans cette dynamique en soutenant leur concitoyens dans leur projet de rénovation. Chaque commune aura pour mission l'accompagnement des citoyens à l'utilisation de 3 nouveaux outils développés par le SPW (le quickscan, la feuille de route et le passeport du bâtiment). L'objectif de l'action étant d'avoir des retours directs des utilisateurs finaux afin d'améliorer ces outils et de faciliter leur déploiement en Wallonie.

La Ville a été sélectionnée et un agent a été engagé à mi-temps en août 2020 pour se charger de la mise en œuvre du projet. Il a été intégré au service de la Transition. Le projet vise aussi bien la rénovation des logements publics que de logements appartenant à des propriétaires privés (bailleurs ou occupants), ainsi que les locataires. Les communes peuvent ainsi, si elles le souhaitent, viser des citoyens de manière individuelle, des sociétés de logements sociaux, des syndicats, des agences immobilières sociales. Un point d'attention est porté sur la diversité des publics touchés. L'échantillon de logements doit être aussi diversifié que possible en termes de typologies (logements unifamiliaux 2/3/4 façades) et de catégories socio-économiques (faibles revenus, seniors, classe moyenne, etc.).

La première phase du projet consiste à :

- Communiquer le projet-pilote auprès du public-cible (particuliers et personnes morales éligibles) et également auprès des intervenants sur les questions de l'immobilier.
- Réaliser 100 Quickscans (audits-flash) afin de sélectionner 30 logements qui bénéficieront d'un audit logement subventionné (phase 2) qui permettra la sélection de 10 projets-pilotes pour lesquels un suivi des travaux et une campagne de mesure sera réalisée (phase 3).
- Lancer un marché public pour la réalisation de 30 audits logements et le suivi des travaux

En 2020, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- Une séance d'information organisée au Phare le 9 octobre qui peut être considérée comme un succès (20 personnes présentes) étant donné la situation sanitaire.
- Un plan de communication établi avec le service des Relations publiques a été mis en œuvre; les canaux de communication habituels (réseaux sociaux, communiqué de presse, interviews radio, affichage commerces, bulletin communal, ...) ont été utilisés pour inviter les citoyens à faire connaître leurs projets de rénovation et/ou à réaliser un Quickscan de leur logement. D'autre part, un mailing personnalisé a été envoyé à l'ensemble des acteurs agissant dans le secteur de l'immobilier afin de leur faire connaître le projet et les inviter à sensibiliser leur public.

Du point de vue des audits-flash, 47 Quickscans ont été réalisés, d'autres demandes sont en attente. La situation sanitaire et diverses contraintes pratiques ont ralenti le lancement de cette campagne mais ceci ne devrait pas avoir d'impact majeur sur la tenue des échéances. D'abord envisagés en présentiel, chez l'habitant ou sur rendez-vous en nos locaux, nous avons opté pour la réalisation de ces quickscans à distance, par écran interposé.

Le marché public des audits/suivi de travaux a été lancé sous forme d'une procédure

négociée sans publicité préalable. Deux offres ont été reçues sur les trois sociétés consultées. L'analyse de ces offres a été réalisée et le marché a été attribué. La sélection des bâtiments qui vont être soutenus dans leur audit est en cours sur base d'une grille de critères fournie par le SPW.

En 2021, l'action Life Be-Reel "Walloreno" a été poursuivie : 83 Quickskans accompagnés ont été réalisés, 30 ménages ont été sélectionnés pour bénéficier d'un Audit Logement subventionné.

La phase de réalisation des Audits-Logements est en cours et devrait être terminée dans les temps impartis, fin janvier 2022.

Un rapport d'analyse des forces et faiblesses de l'application "mon quickscan" a été remis au SPW à l'occasion d'un comité d'accompagnement en juin 2021. Un deuxième rapport portant cette fois sur la procédure d'Audit a été présenté en décembre 2021.

Les retours des ménages audités sont généralement positifs. Le constat le plus marquant est la grande difficulté que rencontrent les ménages les plus précarisés face à la technicité de la matière et la relative complexité administrative de la procédure. Au terme de la phase de réalisation des Audits, 10 ménages seront sélectionnés pour bénéficier du volet "Accompagnement de travaux". Un monitoring des consommations énergétiques sera réalisé afin d'objectiver les économies réalisées grâce à ces travaux.

En 2022, les 10 ménages ont été sélectionnés, ils doivent réaliser les travaux pour septembre 2024 avec l'accompagnement de l'auditeur et de la Ville.

## 1.2. Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.289)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2024							
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	65693	-	94488.	13825	13860	14137	14420

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	3.75		49	1.17	7.4	9.55	7.14
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	111955.85	-	22007.77	22202.77	22389.77	22580.77	22774.77
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	768889.6	-	116496.26	160453.94	160997.17	163960.32	166981.91

### 1.1.9. Créer un service de la Transition (A.290)

<b>Description</b>	Considérant que nombre d'initiatives de type transitionnel existent déjà à ANDENNE, qu'elles soient publiques ou associatives (FabLab, eService, Andenne DataBase, participation citoyenne avec le PCDR, Ravik Boutik, Jardins partagés de la Régie des Quartiers, etc.), le Collège a considéré opportun de mettre sur pied un service communal de la Transition qui sera chargé de l'ensemble de la coordination de ses initiatives et plus encore des projets et actions en mettre en place dans le droit fil de la DPC et du présent PST. Deux agents de niveau A y sont affectés, l'un à temps plein, l'autre à mi-temps.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	Voir infra (constat 2022)		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Service de la Transition		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	94 488,49
	Wallonie	2020	22 007,77
	Ville	2021	138 251,17
	Wallonie	2021	22 202,77
	Ville	2022	138 607,4
	Wallonie	2022	22 389,77
	Ville	2023	141 379,55

	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2023	22 580,77
	Ville	2024	144 207,14
	Wallonie	2024	22 774,77
<b>Commentaires budget</b>	Les montants expriment la masse salariale brute des agents. Les subsides portent sur les points APE alloués et sur le projet "Be Reel".		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p><u>En 2020</u>, le service comptait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une coordinatrice (0,5 ETP)</li> <li>• un smarticity manager (1 ETP)</li> <li>• un chargé du projet Walloreno (0,5 ETP)</li> <li>• Un chargé de l'appel à projet "wallonie cyclable" (1 ETP durant 3 mois et ensuite 0,5 ETP) a renforcé l'équipe en octobre 2020 dans le cadre d'un remplacement d'un agent en congé de maternité et ensuite dans le cadre d'un congé parental du même agent, soit sans dépense supplémentaire pour le budget communal.</li> </ul> <p><u>En 2021</u>, l'équipe est composée comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une coordinatrice (0,5 ETP)</li> <li>• un smarticity manager (1 ETP)</li> <li>• un chargé du projet Walloreno (0,5 ETP) + coordinateur POLLEC - plan action énergie climat (0,5 ETP) à partir de février 2021</li> <li>• un chargé de mobilité cyclable jusqu'avril 2021</li> </ul> <p><b><u>En mai 2022</u>, le service a vu l'arrivée d'un mi-temps chargé d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie. Par contre, en mai 2022 également, la personne qui suivait le projet Walloreno et assurait la fonction de coordinateur POLLEC a quitté ses fonctions. Il s'est passé plusieurs mois sans qu'il soit possible de lui trouver un remplaçant. De plus, le 30 septembre 22, la coordinatrice du service Transition a également quitté ses fonctions. Enfin, le smarticity manager et le développeur qui a été engagé au printemps 22 pour l'accompagner ont été déplacés au service DRHN à l'été 22.</b></p>		
<b>O.D.D.</b>	Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs		

### 1.3. Favoriser la production alimentaire collective (00.39)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	

<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Développement Territorial - Projets Spécifiques							
<b>Partenaires</b>	GAL							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	578.0	-	-	578.0	-	-	-
	Ville	23446.99	7000.0	8040.0	1926.99	2120.0	2160.0	2200.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	2000.0	-	1000.0	1000.0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>26024.99</b>	<b>7000.0</b>	<b>9040.0</b>	<b>3504.99</b>	<b>2120.0</b>	<b>2160.0</b>	<b>2200.0</b>	

### 1.1.10. Développer des potagers partagés (A.145)

<b>Description</b>	L'objectif de cette action est de promouvoir l'autonomie alimentaire des citoyens en proposant des projets participatifs qui devraient permettre de former aux bonnes pratiques de jardinage.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	L'indice de santé de ce projet est lié à la motivation des jardiniers pour chaque potager. Certains projets progressent sans souci, d'autres ont besoin de soutien et de relance. Avec la crise sanitaire, il a été difficile de se rencontrer pour remotiver les jardiniers.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement
<b>Porteur de l'action</b>	Ingrid Iuretig
<b>Partenaires</b>	GAL - agence jardinière locale jusqu'en 2021

Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 000,0
	Ville	2020	2 040,0
	Province	2021	578,0
	Ville	2021	926,99
	Ville	2023	2 160,0
	Ville	2024	2 200,0
	Ville	2022	2 120,0
Commentaires budget	<p>Le financement des bacs et des premières plantations est prélevé sur le budget annuel du service de l'Environnement. Chaque année, il est prévu un budget de 2.000 € pour concrétiser ce type de projet.</p> <p>Trois bacs potagers ont été ajoutés à Vezein en 2020 (477,60€).</p> <p><b>Le subside de 960 € promis en 2020 a été alloué en 2021 par la Province de Namur dans le cadre du projet de potager urbain partagé dans la Promenade des Ours suite à l'appel à projets "Aménagements favorisant la biodiversité dans le but d'une production alimentaire en 0 phyto" (382 euros sont repris dans la fiche biodiversité pour l'aménagement favorable aux hirondelles).</b></p> <p><b>En 2021, un bac de culture et un bac compost ont été installés (360€), des kits ont été achetés pour les jardiniers (366,99€) et les premiers légumes offerts comme pour les autres potagers (200 euros)</b></p>		
Progression	70		
Constat	<p>Les projets envisagés :</p> <p>Mettre en place dans chacun des villages de l'entité un potager urbain partagé à raison d'un projet par an. Le prochain aménagement aura lieu dans le parc de Sclayn et est intégré dans un projet global d'aménagement co-financé par la Wallonie (projet "C'est ma ruralité").</p> <p>Soutenir et accompagner le développement du projet de Forêt-jardin. Le projet Forêt-jardin a dû être abandonné à Seilles mais est à l'étude à Thon, sur le terrain jouxtant la nouvelle salle des fêtes rue de Thon, n°47 - <b>Projet abandonné en 2021 car le terrain ne correspondait pas aux critères requis par le projet et pas d'autre terrain trouvé pour ce projet.</b></p> <p>Développer un potager didactique (terrain actuellement envisagé à proximité de l'école de Namêche) qui permettra de former les jeunes ainsi que les moins jeunes au jardinage dans un endroit dédié à l'apprentissage (panneaux didactiques, formations ...) et proposant différentes pratiques de culture (pleines terres, bacs, paillages ...). <b>Le projet de potager didactique n'est pas abandonné mais avec la vente du terrain à Namêche pour un projet immobilier, il devra être envisagé sur une autre parcelle communale.</b></p> <p>Le projet de potager dans le parc situé le long de la Meuse à Sclayn est finalisé. Il est déjà entretenu par un jardinier qui a signé la charte d'engagement. Avec la crise sanitaire, le parc n'a cependant pas pu être inauguré. Des courriers d'invitation au projet du potager doivent encore être envoyés aux habitants proches afin d'identifier de nouveaux jardiniers (l'école communale notamment) - <b>Les courriers d'invitation ont été envoyés en 2021 et 3 jardiniers suivent le projet dont l'école communale</b></p>		

**de Sclayn qui vient dans le parc avec certaines classes.**

Le potager de Vezin, à l'arrière de l'église, est une belle réussite avec un groupe soudé de jardiniers et beaucoup de nouveaux adeptes. Une refonte des lieux en collaboration avec l'Agence jardinière locale est envisagée avec l'accord du Collège (abri sur pilotis, compostage, arbre, 3 bacs potager pour distribution gratuite) et la Fabrique d'Eglise apporte son soutien en acceptant la récupération d'eau de pluie de la toiture de l'église vers une citerne (aménagements par la DST) - **En 2021 la récupération d'eau de pluie a été installée, de nouvelles parcelles ont été creusées par le Service Espaces verts pour les nouveaux jardiniers et des nouveaux bacs dédiés aux gens du village ont été installés près de l'église pour permettre une récolte gratuite (incroyables comestibles). Le groupe de jardiniers doit à présent s'orienter vers certains subsides régionaux ou autres afin d'acheter les plants souhaités pour les nouveaux aménagements. Les services Environnement et Espaces verts fournissent avis et support.**

Un nouveau projet de potager urbain a vu le jour dans la Promenade des Ours, à l'arrière des appartements près de l'Athénée; il est soutenu par un subside provincial dans le cadre de l'appel à projets "*Aménagements favorisant la biodiversité dans le but d'une production alimentaire en 0 phyto*". Travaux en cours pour la réalisation des parcelles en vue de l'apport de terre (suivi DST). **En 2021, des courriers d'invitation à créer un groupe de jardiniers ont été envoyés aux habitants de la Promenade des Ours et 4 jardiniers ont répondu à l'appel. Ils occupent et ont produit sur leur parcelle respective durant cet été avec le matériel offert et celui mis à disposition sur place. Une parcelle "modèle" a été cultivée par le service des Espaces verts. Les parcelles inoccupées ont été agrémentées d'un arbre fruitier et de prés fleuris au plus grand plaisir des occupants de l'immeuble proche. Le reste des aménagements (hôtel à insectes, table de pique nique, bac compost) est terminé.**

**En 2022, nos jardiniers ont continué à utiliser leur parcelle du potager de la Promenade des ours. Un nouveau groupe de jardiniers devrait adhérer à la charte pour le potager du parc de Sclayn dans le cadre d'ateliers de jardinage avec une assistante sociale d'une association de Loyers qui vient régulièrement accompagner des enfants andennais. Une aide technique est toujours apportée aux jardiniers des divers potagers par l'apport d'eau dans les citernes, l'apport de légumes à replanter.**

**La principale difficulté est parfois de motiver ces jardiniers à perpétuer l'activité de jardinage car après la crise Covid et par manque de temps de l'équipe VILLE, les rencontres sont difficiles avec les acteurs sur le terrain.**

**Commentaires**

Les services des Espaces verts et de l'Environnement soutiennent également par leurs conseils et aide logistique les projets transition de Proximity tel que "*Un peu de pluie, beaucoup de voisins pour cultiver plus malin!*" par l'école Sainte Begge de Petit-Warêt et les autres projets scolaires de l'entité liés au jardinage. **En 2021, les services précités ont pris le relai pour le projet "Proximity" de verdurisation des zones urbaines avec le projet de la rue Brun auquel est venu se rattacher une demande de végétalisation de façade rue du Vigna que les services ont traité pour les conseils et les autorisations auprès de demandeur. Ce projet pourra s'étendre à l'avenir pour d'autres demandes en centre-ville ou dans d'autres zones d'habitat de l'entité.**

### **1.1.11. Développer la viticulture sur la commune (A.279)**

<b>Description</b>	Promouvoir le vin andennais et les cépages locaux sous toutes leurs formes et favoriser l'émergence d'une activité viticole sur le territoire de la commune et des environs par la création d'une coopérative.											
<b>Catégorie</b>	Volet externe -											
<b>Indicateur de résultat</b>												
<b>Échéance</b>	31/12/2024											
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS											
<b>Indice de santé</b>	<p><b>Risque 2020:</b> 3 ans et demi après la création de l'ASBL, la constitution des coopératives n'a pas encore été effectuée. Sont mis en cause le Covid-19 qui a retardé la levée de fonds mais aussi la difficulté à identifier un terrain pour y développer un nouveau vignoble. En effet, le Conseil d'administration de l'ASBL VignAndenne a décidé que tous les paramètres n'étaient pas réunis pour créer un vignoble sur le terrain proposé par la société Carmeuse en fonction d'analyses de sol réalisées par l'ULg-Gembloux. Des démarches ont été entreprises pour rechercher un autre terrain plus apte à accueillir la viticulture et n'ont pas abouti. Le 9 novembre 2021, une AG extraordinaire a entériné la décision de dissoudre l'ASBL Vign'Andenne. Il reste des producteurs de vin sur Andenne mais plus d'initiative collective.</p> <p><b>Blocage 2021:</b> Suite à l'impossibilité de trouver un terrain et aux dissensions qui sont apparues au sein du groupe, l'ASBL a décidé en CA de proposer sa dissolution. Celle-ci a été actée lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 9 novembre 2021.</p>											
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de la Transition											
<b>Porteur de l'action</b>	Cécile Mestrez											
<b>Partenaires</b>	ASBL VignAndenne, BEP, ULg-Gembloux, GAL Meuse@Campagnes											
<b>Projections</b>												
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2019</td> <td>5 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2020</td> <td>5 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2019	5 000,0	Ville	2020	5 000,0		
Type de budget	Année	Montant										
Ville	2019	5 000,0										
Ville	2020	5 000,0										
<b>Commentaires budget</b>	<p>En 2019, une subvention de 5.000 € a été octroyée à l'ASBL VignAndenne afin de lui permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>réaliser des analyses de sol sur le terrain mis à disposition par la société Carmeuse ;</li> <li>régler les frais liés à la création d'une société coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur ce terrain.</li> </ul> <p>Les années suivantes, un crédit annuel de 5.000 € sera prévu au budget communal pour soutenir l'activité viticole sur le territoire de la commune et le développement de la coopérative.</p> <p>En 2021, aucun subside n'a été versé à l'ASBL.</p> <p><b>Lors de la dissolution de l'ASBL, le solde a été versé au bénéfice de CREAVES Andenne.</b></p>											
<b>Progression</b>	30											

<b>Constat</b>	<p>Créée le 24 février 2017 sous l'impulsion des autorités communales, l'ASBL VignAndenne fédère une trentaine de membres autour du développement de la viticulture sur le territoire andennais. Concrètement, l'objectif de ce projet est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer une coopérative pour la mutualisation des investissements et des charges liées à la production du vin : un lieu privé a été identifié à Thon pour créer un "chai partagé" selon des modalités à définir et un plan d'affaires a été établi en collaboration avec le BEP dans le cadre de l'appel à projet "Halls Relais Agricoles".</li> <li>2. Créer une seconde coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur un terrain mis à disposition par la société Carmeuse : un terrain a été identifié par la société, sur lequel des analyses de sous-sol doivent être réalisées en collaboration avec l'ULg-Gembloux. En fonction des résultats, une convention de mise à disposition devra être établie et la coopérative devra être créée.</li> </ol> <p>Selon le modèle développé par VignAndenne, les deux projets sont liés puisque la seconde (création d'un vignoble) permettrait à la première (création d'un chai partagé) d'atteindre une masse critique de raisins pour assurer sa viabilité. Réciproquement, la première coopérative est essentielle au développement de la deuxième afin de pouvoir disposer d'une infrastructure et d'équipements de viticulture.</p> <p><u>En 2020</u>, diverses réunions de travail ont été organisées par les administrateurs de l'ASBL, dont 4 réunions du Conseil d'administration, en vue de faire aboutir ces deux projets. Ont été établis des principes de fonctionnement, des projets de statuts pour les coopératives et des ébauches de plans financiers. Ces documents ont été présentés dans le cadre de l'appel à projets « Proximity » lancé par le Service de Transition. Malheureusement, le projet ne rencontrait pas les critères d'éligibilité car l'ASBL a été financée à plus de 51% par la Ville en 2019 (critère excluant). En parallèle, un groupe de travail interne à la Ville d'Andenne a été chargé de faire des propositions alternatives en ce qui concerne le modèle d'exploitation d'un terrain communal de 3 hectares identifié rue du Haut Baty à Vezin et qui serait apte à accueillir de la viticulture.</p> <p><b><u>En 2021, l'objectif de l'ASBL est de planter un nouveau vignoble sur un terrain encore non identifié et de créer les coopératives avec une levée de fonds. Cependant, le planning reste incertain à ce stade (voir "détails de l'indice de santé").</u></b></p> <p><b>Fin 2021, force est de constater que l'objectif n'a pas été atteint. Suite à l'impossibilité de trouver un terrain et aux dissensions qui sont apparues au sein du groupe, l'ASBL a décidé en CA de proposer sa dissolution lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 9 novembre 2021 (cf. indice santé).</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>Des documents parlent déjà de l'existence de vignes à Andenne en 1538. Aujourd'hui, l'entité compte plusieurs vignobles de type artisanal comme le Clos du Neuf Moulin ou la Corneille Aveugle à Seilles. Récemment, face à l'engouement de ce secteur, de nouveaux vignobles ont également fait leur apparition.</p>
<b>O.D.D.</b>	<p>Travail décent et croissance économique, Consommation et production responsables</p>

### 1.1.12. Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.218)

<b>Description</b>	L'objectif de cette action est de soutenir les initiatives collectives qui ont pour ambition l'autonomie alimentaire des citoyens.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2020		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Pratima Paulus		
<b>Partenaires</b>	GAL - agence jardinière locale jusque 2021		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2020	1 000,0
	Ville	2020	1 000,0
	Wallonie	2021	1 000,0
	Ville	2021	1 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Le projet de Forêt-jardin est aidé financièrement grâce à l'obtention d'un subside de la Wallonie (projet "Ma Commune en transition") pour un montant de 1.000 €. La Ville doit investir un montant équivalent. Aux termes de ce projet, l'intérêt de poursuivre sur fonds propre sera évalué.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>En parallèle aux développements des potagers partagés et avec le soutien de l'Agence Jardinière Locale (GAL), un collectif de citoyens d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges a obtenu l'accès à une parcelle communale à proximité du complexe sportif de Seilles et à côté du parc du Château de Seilles. L'objectif de ce groupe est de cultiver de manière durable grâce à un projet pilote de Forêt Jardin. En cas de succès, celui-ci pourra être reproduit à d'autres endroits.</p> <p>Une initiative équivalente a été initiée par le GAL sur le site de Peu d'Eau.</p> <p>Le collectif de citoyens s'est créé autour du projet de Forêt-jardin avance, avec le GAL, sur développement et la mise en oeuvre.</p> <p>La Ville, à travers les Services concernés, reste un appui logistique et financier grâce aux subsides notamment.</p> <p>La Conseillère en Environnement et le responsable du service des Espaces verts assistent régulièrement aux réunions de ce groupe.</p> <p>En 2020, le site de Seilles a malheureusement dû être abandonné pour ce projet. Un nouvel endroit à Thon, sur un terrain jouxtant la nouvelle salle communale sise rue de Thon, a été envisagé mais la parcelle s'est révélée trop petite pour le projet.</p>		

Le service des Espaces verts doit à présent chercher à identifier un terrain disponible sur un des zonings de l'entité (anciennes terres agricoles) où le projet qui requiert quelque 40 ares serait envisageable.

**En 2021, faute de terrains disponibles permettant de répondre aux critères physiques et géographiques permettant de créer un espace forêt-jardin par le le Gal, ce projet a été abandonné.**

**Afin de ne pas perdre le montant octroyé pour l'aboutissement de ce dernier, celui-ci a été remis au service de la Transition afin de financer la promotion des projets Proximity 2021 et l'achat de matériel. Ce changement a été accepté par la Région.**

#### 1.4. Tendre vers le zéro déchet (00.48)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -, Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
<b>Partenaires</b>	GAL, promAndenne							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>201 9</b>	<b>202 0</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	46500. 0	-	-	-	16500. 0	15000. 0	15000. 0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	16000. 0	-	-	8000. 0	8000.0	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	62500. 0	-	-	8000. 0	24500. 0	15000. 0	15000. 0

### 1.1.13. Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.78)

<b>Description</b>	Veiller à diminuer la consommation de contenants à usage unique dans les manifestations organisées par la Ville en commençant par les Fêtes de Wallonie. Profiter de ces événements grands publics pour sensibiliser de manière ludique les citoyens à la problématique de réduction des déchets.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Bep		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	15 000,0
	Ville	2023	15 000,0
	Ville	2024	15 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>L'intervention d'une société extérieure pour la location, la gestion et le nettoyage de gobelets réutilisables est à budgétiser. Un montant de 10.000 € est inscrit et devra être réévalué en fonction des chiffres des associations reçus après les diverses manifestations andennaises.</p> <p>De même, dans l'optique de créer un espace sur les Fêtes de Wallonie dédié à la transition écologique, un budget pour des animations ludiques et de sensibilisation est à prévoir. 5.000 € sont prévus ici.</p> <p>D'autres budgets seront certainement à prévoir à l'avenir si de nouvelles actions en ce sens voient le jour.</p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Les événements d'ampleur organisés par la ville produisent de nombreux déchets. Notamment ceux où les contenants en verre sont interdits, tels les Fêtes de Wallonie. Une réflexion sera d'abord menée dans le cadre des Fêtes de Wallonie en vue de voir ce qui est applicable aux autres manifestations organisées par le Service des Festivités et du Tourisme de la Ville d'Andenne.</p> <p>Les premières actions envisagées sont l'utilisation de gobelets réutilisables sur tout le site et la mise en place d'actions de sensibilisation du grand public sur la réduction des déchets.</p>		

	<p>En raison de la crise du Coronavirus, les événements d'ampleur coordonnés par le service des Festivités et du Tourisme n'ont pas eu lieu en 2020 : la réflexion sur l'utilisation de contenants réutilisables a donc été retardée.</p> <p><b>En 2021, une réflexion portant sur l'achat de contenants réutilisables mais aussi sur la logistique de nettoyage de ces mêmes contenants a été engagée entre les Services des Festivités, de l'Environnement et le BEP Environnement dans le cadre des actions "Commune zéro déchet".</b></p> <p>Suite aux réflexions entamées dans le cadre de la politique des achats durables (marchés publics), un lien a été établi entre les subsides obtenus par le Service Environnement dans le cadre du "Programme d'actions zéro déchet" et la possibilité d'y inclure la problématique des contenants réutilisables.</p>
<b>O.D.D.</b>	Villes et communautés durables

#### 1.1.14. Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.90)

<b>Description</b>	Cette plateforme recueillerait ses informations auprès du BEP (poubelles à puce) et proposerait des conseils personnalisés pour faire baisser sa production de déchets.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/01/2022
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	L'initiative appartient au BEP.
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le projet est bloqué car le BEP Environnement refuse de donner accès à ses données.</p> <p>La mise en place de la nouvelle application de gestion des poubelles à puce au premier trimestre 2022 pourrait nous permettre d'avoir accès aux données d'une autre manière. Le projet pourrait donc potentiellement voir le jour, sous une forme ou une autre.</p>
<b>Progression</b>	0

#### 1.1.15. Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.107)

<b>Description</b>	Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas! En appliquant cette règle, il est possible de réduire nos déchets ou de leur donner une seconde vie. L'objectif est donc de sensibiliser les citoyens à repenser leur mode de consommation, les commerçants et les responsables d'entreprises à revoir leurs conditionnements, le choix de leurs matières premières... Il faut donc d'abord faire de la prévention (quantitative et qualitative) afin d'éviter la production des déchets mais aussi promouvoir les bons gestes de gestion pour assurer une meilleure fin de vie aux déchets tout de même produits (réparation, compostage, tri et recyclage ...).		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Pratima Paulus		
<b>Partenaires</b>	PromAndenne - Repair café - BEP - FabLab - Ravik Boutik		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2021	8 000,0
	Ville	2022	1 500,0
	Wallonie	2022	8 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Dans le cadre de l'intervention majorée de Fost+ dans le cadre des Communes Zéro Déchet, le montant dédié à la commune pour la mise en place d'actions limitant la production de déchets est doublée. La ville a ainsi 8.000 euros de budget chaque année suite à son inscription dans le programme.</p> <p><b>1.000 euros ont été octroyé par la région wallonne pour la création d'un Plan Local de Propreté et 500 euros pour la réalisation de monitoring sur la propreté publique (Clic 4 WaPP).</b></p>		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Dans le cadre des actions PROPREciTE du Service de l'Environnement et avec l'aide du Service des Relations Publiques, il est possible d'aider les citoyens à mettre en place un série d'actions qui vont permettre d'éviter la production de déchets ou encore d'améliorer la durée de vie de certains produits afin de tendre vers le zéro déchet.</p> <p>Voici quelques actions existantes et à continuer de promouvoir : les achats en vrac ou en contenant consignés (sensibiliser les acheteurs et augmenter l'offre) , le repair-café, les magasins de seconde-main (dont la Ravik Boutik), les donneries et autres trocs de rentrée, la Ressourcerie Namuroise, les ateliers de formation (cuisiner les épiluchures, réaliser des conserves, produits d'entretien "zéro déchet", atelier de</p>		

couture "zéro déchet"...).

La sensibilisation à ces nouveaux modes de consommations pourra également être réalisée dans le cadre de l'action " Andenne ma Ville Propre ", puisque les participants à ces actions se verront, à l'avenir, récompenser différemment que par les traditionnels " objets cadeaux ". Il est notamment prévu d'offrir aux adultes participants des activités en lien avec la réduction des déchets (spectacle, formation, atelier...). De plus, les enfants des écoles participantes pourront aussi bénéficier d'une animation en classe sur la prévention des déchets, des challenges "Collation zéro déchet" seront également lancés dans les établissements scolaires.

Les projets qui seront proposés pour répondre à cet objectif opérationnel doivent encore être réfléchis et une concertation avec les différents acteurs présents sur le terrain semble indispensable pour mettre en place des actions utiles et durables.

Néanmoins, quelques idées d'actions permettant de diminuer la production de déchets valorisables peuvent être listées telles que la possibilité de promouvoir le "STOP PUB", la consommation de l'eau du robinet ou encore, de proposer des composteurs de jardin ou d'appartement avec formation voire des composts collectifs.

A) En 2020, le service de l'Environnement a proposé durant toute l'année des flyers divers sur comment diminuer sa production de déchets, sur le compostage, etc.

Il a également créé en partenariat avec le Bep deux flyers promotionnels. Le premier fait la publicité de la Ressourcerie Namuroise. Un article sur cet acteur a par ailleurs été publié dans le Bulletin communal. Le second "*Les encombrants vous encombrant?*" propose une liste d'organismes de seconde main et de réparation. De plus, il met en exergue les divers lieux de collecte d'encombrants tels que le Parc à conteneurs ou encore le Recyparc Mobile.

Deux ateliers sur le réemploi (création d'éponges Tawashi) ont été proposés aux membres de l'asbl l'Envol.

Du côté des écoles, des animations pédagogiques sur les déchets (tri, réduction, réemploi, etc.) ont été organisées dans les classes ayant participé à l'action Andenne ma Ville Propre 2019. Ce service a été suggéré en guise de remerciements et dans l'objectif de dématérialiser les "*cadeaux objets*".

Enfin, un label "*Commune Zéro Déchet*" a également été pensé pour les commerçants andennais. Celui-ci consiste à mettre en avant les pratiques de réduction de déchets de ces derniers via la création d'une charte d'engagement, d'une publicité de leurs actions sur le site internet de la Ville et la création d'un logo "*Commerce zéro déchet*" à placer sur leur devanture. Les premières versions du logo ont été créées et doivent être finalisées.

**B) En 2021, le Service de l'Environnement a sensibilisé le citoyen à réduire sa production de déchets et a promu le seconde main ainsi que la réparation. Cette sensibilisation s'inscrit sous de multiples formes.**

**Tout d'abord, celle-ci se présente de manière continue via les interactions avec les citoyens. Lorsque nous recevons des questions et autres demandes, nous partageons conseils, trucs et astuces pour réduire la production de déchets mais aussi, distribuons divers flyers rassemblant une foule d'informations utiles sur la thématique (listing des magasins de seconde main, guide du compostage, guide du tri, etc.). De plus, une collaboration avec le Service des Finances est mise en place pour rappeler les bons gestes de tri lorsqu'un citoyen fait une demande de poubelle à puce dans l'optique d'alléger au maximum le poids de cette dernière.**

Ensuite, comme chaque année, nous faisons la publicité de la Ressourcerie Namuroise ainsi que du parc à conteneurs via les canaux de communication de la ville (page internet, bulletin communal, etc.).

Enfin, depuis maintenant 2 ans, la Ville s'est inscrite comme "Commune zéro déchet". Une série d'actions en faveur du zéro déchet ont été réalisées. Parmi celles-ci, figurent notamment :

- L'achat de gourdes pour le personnel communal. Celles-ci ont été distribuées en août 2021 ;
- Un appui technique pour rechercher des prestataires concernant l'achat de biblio pochette pour la Bibliothèque de la Ville ;
- La réalisation d'ateliers de cuisine et de produits ménagers zéro déchet (réalisé en partenariat avec le CPAS et les services de Cohésion sociale) ;
- La réalisation d'ateliers contre le gaspillage alimentaire (comment mieux gérer ses courses et son frigo, comment utiliser les tous produits de son frigo, etc.) – (idem) ;
- La réalisation d'ateliers de sensibilisation aux langes lavables à destination des parents.
- Etc.

En matière de réemploi, outre les éléments explicités précédemment, le subside "Commune Zéro Déchet" a également financé :

- La réalisation d'animations sur le réemploi d'objets usagés avec l'asbl l'Envol (fabrication d'éponges tawashis) ;
- La réalisation d'ateliers de réparation vélo dans le cadre de la semaine de la mobilité et de la vélothèque.
- L'achat de matériel à destination de l'outilthèque de la Régie des quartiers.
- Etc.

### 1.5. Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (00.43)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Direction des Ressources Humaines
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	544316.0	-	3000.0	41316.0	500000.0	-	-	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	
Wallonie	820734.0	-	-	70734.0	750000.0	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux	1365050.0	-	3000.0	112050.0	1250000.0	-	-	

### 1.1.16. Etablir un plan communal de mobilité (A.63)

<b>Description</b>	Mener une réflexion approfondie sur la mobilité future en parallèle aux projets de développement urbain et territorial, mais aussi dans le cadre de l'opération de développement rural. Il s'agit de pouvoir disposer d'une vision globale et se doter d'une ligne de conduite pour les aménagements futurs. Le plan communal de mobilité est un document d'orientation et de planification en matière d'accessibilité, de stationnement, de sécurité routière, de qualité du cadre de vie, et de dynamique économique et commerciale.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Françoise Debelle		
<b>Partenaires</b>	La DGO1 Routes et Bâtiments, la DGO2 Mobilité, la CCATM, la CLDR, l'Office du Tourisme, l'asbl PromAndenne, la FRW, la Zone de Police, le GRACQ, l'asbl Tous à pied, le BEP, l'Institut VIAS, la SNCB, l'OTW/TEC.		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	23 578,0

	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2021	70 734,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le Gouvernement wallon, lequel a fait de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (55% d'ici 2030) un objectif fondamental, a été sollicité en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de l'élaboration du plan communal de mobilité.</p> <p>Le 10 juin 2020, l'Administration régionale a informé la Ville de l'accord du Ministre pour subsidier l'étude de mobilité à 75% sur un montant maximum de 200.000 €. Pour une ville comme Andenne, le budget est estimé à 100.000 €, auquel il faut ajouter les dépenses non éligibles dans le cadre du trajet de participation. Dans la nouvelle procédure, la Ville est maîtresse d'ouvrage. Elle avance les fonds et la Région wallonne rembourse.</p> <p><b>Ce budget avait été surévalué ; l'offre retenue de l'étude du PCM s'élève à un montant de 94.312 €.</b></p>		
<b>Progression</b>	30		
<b>Constat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 20 avril 2009, le Collège communal s'est déclaré intéressé par la réalisation d'un plan communal de mobilité éligible à un subside régional de 75%. Un groupe de travail s'est réuni de septembre à novembre 2009 afin d'établir un pré-diagnostic. Mais le dossier n'a jamais été présenté.</li> <li>• En 2019, le Collège communal a décidé de relancer la procédure. Un groupe de travail a été constitué afin d'établir un nouveau pré-diagnostic. Divers partenaires ont été mobilisés comme le GRACQ Andenne, l'ASBL Tous à Pied, l'ASBL PromAndenne et la Zone de Police, afin d'enrichir le pré-diagnostic.</li> <li>• En janvier 2020, le pré-diagnostic a été présenté à la CLDR et à la CCATM pour avis. Il a ensuite été approuvé par le Collège communal puis adressé, avec la demande de subside, au Ministre wallon de la Mobilité, par un courrier daté du 17 février 2020.</li> <li>• Le 10 juin 2020, l'Administration régionale a communiqué l'accord du Ministre pour subsidier le PCM à 75%.</li> <li>• Le 13 juillet 2020, une convention de partenariat entre la Région wallonne et la Ville d'Andenne a été approuvée par le Conseil communal. Celle-ci porte sur l'assistance technique de la Direction de la Planification de la Mobilité en vue de l'élaboration du PCM.</li> <li>• Le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet chargé d'élaborer le PCM a été approuvé par le Conseil communal en septembre. Ce marché a été attribué le 11 décembre 2020 par le Collège communal.</li> <li>• A l'effet de garantir la coordination et la mise en œuvre de ce dossier, le Collège communal a désigné un agent de la Direction des services techniques pour suivre la formation de Conseiller en Mobilité en 2020-2021.</li> <li>• <b>En 2021, engagement d'une Conseillère en Mobilité afin de piloter le PCM ;</b></li> <li>• <b>Désignation et notification du marché au bureau d'étude AGORA en charge de l'élaboration du PCM ;</b></li> <li>• <b>14 septembre 2021 : réunion de démarrage du PCM avec les nombreux intervenants qui composent le comité technique (SPW,</b></li> </ul>		

	<p>Associations vélo, piéton, PMR, TEC, SNCB, Infrabel, Prom Andenne, services travaux, tourisme, aménagement du territoire, transition, Police, CCATM, BEP) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Enclenchement de la 1ère phase, le diagnostic de la situation existante c.à.d. :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>L'étude de la mobilité des habitants, des scolaires et des acteurs économiques ;</b></li> <li>○ <b>L'analyse des différents modes de déplacements, de la mobilité scolaire et des développements urbanistiques futurs.</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Les deux autres phases de l'étude de mobilité, dont la durée est estimée à 18 mois, porteront sur la définition des objectifs et le plan de mobilité.</b></li> </ul>
--	---

<b>1.1.17. Favoriser la mobilité active (A.73)</b>			
<b>Description</b>	Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux comme le vélo, la marche, les transports en commun ou le covoiturage, par l'étude et la réalisation d'aménagements ou la mise en place de dispositifs spécifiques, avec une attention particulière aux sites résidentiels décentralisés et à la sécurité des usagers actifs. <b>Le terme "mobilité douce" a été actualisé en "mobilité active" afin d'apporter un connotation plus positive à la marche et le vélo.</b>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Françoise Debelle		
<b>Partenaires</b>	L'Office du Tourisme, la Zone de Police, la CLDR, la CCATM, le GRACQ, l'asbl Tous à pied.		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	3 000,0
	Ville	2021	17 738,0
	Ville	2022	500 000,0
	Wallonie	2022	750 000,0
<b>Commentaires</b>	En 2020, 3.000 € ont été consacrés aux actions mises en œuvre dans le cadre de la		

<b>budget</b>	<p>Semaine de la Mobilité.</p> <p><b>En 2021, un avenant au PCM a été réaliser afin de faire un Audit de la politique cyclable comme demandé dans le projet "Wallonie cyclable".</b></p> <p><b>En 2021, un subside régional de 750.000 € est accordé à la Ville. Représentant 80% de la part subsidiable des tavaux, si la part subsidiable est de 75 % =&gt; 80% de 75 % = 60% =&gt; travaux pour 1.250.000 €, dont 750.000 € financement Région et 500.000 € financement Commune.</b></p> <p><b>Attribution du marché des travaux en 2022.</b></p>
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	<p>En parallèle au plan communal de mobilité dont l'élaboration devrait débuter en 2021, et en accord avec les objectifs wallons définis en matière de mobilité (diminution des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de la part modale des modes de déplacement doux), il s'agira d'explorer et de proposer à court et moyen terme des solutions de mobilité douce.</p> <p>En 2020, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la Ville d'Andenne s'est associée au GRACQ et à Pro Velo pour proposer à ses citoyens un programme d'activités autour du vélo : formation « à vélo dans le trafic », test de vélo électrique pendant 3 mois, balade exploratoire pour les élus communaux et distribution de couques aux cyclistes.</p> <p>Un travail de veille préparatoire à l'élaboration du PCM a également été réalisé auprès de prestataires de mobilité partagée comme CozyCar, Cambio et Ezee. L'outil permettant aux usagers de faire remonter l'information de façon géolocalisée, de signaler des problèmes ou de faire des suggestions liées entre autres aux aménagements de mobilité douce a été créé et sera mobilisé en 2021 pour le bureau d'étude chargé du PCM.</p> <p><b>En 2021 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b><u>Appel à projet "Wallonie cyclable 2020"</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La candidature de la Ville pour l'appel "Wallonie cyclable 2020" a été retenue pour bénéficier d'un subside de la Région Wallonne de maximum 750.000 € afin de réaliser des travaux d'infrastructures cyclables sur le domaine communal. Un Plan d'Investissement Wallonie CYclable (PIWACY) décrivant ces travaux doit être adopté par le Conseil communal et approuvé par la Région, parallèlement un Audit de la politique cyclable doit être réalisé par un bureau d'étude externe à la commune.</b></li> <li>• <b>Désignation et notification d'un bureau d'étude (AGORA) pour l'Audit obligatoire de la politique cyclable d'avant-projet (avenant au contrat du PCM) ;</b></li> <li>• <b>Mise en place et réunion du comité technique de suivi du PIWACY (Plan d'Investissement Wallonie CYclable) composé de services de la Ville, de représentants de la CCATM et d'usagers cyclistes;</b></li> <li>• <b>Repérages sur terrain des travaux à réaliser sur base du réseau cyclable projeté lors la candidature de la Ville à l'appel à projet et sur base d'autres données telles que les points nœuds, les circuits balisés cyclables touristiques, etc ;</b></li> <li>• <b>Elaboration du PIWACY et réalisation des fiches d'aménagements cyclables et de stationnements, en cours.</b></li> </ul> </li> <li>2. <b><u>Semaine de la Mobilité</u></b></li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation de la semaine de la Mobilité : activités et promenades gratuites pour le grand public en partenariat avec la Zone de Police des Arches, ProVélo, le Gracq, les vélos rigolos, tous à pieds. Durant la semaine, une conférence de sensibilisation autour de la Mobilité active et une formation vélo dans le trafic ont été organisées pour les habitants.</b></li> <li>3. <b><u>Projet "Tous en selle"</u></b></li> <li>• <b>Premières réunions de coordination du projet mis en place par l'école communale de Seilles en partenariat avec des bénévoles, le Gracq, la maison des jeunes et la Conseillère en Mobilité. L'objectif est de sensibiliser les parents et les enfants de l'école à l'utilisation du vélo et leur permettre de se déplacer à nouveau en deux roues. A partir de mars 2022, chaque premier samedi du mois, un atelier ouvert à tou.te.s sera organisé pour réparer et remettre à neuf des vélos grâce à des mécaniciens bénévoles. Des activités de sensibilisation seront données à l'école (pour les P5 et P6 dans un premier temps) pour attirer l'attention sur certains points importants de sécurité routière, pour apprendre à bien maîtriser un vélo, etc. Des vidéos seront proposées sur le thème du vélo (points d'attention avant de prendre le vélo, code de la route, maîtrise du vélo.</b></li> <li>4. <b><u>Actions de promotion et mesures incitatives</u></b></li> <li>• <b>Deux sessions de test de vélos électriques ont été organisées en partenariat avec ProVélo;</b></li> <li>• <b>Encourager l'usage du vélo pour les petits déplacements en offrant un croissant dans les boulangeries partenaires d'Andenne pour les clients venus à vélo en partenariat avec le GRACQ d'Andenne.</b></li> </ul>
--	---

## 1.6. Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (OO.46)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Affaires Générales
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	224164.43	-	42017.51	43146.92	49000.0	45000.0	45000.0	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux	224164.43	-	42017.51	43146.92	49000.0	45000.0	45000.0	

### 1.1.18. Fédérer les acteurs de la transition (A.153)

<b>Description</b>	Le Collège a souhaité inscrire la transition écologique et numérique dans ses priorités politiques. En complément de l'ensemble des actions qui vont être initiées par la Ville, il s'agit de se tourner vers les acteurs privés (habitants, entreprises, associations, ...) qui portent ces mêmes préoccupations et d'établir avec eux des collaborations fructueuses et fédératrices.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/06/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	L'action nécessite des rencontres régulières aux formes variées (conférences, ateliers, salon etc.). Les restrictions liées au COVID pourrait impacter ce type d'activités. La fin des restrictions liées au COVID a permis l'organisation d'un événement. La collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes offre des perspectives de renforcement ce cet axe.		
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Cécile Mestrez		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	2 017,51
	Ville	2021	3 146,92
	Ville	2022	9 000,0

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2024	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le budget est destiné à des frais de communication et d'organisation d'événements. En 2020, 1.617.51 €, ont été consacrés au catering lors de la rencontre Proximity et 400 € ont été consacrés à la communication, ce qui fait 2.017,51 € à la place des 5.000 € budgétisés.</p> <p>En 2021, des dépenses ont également eu lieu autour de l'appel à projet pour fédérer les acteurs (1.000 € de catering pour l'événement, 446,92 € de communication) et pour des outils de communication plus généraux autour de la transition (1.700 €). Ce qui fait 3.146,92 à la place des 5.000 € budgétisés.</p> <p><b>En 2022, la soirée transition a coûté uniquement le catering, soit un montant de 1.128,48 €</b></p>		
<b>Progression</b>	30		
<b>Constat</b>	<p>Entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'événements dont un Salon de la transition</li> <li>• Diffusion d'informations</li> <li>• Consultation des acteurs</li> <li>• Intégration à des groupes de travail, à des projets</li> <li>• Soutien en fonction des demandes</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, la fédération des acteurs de la transition sur Andenne a eu lieu via l'appel à projet citoyen. En effet, la mise en réseau a été une dimension importante de ce projet favorisant tant la rencontre des porteurs de projet entre eux que la mise en relation avec d'autres forces vives du territoire: citoyens, associations, commerces, entreprises. L'objectif étant de développer un véritable écosystème local d'échanges entre Ville, citoyens, associations et entreprises et renforcer ainsi la dynamique citoyenne andennaise. A cette fin, un travail de démarchage personnalisé et de communication plus générale ont eu lieu ainsi que l'organisation d'un temps de rencontre le 15 octobre. Vu la situation sanitaire, les autres moments de rencontre en présentiel ont dû être annulés.</p> <p><u>En 2021</u>, l'action a encore été impactée début d'année car aucun événement en présentiel n'a été possible avant juin. Des rencontres ont eu lieu par contre avec des entreprises et plusieurs actions ont été prévues pour les fédérer autour de thématiques de transition : un dossier de candidature a été rendu dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 21 pour 60.000 € de subsides (ressources humaines et frais d'action) pour les sensibiliser et les accompagner dans leur efficacité énergétique tandis qu'une action a été planifiée avec le BEP pour développer des actions concrètes en économie circulaire entre les entreprises des différents zonings.</p> <p>Au niveau des habitants, outre l'appel à projets citoyens et associatifs en faveur de la transition écologique et solidaire, le service Transition a organisé en collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes une journée de l'énergie et du climat le 23 octobre 2021. Le service sert également d'interface et poursuit des contacts réguliers avec les citoyens ou groupement de citoyens engagés sur les questions de la transition ainsi qu'avec les professionnels du secteurs (associations, coopératives, etc.).</p> <p><b>En mai 2022 a eu lieu une soirée Transition qui a réuni une quarantaine de personnes dont toutes les personnes connues pour leur investissement sur le thème de la transition écologique. Cet événement était l'occasion d'annoncer le</b></p>		

	<b>lancement de l'appel à projets citoyens et associatifs mais aussi de susciter la rencontre entre les participants et de visibiliser les initiatives existantes sur la commune.</b>
<b>O.D.D.</b>	Villes et communautés durables, Partenariats pour la réalisation des objectifs

### 1.1.19. Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.99)

<b>Description</b>	Il s'agit de soutenir des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et du développement durable via un appel à projet annuel. L'objectif est également de permettre aux entreprises et aux citoyens d'avoir un rôle actif dans le soutien des projets et de créer, de ce fait, un écosystème en faveur de la transition écologique sur Andenne.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	L'action nécessiterait, pour éviter son essoufflement, un renforcement de la dynamique andennaise via l'action "fédérer les acteurs de la transition" grâce à des rencontres régulières aux formes variées (conférences, ateliers, salon etc.). Les restrictions liées au COVID pourraient impacter ce type d'activités. 2022: Le partenariat avec Be Planet fonctionne bien. Tant les habitants que les services communaux s'approprient ce rendez-vous annuel. De nouveaux projets émergent grâce au travail sur la dynamique qui est réalisé.		
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Cécile Mestrez		
<b>Partenaires</b>	GAL Meuse@Campagnes, CLDR, Be Planet		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	40 000,0
	Ville	2021	40 000,0
	Ville	2022	40 000,0
	Ville	2023	40 000,0
	Ville	2024	40 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget 2020 a été fixé à 40.000 €, soit 15.000 € pour l'accompagnement par la Fondation Be Planet et 25.000 € pour soutenir les projets citoyens et associatifs. <b>En 2021 et en 2022, c'est également 40.000 € qui ont été alloués à cette action.</b>		
<b>Progression</b>	50		

## Constat

2019: définition des modalités

2020: lancement du premier appel pour une mise en oeuvre dans l'année en cours

2021-2024: reconduction de l'appel (adapté en fonction de l'évaluation de la première année)

La Ville d'Andenne a souhaité soutenir les initiatives privées (habitants, associations) en faveur de la transition écologique et solidaire. A cette fin, elle a débloqué un budget de 25.000 € pour soutenir des projets innovants.

Ce dossier est coordonné par le service de la Transition. La Ville s'est adjoint pour ce projet participatif la collaboration de la Fondation BE Planet et du Réseau Transition.

Ceux-ci ont développé une expertise dans le cadre de la campagne « *Proximity* » qui se déploie actuellement dans 7 villes et communes belges

([www.proximitybelgique.be](http://www.proximitybelgique.be)). A travers Proximity, il s'agit de soutenir des projets mais aussi de développer un véritable écosystème local d'échanges entre Commune, citoyens, associations et entreprises et renforcer ainsi la dynamique citoyenne andennaise.

### En 2020

Prévu début mai 2020, le lancement de cette opération a finalement eu lieu en juin et s'est fait dans le contexte particulier de la Covid-19. La communication est plus complexe en cette période : pas de rassemblement possible, intérêt pour un monde de demain mais médias et centres d'intérêt centrés sur la pandémie, contexte socio-économique difficile pour les entreprises et éventuels mécènes, etc.

Le service de la Transition et Be Planet ont mené de nombreuses actions de démarchages personnalisés de personnes relais et partenaires potentiels (ambassadeurs). Un courrier a été envoyé à toutes les associations, une campagne d'affichage a eu lieu dans les commerces du centre-ville et des villages et l'information a été diffusée par voie de presse et via les canaux habituels de la Ville (réseaux sociaux, newsletter, Bulletin communal, ...).

8 associations ont par ailleurs accepté d'être les ambassadeurs du projet et ont pu relayer l'initiative dans leur réseau : le Centre culturel d'Andenne, le GAL Meuse@Campagnes, Germin'action, le GRACQ, la Ferme du Chant d'Oiseaux, PromAndenne, OpenFlow, Tous à pied.

L'appel à projets d'Andenne a été clôturé le 31 juillet 2020. Neuf projets ont été déposés, huit ont été jugés recevables et six ont été retenus. La candidature de Vign'Andenne n'a pas pu être retenue car elle contrevenait à l'article du règlement qui stipule que les ASBL ne peuvent pas avoir été financées à plus de 51% par la Ville d'Andenne en 2019.

Le jury s'est réuni le 17 septembre 2020 et a retenu les 6 projets suivants :

- La Fournilière, projet de valorisation des savoir-faire autour du pain à Coutisse : 3.500 €
- Andenne AMO, projet de potager pour leurs bénéficiaires : 2.000 €
- Ecole Sainte-Begge à Petit-Warêt, projet de plantation d'une haie de fruitiers et d'animations pédagogiques autour des arbres et des fruits : 3.500 €
- Régie des quartiers à Peu d'eau, projet d'outithèque : 8.000 €
- Germination, projet de sensibilisation aux thèmes de la transition : 5.500 €
- Hors champs, projet de végétalisation de la rue Léon Simon : 2.500 €

Un temps de rencontre entre projets a eu lieu le 22 septembre 2020. Une soirée a été organisée le 15 octobre, au Centre culturel d'Andenne, afin de présenter les projets

	<p>et de susciter les actions de soutien. Une campagne de 45 jours permettra de rechercher, parmi les ressources locales, un soutien matériel, un soutien en compétences et en bénévolat, mais également un soutien financier (crowdfunding). Chacun des projets est présenté sur la plate-forme web de Proximity (<a href="http://www.proximityandenne.be/">http://www.proximityandenne.be/</a>).</p> <p>Un démarchage actif vers les entreprises est mis en place.</p> <p><u>En 2021</u>, le lancement de l'appel a de nouveau été impacté par la crise covid (pas de rassemblement possible avant juin). La première présentation a eu lieu en visio le 20 mai 2021 et un atelier pour aider à concevoir des projets a eu lieu le 3 juin. 5 projets ont été déposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ambassade du climat : le projet consiste à interpeller différents publics sur les enjeux de la transition.</li> <li>• Tous en selle : porté par l'école de Seilles (via l'APEC), le projet consiste en un atelier de réparation de vélo pour les enfants, parents et tout public avec un projet pédagogique autour pour l'école.</li> <li>• L'Atelier 170 se met au vert: il s'agit d'équiper l'atelier 170, atelier de céramique, pour diminuer les nuisances environnementales de l'activité et en faire un lieu exemplatif.</li> <li>• Des fripes et vous ! : projet déposé par le Centre culturel d'Andenne, il prévoit d'animer les jeunes sur la (sur)consommations de vêtements et le concept de slow fashion.</li> <li>• La levée : La demande porte sur l'installation d'un conteneur et la sécurisation des lieux pour faire des animations liées à l'alimentation durable.</li> </ul> <p>Les 4 premiers projets ont été sélectionnés pour le subsidie Ville. Le 20 octobre 2021 a eu lieu la soirée de présentation des lauréats et le lancement de la campagne de mobilisation. Des actions de communication et événementielles sont prévues durant l'automne pour amener de la visibilité aux projets.</p> <p><b>En 2022: amélioration du processus avec l'introduction d'un vote citoyen pour 50% des points. Le jury est par conséquent reporté à janvier 23. La date de clôture de remise des dossiers est le 20 octobre 22. Trois ateliers ont été organisés pour accompagner les personnes souhaitant remettre un projet. La soirée de la Transition organisée en mai 22 a également permis de dynamiser le réseau.</b></p>
<b>O.D.D.</b>	<p>Pas de pauvreté, Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes, Eau propre et assainissement, Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie aquatique, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>

### 1.7. Développer les énergies renouvelables (OO.42)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1

<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de la Transition, Direction des Services Techniques							
<b>Partenaires</b>	AIEG							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	156800 0.0	-	888000. 0	62000 0.0	2000 0.0	2000 0.0	2000 0.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	450000. 0	-	450000. 0	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	201800 0.0	-	133800 0.0	62000 0.0	2000 0.0	2000 0.0	2000 0.0

### 1.1.20. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.71)

<b>Description</b>	<p>Sur base de la configuration et de l'orientation des toitures, les bâtiments les plus intéressants à équiper d'une installation photovoltaïque sont la crèche d'Andenelle, la Maison de la convivialité de Seilles, les écoles de Bonneville, Coutisse, Landenne, Namêche et Vezin-Centre.</p> <p>Pour les autres bâtiments, une analyse plus précise devra être menée afin de voir l'intérêt de placer (ou non) une installation photovoltaïque.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de</b>	

<b>santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	AIEG		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	88 000,0
	Ville	2021	20 000,0
	Ville	2022	20 000,0
	Ville	2023	20 000,0
	Ville	2024	20 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Montants estimés des installations photovoltaïques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèche d'Andenelle : 15.000 €</li> <li>- Ecole de Bonneville : 2.700 €</li> <li>- Ecole de Coutisse : 15.000 €</li> <li>- Ecole de Landenne : 22.500 €</li> <li>- Ecole de Namêche : 24.450 €</li> <li>- Maison de la convivialité de Seilles : 7.250 €</li> <li>- Ecole de Vezin Centre : 9.900 €</li> </ul> <p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p><u>En 2020</u>, les dossiers repris ci-dessous ont été réalisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une installation photovoltaïque a été placée à la Maison de la convivialité de Seilles. L'installation, d'une puissance de 5.400 WC permettra de produire un peu plus de 4.000 kWh chaque année, ce qui représente une économie financière d'un peu plus de 980€/an. Le montant des travaux est quant à lui de 7.244,27 € TVAC.</li> <li>• Deux installations photovoltaïques seront placées à l'école de Landenne dans le courant du mois de février 2021. Une installation produira l'électricité pour le bâtiment abritant les classes maternelles et primaires tandis que l'autre installation alimentera le bâtiment composé du réfectoire et de la salle de gym. Le placement de ces deux installations photovoltaïques permettra d'économiser chaque année un peu plus de 18.700 kWh/an, ce qui équivaut à une économie financière d'un peu plus de 4.400 € /an. Le montant des travaux s'élève à 22.167,02 € TVAC.</li> <li>• 152 panneaux pour une puissance de +/- 50,2 kwc seront placés sur le toit du Home la Quiétude à ANDENNE (marché attribué fin 2020 pour un</li> </ul>		

	<p>montant de 58.225,20 € TVAC). La production est estimée à 41.000 kWh/an avec un retour sur investissement de +/- 9 ans. Le placement est prévu en avril 2021.</p> <p><b>En 2021, l'installation des panneaux à l'école de Landenne a été réalisée ainsi que celle sur le Home La Quiétude.</b></p> <p><b>Vu le départ du Conseiller en Energie en cours d'année, aucun nouveau dossier n'a pu être réalisé en 2021. De nouveaux dossiers seront prévus en 2022 dès l'entrée en fonction de la nouvelle conseillère en Energie</b></p>
--	--

### 1.1.21. Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.296)

<b>Description</b>	Au printemps 2020, l'AIEG installera 1300 panneaux photovoltaïques sur un terrain prêté par la Ville d'Andenne, rue du Bois d'Axhelet à Seilles. L'installation, d'une surface de 2000 m <sup>2</sup> , devrait produire annuellement entre 400.000 et 420.000 kWh, ce qui devrait permettre de couvrir la consommation des équipements de l'AIEG.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Partenaires</b>	Il s'agit d'un projet mené par l'AIEG		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	450 000,0
<b>Commentaires budget</b>	L'investissement, estimé entre 400.000 et 450.000 €, est entièrement pris en charge par l'AIEG.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Grâce à la production d'électricité via ce champ photovoltaïque, l'AIEG réduira ses propres factures de l'électricité sur le réseau et pourra à terme diminuer ses tarifs. Ce projet sera donc également bénéfique pour les clients de l'AIEG.</p> <p><b>En 2020, l'AIEG a débuté et terminé les travaux du champ photovoltaïque. 1.440 panneaux ont été installés pour une puissance totale de 460 KWc. La production d'électricité estimée par an est de 450 MWh.</b></p>		

### 1.1.22. Promouvoir la production d'énergie éolienne au travers d'une structure publique (A.299)

<b>Description</b>	Pour ce faire, la Ville d'ANDENNE a décidé de prendre des participations (parts A) sous forme d'apports en numéraires à l'intercommunale TRANS&WALL. Ces prises de participations sont destinées à la mise en place d'une filiale commune avec ENGIE pour l'exploitation d'une éolienne.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Pascal Terwagne		
<b>Partenaires</b>	TRANS&WALL		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	800 000,0
	Ville	2021	600 000,0
<b>Progression</b>	70		
<b>Constat</b>	Les deux prises de participations (800.000 € et 600.000 €) ont été réalisées et approuvées par la tutelle respectivement en janvier et mai 2021. Les procédures de délivrance des permis éoliens introduits sont en cours (4 projets : 2 sur Andenne et 2 sur Fernelmont).		

### 1.1.23. Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.211)

<b>Description</b>	Lors de la construction de nouveaux bâtiments, mais également lors de travaux de rénovation, une réflexion est menée pour utiliser des énergies non-fossiles. Cette action se fait également en collaboration avec le GAL Meuse@campagnes à travers son projet relatif à la transition énergétique. Actuellement, il y a un projet de mise en place d'une chaudière biomasse au home de Coutisse.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		

<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Environnement
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	GAL, CPAS
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il n'est pas possible de déterminer de budget pour cette action.
<b>Progression</b>	65
<b>Constat</b>	Les travaux pour la chaudière biomasse de Coutisse ont débuté au mois d'août 2020. La société qui a décroché le marché est chargée des travaux, de la maintenance pendant 10 ans et de la fourniture du combustible (plaquettes de bois). <b>En 2021, la chaudière a bien été placée et le Home Monjoie tourne maintenant entièrement sur la chaudière à biomasse à plaquettes bois.</b>

### 1.8. Améliorer la biodiversité sur la commune (OO.40)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -, Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Relations Publiques, Service de la Transition							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	382.0	-	-	382.0	-	-	-
	Ville	25223.62	10000.0	-	223.62	15000.0	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	37513.27	16390.0	4320.0	1803.27	15000.0	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	63118.89	26390.0	4320.0	2408.89	30000.0	-	-

### 1.1.24. Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.104)

<b>Description</b>	<p>Le PCDN est un outil visant à préserver et améliorer la biodiversité de la commune sur base d'une étude du réseau écologique et en faisant appel à la participation citoyenne.</p> <p>En effet, il est indispensable d'impliquer les acteurs locaux dans la démarche afin d'établir un plan d'actions « nature » selon les caractéristiques (environnementales, sociales, économiques, etc.) du milieu. Ce plan d'actions aboutira inexorablement à la concrétisation des projets avec l'ensemble des acteurs concernés et la sensibilisation continue de la population.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	La Région wallonne ne soutient plus les PCDN.
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement
<b>Partenaires</b>	Fondation rurale de Wallonie (FRW)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	<p>Une aide financière pourrait être apportée dans le cadre de l'accompagnement PCDR en fonction des actions retenues suite à la concertation citoyenne.</p> <p>Il n'est actuellement pas possible de budgétiser cette action.</p>
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<p>Étapes pour la mise en place d'un PCDN !\ Attention, la procédure est en cours de modification !</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réception de l'appel à projet lancé par le Ministre mandaté et constitution du dossier de candidature selon les modalités définies.</li> <li>2. Information de la population sur la volonté de créer un PCDN et lancement d'un</li> </ol>

appel aux candidatures.

3. Désignation par le Collège du bureau d'étude qui sera en charge de l'inventaire du réseau écologique.
4. Analyse des résultats de l'étude du réseau écologique.
5. Formation des groupes de travail et rédaction des fiches projets.
6. Formation d'un Comité de gestion et définition des séances de réunion.
7. Élaboration des fiches projets par les groupes de travail.
8. Présentation et critique des fiches projets par les groupes de travail lors d'une réunion plénière.
9. Rédaction de l'avant-projet PCDN (finalisation des fiches projets).
10. Consultation publique de l'avant-projet PCDN.
11. Approbation du PCDN par le Conseil Communal.
12. Validation du PCDN par la FRW.
13. Signature de la charte PCDN.
14. Concrétisation du PCDN : demande de subsides à la FRW, mise en place des actions (2 ans pour la réalisation de fiche subventionnée) et sensibilisation continue de la population.

En 2020, le service de l'Environnement, en collaboration avec le service de la Transition, a introduit auprès de la FRW une demande d'informations sur le lancement de nouveaux PCDN ainsi que sur les procédures à entreprendre pour être candidat. Il appert que la FRW est en attente une décision ministérielle relative à la possibilité de lancer de nouveaux PCDN ainsi que sur la révision ou non des procédures d'inscription.

**En 2021, il est décidé d'abandonner cette action. En effet, la Région wallonne ne souhaite plus soutenir de PCDN, en faveur de l'appel à projet "BiodiverCité" qui vise à soutenir les communes qui lanceront des actions locales pour développer la nature sur leur territoire (une subvention globalisée et facile d'accès). "BiodiverCité" rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la "Semaine de l'arbre", du "Plan Maya" et des "PCDN" ou des programmes tels que "Cimetière nature". La Fondation rurale de Wallonie qui gérait l'accompagnement des PCDN reste à notre disposition pour nous accompagner dans la réflexion. Concernant le diagnostic, il sera disponible via le réseau écologique et le travail du GAL (d'ici 2023). Pour la partie participation citoyenne, il est possible de l'inclure dans le PCDR en créant un groupe de travail nature.**

### 1.1.25. Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.143)

#### Description

En dehors du fleurissement annuel du centre-ville principalement au moyen de fleurs annuelles, il est prévu de réaliser des aménagements dans des espaces verts publics au moyen de végétaux vivaces, majoritairement mellifères en tenant compte d'un besoin en eau réduit des espèces et si possible avec un paillage minéral « maison » afin de diminuer les coûts. De plus, les achats locaux seront également privilégiés lorsque l'offre le permet.

**Des aménagements sont aussi prévus pour la faune locale afin de renforcer la présence d'espèces existantes et de créer de nouveaux lieux propices à l'installation de nouvelles espèces.**

<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
<b>Porteur de l'action</b>	Ingrid Iuretig		
<b>Partenaires</b>	Province de Namur		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	10 000,0
	Wallonie	2019	15 000,0
	Wallonie	2020	2 500,0
	Province	2021	382,0
	Ville	2021	136,5
<b>Commentaires budget</b>	<p>Financement via les budgets annuels du Services des espaces verts et recherche de subsides via le Service de l'Environnement notamment.</p> <p><b>La Province, dans le cadre de l'aménagement du potager urbain partagé de la Promenade des Ours a participé financièrement à l'aménagement du bac à boue pour les hirondelles de toits ainsi que pour les plantations de végétaux mellifères et autres haies fruitières (les 382 € repris ici ne concernent que l'aménagement pour les hirondelles).</b></p> <p><b>En 2021, un peu de bois a été acheté (136,50 €) pour la construction des hôtels à insectes (notamment celui du potager du centre-ville) réalisés par les ouvriers des Espaces verts (parfois avec du bois de palette de récupération).</b></p>		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p><u>Actions envisagées pour le renforcement de la biodiversité dans les espaces publics :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans chaque nouvel aménagement ou modification d'un espace vert public y compris les parcs, des aménagements propices à la biodiversité seront proposés (ex : hôtels à insectes associés à des vivaces mellifères, création de points d'eau (mares, étangs, bassins), nichoirs et abris à hérissons...);</li> <li>2. Plantation de miscanthus afin de disposer directement de ce paillage organique (coût moindre et gain de temps) pour les plantations communales. Des partenariats avec le BEP (lieu) et une entreprise locale du secteur (récolte et broyage) devront être envisagés dans ce projet qui a aussi la vocation de proposer de nouvelles zones refuges aux animaux et insectes ;</li> <li>3. Sensibilisation des citoyens aux aménagements mis en place (ex : panneau informatif, article de presse, site Internet...) ;</li> </ol>		


4. Continuer à verduriser les cimetières et leurs accès sur toute l'entité en vue d'obtenir un label « cimetière nature » pour chacun d'entre eux.
5. **Continuer le fauchage tardif des bords de route et l'implémenter également sur des parcelles communales gérées par notre Service des Espaces verts.**

Projets réalisés/en cours :

- Aménagement du parc de Sclayn - Réalisé (2019-2020)
- Aménagement du Parc de la rue de la Justice à Seilles - **Réalisé complètement (espaces verts et aménagements) (2020-2021)**
- Aménagement et labellisation du cimetière de la Triche - Réalisé (2019-2020) - Label 3 feuilles obtenu
- **Aménagement du cimetière de Namêche - Réalisé (2020-2021) - Label 3 feuilles obtenu**
- **Aménagement du cimetière de Ville-en-Warêt - Réalisé (2021) - En attente des nouvelles consignes de la Ministre pour la demande de label**
- **Aménagement du nouveau cimetière de Namêche - En cours en vue d'une prochaine demande de label**
- **Refonte de certaines zones fleuries avec des vivaces mellifères (rond-point rue de l'Hôpital, plaine de jeux d'Andenelle, rond-point rue Hendschel, les Quatre coins, pieds des arbres, îlots centraux sur la RN90, parterres autour du rond-point du "Pot" près du pont, Avenue de Belle Mine, espaces verts autour du monument de Thon)**
- **Refonte des espaces verts (parcs) avec plantation de haies de petits fruitiers, installation d'hôtels à insectes, potager urbain quand souhait du public, etc.**
- **Création de vergers urbains partagés (rue de la Houssaie à Landenne, rue des Genêts à Seilles (2021) et projet au complexe de Seilles (prévu fin 2022 avec une école durant la semaine de l'arbre) afin que des terrains communaux puissent profiter à la population locale dans le cadre d'une production de fruits via petits fruitiers et arbres à essences locales labellisés Certifruit pour favoriser les anciennes variétés originales qui étaient le plus souvent en voie de disparition.**
- **Dans le cadre du projet de potager urbain de la Promenade des Ours, l'aménagement d'un espace dédié aux hirondelles de toitures, habituées des lieux a été réalisé (2021) avec point d'eau et boue pour leur permettre de continuer à construire des nids sous les toits des écoles proches. Les haies plantées pour séparer les zones potagères ainsi que le pré fleuri seront une source proche de nourriture pour les hirondelles. Un panneau informatif créé par le Service Environnement a été placé près de cette zone afin d'informer la population de la présence de cette colonie d'hirondelles et de la nécessité de maintenir des zones humides pour ces oiseaux.**
- **Créer ou renforcer les espaces dédiés à la faune sauvage (installation de nichoirs, d'abris à hérissons et d'hôtels à insectes dans les cimetières), maintien de vieux troncs pour les insectes (verger de Seilles), aménagement d'un bac à boue et de nichoirs à hirondelles (avec l'aide des habitants des appartements) près du parc Dieudonné où une autre colonie a ses habitudes(prévu en 2022). Idée de projet**

	<b>participatif autour du thème "hirondelles" à l'étude.</b>
<b>Commentaires</b>	<p>La refonte des espaces verts publics prend du temps et le résultat escompté n'est pas visible de suite mais, en général, le public accueille positivement ces espaces repensés de manière plus biodiversifiée. Le bac à boue pour les hirondelles dans la Promenade des ours a été salué par Natagora, entre autres, pour le fait que la Ville a réussi à réintégrer cet espace naturel dans son projet d'aménagement dans un centre-ville moderne.</p> <p>Accentuation du fauchage tardif sur les parcelles communales (avec, en 2021, 45 en fauchage tardif sur 135 parcelles au total).</p>


### 1.1.26. Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.142)

<b>Description</b>	<p>En 2011, la Ville d'Andenne signait la charte « Plan Maya ». Etre une commune Maya, c'est à la fois soutenir l'activité apicole sur le territoire, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs mais aussi sensibiliser les citoyens à la problématique des insectes butineurs. Les communes Maya ont un socle commun de dispositions à mettre en place lorsqu'elles adhèrent au Plan Maya. Suivant la charte d'engagement, pour être reconnue comme une commune "Maya", la commune doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont couverts par des subsides.</p> <p><b>Le "Plan Maya" est une partie du projet global "BiodiverCité" de la Ministre TELLIER qui, à partir de 2021, rassemble tous les subsides préalablement portés par les subventions "semaine de l'arbre", "Plan Maya", "PCDN", avec diverses thématiques couvertes par le subside global: biodiversité et bâti, cimetière nature, lutte contre les espèces.</b></p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
<b>Porteur de l'action</b>	Ingrid Iuretig		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2019	1 390,0
	Wallonie	2020	1 820,0
	Wallonie	2021	1 803,27

<b>Commentaires budget</b>	<p>Les subsides sont accordés pour des périodes de 2 ans sans certitude en ce qui concerne la somme, basée sur une estimation des coûts.  Dans l'éventualité où les subventions ne seraient pas octroyées, les actions seront financées sur fonds propres.</p> <p><u>Subsides reçus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.390 € en 2019 (toiture plate mellifère du Centre culturel)</li> <li>• 1.820 € en 2020 (aménagement mellifère autour du monument commémoratif du Square de Thon)</li> <li>• Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2021 avec un total, tous projets confondus de 10.437 € de subsides à mettre en oeuvre en 2022. Les dépenses liées aux projets repris dans le "Plan Maya" pour 2021 ont été calculées sur un montant de 1.803,27 € pour les aménagements du monument de Vezin et de la Place de Maizeret et comprennent aussi deux panneaux d'affichage "Plan Maya biodiversité"</li> <li>• <b>Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2022 avec un total, tous projets confondus de 9.452,46€ € de subsides à mettre en oeuvre en 2023. Les dépenses liées aux projets repris dans le "Plan Maya" pour 2022 ont été calculées sur un montant de 3141 € pour la conversion du fleurissement des ronds-points de l'autoroute et de Petit-Warêt (annuelles remplacées par vivaces mellifères) - En cours</b></li> </ul>
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	<p>En tant que commune Maya, la Ville d'Andenne doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont obligatoires, par exemple : réaliser pendant 3 ans un ou plusieurs projets de plantations de végétaux mellifères, rédiger un article par semestre sur les thèmes identiques aux actions de sensibilisation, adopter un plan de désherbage, poursuivre la convention "bords de routes - fauchage tardif existante ... Il existe d'autres engagements, facultatifs : établir et mettre en oeuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts ou encore établir un inventaire des cimetières communaux et y appliquer la gestion différenciée.</p> <p><u>Projets concrets :</u></p> <p>En plus des actions obligatoires récurrentes, voici quelques projets envisagés/en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement d'un rucher didactique dans le parc Dieudonné. <b>En 2021, les installations ont été placées (à part la ruche et l'essaim car trop tard dans la saison pour installer les abeilles -&gt; report en 2022).</b></li> <li>• L'aménagement d'une toiture végétalisée pour le centre culturel. <b>La toiture a été réalisée par le Service des Espaces verts, lequel a également réalisé un marché public pour le placement d'un arrosage automatique de la toiture afin que celle-ci ne subisse plus de dégâts suite aux chaleurs de l'été.</b></li> <li>• L'aménagement du parc de Sclayn : pré fleuri et hôtel à insectes. <b>Réalisé à la satisfaction des habitants de Sclayn.</b></li> <li>• Le développement d'un immense hôtel à insectes dans les jardins du château de Seilles <b>(toujours à l'étude)</b> en parallèle du projet Forêt-Jardin <b>(projet abandonné).</b></li> <li>• Le placement d'hôtels à insectes pour les abeilles solitaires dans les cimetières, les potagers partagés, les parcs publics, ...</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement floral du Square de Thon avec des vivaces mellifères et des arbres afin de rehausser la présence du monument commémoratif - Réalisé en 2020-2021</li> <li>• Placement d'un hôtel à insectes entouré de vivaces mellifères dans le potager urbain partagé de la promenade des Ours afin d'agrémenter les lieux et de favoriser la croissance des légumes par les insectes pollinisateurs - Réalisé</li> <li>• Refonte des aménagements autour du monument commémoratif de Vezin au croisement des rues de Leuze et Montigny avec parterre en hémicycle de fleurs vivaces mellifères et après abattage des vieux thuyas, replantation de 2 arbres fastigiés (cerisiers du japon). L'arrière du monument accueillera une grande prairie fleurie - <b>réalisé en 2021</b></li> <li>• Réaménagement de l'espace vert de la Place de Maizeret avec création de parterres de fleurs vivaces mellifères, grand pré fleuri au centre de la zone afin de ne plus mettre de fleurs annuelles dans des vieux bacs en béton en l'endroit (moins de trajets pour l'arrosage) et d'améliorer l'aspect de la place du village. Un panneau informatif est prévu concernant la biodiversité des fleurs - <b>réalisé en 2021</b></li> <li>• <b>Placement de la ruche et de l'essaim dans le parc Dieudonné dans le cadre du projet de rucher urbain partagé - réalisé 18 mai 2022</b></li> </ul>
--	--

### 1.1.27. Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.144)

<b>Description</b>	Dans le cadre des actions " Biodiversité Chez Moi ", le Service de l'Environnement a pour objectif de promouvoir les aménagements d'espaces propices à l'accueil et au développement de la biodiversité sur le territoire andennais. L'idée sera de décliner, chaque année, une thématique, de sensibiliser et d'accompagner les habitants ainsi que les entreprises à la mise en place d'actions spécifiques via un accompagnement (atelier participatif, formations, etc.)
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques
<b>Porteur de l'action</b>	Ingrid Iuretig
<b>Partenaires</b>	PromAndenne
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	15 000,0
	Wallonie	2022	15 000,0
	Ville	2021	87,12
<b>Commentaires budget</b>	<p>11,4 millions d'euros mobilisés par la Commission européenne pour soutenir le programme Natura 2000 en Belgique au cours des six prochaines années. Ce réseau européen Natura 2000 entend garantir l'avenir de centaines d'espèces animales et végétales menacées. Le Département de la Nature et des Forêts du SPW – DGARNE (Région wallonne) a introduit un dossier de projet intégré dans le cadre du programme européen LIFE. Ainsi est né le Belgian Nature Integrated Project (BNIP) LIFE. Cette aide financière est un stimulant important pour réaliser les objectifs environnementaux européens et donc pour progresser sur le terrain. Natagora pour la Wallonie est également partenaire de ce projet.</p> <p><u>En 2020</u>, le Collège communal a souhaité adhérer au projet LIFE lancé avec l'appui précieux de NATAGORA pour proposer aux agriculteurs et aux propriétaires privés de la commune la création gratuite de mares sur leurs parcelles afin de renforcer le maillage écologique de la commune. Ce projet, soutenu à 100% par la Wallonie (totalement subsidié) dans le cadre du PCDR, est soutenu par la Ville qui se fait levier financier pour aider la réalisation d'un total de 21 mares avec un budget de 15.000 euros en 2022.</p> <p><b><u>En 2021</u>, achat de panneaux informatifs sur la campagne de sauvegarde des batraciens de la rue Brichebo à VEZIN à l'initiative d'une riveraine.</b></p>		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p>Plan de travail</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proposer un thème annuellement (en 2020, il s'agira des hôtels à insectes) ; <b>l'idée de thème a été abandonnée provisoirement à cause de la crise sanitaire qui n'a pas permis de lancer des projets participatifs en 2020 et 2021.</b></li> <li>2. Lancer la thématique en début d'année via un article dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux et via un encart spécifique dans la newsletter de PromAndenne à destination des entreprises ;</li> <li>3. Proposer, via un partenaire extérieur, une formation suivie d'un atelier participatif ;</li> <li>4. Proposer aux habitants/entreprises de procéder à la mise en place de l'action et proposer un incitant ;</li> <li>5. Référencer les initiatives et les mettre en valeur (publication, site internet, matinée de clôture...)</li> </ol> <p>Les thématiques qui pourraient être proposées seraient : la création de mare et le sauvetage des batraciens lors des migrations, l'accueil des hirondelles et autres oiseaux, le choix de mes plantations et de mes fleurs annuelles, etc. Les choix seront notamment guidés via les partenaires disponibles et l'actualité régionale.</p> <p>Il n'a pas été possible, en 2020, de relancer le projet "<i>Biodiversité chez Moi</i>" pour raison de crise sanitaire et de sous-effectifs au sein du service de l'Environnement engendrant un surcroît de travail.</p> <p><b>Fin 2020, le projet de création de mares sur parcelles agricoles à destination des agriculteurs et des propriétaires privés a été soutenu financièrement par la Ville avec, comme partenaire sur le terrain, Natagora. Cette action subsidiée a pour</b></p>		

	<p><b>but de créer des mares, espaces favorisant la biodiversité permettant un remaillage écologique sur notre territoire - En cours en 2021 avec finalisation des dossiers en 2022</b></p> <p><b>En 2021, un avancement du dossier LIFE pour les 7 premières mares a été réalisé à Thon et Coutisse chez un agriculteur.</b></p> <p><b>10 mares sont prévues au Jeune Chênoi (dossier à l'analyse), une mare dans la réserve naturelle de Sclaigieux, et 3 mares sur terrains privés à Coutisse.</b></p> <p><b>En mai 2021, une réunion rassemblant l'intercommunale BEP, l'UWE, PromAndenne, les services Environnement, Transition, Espaces verts et Urbanisme s'est tenue afin de discuter des actions à envisager pour conditionner l'implantation des entreprises dans les zones d'activités économiques de l'entité et leur exploitation afin de favoriser/maintenir la biodiversité également dans ces espaces - à suivre</b></p> <p><b>En 2021, le Service Environnement a soutenu le collectif de Madame Ingrid BOURGEOIS pour la sauvegarde des batraciens près de la rue Brichebo à Vezin par l'impression d'un grand panneau d'affichage. La fermeture définitive d'un tronçon de la voirie est à l'étude afin de permettre de préserver cette zone très riche en amphibiens et notamment une espèce rare de tritons.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>Le projet "<i>Biodiversité Chez Moi</i>" a été mis en place en 2018 avec une édition dédiée à la sensibilisation et au recensement des actions que les habitants pouvaient mettre en oeuvre sans un accompagnement. L'idée pour les prochaines éditions est de proposer un accompagnement pour une action spécifique qui émanerait éventuellement des constats observés lors de la mise en place du PCDN.</p>

## 2. Etre une Ville qui ambitionne de créer/développer des activités économiques et des emplois (OS.3)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	83600 .0	16000 .0	10200 .0	10400 .0	16600 .0	14300 .0	16100 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>83600 .0</b>	<b>16000 .0</b>	<b>10200 .0</b>	<b>10400 .0</b>	<b>16600 .0</b>	<b>14300 .0</b>	<b>16100 .0</b>

### 1.9. Soutenir le commerce local (OO.151)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Affaires Générales
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. prom'Andenne (Shop in Andenne)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

#### 1.1.28. Accroître l'attractivité commerciale (A.201)

<b>Description</b>	Cette mission est confiée à l'A.S.B.L. promAndenne qui accueille et informe les commerces, optimalise leur cadre de travail, promeut leurs activités et enfin, organise et soutient des événements qui les concernent.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne.
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	<p>Les actions suivantes seront menées au cours de la mandature 2019-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et facilitation du projet "Week-end du client" : édition spéciale en 2019 (Andenne, Ville phare) et éditions classiques les années suivantes (progression : 30%);</li> <li>• Intégration de la dynamique "récréative" auprès des commerces en soutenant les projets de création d'espaces de loisirs (bowling, cinéma, laser game, escape game, salle de jeux pour enfants ...) qui permettent d'attirer des clients potentiels dans les commerces locaux (progression : 0%) ;</li> <li>• Lancement d'une coordination des manifestations commerciales avec notamment un représentant par rue associé aux autres acteurs ayant le commerce dans leurs attributions ou en lien avec celui-ci (progression : 5%).</li> </ul> <p><b>En 2020, les actions projetées ont été très nettement réorientées en fonction des urgences de la crise sanitaire : maintien de l'organisation du Weekend du client en octobre dans une version adaptée aux contraintes sanitaires; soutien au projet de lancement des Oursons de Marie sur le site Godin ; remplacement de la coordination des manifestations commerciales par une importante campagne de promotion du commerce local (site, réseaux, vidéos, presse) et des actions menées par les commerçants notamment au niveau des clicks and collect, lancement et facilitation des projets déposés dans le cadre de Creashop plus (Ville d'Andenne sélectionnée), distribution d'ours en peluche pour égayer les vitrines pendant la période des fêtes de fin d'année ...</b></p> <p><b>En 2021, parmi les multiples actions menées de manière globale par promAndenne en faveur des commerces, les actions particulières suivantes ont été réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dans le courant du premier semestre et sous des restrictions sanitaires encore très fortes : soutien et facilitation des actions click and collect et « cabaret des amis » (communication, distribution de matériel, coordination avec les services communaux, gestion des relations presse) ;</b></li> <li>• <b>Dans le courant du second semestre : suivi de l'action Boncado et</b></li> </ul>

	<p>coordination de deux appels à projets : Créashop et la prime accordée par la Ville dans le cadre de la numérisation des commerçants (réunions avec la Ville, communication aux commerçants et relance, communiqué de presse, réception des dossiers de participation et validation, ...) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En termes d'événements et de coordination de manifestations commerciales, plusieurs actions festives ont été organisées dans un respect strict des règles sanitaires : « braderie » (centralisation des besoins, animations, coordination avec le service juridique de la Ville et en accord avec le Collège, présence, coordination des commerçants), un « bel été à Andenne » (booking des artistes, notes au Collège, ...), un « air de Fêtes » (coordination avec les services communaux, accueil des artistes, communication, présence, Miss Shoppy, ...). Une nouvelle édition du Week-end du client a aussi été coordonnée (communication vers les commerçants, inscriptions, contacts UCM, appels d'offres divers, distribution de kits et animation d'un point d'infos sur la Place des Tilleuls, modalités techniques et budget, demandes d'autorisations, animations, ...). Le lancement des fêtes de fin d'année a aussi nécessité différentes réunions et coordinations avec le Service des Festivités et des demandes de devis.</li> </ul>
--	---

### 1.10. Favoriser l'insertion socio-professionnelle des Andennais (OO.21)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale							
<b>Partenaires</b>	CPAS							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Glob al</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	83600	16000	10200	10400	16600	14300	16100

		Glob al	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	83600 .0	16000 .0	10200 .0	10400 .0	16600 .0	14300 .0	16100 .0

### 1.1.29. Développer une action ciblée en vue d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi (A.278)

<b>Description</b>	<p>Le groupe de travail des partenaires de la Maison de l'Emploi se réunit chaque trimestre pour faire le point sur les actions menées ou futures qui se dérouleront sur le territoire.</p> <p>Chaque année est également ciblée une problématique particulière à travailler touchant un grand nombre des demandeurs d'emploi du territoire. Ceci peut être en lien avec des besoins de formation pour les demandeurs d'emploi, des problématiques récurrentes comme par exemple la mobilité mais aussi des besoins de formation pour les professionnels qui accompagnent des publics ayant des profils particuliers.</p> <p>En 2018 une conférence a été réalisée à destination des professionnels de l'insertion socio-professionnelle (ISP) et de l'aide à la jeunesse sur les « Neet's » (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation).</p> <p>Le sujet de l'action serait donc revu à chaque évènement suivant une analyse des besoins des demandeurs d'emploi andennais et/ou des professionnels qui les accompagnent.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA, le PCS, des partenaires en lien avec la thématique ciblée.
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2023	3 500,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels.</p> <p>L'appui logistique du FOREM pour l'aspect communication est conséquent ; il prend en charge le financement des folders, la création des événements Facebook, ...</p>		
<b>Progression</b>	50		
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en 2018. L'organisation du salon est mise en place à chaque début d'année « scolaire » précédant l'événement. Chaque partenaire se répartit les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose.</p> <p><b>Le groupe de travail pour l'année scolaire 2019-2020 avait choisi de mener une action de présentation sur l'évolution numérique des métiers industriels. L'action prévue en 2020 devait permettre de présenter les divers métiers, leurs évolutions, les besoins des entreprises, les opportunités d'emploi mais aussi de permettre aux demandeurs d'emploi, lors de cette action, de se positionner face à ces évolutions (compétences acquises, besoin d'en acquérir des nouvelles, ...).</b></p> <p><b>L'idée est de présenter aux demandeurs d'emploi des centres de formation où ils pourront se former dans le but de (re)trouver un emploi (Technobel, Technifutur (Centre de compétences), Interface 3, Le CET, Le Réseau asbl (Centre Aviq), Le FabLab, ...).</b></p> <p><b>Avec la crise du coronavirus, l'ensemble du projet a été stoppé au printemps 2020. La remise en route du projet s'est faite au printemps 2021 avec une action concrète menée le 14 septembre 2021 nommée "Matinée d'informations sur les métiers de l'industrie". 115 personnes se sont inscrites pour participer à l'action. Ces demandeurs d'emploi venaient d'Andenne mais aussi des communes voisines (Wanze, Huy, Héron, Namur, ...) et même parfois des communes très éloignées (Visé, Liège, ...). Lors de cette matinée interactive, les secteurs porteurs d'emploi sur le territoire andennais ont été mis en valeur, à savoir : les métiers de la production, du métal, de logistique et de l'agro-alimentaire. Deux types d'interactions étaient possibles, d'une part des rencontres avec des professionnels de la formation actifs dans la région, avec des employeurs et des travailleurs des différentes entreprises andennaises et d'autre part, l'utilisation des médias, des nouvelles technologies (simulateur poids lourd, cariste, poste à souder, chargeur sur pneus, ...) pour découvrir les métiers industriels porteurs d'emploi.</b></p>		

### 1.1.30. Inclure des cours de citoyenneté et de français dans les formations proposées par l'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" (A.191)

<b>Description</b>	Depuis 2019, les Services sociaux andennais participent à la formation de citoyens désireux de se préformer aux métiers du bâtiment et de la cuisine. L'apport des services sociaux à la formation de ces stagiaires résulte dans une remise à niveau en français et une approche philosophique et politique de la citoyenneté.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>																						
<b>Échéance</b>	31/12/2025																					
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN																					
<b>Indice de santé</b>	Chaque année c'est une vingtaine d'apprenants qui participe aux cours de français et de citoyenneté.																					
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale																					
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle																					
<b>Partenaires</b>	L'A.S.B.L. Régie des Quartiers d'Andenne																					
<b>Projections</b>																						
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2019</td> <td>10 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2020</td> <td>10 200,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>10 400,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>10 600,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>10 800,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>10 100,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2019	10 000,0	Ville	2020	10 200,0	Ville	2021	10 400,0	Ville	2022	10 600,0	Ville	2023	10 800,0	Ville	2024	10 100,0
Type de budget	Année	Montant																				
Ville	2019	10 000,0																				
Ville	2020	10 200,0																				
Ville	2021	10 400,0																				
Ville	2022	10 600,0																				
Ville	2023	10 800,0																				
Ville	2024	10 100,0																				
<b>Commentaires budget</b>	Deux agents des services sociaux de la Ville d'Andenne donnent 3h de français chaque jeudi après-midi et 3h de citoyenneté tous les vendredis matin aux stagiaires de la Régie.																					
<b>Progression</b>	76																					
<b>Constat</b>	<p>L'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" travaille à la réinsertion des demandeurs d'emploi en leur proposant des préformations aux métiers de la cuisine et du bâtiment. Les cours proposés par les formateurs sont des cours pratiques visant l'acquisition des savoir-faire et savoir-être de base des deux domaines professionnels évoqués. Notre expérience a néanmoins dévoilé que les stagiaires conservaient des lacunes importantes dans différents domaines comme la maîtrise de la langue ou la compréhension de la société actuelle. Dans le cadre du partenariat liant le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne à la Régie des Quartiers d'Andenne et afin de combler un maximum ces lacunes, des cours hebdomadaires sont prévus dans les domaines du français écrit et parlé ainsi que la citoyenneté, la connaissance de l'actualité et le système politique belge.</p> <p><u>Constat 2020</u> : la formule de 6h de cours par semaine donne satisfaction aussi bien aux stagiaires qu'aux formateurs et à la coordination de la Régie. Le taux de présence des stagiaires est régulier. Suite à la crise sanitaire, les cours ont été suspendus de mars à septembre, puis de novembre à la fin d'année 2020.</p> <p><u>Constat 2021</u> : suite au contexte sanitaire, les formations de la Régie des Quartiers ont été stoppées en ce début d'année 2021 et c'est seulement à partir de la mi-février que les cours de français et de citoyenneté ont pu être dispensés et ce de manière virtuelle.</p> <p>Les cours ont repris en présentiel à partir du 15 aout 2021, après une interruption</p>																					

	<p>durant le mois de juillet.</p> <p><b>Constat 2022 : les cours se sont déroulés le jeudi après-midi pour le français et le vendredi matin pour la citoyenneté.</b></p> <p><b>Un module spécifique de formation au permis de conduire théorique a été proposé à deux reprises aux stagiaires de la Régie.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>En 2019, le nombre de stagiaires ayant suivi les cours était de 29.</p> <p>En 2020, ce chiffre s'élevait à 13 stagiaires.</p> <p>En 2021, ce sont 17 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</p> <p>En 2022, ce sont 21 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</p>

### 1.1.31. Organiser un Salon de l'emploi et de la formation « Les 4 coins de l'Emploi » (A.277)

<b>Description</b>	<p>Le but de ce salon est la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi des communes d'Andenne, Gesves et Ohey (territoire couvert par la Maison de l'Emploi d'Andenne « MDE ») en leur permettant de rencontrer directement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des entreprises locales et frontalières qui prévoient des recrutements rapides à court ou moyen terme ;</li> <li>- des centres de formation et ou services (information sur l'offre de formation locale et les divers services d'insertion et d'orientation professionnelle dans la région).</li> </ul>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi		
<b>Partenaires</b>	<p>Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA mais aussi le BEP, le PCS, les communes participantes (intervention au prorata du nombre de demandeurs d'emploi sur leur territoire).</p>		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	6 000,0
	Ville	2022	6 000,0
	Ville	2024	6 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels.</p> <p>Le FOREM apporte un soutien considérable pour la communication (financement</p>		

	des folders, création des événements Facebook, ...).
<b>Progression</b>	40
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en juin 2019. Lors de la première édition du 6 juin 2019, étaient présents au salon 612 demandeurs d'emploi, plus de 30 entreprises allant du TEC en passant par le service de la défense et des PME andennaises proposant 120 emplois.  <b>Objectif visé</b> : 750 demandeurs d'emploi, 45 entreprises/centres de formation et 150 emplois proposés.</p> <p>L'organisation du salon est mise en place à chaque début d'année « scolaire » précédant l'événement. Chaque partenaire se répartit les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose.</p> <p>Les opérateurs de formation actifs dans la région de manière structurelle ou ponctuelle seront invités. D'autres structures transversales comme Wallangues, le Consortium de validation des compétences pourront rejoindre l'événement pour présenter leurs offres de services.</p> <p><b>Le 15 octobre 2020, une réunion a été organisée entre les différents organisateurs (FOREM, service EMPLOI/ISP, EIC); la date du 14 septembre 2021 avait été retenue pour une prochaine action.</b></p> <p><b>Suite aux impératifs sanitaires ne permettant pas d'accueillir des centaines de demandeurs d'emploi, le groupe de travail a finalement décidé début 2021 de reporter l'action à une date ultérieure et de proposer une action de moindre ampleur ciblée métiers (Fiche A31).</b></p> <p><b>Lors de la prochaine réunion du Comité d'Accompagnement de la Maison de l'Emploi (fixée le 14 décembre 2021), un nouvel état des lieux sera fait afin d'envisager la faisabilité de la reconduction de l'action en 2022.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<b>Au 30 septembre 2021, la Ville d'Andenne comptait 1.450 demandeurs d'emploi contre 1.529 en août 2020 et 1.544 en 2019.</b>

### 1.1.32. Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française chez les personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire andennais (A.190)

<b>Description</b>	Les cours de français langue étrangère sont destinés aux adultes non francophones installés de manière durable en Wallonie. L'objectif est une insertion sociale et professionnelle au travers non seulement de l'apprentissage du français mais aussi d'une orientation dans le monde du travail en fonction des demandes et des besoins des apprenants.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Environ 80 personnes par an participent aux cours de FLE proposés par la Ville d'Andenne et ses Services de Cohésion sociale.

<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	Le CAI (Centre d'Action-interculturel) de Namur - Le Centre Culturel d'Andenne - Le CPAS - La Bibliothèque communale
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le service FLE est composé de deux agents employé à 4/5e dont les salaires sont entièrement financés par deux subsides distincts: l'un des agents est subsidié par la Wallonie via le programme ILI (Initiative Locale d'Intégration) tandis que le second agent est subsidié par l'AMIF (Fonds Asile, Migration et Intégration) du Fonds Social Européen.
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	<p>Depuis de nombreuses années, le Plan de Cohésion sociale soutient la démarche d'intégration des personnes d'origine étrangère primo-arrivantes, notamment au travers de cours de français. Dans la mesure où les cours de français permettent, chaque année, à des apprenants de rentrer dans le circuit du travail, elle lutte directement contre la pauvreté et la précarité. De plus, c'est tout l'apprentissage des codes sociaux et économiques belges également qui est intégré dans le contenu des cours. Le prix d'un loyer, les services des mutuelles, le choix du mode de mobilité, d'une alimentation saine en fonction des saisons, tous ces thèmes sont travaillés tout au long de l'année dans les cours de français langue étrangère.</p> <p><u>Constat 2020</u> : depuis 2019, les personnes d'origines étrangères peuvent suivre l'intégralité de leur parcours d'intégration à Andenne (formation FLE et formation à la Citoyenneté). En raison de la crise sanitaire du Covid 19, les cours ont dû être interrompus pendant près de trois mois mais de nombreux apprenants ont pu bénéficier d'un accompagnement par le biais d'exercices et autres transmis par leurs formateurs, selon le modèle de l'enseignement secondaire. Les cours ont repris normalement à partir du 1er juin 2020. Dès la mi-octobre 2020, les cours de FLE ont été de nouveau interrompus. Comme précédemment, c'est par le biais d'exercices à domicile que l'enseignement des apprenants a été poursuivi. Une partie des cours a été réalisée en virtuel (français niveau intermédiaire et avancé et citoyenneté).</p> <p><u>Constat 2021</u> : comme 2020, 2021 a été extrêmement difficile au niveau de la formation pour adulte, les cours en présentiel ayant été interdits durant plusieurs mois. Le travail à domicile et en visioconférence a été appliqué mais n'est pas adapté pour le public débutant peu autonome.</p> <p>Globalement et dès que cela a été autorisé la tendance a été de séquencer les différents groupes afin de former de nombreux petits groupes et continuer à offrir une formation aux apprenants, malgré une fréquence de cours réduite.</p> <p>En 2021 comme en 2020, le nombre d'apprenant est légèrement plus faible que lors d'une année « classique », la dynamique sociétale étant ralentie.</p> <p><b><u>Constat 2022</u> : Le contexte sanitaire étant plus serein, les cours de français ont pu reprendre en présentiel et retrouver une dynamique de groupe favorable à la bonne intégration des apprenants. Cette fois, c'est le contexte géopolitique qui a largement impacté les cours de Français Langue étrangère, tout particulièrement au niveau débutant, en raison du conflit en Ukraine. Entre</b></p>

février et septembre 2022, pas moins de 40 candidats-réfugiés se sont inscrits aux cours de Français Langue Etrangère. Alors que d'ordinaire, les apprenants des cours de français de niveau débutant sont répartis en groupes de niveau homogène, en date du 1er avril 2022, il a fallu créer un troisième groupe pour faire face à l'afflux de demandes d'inscription. Cet exil massif de personnes venant d'Ukraine a boosté le chiffre de fréquentation des cours, qui a atteint les 85 inscriptions.

### 1.1.33. Proposer des formations gratuites à la conduite (A.294)

<b>Description</b>	Afin de renforcer une politique dynamique en matière d'insertion socioprofessionnelle, la Ville apporte son soutien au CPAS pour la mise en place d'une formation à la conduite (permis B) destinée aux demandeurs d'emploi.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	CPAS, COF
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	40
<b>Constat</b>	<p>Deux modules de formation au permis théorique sont déjà proposés en partenariat avec le Centre d'insertion socio professionnelle d'AMAY :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'un pour les « Neets » ;</li> <li>• l'autre réservé au public-cible du CPAS et du service Emploi de la Ville.</li> </ul> <p>La réflexion se poursuit avec d'autres opérateurs.</p> <p>Il est également envisagé de proposer une formation au permis de conduire pratique. En 2020, la formation « <i>Permis de conduire</i> », organisée en collaboration avec le COF, était prévue du 20 avril au 15 mai 2020. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, le CPAS a été obligé de l'annuler. Après la première vague, deux nouvelles séries de formations ont été programmées, du mardi 10 novembre au jeudi 3 décembre 2020. 24 participants y étaient inscrits, en 2 groupes. Mais, une nouvelle fois, celles-ci ont dû être supprimées.</p> <p><b>En 2021, la formation "permis de conduire" a repris le 16 novembre 2021. 24 candidats y sont inscrits, en 2 groupes. Seulement 20 y participent (maladies, personnes positives au Covid, ...).</b></p> <p><b>Celle-ci se déroule à l'Ecole Industrielle et Commerciale d'Andenne.</b></p> <p><b>Cette formation se clotûrera le 10 décembre prochain avec passage du permis</b></p>

théorique au Centre d'examen de Tihange.

### 1.11. Aider à la création, l'installation et le développement des entreprises (OO.22)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Françoise LEONARD
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.34. Elargir la zone d'activités économiques de la HOUSSAIE réservée aux TPME (A.176)

<b>Description</b>	L'extension de la zone d'activités économiques de la Houssaie réservée aux TPME poursuit le même objectif que celle initiée pour Petit-Warêt. Complémentaire à cette dernière, l'extension vise également à répondre à une raréfaction des terrains propices à l'installation de TPME à Andenne et en Région wallonne et permet l'installation d'entreprises confrontées à l'impossibilité d'étendre leurs activités dans des zones existantes faute d'espace suffisant. Les démarches nécessaires à la création de ce projet seront lancées lorsque celles relatives à l'extension de MECALYS auront été finalisées.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny


<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	10
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne a récemment décidé d'initier ce projet à la suite de la concrétisation du projet d'extension de la ZAE de Petit-Warêt.</p> <p>L'extension de la ZAE de la Houssaie nécessite également une modification du plan de secteur. Cet aspect du dossier a été confié au Bureau économique de la Province de Namur.</p> <p>Contrairement à l'extension de la ZAE de Petit-Warêt, les terrains concernés par l'extension de la ZAE de la Houssaie n'appartiennent pas à la commune d'Andenne. Des démarches nécessaires à leur acquisition seront dès lors nécessaires.</p> <p><b>En ce qui concerne l'occupation de la zone, la gestion en est confiée au BEPN mais les informations disponibles montrent un intérêt pour l'implantation de nouvelles entreprises.</b></p>

### 1.1.35. Etendre la zone d'activités économiques de Petit-Warêt MECALYS (A.173)

<b>Description</b>	<p>La zone d'activités économiques à Landenne dite « MECALYS » rencontre, depuis sa création en 2011, un véritable succès.</p> <p>Quasiment tous les terrains de la zone sont actuellement occupés ou réservés.</p> <p>Pour continuer à répondre à la forte demande des entreprises confrontées à une raréfaction des terrains propices à leur installation, les autres zones d'activités économiques en Province de Liège et de Namur étant par ailleurs saturées, une extension d'environ 20 hectares de « MECALYS » est dès lors apparue très vite comme nécessaire pour poursuivre le développement économique du territoire.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, SPI+, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

<b>Progression</b>	35
<b>Constat</b>	<p>Une extension d'environ 20 hectares du périmètre de la zone d'activités économiques de « MECALYS » a été décidée par la Ville d'Andenne dès 2013. Compte tenu du tarissement des terrains propices à l'installation d'entreprises et de son excellente localisation au plein cœur de la Wallonie, son extension est en effet rapidement apparue comme une évidence pour les autorités locales.</p> <p>La Ville d'Andenne a ainsi récemment lancé, en étroite collaboration avec le BEPN, les démarches nécessaires à la modification du plan de secteur devant permettre la création de l'extension reprise sur des terrains communaux actuellement situés en zone agricole au plan de secteur.</p> <p><b>Le Bureau Economique de la Province a décidé de solliciter du Gouvernement wallon une modification du plan de secteur de Huy-Waremme et de Namur en vue de l'extension du périmètre de la zone MECALYS sur le territoire des communes de Andenne, de Fernelmont et de Héron.</b></p> <p><b>Les réunions officielles préparatoires à la décision du Gouvernement wallon ont été organisées et l'instruction de la demande se poursuit.</b></p> <p><b>En ce qui concerne l'occupation de la zone, la gestion en est confiée au BEPN mais les informations disponibles montrent un intérêt pour l'implantation de nouvelles entreprises.</b></p>

### 1.1.36. Remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans les entreprises locales (A.200)

<b>Description</b>	Il existe un fossé croissant entre les postes à pourvoir dans les entreprises d'Andenne (compétences techniques et transversales supplémentaires liées au numérique) et les travailleurs potentiels, les demandeurs d'emploi. La volonté est de réduire ce fossé.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne.
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	Les actions suivantes sont prévues pour réduire cette inadéquation :

1) Organisation du Festival des Métiers techniques en 2019, 2021, 2023 et 2025 pour sensibiliser aux métiers disponibles à proximité et souvent encore mal connus/perçus avec ajout

- de nouveaux volets à chaque édition; en 2019 : nouveau village du numérique et intégration du numérique dans les secteurs d'activité présents à Andenne;
- de nouvelles cibles : actuellement la cible est le jeune, la famille, le grand public. Une édition pourrait inclure une nouvelle cible "demandeurs d'emploi".

**En 2020, une recherche d'optimisation de la formule a été menée**

- **pour une intégration de métiers d'avenir, liés à la transition et à l'économie circulaire : recherche d'informations et définition des profils supplémentaires + lien avec le tissu local;**
- **organisation de visites libres le mercredi et modification des plages horaires (allongement de la durée de l'événement);**
- **pour l'organisation de nouveaux ateliers vivants et notamment un atelier dédié à l'agroalimentaire en collaboration avec FEVIA et Alimento : contacts et élaboration des possibilités (démonstrations).**

**En 2021, la troisième édition du Festival des Métiers Techniques a été organisée (expo de photos, de panneaux et d'objets + ateliers vivants pour tester les métiers) avec la création d'un nouveau village dédié à la combinaison de l'évolution des techniques et des enjeux environnementaux qui déterminent une nette évolution des métiers. Au niveau des ateliers vivants, une part plus large a été réservée aux simulations numériques. Un vernissage a été organisé avec un conférencier spécialisé dans la cyber sécurité ainsi qu'un moment de speedmeeting entre des entreprises et des candidats présélectionnés par le FOREM. Une trentaine de classes se sont inscrites pour les visites guidées et pourront mener par la suite un travail de sensibilisation supplémentaire sur base du dossier didactique fourni par l'asbl.**

2) Amplification de la notoriété de la plateforme emploi gérée par l'A.S.B.L. promAndenne pour communiquer sur les nouvelles compétences recherchées par les entreprises afin de gérer les outils numériques mis en place.

**En 2020, l'on constate une notoriété renforcée de la plateforme avec un nombre d'offres constant en 2020 malgré la crise sanitaire et une forte augmentation des offres dans le secteur agroalimentaire.**

**En 2021, plus de 300 offres d'emploi ont été relayées via la plateforme créée par promAndenne. Sans surprise, ce sont les profils techniques qui reviennent de manière récurrente. Cette plateforme est de plus en plus connue des entreprises locales qui spontanément transmettent leurs offres à l'asbl et qui font basculer progressivement la balance entre la collecte sur les sites adhoc et la réception des offres en direct des entreprises. Pour rappel, il s'agit de donner de la visibilité à ces offres en les relayant sur le site de l'asbl et sur les réseaux sans se positionner dans un rôle de recrutement ou d'accompagnement des demandeurs d'emploi, rôle relevant de la compétence des partenaires de la MDE. 1.333 personnes dont une majorité d'Andennais sont ainsi informées des possibilités d'emplois à proximité.**

**Par ailleurs, l'asbl a également fait la promotion sur son site et sur les réseaux sociaux des actions de job days/fairs organisées en Communauté française et axées sur les profils recherchés par les entreprises d'Andenne. Elle a également**

assuré la promotion de l'événement JDE.

3) En 2020, une nouvelle action a été développée, portant sur la délocalisation de formations techniques à Andenne. Des rencontres et contacts ont été organisés avec la Direction de Forem Formation, la Direction du Centre de Formation de Dinant et le responsable du Service aux entreprises pour présenter les enjeux andennais, les alternatives de délocalisations, les besoins en espaces de formation, la répartition des responsabilités dans le déroulement des actions à mener. Une enquête a été lancée pour définir plus précisément les attentes des entreprises. Une recherche de halls et de salles de formation est en cours, en collaboration avec la Maison de l'Emploi.

En 2021, dans la suite des rencontres avec les directions de FOREM Formation pour envisager d'éventuelles délocalisations de formations sur le territoire andennais, l'asbl promAndenne a soutenu et facilité l'organisation d'une formation VCA dans les locaux de l'EIC et en a fait la promotion. Suite à ces rencontres, a également été lancée une opération « coup de poing pénurie » par le FOREM pour une entreprise alimentaire locale à la recherche de dizaine de profils.

### 1.1.37. Soutenir les nouvelles initiatives privées de construction/d'aménagement de halls et de bureaux (A.199)

<b>Description</b>	Afin d'aider les indépendants dans leur recherche d'espace, un soutien est apporté aux nouvelles initiatives privées de construction de halls destinés à la location ainsi que d'aménagements d'espaces existants pour des halls et bureaux.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne.
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	Il s'agit d'un travail de facilitation (organisation de réunions, rencontres, aide pour les démarches administratives, ...) pour mener à bien et rapidement les projets de sociétés de constructions ou petits indépendants qui souhaitent louer des espaces de travail pour d'autres entreprises/indépendants.

**En 2020, les actions suivantes ont été menées :**

- **contacts avec des porteurs de projets privés sur Seilles, Coutisse, La Houssaie et Mecalys et recherches auprès de propriétaires de parcelles privées;**
- **contacts avec des entreprises implantées désireuses de sous-louer une partie de leur espace;**
- **mise en contacts avec plus d'une dizaine d'indépendants/TPE.**

**La demande des TPE/indépendants à la location et à l'achat pour des activités mixtes allant de la reliure à la mécanique en passant par la construction est largement supérieure à l'offre d'espaces. L'analyse de la croissance forte de l'emploi indépendant sur le territoire notamment dans des secteurs exclus, en termes d'affectation, de certains des parcs d'activités d'Andenne tels que certains services, doit attirer notre attention sur la nécessité de leur trouver de l'espace pour travailler et grandir.**

**En 2021, parmi les multiples actions menées de manière globale par promAndenne en faveur des entreprises, les actions particulières suivantes ont été réalisées dans ce cadre :**

- **relevé systématique des parcelles disponibles et non valorisées,**
- **soutien apporté aux projets de construction de halls proposés à la location pour des indépendants (mise en contact, organisation de réunions de travail, promotion des espaces, ...),**
- **sensibilisation sur la situation d'une offre restreinte/à une demande forte et analyse de risques,**
- **avis rendu sur l'extension de Mecalys,**
- **suivi des zonings (relevé BEP),**
- **contacts avec des immobilières et des détenteurs privés d'espaces disponibles,**
- **mises à jour régulières de la DB des terrains et halls disponibles à la vente et à la location,**
- **suivi de l'occupation des halls relais et valorisation du nouveau hall sur Mecalys,**
- **gestion des informations via le groupe privé Facebook des entreprises locales.**

**Sur les 42 porteurs de projet accompagnés au 31 octobre 2021, on peut estimer que 15 demandes ont émané de TPE ou d'indépendants. Sur les deux dernières années, 22 halls généralement autour des 200 à 250m<sup>2</sup> ont été loués, finalisés ou sont en projet, auxquels on peut ajouter la mise à disposition du nouveau hall relais du BEP sur Mecalys.**

### 3. Etre une Ville accueillante, attractive et conviviale (OS.5)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	42900.0	-	42900.0	-	-	-	-
	Ville	3558249.327	2014000.0	700150.15	390890.143	246313.36	66865.024	140030.65
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3178579.97	-	2801000.0	239579.97	18000.0	-	120000.0
	Autres	1942361.02	46000.0	1240278.67	89342.35	168560.0	339080.0	59100.0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>8722090.317</b>	<b>2060000.0</b>	<b>4784328.82</b>	<b>719812.463</b>	<b>432873.36</b>	<b>405945.024</b>	<b>319130.65</b>

### 1.12. Offrir des espaces conviviaux de loisirs (OO.31)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Financiers, Services de la Cohésion sociale							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	42900.0	-	42900.0	-	-	-	-
	Ville	196231	150000	39800	681	5250	2500.0	2500.0

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	5.0	0.0	0.0	5.0	0.0		0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	175000.0	-	-	-	-	125000.0	50000.0
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2180215.0	1500000.0	440900.0	6815.0	52500.0	127500.0	52500.0

### 1.1.38. Acquérir, rénover et mettre en location une salle communale à Thon-Samson (A.219)

<b>Description</b>	<p>Le Collège communal a décidé de racheter la salle de la fanfare Royale les Volontaires de Thon pour la mettre en location en tant que salle communale.</p> <p><b>Modification du terme salle "des fêtes" en salle "communale" dans le titre et dans la description pour une question de cohérence, c'est le terme choisi, notamment pour uniformiser les règlements.</b></p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>			
<b>Indice de santé</b>	La salle des Volontaires de Thon a été effectivement acquise par la Ville d'Andenne au début de l'année 2020, rafraîchie par le Service des Festivités et du Tourisme en 2020 et 2021 et rouverte aux locataires au mois de septembre 2021.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	243 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	2 500,0
	Ville	2023	2 500,0
	Ville	2024	2 500,0

<b>Commentaires budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 : le montant mentionné reprend l'acquisition de la salle ainsi que le budget alloué à la réalisation des premiers travaux de rafraîchissement avant la mise en location des lieux et à l'acquisition de tables pour remplacer le mobilier se trouvant actuellement dans la salle ;</li> <li>• 2021 : fin des travaux de remise en ordre de la salle ;</li> <li>• 2021 à 2024 : budget de fonctionnement, à l'image du budget alloué aux autres salles communales gérées par le service des Festivités et du Tourisme.</li> </ul> <p><b>En 2021, les dépenses relatives au rafraîchissement de la salle de Thon ont porté sur les acquisitions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• matériel de peinture et peinture ;</li> <li>• nouvelle cuisinière électrique ;</li> <li>• recouvrement des bars de la salle ;</li> <li>• nouveau boiler.</li> </ul>
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	<p>La mise en location de cette salle nécessite une évaluation des besoins budgétaires en vue de la remise en ordre et aux normes de la salle.</p> <p>Une intégration dans le règlement d'occupation des Salles des Fêtes et dans le règlement tarifaire est nécessaire (<b>fait en 2021</b>). De même, une évaluation du mobilier disponible et à acquérir devra être réalisée lors de la remise des clés du bâtiment.</p> <p><u>En 2020</u>, la priorité a été donnée aux travaux de rafraîchissement, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en peinture de la salle, de la scène et des sanitaires ;</li> <li>• acquisition de frigos ;</li> <li>• rafraîchissement des sanitaires ;</li> <li>• remplacement du boiler ;</li> <li>• placement d'une porte et d'une cloison RF.</li> </ul> <p><b>En 2021, les travaux de rafraîchissement de la salle ont été finalisés par les chargés de maintenance des salles communales, avec l'appui de la Direction des services techniques pour les postes qui le nécessitaient.</b></p> <p><b>Dans les années à venir, des travaux de plus grande ampleur doivent encore être entrepris, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étude de la toiture ;</li> <li>• remplacement des plaques endommagées (plafond) ;</li> <li>• remplacement des luminaires de la salle ;</li> <li>• remplacement des tentures de la scène par des dispositifs ignifugés.</li> </ul>

### 1.1.39. Aménager une Maison de village et un EMS à Coutisse (A.125)

<b>Description</b>	<p>Le projet porte sur la rénovation d'une grange sise rue Vieux Tauves pour en faire un lieu de rencontre polyvalent : fête de village, activités culturelles, etc.</p> <p>Un espace multisports ouvert au public sera créé aux abords de la Maison de village, à proximité de l'école communale ; <b>il sera cofinancé par l'Union belge de football.</b></p> <p><b>Cette dernière souhaitait initialement rénover les espaces multisports qu'elle avait créés dans les communes belges, et sur le territoire d'Andenne, rue</b></p>
--------------------	--

	<p><b>Gouverneur Falize à Seilles. L'espace étant désormais trop « restreint » pour accueillir un espace multisports, une mini piste d'athlétisme et un local annexe à l'EMS, le site de Coutisse a été retenu.</b> Ce projet offrira à la population de Coutisse l'opportunité de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité.</p> <p>Une extension de l'école communale sera également envisagée dans le cadre de ce projet.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon.</p> <p>Il s'inscrit également dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale.</p> <p>Ce projet s'inscrit initialement dans la volonté de l'Union belge de football d'inscrire son action au-delà de la compétition sportive, dans l'action sociale et de proximité.</p> <p>Ce projet s'inscrit enfin dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	FRW - CLDR		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	20 000,0
	Autres	2023	125 000,0
	Autres	2024	50 000,0
	Ville	2021	1 815,0
	Ville	2022	50 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><u>Le tableau ci-dessus ne concerne que l'espace multisports</u></p> <p><b>Par convention signée entre parties, l'Union belge prend en charge l'ensemble du montant de travaux et demande une participation, en raison de l'importance du projet, de 35.000 € maximum. Le solde est pris en charge par l'Union Belge. Des travaux préparatoires sont à charge de la Régie sportive car le projet était défini initialement pour une rénovation (moins coûteuse).</b></p> <p><u>Pour le surplus</u>, le devis est en cours de budgétisation.</p> <p>Ce qui est certain pour la Maison de village : 80% de subsides sur la première</p>		

	tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50%.
<b>Progression</b>	25
<b>Constat</b>	<p>Coutisse est passé de 670 habitants en 1980 à près de 1000 aujourd’hui.</p> <p>Coutisse a la chance de receler en son sein un Comité des Fêtes très dynamique et proactif (c’est lui qui a porté l’idée devant la commune). Or, le village ne possède pas de salle, ni d’espace multisports et de loisirs.</p> <p>La Maison de village apporte lien social et sentiment d’appartenance dans un village très étalé et composé de beaucoup de néo-ruraux. La Maison de village recrée de l’adhésion et de la centralité.</p> <p><u>En 2020</u>, le BEP a été chargé de réaliser un masterplan pour l’ensemble du site (espace multisport, parking, salle des fêtes, réfectoire,...)</p> <p>La salle des fêtes est classée en priorité 1 dans le cadre du PCDR. Le nouveau timing est le suivant :</p> <p><u>Pour l’espace multisports :</u></p> <p>2020 : candidature de la Ville d’Andenne et signature de la convention entre l’Union belge de football et la Régie sportive – Candidature retenue pour des travaux en 2024 selon le planning de l’Union belge</p> <p>2021 : concession de la parcelle à la Régie par le Ville d’Andenne</p> <p>2023 : marché public de travaux préparatoires</p> <p>2024 : fin des travaux</p> <p><u>Pour la salle des Fêtes :</u></p> <p>2022 : Mission de service</p> <p>2022 : Procédure de permis</p> <p>2023 : Travaux</p> <p><b><u>En 2021</u>, le Collège a mis fin à la mission du BEP suite à l’envoi du Master Plan. Le Collège a adapté le Master Plan proposé. Il a attribué la mission d’architecture pour le permis de démolition des deux immeubles acquis. Les crédits pour la démolition ont été demandés pour 2022.</b></p> <p><b>La salle des Fêtes figure toujours bien en lot 1 du PCDR.</b></p> <p><b>Un projet de construction d’une nouvelle école sera rentré dans le cadre d’un nouvel appel à projet de la FWB.</b></p>
<b>Commentaires</b>	Le projet d’acquisition des deux bâtiments et des terrains est terminé. La Ville est donc propriétaire du site.

<b>1.1.40. Construire une salle multifonctionnelle à Namêche (A.124)</b>	
<b>Description</b>	Construire une salle multifonctionnelle avec entre autres scène, loges, sanitaires, bar, cuisine industrielle et vestiaire, d’une capacité minimale de 200 places assises hors scène.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	05/05/2020
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX

<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500 000,0
	Ville	2020	130 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Projet financé en fonds propres sur le budget 2018. La somme prévue au budget 2020 est destinée au mobilier et à l'aménagement des abords.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	Réception du permis unique en date du 30 août 2019. Durée des travaux : 232 jours calendrier <b>Les travaux ont été réceptionnés et les abords sont en cours de finalisation. La salle "Les Falijes" a été inaugurée en juin 2021, puis mise en location dans la foulée. Elle rencontre un joli succès, puisque sur l'année 2022, et en fonction des mesures sanitaires en vigueur, on y comptabilise une quinzaine de locations (organisations privées, souper de club, pièce de théâtre, ...) et des occupations récurrentes (répétitions théâtre et de groupes de musique).</b>		

#### 1.1.41. Créer une Maison de village à Petit-Warêt (A.126)

<b>Description</b>	Créer un espace culturel et citoyen : expositions, lieu de rencontres, de conférences, de concerts ...
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne (actuellement en phase de consultation des citoyens). Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon. Seulement ensuite, les projets prioritaires pourront débiter.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires</b>	A ce jour, il est impossible de prévoir un budget estimatif étant donné les inconnues

<b>budget</b>	restantes (priorité du projet dans le PCDR, surface, type d'aménagement intérieur, ...) Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 € le subside passe à 50%
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	Landenne ne dispose pas de salle communale ni de lieu intérieur dans lequel les habitants peuvent construire des projets associatifs, citoyens, ... <b>Le Collège a décidé d'abandonner ce projet compte tenu de la vente du bâtiment qui devait l'abriter. Aucun autre bâtiment à restaurer ni aucun terrain potentiel n'est disponible pour y implanter cette maison de village.</b>

### 1.1.42. Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.276)

<b>Description</b>	La Province de Namur soutient la Ville d'Andenne dans le cadre de nombreux projets, l'un d'eux est particulièrement ambitieux, il s'agit du projet de création d'une future Maison de Quartier Mobile. L'objectif de ce véhicule est d'être un support pour les acteurs socio-culturels andennais désireux de décentraliser leurs activités par le biais d'un support original et innovant et ainsi de toucher des publics n'ayant pas un accès aisé aux services proposés. L'objectif de ce véhicule n'est pas donc de remplacer les maisons de villages mais au contraire d'être un support pouvant aider à dynamiser celles-ci. Le processus de création de la maison de quartier mobile a été réalisé en co-construction avec différents acteurs socio-culturels andennais et sous la supervision de la Direction des affaires sociales et sanitaires de la Province de Namur.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Le projet a débuté en 2018, sa phase de conception s'est étendue sur l'année 2019. 2020 a vu l'acquisition du véhicule. Le véhicule a ensuite été optimisé et aménagé durant la première moitié de 2021 pour un déploiement sur le terrain à partir de juin 2021.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	La Province de Namur, le CESEP de Nivelles, le Centre Culturel d'Andenne, la Maison des Jeunes "Le Hangar", la Régie des Quartiers d'Andenne, la Bibliothèque communale et l'Andenne AMO.
<b>Projections</b>	

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2020	42 900,0
	Ville	2020	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Un montant de 39.000€ est fournis par la Province de Namur pour l'achat du véhicule, la Province fournit également une subvention de 3.900€ destinée à l'accompagnement méthodologique du projet par le CESEP (Centre Socialiste d'Education Permanente).</p> <p>Le dossier financier du projet a été cloturé en juin 2021 et validé par l'inspection de la Province de Namur. Les frais relatifs à l'entretien, aux frais de carburants du véhicule ainsi que les différentes taxes et assurances sont pris en charge par la Ville d'Andenne sur fond propre.</p>		
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire, le développement du projet « Maison de Quartier Mobile » a été retardé mais a poursuivi son cours, la procédure d'acquisition du véhicule a été menée à bien et les projets d'aménagements balisés.</p> <p><u>Constat 2021</u> : le projet « MQM » a été concrétisé via la réalisation des différents travaux d'aménagements du véhicule, son premier déploiement en juin 2021 et sa mise à disposition pour les partenaires dès les vacances d'été.</p> <p>En novembre 2021, le véhicule a été emprunté 18 fois par différents partenaires. Les emprunteurs les plus réguliers sont les membres de la « Plateforme Jeunesse » développée par les SCS.</p> <p>Le véhicule sera également déployé dans le cadre de la décentralisation des actions des SCS, notamment dans le cadre du « Plan Hiver » qui s'étend du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022.</p> <p><b><u>Constat 2022</u> : le véhicule est opérationnel et a été déployé dans de multiples occasions, que ce soit lors d'évènements festifs dans le cadre de campagne de sensibilisations ou dans une démarche participative et animative lors d'activités décentralisées.</b></p> <p><b>Les Services de Cohésion sociale sont les principaux utilisateurs mais le véhicule sert également à différentes associations dans le cadre de leurs politiques de décentralisation.</b></p>		

### 1.13. Diversifier et améliorer l'offre touristique (00.244)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques

<b>gestionnaire</b>								
<b>Partenaires</b>	BEP, PAN, Office du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	413234. 327	11000 0.0	63000 .15	97160.1 43	72333. 36	35020. 024	35720 .65
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	56079.9 7	-	-	38079.9 7	18000. 0	-	-
	Autres	86861.0 2	1000. 0	24778 .67	14342.3 5	23560. 0	14080. 0	9100. 0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>556175. 317</b>	<b>11100 0.0</b>	<b>87778 .82</b>	<b>149582. 463</b>	<b>11389 3.36</b>	<b>49100. 024</b>	<b>44820 .65</b>

### 1.1.43. Actualiser le réseau de balades balisées (A.237)

<b>Description</b>	Le réseau de balades balisées (10 pédestres, 4 équestres et 3 VTT) devient aujourd'hui obsolète; il doit être intégralement évalué et de nouveaux tracés proposés.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2023
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	En 2020, les actions suivantes ont été réalisées : fin du débalisage de l'ancien réseau par le réseau de bénévoles - octroi de la subvention du CGT à hauteur de 80% pour le balisage du nouveau réseau - introduction de la demande de subside pour l'impression des cartes de promenades. Les travaux de balisage des itinéraires ont débuté au printemps 2021 : le nouveau réseau de balades balisées est accessible aux promeneurs depuis l'été 2021.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne (OT), Commissariat général au Tourisme (CGT), baliseurs bénévoles, associations locales, société extérieure

Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	7 615,99
	Wallonie	2021	38 079,97
	Ville	2022	12 000,0
	Wallonie	2022	18 000,0
Commentaires budget	<p><u>2019</u> : 110.000 € subventionnables à 60% par le CGT, voire 80% : la demande de subvention sera en mesure d'être examinée dès la reconnaissance des tracés par le CGT (en cours).</p> <p><u>2020 et 2021</u> : 30.000 € pour réaliser, par un prestataire externe, des aménagements de chemins et sentiers communaux (sécurisation de points de vue, empierrement de tronçons, aménagement de pentes dangereuses...) - également subsidiable par le CGT (60%, voire 80%).</p> <p><u>2021</u>: réalisation des travaux pour le balisage du nouveau réseau de balades balisées par la société ayant obtenu le marché. Ces travaux seront financés à 80% par le CGT, et à 20% par la Ville d'Andenne.</p> <p><u>2022</u> : 30.000,00 euros pour réaliser, par un prestataire externe, des aménagements de chemins et sentiers communaux (sécurisation de points de vue, empierrement de tronçons, aménagement de pentes dangereuses, ...). Ces travaux peuvent aussi être subsidiés par le CGT (60 %, voire 80 %).</p> <p><b>En 2021, au terme des travaux, un calcul a été effectué par rapport au nombre de balises prévues et aux balises réellement placées sur le terrain : suite à ce recalcul, le devis de la société a été revu légèrement à la baisse. Le montant des travaux a bien été subsidié par le Commissariat Général au Tourisme à hauteur de 80 %, la subvention nous est parvenue dans le courant du mois de septembre.</b></p>		
Progression	85		
Constat	<p>L'actuel réseau de balades balisées d'Andenne (200km) a été réalisé dans les années 1990. Une mise à jour s'impose pour répondre aux objectifs suivants : amélioration de la qualité des tracés, création de liens entre les boucles, diversification des balades proposées et mise en lumière de nouveaux points d'intérêt.</p> <p>Le processus de mise à jour du réseau s'étale sur plusieurs années :</p> <p><u>2019</u> : évaluation des anciens tracés, élaboration des tracés provisoires et tests sur le terrain, vérification des statuts des chemins à l'atlas par la Direction des services juridiques, demande d'autorisation au DNF, élaboration des tracés définitifs, présentation des tracés aux bénévoles, comités de village, groupes de marcheurs et organisateurs de promenades, introduction des dossiers de reconnaissance et de subvention au CGT, débalisage du réseau actuel, lancement et conclusion du marché public pour le balisage du nouveau réseau.</p> <p><u>2020</u> : fin du débalisage de l'ancien réseau par le réseau de bénévoles, octroi de la subvention du CGT à hauteur de 80% pour le balisage du nouveau réseau, introduction de la demande de subside pour l'impression des cartes de promenades (financée par l'Office du Tourisme), attribution du marché public pour la réalisation des travaux de balisage du nouveau réseau.</p> <p><u>2021</u> : réalisation des travaux de balisage du nouveau tracé, introduction de la demande de subvention pour la réalisation des travaux d'aménagement des</p>		

	<p>itinéraires, inauguration du nouveau réseau de balades balisées.</p> <p><u>2022</u> : réalisation par une société extérieure des travaux d'aménagement des itinéraires, introduction de la demande de subvention pour l'aménagement des aires de repos ou de détente situées le long des itinéraires.</p> <p><u>2023</u> : réalisation des travaux d'aménagement des aires de repos ou de détente situées le long des itinéraires.</p> <p><b>Le nouveau réseau de balades balisées est à présent accessible aux promeneurs et utilisable en l'état : de nombreux échos positifs nous parviennent d'ailleurs par rapport aux nouveaux itinéraires très appréciés. Dans le cadre du lancement de ce nouveau produit, plusieurs actions de promotion ont été menées en 2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>insertion d'une brochure de présentation des promenades dans le Bulletin communal (12 pages) du mois de juillet : distribution toutes boîtes au début de l'été et impression de 2.000 exemplaires supplémentaires à diffuser dans les points d'accueil touristique voisins et les hébergements ;</b></li> <li>• <b>encarts de promotion dans la presse ;</b></li> <li>• <b>communiqué de presse transmis à la presse et aux revues spécialisées ;</b></li> <li>• <b>communication via les réseaux sociaux : partage de l'information sur divers groupes consacrés aux balades et aux sorties nature, appel au partage d'images des découvertes/impressions par rapport au nouveau réseau balisé, présentation individuelle des balades.</b></li> </ul> <p><b>À présent, pour finaliser le projet, deux étapes restent à franchir : l'impression des cartes de promenades (actuellement en cours, disponibles au début de l'année 2022) et quelques aménagements à prévoir sur le terrain, comme l'ajout de rampes ci et là, de petits ponts ... ce projet est lui envisagé en 2022 et subsidiable en partie par le Commissariat Général au Tourisme.</b></p>
<b>O.D.D.</b>	Bonne santé et bien-être

### 1.1.44. Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.238)

<b>Description</b>	<p>Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme de la Ville d'Andenne évaluera la possibilité de proposer une offre de quelques circuits/promenades répondant aux besoins des personnes âgées et à besoins spécifiques.</p> <p>Une collaboration est menée en ce sens avec l'association Access-I et le Conseil consultatif des aînés andennais.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de</b>	La réflexion n'en est qu'à ses débuts : elle sera la suite logique du dossier de la

<b>santé</b>	réfection des balades balisées actuellement en cours.		
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Asbl Access-i, Conseil Consultatif des Aînés Andennais (CCAA)		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2022	10 000,0
	Autres	2023	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><b>Évaluation 2020 :</b> Suite à des contacts avec l'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, la méthodologie de travail suivante se dessine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2022 : consultation et accompagnement de l'asbl Access-i sur l'élaboration d'itinéraires à destination des personnes aux besoins spécifiques ;</b></li> <li>• <b>entre 2023 et 2024 : réalisation des travaux d'aménagement.</b></li> </ul> <p>Ces coûts seront pris en charge par l'Office du Tourisme.</p>		
<b>Progression</b>	10		
<b>Constat</b>	<p>Il n'existe actuellement aucune offre touristique dédiée aux personnes aux besoins spécifiques à Andenne. Il semble cohérent de proposer une offre en ce sens, surtout qu'elle pourrait s'inscrire dans la suite logique de la réfection des balades balisées actuellement en cours.</p> <p>L'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, différencie les 7 catégories de personnes à besoins spécifiques suivantes dont il faut tenir compte par l'élaboration des tracés : personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes et avec des difficultés de compréhension.</p> <p>De cette réflexion découleront également les promenades à destination des personnes âgées.</p> <p><b>Suite à la modification apportée au planning de la réfection du réseau de balades balisées (travaux finalement terminés en 2021), la réflexion de ce dossier n'a pas évolué.</b></p>		

### 1.1.45. Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.239)

<b>Description</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet plus global mené par le BEP et la Province de Namur depuis 2015 : « Namur, Province au fil de l'eau », qui vise à élaborer un programme d'actions pour la redynamisation des bords de Sambre et de Meuse. A Andenne, le projet retenu est l'aménagement d'une petite halte fluviale à hauteur du pont entre Andenne et Seilles.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2024																										
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX																										
<b>Indice de santé</b>	<p>Le marché de service en vue de désigner un auteur de projet pour la mise en oeuvre du projet "Namur, Province au fil de l'eau" est un marché conjoint suivi par le Bep, le SPW DGO1 et le SPW DGO2. L'étude durera 18 mois maximum jusqu'au démarrage des premiers chantiers.</p> <p>Suite à la crise sanitaire et à diverses procédures administratives, le dossier a pris du retard et les travaux n'ont pas débuté à la date annoncée (mars 2021), même si des étapes supplémentaires ont été franchies en 2021.</p>																										
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition																										
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis																										
<b>Partenaires</b>	BEP, PAN, CGT, Office du Tourisme																										
<b>Projections</b>																											
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>																								
	Ville	2022	26 000,0																								
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le coût total du projet s'élève à 260.755,00 euros. Ci-dessous, le détail du financement du projet établi par le BEP, lequel perçoit en direct les interventions des pouvoirs subsidiants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Étude</th> <th>AMO*</th> <th>AMO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Commune</td> <td>CGT</td> <td>DGO1</td> <td>DGO2</td> <td>Province</td> <td>Commune</td> <td>BEP</td> </tr> <tr> <td>25.884€</td> <td>79.616€</td> <td>100.000€</td> <td>25.000€</td> <td>20.745€</td> <td>4.755€</td> <td>4.755€</td> </tr> </tbody> </table> <p>* AMO = assistance maîtrise d'ouvrage - Montant déjà honoré</p>						Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Étude	AMO*	AMO	Commune	CGT	DGO1	DGO2	Province	Commune	BEP	25.884€	79.616€	100.000€	25.000€	20.745€	4.755€	4.755€
Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Étude	AMO*	AMO																					
Commune	CGT	DGO1	DGO2	Province	Commune	BEP																					
25.884€	79.616€	100.000€	25.000€	20.745€	4.755€	4.755€																					
<b>Progression</b>	55																										
<b>Constat</b>	<p>Les bords de Meuse sont peu exploités à Andenne d'un point de vue touristique : les utilisateurs du RAVeL n'ont pas toujours conscience que le centre-ville d'Andenne est à proximité directe, et des plaisanciers passent à proximité d'Andenne mais n'ont actuellement pas l'occasion de s'y arrêter.</p> <p>L'objectif premier de l'aménagement de cette petite halte fluviale andennaise est de faire de la Meuse un nouveau point d'entrée du territoire. L'installation d'une borne et d'un parking vélo, d'une signalétique invitant à se rendre vers le centre-ville a pour mission de répondre à cet objectif. Ces aménagements permettront en outre d'accueillir les plaisanciers qui circulent sur la Meuse.</p> <p><b>En 2021, la Ville a fait part de ses remarques et marqué son accord sur les aménagements prévus par le Bureau Économique de la Province de Namur à hauteur du pont d'Andenne : le BEP a quant à lui introduit les demandes de permis à l'automne de cette année.</b></p>																										
<b>Commentaires</b>	Les services de la Ville ont participé à l'élaboration de ce projet. Ils suivent attentivement l'évolution de ce projet et mettent leur expertise à disposition du BEP.																										

### 1.1.46. Éditer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.243)

<b>Description</b>	Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme, veillera à réaliser une nouvelle brochure de balades et d'information touristique à destination des visiteurs de passage à Andenne et des habitants du territoire à la recherche de nouveaux itinéraires. Cette brochure sera imprimée et distribuée aux nombreux partenaires touristiques d'Andenne et du territoire de la Maison du Tourisme en vue de renforcer l'attractivité d'Andenne.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	15/04/2021		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>	Le projet de brochure de promenades à Andenne et dans ses villages a été lancé et finalisé en 2020. La publication intitulée "En balade à Andenne et ses villages" est désormais gratuitement disponible à l'Office du Tourisme.		
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Office du tourisme de la Ville d'Andenne, les attractions touristiques, les hébergements, la MT, les OT et SI, les horeca, ...		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	11 758,67
	Autres	2021	5 802,35
	Autres	2022	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Le travail de rédaction et de suivi du dossier est réalisé par le personnel du SFT. <u>Évaluation 2020</u> : les coûts liés à la réalisation, l'impression et la distribution de la brochure sont pris en charge par l'asbl de l'Office du Tourisme. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 : impression de la brochure et distribution dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de l'entité;</li> <li>• 2021 : traduction et impression de la brochure en néerlandais.</li> </ul> <u>Évaluation 2021</u> : prise en charge des frais liés à l'impression, la mise en page et l'impression par l'Office du Tourisme, lequel a bénéficié d'un subside à la promotion annuel accordé par le Commissariat Général au Tourisme.		
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	Les fiches sur Andenne ont fait leur temps et il convient de renouveler le matériel de promotion d'Andenne La fusion des MT a considérablement agrandi leur territoire et par conséquent, la visibilité d'Andenne dans les brochures éditées par la MT Namur-Dinant est		

	<p>amoindrie.</p> <p>Les hébergements et attractions sont preneurs d'une brochure dédiée à Andenne et sont tout à fait prêts à en faire la promotion.</p> <p>La réalisation de cette nouvelle brochure est une des premières étapes de la modernisation de l'OT d'Andenne en vue d'une plus grande attractivité du territoire.</p> <p>Une attention particulière sera apportée au recensement des hébergements existant sur l'entité.</p> <p>Une nouvelle carte de promenades verra le jour dans la foulée.</p> <p><u>En 2020</u>, le confinement imposé par la crise sanitaire a fait naître chez les Belges une envie de redécouvrir les curiosités situées à quelques pas seulement de chez eux. Par la force des choses, les projets de voyages ont eux aussi été reportés, et ont contraint les familles à envisager des vacances locales. Pour répondre aux envies d'évasion des visiteurs de passage, et des habitants du territoire, le projet d'une brochure de balades a donc germé dans l'esprit de l'équipe du Service des Festivités et du Tourisme.</p> <p>Entre les mois d'avril et de juin 2020, l'équipe s'est donc attelée à la rédaction de la brochure et à l'élaboration des circuits. Pour concevoir les itinéraires, l'équipe s'est appuyée sur les balades dont elle disposait déjà (balades des fiches de la farde Andenne, anciennes balades balisées, parcours thématiques, ...), qu'elle a adaptées au produit proposé. Le résultat de ces réflexions est une brochure d'une soixantaine de pages composée de 16 balades : 10 promenades dans les villages, 3 balades thématiques et 3 itinéraires à vélo. En plus de ces propositions d'évasion, la publication contient aussi toute une série d'informations touristiques intéressantes pour les visiteurs de passage dans la région (autres activités à Andenne, autres parcours disponibles, ...).</p> <p>Au total, la brochure a été imprimée en 18.000 exemplaires. Sa distribution a été assurée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• distribution toutes-boîtes (soit 13.602 boîtes aux lettres au total) sur l'entité andennaise par B-Post ;</li> <li>• distribution dans les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative de la région (= 20 organismes concernés au total) ;</li> <li>• distribution dans les hébergements andennais ;</li> <li>• envoi postal aux personnes intéressées par la publication, qui n'habitent pas sur le territoire andennais. Cela représente presque 200 envois, dans les Provinces de Namur et Liège principalement, mais aussi plus loin (Bruxelles, Flandre, ...).</li> </ul> <p><b><u>En 2021</u>, le projet de traduction de la brochure de balades en néerlandais a vu le jour : la publication est a présent disponible pour les visiteurs flamands qui souhaitent se la procurer.</b></p> <p><b>Cette année, un autre projet a aussi vu le jour : il porte sur la publication d'un encart de présentation du nouveau réseau de balades balisées, disponible gratuitement à l'Office du Tourisme, dans les hébergements et sur les territoires voisins. Ce dernier a été imprimé à 15.900 exemplaires (pour encartage dans le Bulletin communal du mois de juillet), et sera traduit en néerlandais en 2022.</b></p>
<b>Commentaires</b>	

### 1.1.47. Etablir un réseau points noeuds (A.240)

<b>Description</b>	Les Provinces de Namur et du Luxembourg ont décidé de s'associer en 2017 pour élaborer conjointement un réseau cyclable et touristique dans les provinces précitées fonctionnant sur le système des "points-noeuds".
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	En 2021, le dossier est en très bonne voie : validation du tracé définitif et des noms à attribuer aux points noeuds, signature de la convention entre la Province de Namur et la Ville d'Andenne.
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	Province de Namur, CGT, BEP, PAN, GAL Meuse@Campagnes, Office du Tourisme de la Ville d'Andenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Aucun budget propre : subvention CGT et intervention de la Province de Namur qui se charge des itinéraires, du dépôt des dossiers de reconnaissance, de la demande de subvention, de la mise en place du balisage et de la réalisation de la promotion.
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>Un réseau points-noeuds est composé d'un ensemble de routes qui forment un grand maillage dont les intersections portent des numéros. Chaque route est précisément décrite (déclivité, type de revêtement, longueur, points d'intérêt touristique à proximité, ...).</p> <p>Le touriste qui souhaite parcourir la région à vélo choisit les routes qui correspondent à ses attentes selon le type de balade qu'il souhaite faire (balade touristique, balade sportive, balade familiale, ...). Il peut alors composer lui-même la boucle qu'il souhaite parcourir. Pour se repérer, il note simplement les numéros des points-noeuds de sa boucle.</p> <p>Le réseau à points-noeuds est balisé de manière spécifique et son balisage est réglementé par le Commissariat Général au Tourisme.</p> <p>C'est un système qui existe déjà en Flandre, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Province de Liège.</p> <p>En 2019, le Collège communal a marqué son accord sur l'itinéraire proposé pour le réseau points-noeuds établi par la Province de Namur.</p> <p><b>Évaluation 2021 :</b>  <b>Suite à la dissolution de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, qui avait initié le dossier, le projet "Points Noeuds" a été repris par le Service Technique Provincial. Au vu des changements d'affectation et de personnel en charge des dossiers de leur côté, les itinéraires ont de nouveau été passés en</b></p>

	<p>revue et de nouvelles modifications ont été apportées. Pour le territoire d'Andenne, celles-ci portent entre autres sur un passage par Thon-Samson, Plus Beau Village de Wallonie, et des liaisons avec les territoires voisins (la Province de Liège notamment, qui dispose de son propre réseau points-noeuds).</p> <p>Cette année, les étapes suivantes ont été franchies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• signature de la convention liant la Ville d'Andenne à la Province de Namur pour la mise en place du projet ;</li> <li>• validation des noms des points-noeuds et des tracés définitifs.</li> </ul> <p>Le commencement des travaux de piquetage/balissage est prévu pour le début de l'année 2022.</p>
<b>Commentaires</b>	Les services de la Ville suivent étroitement ce dossier et mettent leur expertise à disposition dans la mise en œuvre de ce projet.
<b>O.D.D.</b>	Partenariats pour la réalisation des objectifs

### 1.1.48. Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.241)

<b>Description</b>	Importante réflexion autour de la stratégie touristique à développer sur le territoire, à mener par le Service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne, infrastructures touristiques, hébergements, établissements Horeca, FRW et tous les partenaires touristiques du territoire
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	40
<b>Constat</b>	<p>La réflexion de fond sur le développement du tourisme à Andenne actuellement en cours se base sur les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vétusté des supports de promotion actuels ;</li> <li>• absence de cohérence graphique et communicationnelle ;</li> <li>• synergie à avec les partenaires touristiques ;</li> <li>• forte fréquentation des régions voisines d'Andenne = visiteurs potentiels à</li> </ul>

attirer ;

- perte de visibilité suite à la fusion des Maisons du Tourisme de Namur et de Dinant ;
- futures opportunités touristiques en nombre : ouverture du Phare et projets en cours (halte fluviale, réseau points-nœuds, réfection des balades balisées,...).

En 2020 : l'actualité touristique andennaise a été marquée par l'emménagement de l'Office du Tourisme dans Le Phare, une réelle opportunité en termes de visibilité et de collaboration avec les autres acteurs du territoire, et la crise du Coronavirus. Cette dernière a contraint le secteur du tourisme à repenser ses actions et projets en fonction de l'actualité. À long terme, les actions menées dans ce cadre contribueront à l'amélioration de l'offre touristique locale et s'intégreront dans la réflexion actuellement menée.

Les actions suivantes ont été menées durant l'année 2020 :

- information aux hébergements de l'entité (notamment avec la création d'un groupe fermé Facebook) ;
- édition d'une brochure de promenades à Andenne et dans ses villages (voir action A. 61) ;
- réalisation d'une vidéo de promotion du territoire ;
- mise à jour des promenades numériques, en collaboration avec le Service Transition (voir action A. 60) ;
- mise à jour des informations relatives aux points d'intérêt du territoire ;
- actions spécifiques menées sur les réseaux sociaux (pauses touristiques, L'été sera andennais, ...)
- nettoyage du site internet [www.andennetourisme.be](http://www.andennetourisme.be), en collaboration avec le service des Relations publiques.

En 2021, les actions suivantes ont été menées :

#### 1. Création de nouveaux produits touristiques

**Cette année, de nouveaux produits touristiques ont vu le jour sur le territoire, ils viennent étoffer l'offre touristique disponible pour les visiteurs :**

- **chasses aux Trésors Totemus : "Histoires agricoles" (projet du GAL Meuse@Campagnes) et les Secrets de Sainte-Begge, chasse élaborée par l'équipe des Festivités et du Tourisme et lancée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2021 ;**
- **lancement et promotion du nouveau réseau de balades balisées ;**
- **Geoquizz, élaboré en collaboration avec la Maison du Tourisme "Explore Meuse" ;**
- **parution de la brochure de balades "En balade à Andenne et ses villages" en néerlandais et de l'encart de présentation des balades balisées (en français).**

#### 2. Réflexion sur la politique touristique du territoire

**Cette réflexion a notamment été menée dans le cadre du certificat en e-tourisme et marketing digital suivi par la Responsable de l'équipe des Festivités et du Tourisme, à partir des angles d'approche suivants : analyse SWOT du territoire d'un point de vue touristique, réflexion sur le site internet de l'Office du Tourisme en collaboration avec des acteurs directement concernés par la question (Échevinat, agents d'accueil, GAL, Service des Relations publiques, ...), production de contenus web pour les supports à portée**

	<b>touristique, ... Les travaux réalisés dans le cadre de cette formation seront déclinés à travers les projets développés dans le courant des prochaines années sur le plan touristique.</b>
<b>Commentaires</b>	<p>Les <u>objectifs</u> de cette réflexion sont multiples : répondre aux attentes des visiteurs (accueil et produits adaptés), développer le réseautage avec les infrastructures touristiques et définir une stratégie de développement touristique (à court et à long terme)</p> <p>La <u>méthode de travail</u>, basée sur le guide Évaluer le potentiel touristique d'un territoire, s'articule autour de cinq étapes : analyse de l'offre touristique (inventaire), de la demande (statistiques et enquête de terrain), de la concurrence, des tendances et enfin analyse des forces/faiblesses et des opportunités/risques du territoire.</p>

### 1.1.49. Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.242)

<b>Description</b>	Mettre en place un système qui génère des balades numériques incluant les points d'attention ainsi que les points d'intérêt. Ces derniers seront automatiquement inclus dans les balades via les informations d'Andenne DB. Les balades seront intégrées à la fois au site web du tourisme ainsi que sur une application mobile permettant leur suivi de manière aisée.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	500,0
	Autres	2020	510,0
	Autres	2021	520,0
	Autres	2022	530,0
	Autres	2023	540,0
	Autres	2024	550,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget correspond à l'abonnement à une solution de gestion des balades numériques avec application mobile et intégration web; la synchronisation andenne DB étant développée en interne.		

	Le montant est pris en charge par l'Office du Tourisme.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>L'ancien système, basé sur Google Maps et des fichiers GPX à télécharger ne donnait plus satisfaction. Un système plus robuste qui sera synchronisé avec les points d'intérêt d'Andenne DB devait le remplacer.</p> <p><b>Le service de la Transition a développé un système permettant au service des Festivités et du Tourisme de proposer l'ensemble de ses balades au format numérique afin d'être suivies en direct à l'aide d'un smartphone.</b></p> <p><b>Toutes les balades d'Andenne sont disponibles sur l'application mobile Cirkwi.</b></p> <p><b>Le système se base sur les données présentes dans Andenne DB afin de placer automatiquement les points d'intérêt adéquats sur un circuit numérique et l'exporte dans un format compréhensible par les serveurs de Cirkwi. La mise à jour d'un point d'intérêt dans Andenne DB entraînera la mise à jour de tous les circuits numériques en ligne. Une telle solution n'est pas concevable en gestion manuelle vu le temps que cela demanderait. A titre d'information, créer un circuit avec points d'intérêts de manière manuelle peut prendre entre une et deux journées de travail. Le système automatisé élimine totalement ce travail. Les circuits ont en outre été intégrés automatiquement sur le site andennetourisme.be.</b></p>
<b>Commentaires</b>	

### 1.14. Encourager et soutenir la pratique sportive (00.30)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers							
<b>Partenaires</b>	Régie sportive							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ville	81500.0	5000.0	55100.0	5200.0	5300.0	5400.0	5500.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	296950.0	-	276950.0	20000.0	-	-	-
Autres	168050.0	4500.0	121550.0	75000.0	14500.0	20000.0	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	473150.0	5000.0	404010.0	28020.0	15030.0	20540.0	5500.0

### 1.1.50. Aménager un nouvel espace multisports à Sclayn (A.222)

<b>Description</b>	Il s'agit de rénover et moderniser les espaces multisports ouverts au public à Sclayn, à proximité du terrain de football situé rue Docteur Parent. Ce projet permettra à la population de Sclayn de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité. Il comprendra également la rénovation de la buvette et des vestiaires du football.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	Ce projet pourrait favoriser le Tourisme local par le biais d'infrastructures directement accessibles depuis le halage adapté en un RaVel et met en avant la Meuse qui au fil des ans, par l'évolution des techniques et de la maîtrise du fleuve, n'est plus considérée comme une force de la Nature indomptable mais bien comme un élément paysager vers lequel il est agréable de se tourner.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat des Sports		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	30 000,0
	Autres	2021	75 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Autres	2022	125 000,0
	Wallonie	2021	200 000,0

<b>Commentaires budget</b>	<p>30.000 euros sont prévus au budget de la Régie pour la mission de l'auteur de projet. <b>Initialement</b>, 85% des travaux estimés à 500.000 euros <b>étaient</b> subsidiés par Infrasports.</p> <p>La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux <b>avec un complément de 125.000€ en 2022</b>.</p> <p>50.000 € sont également prévus au budget de la Ville pour la mission de service (partie football et démolitions).</p>
<b>Progression</b>	25
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation :</u></p> <p>2019 : marché public de services conjoint Régie des sports-Ville d'Andenne  2020 : demande de subsides auprès d'Infrasports (85% des travaux)  2022 : Promesse de subside d'Infrasports – marché public de travaux  2023: Fin des travaux</p> <p>Ce dossier fait l'objet d'une concertation entre les services des travaux, des festivités et la Régie sportive quant à l'aménagement cohérent et harmonieux des lieux, au niveau des parkings, des accès et des sorties de secours.</p> <p><b>La première procédure lancée n'a pu être attribuée faute d'offres régulières. Une nouvelle procédure a été relancée en 2020 avec attribution en décembre. Le nouveau planning est le suivant :</b></p> <p><b>2020 : marché public de services conjoint Régie des sports-Ville d'Andenne</b>  <b>2021 : demande de subsides auprès d'Infrasports (50% des travaux)</b>  <b>2021/2022 : Promesse de subside d'Infrasports – marché public de travaux</b>  <b>2022/2023 : Fin des travaux</b></p> <p><b>En 2021, le dossier a été déclaré complet par Infrasport . En parallèle, un travail de retouche est en cours avec le bureau d'architecture pour corriger les quelques remarques émises lors de l'analyse de l'offre remise.</b></p>

### 1.1.51. Construire un nouvel espace multisports à Namêche (A.221)

<b>Description</b>	<p>Il s'agira d'un espace multisports ouvert au public, à proximité du terrain de football et de l'école communale.</p> <p>Ce projet offrira à la population de Namêche l'opportunité de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infrasports. Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives</p>

	extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.		
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2022	20 000,0
	Autres	2023	200 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>20.000 euros sont prévus pour la mission de l'auteur de projet en 2022.</p> <p><b>Initialement</b>, 85% des travaux estimés à 500.000 euros <b>étaient</b> subsidiables par Infrasports. <b>Une modification du décret du subventionnement des infrastructures sportives exclut désormais (janvier 2021) les aires de jeux des investissements sportifs subsidiables.</b></p> <p>La Régie sportive prendra en charge le montant des travaux <b>pour les aires de jeux et l'EMS pour un montant de 200.000 € HTVA.</b></p>		
<b>Progression</b>	20		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation</u> :</p> <p><b>2021</b> : analyse des besoins et projet <b>entre la Ville d'Andenne et la Régie sportive – passation d'un marché public de services - Fait</b></p> <p><b>2022-2023</b> : <b>fin des travaux</b></p>		

### 1.1.52. Moderniser le skatepark à l'Andenne Arena (A.223)

<b>Description</b>	<p>Cette action vise la rénovation et la modernisation du skate park de l'Andenne Arena, réalisé en 2000 par les services communaux.</p> <p>D'autres modules en bois ont été ajoutés au fur et à mesure des années.</p> <p>Outre les ravages du temps, un incendie a définitivement endommagé la structure principale désormais fermée au public.</p> <p>Le futur skate park répondra aux évolutions sportives et sociologiques des sports de glisse ainsi qu'aux besoins des citoyens et citoyennes andennais, et ce de manière durable, en optant pour des matériaux de qualité.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports

<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	20 000,0
	Autres	2020	108 000,0
	Wallonie	2020	292 000,0
<b>Commentaires budget</b>	20.000 euros sont prévus pour l'auteur de projet en 2019. 75% des travaux estimés à 400.000 euros sont subsidiés par Infraspports. La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>L'évolution des pratiques sportives vers une individualisation spontanée est un constat réalisé depuis de nombreuses années.</p> <p>La pratique sportive par le biais de cercles sportifs reconnus par des fédérations tend à diminuer d'années en années : contraintes liées aux règles et agendas de groupe, esprit compétitif en baisse auprès de la population, surreprésentation d'hommes de moins de 35 ans.</p> <p>L'évolution sociale du sport, désormais pratiqué, suivant la volonté des personnes et les contraintes professionnelles et familiales, tout au long de la vie, tant par les hommes que les femmes, favorise les pratiques individuelles et spontanées du sport (course à pied, fitness, cyclisme, sport non compétitif ou de loisirs). Cette évolution est clairement identifiée dans les sports pratiqués sur les terrains de skate park disponibles (trotinettes, skate board, BMX). Le skate park de l'Andenne Arena est fortement fréquenté par des très jeunes et moins jeunes, des deux sexes, de la localité et d'ailleurs. Sa position stratégique le rend aisément accessible, populaire et sécurisant pour les pratiquants ou leurs proches qui se sont appropriés cet outil pour en faire un lieu convivial de partage et de transmission.</p> <p><u>Programmation :</u>  2019 : analyse des besoins et projet avec Infraspports - marché public de services  2020 : dépôt du projet auprès d'Infraspports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux - <b>Fait</b>  2020 : Promesse de subside d'Infraspports (<b>reçue</b>) – marché public de travaux  <b>2021</b> : Fin des travaux en novembre</p>		

### 1.1.53. Proposer une infrastructure de qualité au sein de l'Andenne Arena pour la pratique du tennis de table (A.224)

<b>Description</b>	<p>Cette action vise la création d'une salle destinée à la pratique du tennis de table. Cette salle est envisagée et financée par la Régie sportive communale andennaise, à la condition de bénéficier d'un subside régional de 75% du montant des travaux via Infraspports dans le cadre des projets « WAO : Wallonie Olympique » permettant de dépasser le budget plafond de 1.500.000 €, afin de permettre aux jeunes élites de ce sport de pratiquer leur discipline dans des conditions sportives optimales. La Régie sportive finance le projet et propose un partenariat avec la Fédération de tennis de table et l'ASBL « Moi aussi j'aime le Ping » pour les parties privatives. Cet espace</p>
--------------------	--

	<p>sera réalisé au sein de l'Andenne Arena, sur les courts de tennis extérieurs actuels, lesquels seront démolis mais sont déjà transférés en une autre partie de ce complexe sportif. La salle, mise à disposition de la Fédération, serait également partagée entre les clubs de tennis de table établis sur le territoire de la Ville d'Andenne qui ne disposent plus des espaces nécessaires pour pratiquer leur discipline.</p> <p>La Régie sportive a financé le plan masse permettant d'établir une cohérence entre les bâtiments actuels et futurs.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2023		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien aux associations et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des associations sportives locales qui permettent une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par les fédérations sportives et le SPW via Infraspports.</p> <p>Ce projet s'inscrit également dans la concentration des infrastructures sportives qui permet de rationaliser les coûts énergétiques, facilite la mobilité des usagers et favorise la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise, A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le Ping" - SPW-Infraspports		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	25 000,0
	Autres	2020	0,0
	Wallonie	2020	2 425 000,0
	Autres	2020	1 000 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><b>25.000 € pour le plan masse et la prise en charge de modifications architecturales voulues par la Régie afin de permettre une éventuelle liaison entre les futurs bâtiments et assurer une cohérence architecturale, de sécurité et de mobilité pour de futurs projets.</b></p> <p><b>75% des travaux sont subsidiés par Infraspports et le solde par la Régie sportive.</b></p>		
<b>Progression</b>	35		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation :</u></p> <p>2019 : Concession par le Conseil communal de la parcelle à l'A.S.B.L. « Moi aussi j'aime le ping », prise en charge du plan masse et de modifications architecturales par la R.S.C.A.</p> <p>2021 : dépôt du projet auprès d'Infraspports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux</p> <p><b>2021</b> : Promesse de subside d'Infraspports</p> <p><b>2022</b> : Début des travaux</p>		

	<p><b>2023</b> : Fin des travaux Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies.</p>
<b>Commentaires</b>	<p>La Fédération de tennis de table a entamé avec la Régie en 2012 le souhait de voir se créer à Andenne un centre sportif consacré aux jeunes élites de la Fédération francophone. Les installations seraient partagées avec les associations locales. 3 projets ont été proposés dès 2014 et un dernier soumis à enquête publique avec des remarques qui ont nécessité de transférer le futur centre en un endroit plus approprié de l'Andenne Arena.</p> <p>La Fédération, soumise à des changements de gestion et des contraintes financières, a retardé la concrétisation du projet.</p> <p>En 2019, le projet semble bel et bien pouvoir voir le jour avec la prise en charge d'un plan masse par la Régie sportive et de modifications architecturales voulues par cette dernière afin de répondre aux besoins actuels et futurs des associations locales et du développement de la politique sportive locale par le biais d'infrastructures de qualité.</p> <p>En 2019, le RATT (club andennais : Royal Andenne tennis de table) est menacé de ne plus pouvoir occuper les locaux de l'école « Cobegge ». Le club, 2ème plus importante association de tennis de table de la Province de Namur avec quelque 180 membres, doit pouvoir disposer d'infrastructures de qualité à un prix abordable pour une association sans but lucratif. Le besoin de bénéficier d'une infrastructure sportive devient pressant.</p>

### 1.1.54. Réaliser un parcours de modules sportifs le long de la Meuse (A.269)

<b>Description</b>	<p>Cette action vise la création d'un parcours de modules sportifs sur une distance de 5km le long des rives de la Meuse entre le pont d'Andenne et l'écluse, sur les 2 rives de la Meuse.</p> <p>Un module de départ pour la pratique collective du street workout (50m<sup>2</sup>) serait placé près du Parc Dieudonné. Approximativement chaque km après ce point de départ, un module de street workout (+/- 5m<sup>2</sup>) permettrait de couper les sessions de course (cardio) par des exercices adaptés et progressifs favorisant la puissance, la souplesse : barres de traction, sauts d'obstacle, jumps, etc.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infrasports. Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public, tout en mettant en valeur la</p>

	Meuse.		
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	60 000,0
<b>Commentaires budget</b>	La Régie sportive prend en charge le montant des travaux. Elle ne dispose pas du sol où seraient implantés ces modules pour une durée minimale de 20 ans, ce projet n'est donc pas subsidiable par Infraspports.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<u>Programmation :</u> Concession des parcelles pouvant accueillir les modules par la Ville : SPW (voies navigables) ou autres propriétaires privés/public (Inasep, BEP) 2020 : analyse des besoins et projet en interne - procédure de marchés publics de fournitures et de travaux <b>2022</b> : fin des travaux Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marchés choisies ou des concessions nécessaires pour disposer le matériel.		

### 1.1.55. Rénover et agrandir les aires de jeux existantes (A.123)

<b>Description</b>	Cette action vise l'entretien, la rénovation, l'agrandissement voire la création d'aires de jeux sur le territoire de l'entité.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 100,0
	Ville	2021	5 200,0

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2022	5 300,0
	Ville	2023	5 400,0
	Ville	2024	5 500,0
	Autres	2020	17 500,0
	Wallonie	2020	52 500,0
<b>Commentaires budget</b>	5.000 € sont prévus chaque année pour faire face aux dépenses d'entretien des aires de jeux.		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Un ETP est chargé de l'entretien des modules des aires de jeux de l'entité. Un projet d'extension de la plaine de jeux à l'Andenne Arena est en cours de réflexion; il comprend l'installation des modules complémentaires (1 à 5 ans et 6 à 11 ans), d'un street work out, d'un terrain multisports octogonal et le déplacement des modules existants. Le budget est estimé à +/- 70.000 €. Ce dossier devrait être subsidié par Infraspports à concurrence de 75%. Idéalement, les travaux seront programmés en 2020.</p> <p><b>En 2020 et en 2021, aucune demande n'a été formulée concernant la création ou l'extension d'aires de jeux; en cas de nouveau projet, les crédits d'investissement devront être augmentés en conséquence.</b></p>		

### 1.15. Développer un pôle muséal, culturel et touristique dans le centre-ville (OO.28)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques
<b>Partenaires</b>	Coordinateur/trice du pôle, Musée, Archéologie andennaise, Bibliothèque, Office du Tourisme
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	86600 0.0	39000 0.0	17600 0.0	20000 0.0	10000 0.0	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	30000. 0	-	30000. 0	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	89600 0.0	39000 0.0	20600 0.0	20000 0.0	10000 0.0	-	-	-

### 1.1.56. Créer une ASBL chargée de la gestion du pôle muséal culturel et touristique (A.275)

<b>Description</b>	<p>Afin de gérer le pôle muséal, culturel et touristique, le Conseil communal a décidé en septembre 2019 de créer l'ASBL "Le Phare" qui rassemblera la Ville d'Andenne, le CPAS, le Centre culturel, les ASBL Musée de la Céramique, Archéologie Andennaise et Office du Tourisme d'Andenne.</p> <p>L'association a pour but de gérer, de développer et de coordonner les activités sociales, culturelles, muséales, patrimoniales, économiques, touristiques et éducatives qui sont appelées à se développer au sein du Pôle. Elle est également chargée de la gestion quotidienne des lieux, de la gestion de la billetterie, de la gestion de la boutique, de la coordination de la communication, de l'entretien de tous les espaces et de la coordination des entités constitutives autour de projets communs.</p>			
<b>Catégorie</b>	Volet externe -			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>	<b>Année</b>
	Création de l'asbl et réunion de ses moyens d'action	100	90	2021
	Définition d'une politique quinquennale pour l'asbl	100	50	2021
<b>Échéance</b>	31/12/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI			
<b>Indice de santé</b>	Le deuxième indicateur, "définition d'une politique quinquennale", vient s'ajouter naturellement à la création de l'asbl en raison de son fort développement. Sa marge de progression encore importante ne vient pas handicaper la progression totale de l'action, dont l'essentiel reposait sur la création de l'asbl et la réunion			

	de ses moyens, valeurs déjà acquises et solidifiées.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Thomas Kempeneers		
<b>Partenaires</b>	CPAS d'Andenne, Centre culturel, ASBL Musée de la Céramique, ASBL Archéologie Andennaise, ASBL Office du Tourisme d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	90 000,0
	Ville	2021	100 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<b>La dotation communale a été portée de 50.000 € à 90.000 € lors de la modification budgétaire 2020. Elle a ensuite été portée à 100.000 € pour l'exercice 2021 en raison du développement des charges en matières salariale, technique et de maintenance.</b>		
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p>Septembre 2019 : décision de créer l'ASBL Le Phare par le Conseil communal  Novembre 2019 : constitution de l'ASBL et désignation des organes de décision  A partir de janvier 2020 et jusqu'à nouvel ordre : gestion des lieux et du personnel y affecté par les différents occupants, coordination des actions.  Les actions suivantes ont été menées en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De janvier à avril 2020 : préparation et passation de marchés publics pour le matériel de première nécessité (technique, expositions, promotion et accueil) ;</li> <li>• Avril 2020 : engagement (contrat Ville d'Andenne) d'un Coordinateur pour les activités de l'ASBL et sa gestion administrative et financière ;</li> <li>• D'avril à décembre 2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ établissement des protocoles et procédures pour : accueil, entretien, maintenance, sécurité, sécurité sanitaire, gestion d'équipe ;</li> <li>○ conventions de partenariat (dont détachement de personnel) ;</li> <li>○ coordination des actions des partenaires ;</li> <li>○ gestion financière et administrative ;</li> <li>○ identification de perspectives de développement ; communication et relations publiques.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Les actions suivantes ont été menées en 2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Janvier-octobre : participation à la définition de l'organigramme et du fonctionnement de la nouvelle asbl Espace Muséal d'Andenne</b></li> <li>• <b>Janvier : engagement d'un agent chargé des marchés de maintenance et des techniques fines du bâtiment</b></li> <li>• <b>Janvier-mai : finalisation des réceptions du bâtiment et des contrats de maintenance</b></li> <li>• <b>Mars : finalisation du Plan Interne d'Urgence et des procédures d'évacuation du bâtiment</b></li> <li>• <b>Juillet-août : accueil d'un horeca dans les locaux polyvalents du Phare</b></li> <li>• <b>Septembre : organisation des Journées du Patrimoine comme action</b></li> </ul>		

	<p><b>d'envergure mutualisée par le Phare</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Septembre : début des travaux pour l'établissement d'une politique quinquennale du Phare</b></li> <li>• <b>Septembre : engagement d'un agent d'accueil par le Phare</b></li> <li>• <b>Décembre : engagement d'un agent technique par le Phare</b></li> <li>• <b>Tout au long de l'année : mutualisations lors de diverses activités, gestion d'occupation des salles, gestion du nettoyage, coordination des politiques de communication (avec le service Relations Publiques), gestion des tâches techniques, administration, comptabilité, aide administrative aux entités, gestion de la boutique et de l'accueil, gestion de la sécurité (dont protocoles sanitaires), relations publiques</b></li> </ul>
<b>O.D.D.</b>	Partenariats pour la réalisation des objectifs

### 1.1.57. Promouvoir l'ouverture du Phare (A.139)

<b>Description</b>	Organiser un événement d'envergure pour l'inauguration de cet important projet de ville et ce nouvel acteur culturel et touristique qu'il y a lieu de faire connaître		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2020		
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	Le Phare ASBL		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	0,0
	Ville	2021	0,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les crédits prévus pour les 4 jours d'inauguration et la promotion du Phare (50.000 €) ont été révisés lors de la modification budgétaire de 2020. Fin 2021, l'Espace Muséal d'Andenne a entamé une procédure pour l'engagement d'un agent à mi-temps pour la communication. Cet agent viendra en complément des fonctions actuellement assumées par les services de la Ville. Cependant, le Phare n'est pas en mesure de procéder à un engagement pour la gestion de sa communication spécifique, et les missions régulières telles que la gestion web et des réseaux sociaux seront toujours assurées par le service des Relations Publiques.</p>		

<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>Pour marquer le paysage médiatique et culturel, un événement de plusieurs jours avait alors été prévu en dates des 27, 28 et 29 mars 2020. Le groupe de travail avait été accompagné dans ces préparatifs par l'agence de communication Cible, mandatée pour encadrer la politique de promotion de ce pôle culturel et touristique</p> <p>Toutefois, au vu de la crise sanitaire, le Collège communal a décidé, en date du 12 mars 2020, d'annuler l'événement et de reporter l'ouverture du Phare. Le Phare a donc ouvert petit à petit au fil du déconfinement de juin et juillet. Il a fallu composer en fonction de l'actualité sanitaire et entièrement revoir les actions de notoriété qui pouvaient être envisagées.</p> <p>Les autres outils de communication ont permis de faire connaître ce nouvel acteur culturel : le site web, les réseaux sociaux (page Facebook et compte Instagram), les plaquettes de présentation du musée.</p> <p>Une vidéo de présentation a été réalisée et diffusée sur la chaîne locale Canal C et LN24. Des encarts ont été programmés dans différents magazines comme le supplément du Soir, L'Eventail, Regards sur les musées et le magazine 365.</p> <p>Bien que le souhait au départ était de reporter ce moment d'inauguration, il a fallu concéder que cet événement ne pourrait avoir lieu et que soit envisagé à l'avenir un anniversaire festif et rassembleur.</p> <p>Des initiatives ponctuelles ont été prises comme les visites particulières pour le Conseil communal, des visites guidées inaugurales, ainsi qu'en 2021, plusieurs sessions de visites à l'attention des seniors, mais aussi les acteurs des Bibliothèques publiques, Offices du Tourisme de la Province de Namur, etc.</p> <p><b>En 2022, Le Phare a pu rayonner pleinement avec deux grandes expositions à l'Espace Muséal d'Andenne, plusieurs activités et animations à la Bibliothèque et des initiatives touristiques de l'Office du Tourisme.</b></p> <p><b>Outre les campagnes de communication menées par chaque opérateur, Le Phare a poursuivi ses actions de notoriété tant dans les médias ( articles de presse, interviews en radio, publicités dans les journaux et magazines, etc). Les supports numériques ont également été améliorés ( traduction du site internet, progression constante du nombre de fans sur les réseaux sociaux, ...).</b></p> <p><b>Une nouvelle capsule vidéo a également été réalisée fin de l'été 2022 qui permettait ainsi de valoriser les synergies spécifiques à ce pôle à la fois muséal, touristique et culturel.</b></p> <p><b>Enfin, des initiatives telles qu'une exposition dans la Gare de Namur ou la réalisation d'un calendrier et la Ville avec des Instagrammeurs ont permis de diversifier les supports de communication.</b></p> <p><b>Début 2023, des visites guidées à l'attention du personnel communal ont permis également de mieux faire connaître en interne cet outil d'attractivité territoriale.</b></p> <p><b>La mise en place d'une carte de membres pour les Amis et Amies du Phare a pour vocation de disposer d'ambassadeurs qui amplifieront la notoriété du Phare.</b></p>

**1.1.58. Rassembler en un même lieu les collections du Musée de la Céramique, les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, la Bibliothèque communale et l'Office du Tourisme**

**(A.62)**

<b>Description</b>	Situé en plein centre-ville, dans l'écoquartier de la Promenade des Ours, le Phare est un pôle culturel et touristique rassemblant, dans un bâtiment à la hauteur de ses ambitions, l'Office du Tourisme, la Bibliothèque communale, un espace muséal présentant les collections du Musée de la Céramique et les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, ainsi qu'un espace polyvalent. Le bâtiment comprend aussi un espace d'exposition temporaire et des espaces pédagogiques pour l'organisation d'animations.			
<b>Catégorie</b>	Volet externe -			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>	<b>Année</b>
	Ouverture du Phare complète et établissement des entités dans leurs espaces	100	100	2021
	Fusion du Musée de la Céramique d'Andenne et du Centre Archéologique Scladina	100	100	2021
<b>Échéance</b>	01/10/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX			
<b>Indice de santé</b>	Opération terminée, relais effectué par la gestion conjointe par l'asbl Le Phare, par l'Espace Muséal d'Andenne, par la Bibliothèque d'Andenne, et par l'Office de Tourisme d'Andenne			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture			
<b>Porteur de l'action</b>	Thomas Kempeneers			
<b>Partenaires</b>	La Bibliothèque communale, l'asbl Le Phare, l'asbl Office du Tourisme d'Andenne, l'asbl Musée de la Céramique d'Andenne et l'asbl Archéologie Andennaise.			
<b>Projections</b>				
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>	
	Ville	2019	290 000,0	
	Ville	2019	100 000,0	
	Ville	2020	36 000,0	
	Wallonie	2020	30 000,0	
	Ville	2020	50 000,0	
	Ville	2021	100 000,0	
	Ville	2022	100 000,0	
<b>Commentaires budget</b>	<u>Budgets précédents</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, la Ville d'Andenne a reçu une subvention de 4.422.977 €, dont 1.964.785 € à charge de l'Europe et 2.458.192 € à charge de la Wallonie, en vue de</li> </ul>			

	<p>transformer un bâtiment public désaffecté en bâtiment multifonctionnel à caractère passif. Le marché de rénovation a été attribué le 3 juin 2016 à la société Gillion de Bruxelles associée au bureau d'architecture AIUD de Liège et à l'architecte français Rudy Ricciotti pour un montant de 8.927.960 €. En mai 2019, le FEDER a annoncé un subside complémentaire de 4,18 millions d'euros.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour aménager les espaces consacrés aux musées, la Ville d'Andenne a fait appel à des métiers spécialisés. Un marché de muséographie a été attribué le 15 mai 2017 à la société Charlotte B de Charleroi pour un montant de 37.050,20 € et un marché de scénographie a été attribué le 28 septembre 2018 à la société Concept Expo associée à l'agence Interiors de Wavre pour un montant de 749.846,12 €.</li> <li>• Étant donné les enjeux d'attractivité territoriale et la multiplicité des acteurs impliqués, un marché public de communication a été attribué le 21 décembre 2018 à l'agence Cible de Barchon pour un montant de 40.051 € afin de concevoir la stratégie de communication.</li> </ul> <p><u>Budget 2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un avenant au marché de scénographie d'un montant de 289.943,97 € a été établi afin de faire face aux modifications survenues par rapport au programme initial, l'objectif étant de concevoir un musée de pointe intégrant les dernières découvertes scientifiques.</li> <li>• Un montant de 100.000 € a été prévu au budget communal pour l'équipement en mobilier des bureaux, des salles pédagogiques et de l'espace polyvalent.</li> </ul> <p><u>Budget 2020</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre d'un appel à projet, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser des aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 35.332 €. Pour ce faire, le Gouvernement wallon a décidé d'accorder à la Ville une subvention d'un montant maximum de 30.546 €.</li> <li>• 50.000 € pour les aménagements intérieurs (mobilier entre autres).</li> </ul> <p><u>Budget 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les aménagements pour les personnes à mobilité réduite se poursuivent sur les budgets réservés par la Ville et couverts par un subside de la Wallonie ; le programme doit se clôturer en 2023 (budgets reportés de 2020 à 2021)</b></li> <li>• <b>Une dotation de 100.000€ pour l'asbl Le Phare couvre notamment les frais d'achat de mobilier supplémentaire, de maintenance technique et de nettoyage du bâtiment (non référencé dans ce point : se référer au point concernant l'asbl)</b></li> </ul>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	Le projet du Phare s'inscrit dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine du centre-ville. En investissant dans la culture, le tourisme et la mise en valeur du patrimoine et des richesses locales, l'objectif est d'avoir des retombées positives sur l'attractivité et le développement économique en attirant, en plein cœur de ville, des personnes venues de toute la région. Par ailleurs, ce projet repose sur une stratégie de mutualisation des ressources et de rationalisation des consommations énergétiques en réunifiant dans un même lieu des structures qui étaient auparavant

	<p>éclatées.</p> <p><u>Actions 2020</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mars : annulation de l'inauguration prévue du bâtiment pour cause de crise sanitaire ;</li> <li>• Juin : ouverture de la Bibliothèque et de l'Office de tourisme sous strictes conditions sanitaires ;</li> <li>• Juillet : ouverture de l'Espace Muséal d'Andenne ;</li> <li>• Juillet à octobre : opérations destinées à divers publics (visites guidées, journées du patrimoine, colloques, locations d'espaces, visites privatives, visites combinées) ; lancement de l'offre pour les publics scolaires et les groupes ; lancement de l'offre de stages et d'ateliers ;</li> <li>• Novembre : nouvelle fermeture due à la situation sanitaire ;</li> <li>• Décembre : réouverture partielle et préparation de la saison 2021.</li> </ul> <p><u>Actions 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Février : réouverture totale suite à l'allègement des mesures de protection sanitaire</b></li> <li>• <b>Février-Septembre : lancement (rendu possible par l'allègement des mesures de protection sanitaire) de plusieurs formules d'activités nouvelles : visites guidées pour groupes adultes, ateliers pour adultes, jeux familiaux en période de vacances, visites combinées avec la grotte Scladina, nuit au musée, stages pour enfants, yoga au musée, projections, etc.</b></li> <li>• <b>Juin-Octobre : exposition "Ceramic Valley" (histoire de la céramique industrielle dans la vallée d'Andenne)</b></li> <li>• <b>Juin-Septembre-Décembre : organisation ou inscription dans de grands événements susceptibles de mobiliser les visiteurs : Marché des céramistes d'Andenne, Journées du Patrimoine, Un air de Fêtes, Marché des céramistes de Noël</b></li> <li>• <b>Septembre : Visites spéciales pour les seniors d'Andenne (partenariat Ville-Phare-EMA-CPAS) ; retour des groupes scolaires (accueillis grâce à des modules spéciaux éducatifs créés par le service de médiation de l'EMA)</b></li> <li>• <b>Septembre : officialisation de la fusion du Centre Archéologique Scladina et du Musée de la Céramique en une nouvelle structure : l'asbl Espace Muséal d'Andenne ; dépôt d'une demande de reconnaissance en catégorie supérieure auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles</b></li> <li>• <b>Décembre : inauguration de la première exposition de grand format au Phare : "Mammoth, steppe by steppe"</b></li> </ul>
<b>Commentaires</b>	<p><b>Le rassemblement des collections et des institutions est finalisé en 2021. Les développements futurs (accueil des personnes fragilisées, amélioration des conditions d'accueil général, développement des structures, développement de l'offre, etc.) seront liés à d'autres volets d'action concernant le Phare.</b></p>
<b>O.D.D.</b>	<p>Éducation de qualité, Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>

### 1.16. Actualiser la signalétique urbaine (OO.273)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	80000.0	-	-	-	-	-	80000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	120000.0	-	-	-	-	-	120000.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	200000.0	-	-	-	-	-	200000.0

### 1.1.59. Etablir une nouvelle signalétique (A.274)

<b>Description</b>	L'actuelle signalétique directionnelle et informative à destination des piétons dans le centre-ville et les villages de l'entité doit être modernisée et actualisée.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services

<b>gestionnaire</b>	Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	promAndenne et Shop in Andenne, Office du Tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2024	80 000,0
	Wallonie	2024	120 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Budget évalué à 200.000€ voire budget de Namur en 2019. Subventionnable à concurrence de 60 voir 80% auprès du CGT (commissariat général au Tourisme)		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>La signalétique actuelle date de plus de 10 ans. Il s'agit de panneaux directionnels et d'informations qui sont destinés aux piétons, qu'ils soient citoyens, visiteurs ou touristes. De plusieurs types, ils reprennent tantôt un fléchage directionnel vers des services publics, attractions, bâtiments publics et/ou des panneaux avec un plan de l'entité et la localisation de ces infrastructures.</p> <p>Ce dossier a été mené par la Ville d'Andenne et un groupe de travail composé de la Ville (Services techniques et services communaux tels que les Relations publiques), l'Office du Tourisme et promAndenne, avec un partenariat du BEP et du Port Autonome.</p> <p>Le coût de cette signalétique s'est élevé à l'époque à 146.086 euros, subsidiés à concurrence de 80% par le Commissariat Général au Tourisme, soit 116.896 euros. Cette subvention implique une obligation de maintien des outils par la Ville sur une durée de 15 ans. En 2024, la Ville d'Andenne pourra donc mettre en place une nouvelle signalétique.</p> <p><b>En attendant la mise en oeuvre de cet important chantier, une mise à jour de l'ancienne signalétique piétonne a été effectuée dans le centre-ville en 2021 en intégrant notamment la Maison du Citoyen, Le Phare et les nouvelles localisations de la Bibliothèque et de l'Office du Tourisme. Ces panneaux ont été placés en décembre 2021.</b></p>		

### 1.17. Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.32)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable</b>	Direction des Affaires Générales

<b>administratif</b>								
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Population et de l'Etat Civil							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	12400.0	1500.0	2050.0	2115.0	2180.0	2245.0	2310.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	12400.0	1500.0	2050.0	2115.0	2180.0	2245.0	2310.0

<b>1.1.60. Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.138)</b>										
<b>Description</b>	Il inclurait des entrées pour les différentes attractions touristiques et culturelles andennaises ainsi qu'une carte réduction pour les commerces participants.									
<b>Catégorie</b>	Volet externe -									
<b>Indicateur de résultat</b>										
<b>Échéance</b>	01/12/2024									
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS									
<b>Indice de santé</b>										
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques									
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart									
<b>Partenaires</b>	Shop in Andenne, Régie sportive, Centre culturel, Phare, Office du Tourisme									
<b>Projections</b>										
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2020</td> <td>500,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>515,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2020	500,0	Ville	2021	515,0
Type de budget	Année	Montant								
Ville	2020	500,0								
Ville	2021	515,0								

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2022	530,0
	Ville	2023	545,0
	Ville	2024	560,0
<b>Commentaires budget</b>	Ces entrées gratuites sont prises en charge par les institutions partenaires. Il y a juste lieu de prévoir l'impression desdits passeports.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Depuis plusieurs années, la Ville d'Andenne offre aux nouveaux habitants un Passeport Loisirs sur Andenne avec des entrées gratuites. Ce produit a été suspendu avec la fermeture du Musée de la céramique et en attendant l'offre culturelle du Phare.</p> <p>Cette initiative pourra donc être remise à jour et être accompagnée d'une réflexion pour y intégrer le Passeport "Premier shopping à Andenne"</p> <p>Ce produit est destiné initialement aux nouveaux habitants. Une réflexion sera néanmoins menée pour une affectation pour d'autres types de cadeaux (noces d'or, cadeaux internes, etc).</p> <p>Les premières réunions à ce sujet se sont tenues avec Shop in Andenne en 2020. Le projet est d'offrir une carte de réduction de 5% dans tous les commerces participants. Cette carte aurait une validité limitée (3 à 6 mois maximum).</p> <p>Par ailleurs, questionné, le Bureau du Phare a marqué son accord en juin 2020 pour l'octroi d'entrées gratuites dans le volet culture et loisirs de ce passeport.</p> <p>Le Covid-19 a bien entendu gelé cette initiative qui a pu reprendre en 2021 avec la mise à jour de la formule en intégrant l'Espace Muséal d'Andenne (EMA) et l'Office du Tourisme dans l'offre d'entrées gratuites.</p> <p>Cette édition 2021 du "Pass Loisirs d'Andenne" a été distribuée aux étudiants de la Haute école Albert Jacquard qui se sont installés en 1ère année Infographie à Andenne. L'ouverture de cette section d'enseignement supérieur à Andenne a mérité un cadeau de bienvenue à ces nouveaux étudiants de la région.</p> <p>Par contre, pour ce qui concerne les commerces andennais, les réflexions et prises de contact de Shop in Andenne avec le secteur ne permettent pas d'aboutir à une formule qui fait l'unanimité. Ce secteur étant par ailleurs fort impacté par le Covid, il était difficilement concevable de leur demander un effort de bon de réduction pour les nouveaux habitants. Il a donc été convenu de promouvoir spécifiquement la formule "Boncado" auprès du public et d'envisager une collaboration avec les commerçants lors d'une prochaine séance d'accueil des nouveaux habitants.</p> <p><b>Cette initiative a été prise lors de la réception des Nouveaux habitants en septembre 2022 : un nouveau Pass Loisirs a été offert aux nouveaux habitants ainsi qu'un Boncado d'une valeur de 10 euros.</b></p> <p><b>Le Pass Loisirs est désormais un outil de relations publiques disponible.</b></p>		

### 1.1.61. Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.136)

<b>Description</b>	Vu le succès rencontré par l'organisation de la réception des nouveaux habitants, deux événements de ce type seront envisagés chaque année.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	Shop in andenne, Office du tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500,0
	Ville	2020	1 550,0
	Ville	2021	1 600,0
	Ville	2022	1 650,0
	Ville	2023	1 700,0
	Ville	2024	1 750,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Mise en place depuis plus de 10 ans, la réception des nouveaux habitants rencontre un succès croissant tant en raison du nombre en évolution constante de nouveaux inscrits dans nos registres que par la formule qui a été adaptée et améliorée au fil des éditions. Lors de la dernière édition 150 personnes avaient répondu présentes. Pour une meilleure qualité d'accueil, la formule a été dédoublée en 2019 : une au printemps et une à l'automne.</p> <p>En 2020 et en 2021, la crise du Covid-19 a empêché la tenue des réceptions programmées en avril et en novembre.</p> <p>Compte tenu de ce contexte, la documentation habituellement remise a été envoyée par courrier et une nouvelle brochure d'accueil a été programmée pour 2022.</p> <p><b>En 2022, la réception des Nouveaux habitants a pu être organisée en septembre. Compte tenu des annulations en 2020 et 2021, les habitants installés les 24 derniers mois ont été conviés. 160 nouveaux habitants ont répondu à l'initiative. Plusieurs nouveautés ont été mises en place : cette réception se tenait au Centre culturel et prévoyait la projection d'une vidéo de présentation. Une capsule vidéo a été montée spécialement pour l'occasion.</b></p> <p><b>Les visites guidées qui précédaient généralement la réception ont été planifiées avec l'Office du Tourisme dans une formule pédestre et lors de deux weekends d'octobre. 125 personnes s'y sont inscrites.</b></p> <p><b>La brochure de présentation des infrastructures communales a été mise à jour. La nouvelle formule a séduit bon nombre de participants et devrait prendre la même forme en 2023.</b></p>		

### 1.18. Etablir un lien entre les associations (OO.160)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	18000.0	-	2000.0	5000.0	2000.0	7000.0	2000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>18000.0</b>	<b>-</b>	<b>2000.0</b>	<b>5000.0</b>	<b>2000.0</b>	<b>7000.0</b>	<b>2000.0</b>

### 1.1.62. Organiser le "Printemps des Associations" (A.217)

<b>Description</b>	Mettre en avant le dynamisme et l'investissement du tissu associatif andennais en proposant un événement qui lui sera dédié.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/03/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques

<b>gestionnaire</b>			
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	0,0
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	En raison de la crise du Coronavirus, il est difficile d'imaginer une première édition de l'initiative en 2020 et 2021, les budgets ont donc été reportés.		
<b>Progression</b>	20		
<b>Constat</b>	<p>Le secteur associatif du territoire est très dynamique, que ce soit au niveau des événements qu'il organise, de l'investissement lors des grandes manifestations organisées par la Ville d'Andenne (Fêtes de Wallonie, Marché de Noël) ou des initiatives proposées par la population. Cependant, les opportunités sont rares de mettre en avant ces groupements et de leur permettre de se rassembler et d'échanger. La réflexion autour de la forme que prendra le printemps des associations est encore à amorcer, plusieurs formules sont envisageables (journée festive, rencontres, animations, ...) mais il s'agirait d'un événement bisannuel, pour permettre à l'initiative de se renouveler à chaque édition.</p> <p><u>En 2020</u>, avec la situation sanitaire, il n'a pas semblé opportun d'imaginer que le Printemps des Associations puisse se dérouler en mars 2021.</p> <p><b>En 2021, la crise sanitaire n'a pas permis une prise de contact optimale avec les associations locales, une réflexion en profondeur sur l'organisation dun "Printemps des Associations" n'a donc pas pu être menée à bien. 2022 sera consacrée à la consultation du tissu associatif local pour envisager avec les acteurs concernés la construction d'une action/manifestation cohérente en 2023.</b></p>		

### 1.1.63. Prévoir des formations à destination des associations locales (A.216)

<b>Description</b>	Plus de 150 associations de tout type coexistent sur le territoire : une des missions du Service des Festivités et du Tourisme réside dans le soutien à ces groupements. Ce dernier passe notamment par l'organisation de formations qui aideront les acteurs concernés à gérer efficacement leur structure et ses initiatives au quotidien.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	

<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	monasbl, La Wallonie		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	2 000,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>2020 : budget pour l'installation d'une connexion Internet à la Maison des Associations</p> <p>2022 : offre de formation(s)</p> <p>2023 : offre de formation(s)</p> <p>2024 : offre de formation(s)</p>		
<b>Progression</b>	20		
<b>Constat</b>	<p>Deux constats de départ ont amené à proposer une telle action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Service des Festivités et du Tourisme est souvent en contact avec les associations du territoire, de par les événements qu'il organise et dont elles font partie intégrante (Fêtes de Wallonie et Marché de Noël notamment), mais également à travers la gestion courante des dossiers d'autorisation d'événement ou de reconnaissance. Dans ces cas de figure, le SFT est souvent confronté à des questions des associations concernant les dispositions légales ou leur mode de fonctionnement ; une offre de formation répondrait donc à une <u>réelle demande</u> de la part des associations ;</li> <li>La Maison des Associations est ouverte aux associations depuis 2017. À terme, et c'est l'un des objectifs définis depuis le départ dans la mise en place du projet, l'objectif est de créer une <u>dynamique</u> entre les groupements qui l'occupent, ou qui sont susceptibles de l'occuper. Cela passe notamment, par l'organisation de formations dans le bâtiment par des prestataires extérieurs, qui seront autant d'occasions pour les associations de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes.</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, la Maison des Associations, grâce à la contribution du service Informatique, a été équipée d'une connexion Internet, qui facilitera l'utilisation des lieux pour les occupants. L'actualité sanitaire n'a pas permis l'organisation de formations en 2020, mais le projet est toujours bel et bien d'actualité, quitte à adapter les modalités d'enseignement dans un premier temps (à distance par exemple).</p> <p><b>En 2021, les incertitudes liées à la crise sanitaire ont rendu l'organisation et la planification de formation très compliquée. Les besoins au niveau des associations en termes de formation seront cernés lors des consultations de ces dernières dans le cadre de la mise sur pied du "Printemps des Associations" (cfr A.217)</b></p>		

### 1.19. Veiller au bien-être animal (OO.271)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi, Service de l'Environnement							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	57000 .0	5000 .0	4000 .0	12000 .0	12000 .0	12000 .0	12000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3000. 0	-	1500 .0	1500. 0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>60000 .0</b>	<b>5000 .0</b>	<b>5500 .0</b>	<b>13500 .0</b>	<b>12000 .0</b>	<b>12000 .0</b>	<b>12000 .0</b>

### 1.1.64. Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.272)

<b>Description</b>	Poursuivre les différentes actions entamées dans le cadre d'un appel à projets de la Région afin de répondre aux exigences des décideurs politiques et surtout à celles des citoyens
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD

<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Echevinat du Commerce et de l'Emploi		
<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	4 000,0
	Ville	2021	12 000,0
	Ville	2022	12 000,0
	Ville	2023	12 000,0
	Ville	2024	12 000,0
	Wallonie	2020	1 500,0
	Wallonie	2021	1 500,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le service en charge du bien-être animal a demandé et obtenu un subside de 1.500,00 € du SPW Bien-être animal, pour la stérilisation des chats, à utiliser entre le 15 octobre 2020 et le 31 mars 2021.</p> <p><b>Un second subside, également de 1.500 €, a été accordé pour la période comprise entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.</b></p> <p><b>Le budget pour 2021 était de 8.000,00 euros. Une modification budgétaire de 4.000,00 euros a été demandée pour pouvoir continuer à faire face aux demandes des citoyens jusque la fin de l'année 2021.</b></p> <p><b>Un budget plus conséquent sera requis pour l'année 2022, pour pouvoir encore mieux aider contre la prolifération féline et ainsi répondre à un besoin criant de nos citoyens.</b></p>		
<b>Progression</b>	76		
<b>Constat</b>	<p>Il s'agira de continuer à répondre de façon optimale à toute demande, plainte, réclamation concernant la situation de chaque animal en essayant de trouver une solution adaptée.</p> <p><b>Comme en 2020, le service du bien-être animal a dû faire face à une recrudescence de prise en charge de chats errants en 2021.</b></p> <p><b>En plus des 4 vétérinaires conventionnés, la Ville collabore avec des refuges afin de répondre plus encore aux nombreuses demandes des citoyens.</b></p>		
<b>Commentaires</b>			

## 1.20. Enrichir et diversifier l'offre culturelle (OO.27)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Echevinat de la Culture, Service des Relations Publiques							
<b>Partenaires</b>	Centre culturel							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	67800.0	2500.0	-	62600.0	-	2700.0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	67800.0	2500.0	-	62600.0	-	2700.0	-

### 1.1.65. Réhabiliter la salle polyvalente (A.120)

<b>Description</b>	<p>Réhabiliter la salle polyvalente permettra au Centre culturel de déployer l'offre culturelle en raison d'une réorganisation des espaces permettant à des activités différentes de s'organiser dans un même bâtiment.</p> <p>Aujourd'hui, les spectacles scolaires, les spectacles tous publics, les expositions, les résidences d'artistes, les créations de spectacles, les locations d'espaces à des tiers, les conférences, les séances de cinéma,... ne peuvent avoir lieu au même moment.</p> <p>A cette réflexion sera ajouté l'objectif d'une isolation efficace d'un bâtiment important en volume et dont les consommations énergétiques représentent un coût non négligeable.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	60 000,0
<b>Commentaires budget</b>	En 2020, l'étude de réhabilitation de la salle polyvalente en une nouvelle salle de spectacle a été abandonnée. En revanche, étaient inscrits au budget 2021 les frais pour une mission d'étude/architecture en vue de rénover la coquille du bâtiment et le pérenniser pour les 20 années à venir.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Une étude par un bureau d'architectes spécialisés permettra d'orienter la Ville vers la rénovation avec travaux de la salle polyvalente ou vers la construction d'un nouvel espace en lieu et place de l'actuelle salle.</p> <p><b>En 2021, le Collège a mis le dossier en standby.</b></p> <p><b>En 2022, la DST envisagera la rénovation de l'étanchéité du bâtiment (toiture et façade)</b></p> <p><b>En parallèle, dans le cadre du plan de relance de l'UE, un appel à projet devrait sortir pour les bâtiments culturels. Un dossier pourrait alors être porté pour l'isolation du bâtiment.</b></p>		

### 1.1.66. Soutenir l'événement "Hors Champs" - Parcours d'artistes d'Andenne (A.140)

<b>Description</b>	En deux éditions, l'événement Hors Champs a pris sa place dans le paysage culturel andennais : un soutien aux artistes andennais, une ouverture vers les arts contemporains et une mise en lumière d'un quartier à valoriser.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	soutien	100	80
<b>Année</b>	2021		
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de</b>			

<b>santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. Hors Champs, Office du Tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	2 500,0
	Ville	2021	2 600,0
	Ville	2023	2 700,0
<b>Progression</b>	70		
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne et bon nombre de ses institutions se sont investies dans l'événement Hors Champs depuis sa création en 2017.</p> <p>Ayant rapidement pris une place dans les organisations culturelles, cet événement apporte une plus-value tant en termes de dynamisation de ce quartier touristique andennais que pour le rayonnement de l'activité culturelle d'Andenne.</p> <p>Il s'avère également que cet acteur andennais joue un rôle de médiation culturelle dans le quartier du Vieil Andenne et de valorisation des artistes locaux.</p> <p>La troisième édition devait être programmée à la Pentecôte 2021 en alternance avec la triennale de la Céramique. Compte tenu de la mise en place d'un marché de la céramique par le Centre culturel désormais chaque année à la Pentecôte, l'association Hors Champs a opté pour l'organisation de son événement le dernier weekend d'octobre.</p> <p>Cette biennale d'art s'est donc tenue les 30, 31 octobre et 1er novembre 2021. 14 expositions et une trentaine d'artistes ont investi les maisons et jardins d'habitants mais aussi les bâtiments patrimoniaux du Vieil Andenne. A côté d'une douzaine d'artistes andennais sur le thème 2021 "Point de fuite", Hors Champs avait également mis en valeur le peintre André Sprumont dont la carrière de plus de 50 ans a largement dépassé les frontières andennaises.</p> <p>A côté de cette mise à l'honneur d'artistes locaux, le comité de sélection de Hors Champs avait invité des artistes d'un peu partout en Belgique et en France dans des domaines aussi variés que la sculpture, la création textile, la céramique, la photographie, les installations interdisciplinaires, etc</p> <p>Enfin, le comité Hors Champs a poursuivi son travail de médiation culturelle en travaillant lors de cette édition sur le recueil de la mémoire des habitants du quartier du Perron : des reportages sonores et des portraits photographiques ont permis d'enregistrer la parole, des traditions et un historique de ce quartier populaire andennais.</p> <p>L'évolution des chiffres de fréquentation démontre qu'à côté d'une belle représentativité des visiteurs andennais, l'événement tend à se faire connaître dans les grandes villes francophones et même au-delà de la frontière linguistique.</p> <p>La Ville d'Andenne, le Centre culturel, l'Office du Tourisme et Shop in Andenne ont poursuivi leur soutien à cet événement tant par un financement que par une aide logistique (interventions du service Relations publiques et Communication, de Shop in Andenne et de l'équipe du Tourisme).</p>		

**La prochaine édition de la biennale Hors Champs devrait se tenir en 2023.**

#### 4. Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	217600 0.0	25600 0.0	59000 0.0	46000 0.0	5000 0.0	82000 0.0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	259800. 0	25000. 0	23480 0.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>243580 0.0</b>	<b>28100 0.0</b>	<b>82480 0.0</b>	<b>46000 0.0</b>	<b>5000 0.0</b>	<b>82000 0.0</b>	<b>-</b>

#### 1.21. Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (OO.19)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1076000 .0	256000 .0	-	-	-	820000 .0	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	204000.0	-	204000.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	1280000.0	256000.0	204000.0	-	-	820000.0	-

### 1.1.67. Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.112)

<b>Description</b>	Dans le cadre de la poursuite des aménagements de voiries dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, la rue Robert Mordant et la placette à l'arrière de la galerie seront complètement rénovées.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	Ces travaux ne pourront avoir lieu qu'après la construction du Bloc D.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2023	820 000,0
<b>Progression</b>	5		
<b>Constat</b>	<p>Le parking de la galerie commerçante comptera 8 emplacements et une zone de livraison.</p> <p>Afin de conserver le caractère exclusivement piétonnier de la placette donnant accès à la galerie, le parking ne sera accessible que depuis la rue Janson.</p> <p>L'accès aux servitudes et au stationnement derrière le bâtiment D se fera par la rue Janson, via le parking de la galerie et la placette au moyen d'une borne automatique à l'usage exclusif des riverains concernés.</p> <p>Un parc sera créé entre la rue Janson et la galerie ainsi que derrière le bloc D.</p> <p><u>En 2020</u>, la Promotion a obtenu le permis pour la construction du Bloc D.</p> <p><b><u>En 2021</u>, les travaux du Bloc D ont débuté en milieu d'année. Le gros-oeuvre est toujours en cours. La durée prévue des travaux est de +/- 1 an et demi.</b></p> <p><b>La mission de service pour la rue Robert Mordant ne pourra être lancée au plus</b></p>		

tôt que courant de l'année 2022.

### 1.1.68. Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.113)

<b>Description</b>	Aménagement de l'accès pompier à l'arrière du bloc C (Résidence Iliade) avec réalisation d'une voirie en pavés de pierre naturelle de récupération et de parcelles de jardins partagés. Des parterres seront également prévus et agrémentés d'arbustes à baies (groseilliers, framboisiers, ...).		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2021		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2020	204 000,0
	Ville	2019	256 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Solde du subside de revitalisation : 204.383,51 € Tvac Montant des travaux estimés : 460.000 € Tvac Part communale : 255.616,49 € Tvac		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Les travaux, débutés en septembre 2020, se sont achevés en 2021.</p> <p>Un chemin pompier a été créé à l'arrière du bloc C.</p> <p>Compte tenu du succès rencontré par les parcelles de jardins partagés dans le parc du Home la Quiétude à proximité, 17 nouvelles parcelles ont été créées en l'endroit par le service des Espaces verts.</p> <p>Les anciens pavés présents sur site ont été réemployés pour réaliser la voirie pompier.</p> <p>Des parterres d'arbustes à baies ont également été plantés.</p>		

### 1.1.69. Optimaliser la gestion du parking souterrain (A.114)

<b>Description</b>	Conclusion de conventions avec le concessionnaire du parking pour en dynamiser l'utilisation
--------------------	--

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Relations Publiques, Développement Territorial - Projets Spécifiques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	<p>2 conventions relatives aux Chèques Parking sont intervenues avec le concessionnaire à l'effet de dynamiser l'utilisation du parking :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une convention du 14 décembre 2018 valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024 prévoit le financement par la Ville de 2 heures de gratuité pour l'utilisation du parking ;</li> <li>• une seconde convention a trait à l'utilisation du parking souterrain et en surface par le personnel communal en vertu de formule d'abonnements. Cette convention est conclue à durée indéterminée.</li> </ul>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	Les conventions en cours permettent une meilleure utilisation du parking souterrain. Une attention particulière est régulièrement apportée à la promotion des 2h de stationnement gratuit, notamment auprès des nouveaux habitants.

### 1.1.70. Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.115)

<b>Description</b>	Poursuivre la phase 2 (bâtiment D) et développer les phases ultérieures (bâtiments I, F1 et F2)
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

<b>Commentaires budget</b>	<p>En vertu du contrat de promotion, les frais de construction des bâtiments restant à réaliser à savoir les Blocs D, I, F1 et F2 sont à la charge exclusive de la société momentanée COBELBA-KOECKELBERG.</p> <p>La Ville d'Andenne sera rémunérée pour la mise à disposition des terrains selon un droit de superficie de 250 € m<sup>2</sup>.</p>
<b>Progression</b>	35
<b>Constat</b>	<p>La convention de revitalisation urbaine signée en date du 12 septembre 2012 prévoyait un phasage des travaux pour se terminer en décembre 2019. Ce phasage est toutefois tributaire du pourcentage de commercialisation de chacune des phases antérieures.</p> <p>Le programme de la promotion prévoit ce qui suit pour les logements à réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment D : 33 logements et 1 bureau selon permis délivré en date du 27 octobre 2017;</li> <li>- Bâtiment I : 23 logements et 26 places de parking;</li> <li>- Bâtiment F1 : 15 logements et 28 emplacements de parking;</li> <li>- Bâtiment F2 : 6 maisons (la promotion souhaite des appartements ce qui est conforme au PCA).</li> </ul> <p>Ces configurations sont cependant susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Un avenant à la convention sera établi fin 2019 - début 2020 et soumis à l'approbation du Conseil communal compte tenu du nouveau planning à établir et de son incidence sur les droits de superficie à concéder en application du marché de promotion conclut.</p> <p><u>En 2020</u>, le marché de promotion a été repris par la société KOECKELBERG seule suite à une réorganisation chez COBELBA (groupe BESIX). Un nouveau master plan (comprenant l'ensemble des phases) a été redéfini.</p> <p>Un nouveau permis pour le Bloc D a été introduit et obtenu.</p> <p><b><u>En 2021</u>, les travaux du Bloc ont débuté en milieu d'année. Le gros-oeuvre est toujours en cours. La durée estimée de travaux est de 1 an et demi.</b></p> <p><b><u>En 2022</u>, un nouveau permis devrait être déposé pour la construction du prochain immeuble (bâtiment I) dans le prolongement de la Brasserie "Le Bon Plan".</b></p>

## 1.22. Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (00.18)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers

<b>Partenaires</b>	BEP							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	50000.0	-	-	-	50000.0	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	55800.0	25000.0	30800.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	105800.0	25000.0	30800.0	-	50000.0	-	-

### 1.1.71. Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.179)

<b>Description</b>	<p>Le Plan communal d'aménagement dit "Sous-Meuse" à Namêche a été adopté le 18 août 2015. L'objectif de ce PCA est de structurer l'urbanisation de ce quartier situé en bordure de Meuse par la création de logements, la requalification d'une école communale, le développement d'espaces verts et la construction d'une salle polyvalente.</p> <p>Le projet vise concrètement à créer un quartier multifonctionnel : les activités industrielles sont conservées, un réseau viaire a été défini, une zone destinée à la construction de logements a été créée et la zone dédiée à l'école communale a été affinée.</p> <p>Le nouveau quartier s'inscrit ainsi dans la continuité du bâti existant permettant une densification de l'habitat à proximité immédiate du centre de Namêche et de sa gare.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire

<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny
<b>Partenaires</b>	Société privée, Port autonome, Région wallonne (DGO4 et DGO2)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne est propriétaire de la majeure partie des terrains compris sur ce site.</p> <p>Courant 2018, une société privée s'est portée acquéreur d'une partie de ces terrains communaux en vue de la construction d'immeubles à appartements. Soixante logements devraient ainsi voir le jour sur le site.</p> <p>La Ville d'Andenne s'est, quant à elle, portée acquéreur de deux terrains nécessaires à la réalisation des aménagements bordant ce projet privé. Il s'agit d'un terrain du Port Autonome de Namur devant permettre la création d'une voirie prévue au PCA destinée à desservir les futurs logements et d'un terrain devant permettre la création d'une zone de stationnement et l'élargissement d'une voirie existante.</p> <p>Elle a également entrepris divers travaux en vue de structurer le site de l'école communale. Le dernier aménagement consiste au placement d'un module préfabriqué.</p> <p>Enfin, la Ville d'Andenne a obtenu un permis unique pour la construction d'une salle polyvalente sur le site (voir action n°124).</p> <p><b>En 2020, l'acte de vente du terrain a été signé et un permis d'urbanisme a été octroyé à un groupe immobilier pour la réalisation d'un complexe comprenant 60 logements. Les travaux de mise en oeuvre du permis sont en cours depuis le mois d'octobre 2020.</b></p> <p><b>La durée des travaux est estimée à 2 ans.</b></p> <p><b>Voir également les actions "Construire une salle multifonctionnelle à Namêche" et "Aggrandir l'école primaire de Namêche".</b></p>

### 1.1.72. Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.157)

<b>Description</b>	<p>En 2010, la Ville d'Andenne a décidé de réaliser une opération de rénovation urbaine en complément à l'opération de revitalisation urbaine.</p> <p>Un périmètre de 20,6 ha a été défini et correspond au quartier dit du "Vieil Andenne".</p> <p>L'opération de rénovation urbaine devrait à terme permettre de redynamiser ce quartier et d'assurer sa connexion avec les autres quartiers d'Andenne où des actions poursuivant le même objectif ont été lancées.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>	En attente d'une modification décrétole		
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny		
<b>Partenaires</b>	SPW - TLPE - Direction de l'aménagement opérationnel, MET et SPW - Aménagement du territoire		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2019	25 000,0
	Wallonie	2020	30 800,0
<b>Progression</b>	10		
<b>Constat</b>	<p>Le dossier de base de l'opération confié à un bureau d'études été finalisé en 2016. Le diagnostic réalisé par ce bureau d'études révèle que le quartier est confronté à une problématique majeure en matière de mobilité. Ce constat qui ira en s'aggravant est partagé par les habitants au travers de la Commission de rénovation urbaine créée en 2013.</p> <p>Ainsi, quatre grandes actions ont été proposées par le bureau d'études :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition d'un terrain privé au sein de l'intérieur d'îlot situé à la rue Delcourt et l'aménagement de celui-ci en une aire de stationnement au sol ;</li> <li>2. Aménagement de la Place du Perron ;</li> <li>3. Création d'un parking d'environ 30 places rue Hanesse à Andenne (terrain acquis en septembre 2019) ;</li> <li>4. Intervention sur le bâti.</li> </ol> <p>En 2020, le dossier de base a dû être revu et, compte tenu de la faillite du bureau d'études désigné, un nouveau bureau d'études doit être choisi pour reprendre la mission.</p> <p><b>Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 avec les représentants du SPW ainsi que du Ministre en charge de ce dossier. A ce jour, la volonté du Collège communal est de réaliser cet objectif pour autant que le décret qui régit cette matière soit adapté et permette la création d'un parking dans le quartier en vue de résoudre le problème de la mobilité dans la Ville.</b></p>		

### 1.1.73. Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.178)

<b>Description</b>	Le projet vise à développer du logement et d'autres fonctions complémentaires à proximité de la gare et non loin du centre d'Andenne, en requalifiant un quartier hautement stratégique actuellement en souffrance.
--------------------	---

	Il rencontre ainsi l'ensemble des objectifs d'une gestion durable du territoire communal en réhabilitant un quartier multimodal essentiel au développement futur de la Ville d'Andenne.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny		
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, Port autonome de Namur, Ministres compétents, Région wallonne (DGO2, DGO3 et DGO4)		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	50 000,0
<b>Commentaires budget</b>	50.000 € seront prévus au budget 2022 pour la mission d'études.		
<b>Progression</b>	20		
<b>Constat</b>	<p>L'idée de requalifier le quartier de la Gare à Seilles est déjà ancienne. Il s'agit d'un quartier stratégique pour la Ville compte tenu de sa bonne localisation, son excellente accessibilité et sa multimodalité. Le site s'est en effet fortement détérioré au cours du temps. La présence de friches industrielles renforce ce constat et donne l'image d'un quartier désaffecté.</p> <p>Le projet vise ainsi la requalification d'un quartier clé pour la Ville en privilégiant la densification de l'habitat, l'aménagement d'espaces publics de qualité et une mixité fonctionnelle.</p> <p>Une modification du plan de secteur pour affecter l'ensemble de son périmètre en zone d'habitat ainsi que des acquisitions sont nécessaires.</p> <p><b>Ce dossier est géré par un groupe immobilier privé.</b></p> <p><b>Plusieurs rencontres ont eu lieu durant ces derniers mois au cours desquelles le groupe immobilier a dressé l'état d'avancement des négociations.</b></p> <p><b>Plusieurs aspects sont liés à cet important dossier : acquisitions immobilières, élaboration d'un master plan, arrêt de la procédure à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif.</b></p> <p><b>Une première esquisse a été soumise par le groupe immobilier.</b></p>		

### 1.23. Réaliser une Perspective de Développement Urbain (OO.60)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.74. Etablir une Perspective de Développement Urbain (PDU) (A.64)

<b>Description</b>	Dans le cadre de la Plateforme des villes wallonnes, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser avant la fin de la législature une Perspective de Développement Urbain, laquelle est définie comme un outil de gouvernance stratégique territorialisé pour les communes dites "urbaines".
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	13/06/2022
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny
<b>Partenaires</b>	Le SPW Territoire et le Lepur, qui est le Centre de Recherche sur la Ville, le Territoire et le Milieu rural au sein de l'Université de Liège.
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La politique des grandes villes développée par le Gouvernement wallon donne accès à d'importants moyens financiers en vue de concrétiser des projets de développement urbain. Mais celle-ci bénéficie uniquement aux villes de plus de 50.000 habitants et dont le revenu moyen net par habitant est inférieur à la moyenne wallonne. Aucun subside complémentaire n'est prévu dans le cadre de la plateforme des villes wallonnes.
<b>Progression</b>	10

<b>Constat</b>	<p>En 2019, la Ville d'Andenne a décidé d'adhérer à la Plateforme des Villes wallonnes et s'est engagée à réaliser une PDU.</p> <p>En 2020, la Ville d'Andenne a participé à plusieurs ateliers dans le cadre de la Plateforme des Villes wallonnes dont deux étaient spécifiquement consacrés à l'élaboration de la PDU, et en particulier à l'analyse contextuelle (outils de mise en œuvre de la politique de la ville et grands constats) et aux ambitions.</p>
<b>Commentaires</b>	<p>Sur proposition du Gouvernement wallon, la Ville d'Andenne a décidé d'intégrer la Plateforme des villes wallonnes. Concrètement, il s'agit d'une plateforme de mise en réseau qui se présente sous la forme d'un centre de ressources et de compétences dans le domaine du développement urbain. L'objectif est de fédérer dans un même réseau l'ensemble des acteurs wallons du développement urbain et d'assurer l'échange d'informations sur la politique de la ville.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain est obligatoire pour toutes les villes qui bénéficient de subsides dans le cadre de la politique des grandes villes. Ce n'est pas le cas de la Ville d'Andenne. Cependant, toute commune qui se considère comme urbaine peut, si elle le souhaite, élaborer une Perspective de Développement Urbain. C'est une condition pour intégrer la plateforme des villes wallonnes.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain doit présenter un "projet de développement territorial à moyen-long terme ainsi qu'un ensemble coordonné d'actions de développement". Elle doit rencontrer 5 grandes dimensions : stratégique, opérationnelle, spatialisée, temporelle et transversale. Selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 novembre 2018, la Perspective de Développement Urbain contient 4 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'analyse contextuelle</li> <li>2. Les ambitions</li> <li>3. L'identification des quartiers prioritaires</li> <li>4. Les actions de développement urbain</li> </ol>

### 1.24. Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.20)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de la Transition, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	

Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1050000.0	-	590000.0	460000.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1050000.0	-	590000.0	460000.0	-	-	-

### 1.1.75. Opérationnaliser la ZACC et urbaniser le site d'Anton (A.169)

<b>Description</b>	<p>Le projet d'Anton vise le développement économique et urbanistique à moyen et long terme d'Andenne vers l'Ouest.</p> <p>Concrètement, il porte sur la création d'un nouveau quartier qui présentera une alternative efficace et durable aux parcs d'activités installés en périphérie, avec une mixité de fonctions (activités économiques, logements ...) et la présence d'espaces communautaires mutualisés sur des terrains totalisant environ 50 hectares.</p> <p>Le projet vise dans un premier temps et prioritairement la création d'un "pôle de transition" pour l'emploi du futur en permettant l'installation d'entreprises en recherche, développement et transition.</p> <p>Le quartier devra à terme permettre par le biais de diverses innovations et de son ampleur d'insuffler une dynamique nouvelle pour la Ville visant à anticiper les défis futurs en matière de mobilité, de besoin en logements, d'environnement et de développement économique et durable.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Jean-Marie Maquigny
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, Gouvernement wallon, promAndenne,

	Direction des Routes de Namur (DGO1), Direction de l'Aménagement du territoire (DGO4) et Direction de l'Aménagement, Police, Régie des sports		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	590 000,0
	Ville	2021	460 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<b>Les sommes inscrites aux budgets 2020 et 2021 concernent l'acquisition d'immeubles et de terrains nécessaires au développement du projet.</b>		
<b>Progression</b>	30		
<b>Constat</b>	<p>Le site a depuis longtemps fait l'objet de réflexions concernant son urbanisation compte tenu de sa bonne localisation.</p> <p>La Ville d'Andenne a ainsi depuis de nombreuses années entrepris des démarches visant à se porter acquéreur des terrains de ce site. La majorité des terrains est actuellement propriété de la Ville.</p> <p>Compte tenu de sa situation au plan de secteur, l'urbanisation du site doit passer par l'adoption préalable d'un schéma d'orientation local.</p> <p>Cette mission a été confiée au Bureau économique de la Province de Namur, lequel a jusqu'à présent mené une étude pour définir les fonctions et la typologie bâtie à promouvoir en l'endroit.</p> <p><b>Les dernières réflexions ont révélé que l'accent devra prioritairement être mis sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>l'aménagement d'une zone de parc au centre, d'une surface de 5 à 6 hectares ;</b></li> <li>• <b>la création d'une zone d'équipements publics pour les services de secours, le sport et un nouveau centre administratif ;</b></li> <li>• <b>l'installation d'une zone d'activités économiques (recherche, développement) ;</b></li> <li>• <b>la création d'une zone de services à la personne ;</b></li> <li>• <b>la création d'une voirie d'accès.</b></li> </ul>		

## 5. Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.7)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	227874 6.96	111891 .23	883249 .68	115640 6.05	8200 0.0	2240 0.0	2280 0.0	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	
Fédération Wallonie- Bruxelles	398655. 28	-	-	398655. 28	-	-	-	
Totaux	267740 2.24	111891 .23	883249 .68	155506 1.33	8200 0.0	2240 0.0	2280 0.0	

## 1.25. Rénover et/ou agrandir les écoles communales (OO.249)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2119546 .96	111891. 23	882749 .68	1124906 .05	-	-	-	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	398655.28	-	-	398655.28	-	-	-
Totaux	2518202.24	111891.23	882749.68	1523561.33	-	-	-

### 1.1.76. Agrandir l'école primaire de Namêche (A.246)

<b>Description</b>	Cette action concerne l'extension de l'école primaire de Namêche et la construction de classes supplémentaires pour les élèves de primaire. Il s'agit de la concrétisation de la phase 2 d'un marché initial confié en 2007 à un bureau d'architectes de Liège.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	44 000,0
	Ville	2021	616 530,05
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2021	398 655,28
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p>Le permis d'urbanisme a été obtenu en juillet 2020.</p> <p>Le dossier est passé au Conseil communal lors de sa séance du 14 septembre 2020.</p> <p><b>En 2021, l'attribution (616.530,05 € Tvac) des différents lots a bien eu lieu et le dossier a été envoyé au pouvoir subsidiant pour validation.</b></p> <p><b>La DST est en attente du retour du pouvoir subsidiant.</b></p> <p><b>Dès ce retour, et en fonction de l'avancement des autres travaux sur le site (relooking école maternelle, démolition réfectoire, ...), le début des travaux pourra être planifié.</b></p>		

### 1.1.77. Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.248)

<b>Description</b>	Il s'agit de modifier l'aspect extérieur de l'école maternelle de Namêche et de renforcer l'isolation des différentes parois du bâtiment.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	24 200,0
	Ville	2020	450 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Une subvention pourra éventuellement être sollicitée pour les travaux (le montant n'est pas déterminable à ce stade).		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Le permis d'urbanisme a été obtenu en octobre 2020.</p> <p>La passation du marché public a été approuvée par le Conseil communal du 12 octobre 2020 et l'attribution a été décidée par le dernier Collège de 2020.</p> <p><b>Les travaux ont débuté en juin 2021 et devraient être terminés mi-2022.</b></p> <p><b>Actuellement, le nouvel isolant, la nouvelle toiture et les nouveaux châssis sont posés. Le nouveau local technique est en cours de construction.</b></p> <p><b>Par ailleurs, une demande de subside va être introduite en décembre dans le cadre de l'appel à projet PPR. Si le projet est retenu, la Ville pourra percevoir un gros pourcentage de subside pour ce dossier.</b></p>		

### 1.1.78. Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.245)

<b>Description</b>	Une étude sera menée au niveau des écoles de Seilles pour examiner la faisabilité d'un nouveau complexe scolaire pour l'enseignement maternel et primaire. Un emplacement plus central sur le territoire de Seilles devra être retenu pour réaliser cette nouvelle école communale résolument moderne.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
<b>Indice de santé</b>	La Ville ne dispose d'aucun terrain pour ce projet.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Budget à déterminer
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	La première étape est de rechercher un espace pour ce projet.

### 1.26. Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (00.255)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Ecole Industrielle et Commerciale, Direction des Services Financiers
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.79. Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.254)

<b>Description</b>	Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour répondre parfaitement aux besoins de l'école et de ses élèves.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de</b>	

<b>résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
<b>Indice de santé</b>	Compte tenu de la nouvelle DPR, il n'est pas impossible que les écoles industrielles et commerciales soient amenées à fusionner dans les prochaines années.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Ecole Industrielle et Commerciale
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le financement de la nouvelle école sera partiellement couvert par la vente des installations actuelles. Un concours sera organisé pour ce projet (marché de services à budgétiser).
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>L'EIC accueille chaque année entre 300 et 400 étudiants et entre 30 et 45 professeurs. S'ils ne fréquentent jamais tous l'établissement en même temps, il n'est pas rare qu'environ 150 personnes fréquentent l'établissement en même temps, ce qui nécessite d'occuper 8 à 10 locaux en journée comme en soirée. On peut raisonnablement estimer la surface occupée à l'heure actuelle à 700 - 750 m<sup>2</sup>.</p> <p>Le nombre de locaux est a priori suffisant ; c'est leur dimensionnement et leur agencement qui ne conviennent pas.</p> <p>Le nouveau bâtiment devra être fonctionnel (au sens technologique du terme (électricité, Internet, téléphonie, etc.) pour rester à la pointe des nouvelles technologies mais aussi en termes d'entretien (facile, sans grand frais, et n'exposant pas les lieux à trop grande détérioration) et économe (économie d'énergie maximale, sans diminuer le confort, l'esthétique et le niveau technologique des locaux).</p> <p><b>Compte tenu de la nouvelle DPR, il est prévu que la Province reprenne l'EIC et son personnel.</b></p> <p><b>Le projet de nouvelle construction par la Ville d'Andenne n'est donc plus d'actualité.</b></p> <p><b>Le projet de reprise par la Province de Namur est à l'étude. Nous ne savons pas à l'heure actuelle si l'EIC restera dans ses locaux si elle déménagera. Cela fera partie des discussions à venir.</b></p>

### 1.27. Former les élèves aux enjeux de la transition (OO.253)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1

<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition							
<b>Partenaires</b>	Ecoles							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	68000.0	-	500.0	1500.0	62000.0	2000.0	2000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>68000.0</b>	<b>-</b>	<b>500.0</b>	<b>1500.0</b>	<b>62000.0</b>	<b>2000.0</b>	<b>2000.0</b>

### 1.1.80. Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.252)

<b>Description</b>	Mener des actions afin de réduire le gaspillage alimentaire, la production de déchets, d'orienter les pratiques de consommations vers de la consommation durable (repas, collations, fancy fairs, achat de matériel ...), d'avoir une utilisation rationnelle de l'énergie.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/06/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture
<b>Porteur de l'action</b>	Christophe Pirson

<b>Partenaires</b>	Green deal Cantines durables BEP Ecoles zéro watts Collectif des écoles en développement durable		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	1 500,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Au départ, il semble que seuls des frais d'animation ou de supports matériels pour de la sensibilisation seront à couvrir. Il est possible que des achats ou des investissements soient par la suite nécessaires mais il est trop tôt pour le budgétiser.		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p>Il est important d'avoir une cohérence entre les actions de sensibilisation (A.251) et les pratiques quotidiennes dans l'école. Agir sur les pratiques quotidiennes relève à la fois d'un aspect pédagogique interne à l'école (changement des habitudes) et d'un aspect structurel ou organisationnel impliquant aussi les gestionnaires ou services communaux.</p> <p>Au travers des activités ou des projets initiés par les Directions d'écoles ou proposés par divers organismes, les écoles communales ont sensibilisé (continué à sensibiliser) en 2020 les élèves à des problématiques de société en matière de gestion des déchets (Andenne ma ville propre, tri des déchets dans nos murs) et d'alimentation saine (Manger-Bouger, jour du fruit).</p> <p>De son côté, le service de l'Environnement, dans le cadre de l'engagement de la Ville d'Andenne en tant que Commune Zéro Déchet, a mené plusieurs actions répondant à l'intitulé de cette fiche.</p> <p>Ainsi, une formation ayant pour sujet la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles a été proposée au personnel ALE.</p> <p>La seconde action, en lien avec la première, a été la création de deux panneaux didactiques ("<i>J'ai une faim de loup</i>" / "<i>J'ai un appétit de moineau</i>") à disposer dans les cantines scolaires afin d'évaluer l'appétit des plus jeunes et par conséquent, adapter les quantités servies dans les assiettes.</p> <p>La troisième action est la réalisation d'animations pédagogiques ("<i>La chasse au gaspi</i>", "<i>Les génies de la Récup</i>", etc.) dans les écoles communales ayant participé à l'action Andenne ma Ville Propre 2019.</p> <p>Enfin, le service de l'Environnement a également accompagné et soutenu les deux implantations communales de Vezin dans l'appel à projets "<i>Ecole Plus Propre</i>". Le label a été obtenu en 2020 et les écoles de Vezin Fonteyne et de Vezin Centre poursuivent le projet.</p> <p><b>En 2021, pour ce qui a trait au Service de l'Environnement, dans cadre de l'Action Andenne ma Ville Propre, de nombreuses écoles andennaises ont participé à notre action avec la collaboration des enseignants qui ont sensibilisé les élèves aux enjeux de la gestion des déchets et des impacts de ceux-ci. Chaque</b></p>		

enseignant inscrit à l'action a pu bénéficier d'un support pédagogique réalisé par l'asbl Be WaPP. De même, le service, lorsque celui-ci est demandé, soutient l'école de Vezin dans le projet "Ecole Plus Propre".

Dans les écoles d'Andenne 3, diverses poubelles pour le tri des déchets ont été placées dans chaque classe et réfectoire.

Un projet axé sur l'environnement a débuté dans l'implantation de Landenne. Celui-ci constituera le fil rouge de l'action pédagogique depuis la 1ère maternelle jusqu'à la 6ème primaire. De son côté, l'implantation de Bonneville travaillera sur le thème des sciences. Des activités de sensibilisation au respect de la nature trouveront place dans ce projet ....

Concernant le bien-manger, des potages-collations sont distribués deux fois par semaine dans toutes les implantations d'Andenne 1. Une distribution de fruits-collations commencera dès le 15 décembre dans toutes les implantations d'Andenne 1.

Les enfants de maternelle des implantations d'Andenne 3 ont reçu une boîte pour leurs collations et une gourde pour l'eau. Les collations sont par ailleurs suggérées par les enseignantes et l'école privilégie les collations sans emballage. Des activités ludiques sont régulièrement menées dans les classes afin de continuer la sensibilisation de la problématique des déchets.

### 1.1.81. Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.250)

<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'utilisation effective du numérique dans les classes, de manière à ce que l'utilisation de celui-ci s'impose de manière naturelle aux élèves pour réaliser leurs apprentissages. L'utilisation du numérique donne aussi l'opportunité de proposer de nouvelles approches pédagogiques.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	30/06/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Enseignement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Eddy Hanoul		
<b>Partenaires</b>	Ecoles		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	60 000,0
<b>Progression</b>	40		

<p><b>Constat</b></p>	<p>L'action comprend au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'équipement des écoles en supports informatiques tels que tablettes, tableaux blancs interactifs, imprimantes 3D, robots Lego...</li> <li>• la formation des enseignants;</li> <li>• la mise en réseau, l'échange et la valorisation des bonnes pratiques.</li> </ul> <p><b>En 2021, les actions suivantes ont été entreprises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>équipement des classes en TBI (tableaux blancs interactifs) et formation à cet outil en collaboration avec l'EIC;</b></li> <li>• <b>création de la plateforme Happi proposée par la FWB (processus d'hybridation en cours);</b></li> <li>• <b>utilisation de la vidéo et du programme learning apps;</b></li> <li>• <b>WIFI présent partout.</b></li> </ul> <p><b>En raison du contexte sanitaire actuel, la FWB a demandé à chaque école de construire des stratégies de différenciation, d'hybridation des apprentissages et de lutte contre le décrochage scolaire.</b></p> <p><b>Des adaptations des pratiques sont bien évidemment nécessaires et le principe d'enseignement utilisé lors du premier confinement a été revu.</b></p> <p><b>Concrètement, les exercices d'entretien sous forme de livret de travail ont cédé la place à des pratiques variées visant à la découverte de nouveaux apprentissages.</b></p> <p><b>Les séquences d'apprentissage à distance ont été envisagées en 3 temps :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>une vidéo de découverte</b></li> <li>• <b>du travail individuel</b></li> <li>• <b>une séance de questions-réponses via teams, zoom ou tout autre outil de vidéoconférence.</b></li> </ul> <p><b>Afin de limiter la charge de travail des équipes éducatives tout en rentabilisant le temps passé, ces séquences d'apprentissage à destination de tous nos élèves ont été réalisées en collégialité par les enseignants d'une même année, d'un même degré.</b></p> <p><b>Ces stratégies ne sont pas exclusivement réservées aux pratiques d'enseignement à distance mais peuvent également faire sens dans le cadre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>d'activités de différenciation;</b></li> <li>• <b>de travail en ateliers;</b></li> <li>• <b>du développement de l'autonomie des élèves en classe verticale;</b></li> <li>• <b>d'enseignement à distance pour des enfants malades;</b></li> <li>• <b>de pratiques de classe inversée.</b></li> </ul> <p><b>A termes, l'idée est de construire un espace de partage à destination de l'ensemble des équipes éducatives.</b></p> <p><b>Nos écoles sont désormais inscrites sur la plateforme Happi, proposée par la FWB, où des classes virtuelles ont été créées pour chaque enseignant. Au fil de leur formation et en fonction de leur degré d'appropriation de ce nouvel outil, les enseignants sont invités à y déposer du contenu pour leurs classes.</b></p>
<p><b>Commentaires</b></p>	<p>Certaines écoles avaient déjà entamé le processus dans le cadre de l'appel à projet "École Numérique".</p>

### 1.1.82. Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.251)

<b>Description</b>	Il s'agit de soutenir les équipes pédagogiques dans leurs démarches pour sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et aux possibilités et limites du numérique. Cette démarche peut également englober les parents et/ou le personnel de service.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture
<b>Porteur de l'action</b>	Christophe Pirson
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	A ce stade, il est difficile d'établir un budget.
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>Parmi les actions possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille concernant les différents appels à projet sur la thématique et information vers les écoles;</li> <li>• Mise en place de partenariats communaux;</li> <li>• Accompagnement de projets d'école;</li> <li>• Mise en réseau et valorisation des bonnes pratiques.</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, les actions suivantes ont été entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation de Konecto et d'une plateforme propre pour réduire les distributions de documents papier et communiquer plus rapidement vers les parents;</li> <li>• soucieuse de développer l'usage de l'outil numérique au sein de toutes ses écoles, la Ville d'Andenne assure, d'année en année, l'équipement de toutes ses classes en tableau numérique. C'est ainsi que régulièrement, de nouveaux tableaux numériques sont acquis pour compléter la "flotte" existante. Un partenariat avec l'école industrielle locale a également vu le jour garantissant ainsi la formation des professeurs concernés sur les aspects techniques et pédagogiques de l'outil numérique.</li> </ul> <p><b>En 2021, la mise en place d'un processus de dématérialisation des paiements a été entamée dans l'ensemble de nos écoles. Celle-ci sera effective à partir du 1er janvier 2022.</b></p> <p><b>Concrètement, plus aucune somme d'argent ne transitera par les élèves. Tous les montants réclamés dans le cadre des repas, piscines et activités extérieures</b></p>

	<p>(théâtres, sorties pédagogiques, classes de dépaysement ...) feront désormais l'objet chaque fin de mois, d'une facturation qui sera adressée personnellement aux parents sur leur adresse de courrier électronique.</p> <p>Dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons, nos équipes se sont penchées sur la construction de stratégies de différenciation, d'hybridation des apprentissages et de lutte contre le décrochage scolaire.</p> <p>Une plateforme d'apprentissage en ligne initiée par la CFWB (HAPPI) et alimentée par nos soins a vu le jour et peut être utilisée dans le cadre de fermeture de classes, de mises en quarantaine d'élèves ou de membres du personnel. On y trouve des capsules d'apprentissage ainsi que des exercices en ligne.</p>
<b>Commentaires</b>	<p>Les sollicitations de partenaires extérieurs vis-à-vis des écoles sont nombreuses et les réalisations sont fonction des choix des enseignants.</p> <p>L'action ne fait sens que si elle est liée à l'intégration du numérique (A.250) ou du développement durable (A.252) dans les pratiques quotidiennes. L'objectif est d'amener plus de cohérence et de faciliter le travail de l'équipe pédagogique</p>

### 1.28. Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (OO.37)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers							
<b>Partenaires</b>	Service de l'accueil extrascolaire							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>201 9</b>	<b>202 0</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	91200. 0	-	-	30000. 0	20000. 0	20400. 0	20800. 0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-

		Globa l	201 9	202 0	2021	2022	2023	2024
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	91200. 0	-	-	30000. 0	20000. 0	20400. 0	20800. 0

### 1.1.83. Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.214)

<b>Description</b>	<p>Le Bébébus est une halte-garderie itinérante dont l'objectif est notamment de permettre aux familles précarisées d'avoir accès à un milieu d'accueil occasionnel pour leur enfant et ce, même si les parents ne travaillent pas.</p> <p>Il s'agit concrètement d'une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation qui emmène chaque jour une équipe de puéricultrices vers un endroit différent, une salle communale autorisée par l'ONE, où les enfants pourront être accueillis.</p> <p>Le Bébébus permet d'une part, aux parents de disposer de temps pour eux, pour effectuer des démarches administratives, chercher un emploi, participer à une formation ou simplement pour souffler un peu et d'autre part, aux enfants de rencontrer de nouveaux copains de jeux, de participer à des activités adaptées à leur âge, de préparer une entrée à l'école, de jouer et de s'amuser en apprenant à vivre en milieu collectif.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Accueil Extrascolaire, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers, Services de la Cohésion sociale, Ecole Industrielle et Commerciale		
<b>Partenaires</b>	GABS (Groupe Animation de la Basse-Sambre) - Province de Namur - ONE - Région Wallonne - Communauté Française - Éventuels autres organismes de formation actifs sur Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	30 000,0
	Ville	2022	20 000,0
	Ville	2023	20 400,0

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2024	20 800,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Un budget initial de 30 000 euros est nécessaire pour la mise en place du projet. Ensuite il faut compter 5.000 euros par an, par jour de présence du Bébébus sur le territoire de la commune.</p> <p>Tenant compte d'une présence de 4 jours/semaine (le mercredi étant prévu pour les formations et réunions d'équipe du personnel), le coût annuel peut être estimé à 20 000 euros, auquel il convient d'ajouter, pour mener le projet à bien, 15 points APE.</p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Différents contacts ont déjà été établis avec le GABS qui a présenté le fonctionnement de ce projet.</p> <p>Si des activités de soutien à la parentalité sont proposées par le Bébébus, des synergies pourraient se créer avec les "bébés rencontres" existants sur Andenne et menés en partenariat avec l'asbl ACSA et l'ONE.</p> <p><b>Entre 2011 et 2019, la Province de Namur a soutenu les communes pour la mise en route des BébéBus dans le cadre des trois phases de partenariat Provinces/communes. Malheureusement, elle a décidé que ce type de soutien financier et les partenariats Province/communes ne seraient pas renouvelés en 2020, ni en 2021.</b></p> <p><b>Sans subside de la Province, il n'est pas envisageable pour la Ville de mener ce projet qui doit dès lors être abandonné.</b></p>		

### 1.1.84. S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.215)

<b>Description</b>	Il s'agira de s'adapter à ce nouveau cadre légal de manière à au minimum maintenir le nombre de places existantes et à l'augmenter si possible.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Accueil Extrascolaire
<b>Partenaires</b>	ONE - IMAJE - FWB - Les Arsouilles
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	Le secteur de la petite enfance est en pleine réforme, mais celle-ci n'en est encore

qu'à ses début au niveau de la mise en place des changements. Cette réforme en Fédération Wallonie-Bruxelles vise à renforcer l'accessibilité et la qualité de l'accueil.

Le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s est modifié. Les structures d'accueil vont devenir des crèches et être subsidiées en tant que telles ; il n'y aura plus de MCAE, de crèches parentales, de préguardiennats, etc. La possibilité d'augmenter le nombre de places autorisé dans toutes les structures est évaluée par l'ONE.

Les normes d'encadrement et qualifications nécessaires pour les différentes fonctions vont également être élargies ou modifiées.

En 2020, la coordinatrice Accueil de l'ONE a visité les deux lieux d'accueil (Petit-Warêt et Bonneville) et a rendu son avis.

Une déclaration d'intention a été envoyée à l'ONE.

Les attestations du Service incendie ont été rentrées.

L'ONE a délivré les nouvelles autorisations et la mise en place concrète des projets est en cours.

Pour Petit-Warêt, aucun changement au niveau du nombre d'enfants accueillis. La structure est passée de MCAE en crèche et son mode de subventionnement est différent (emplois subsidiés en lieu et place d'une intervention en fonction de la participation financière versée par les parents). Par ailleurs le 1/4 temps de direction peut passer à un 1/2 temps.

Pour Bonneville, la structure est maintenant agréée pour 35 places contre 30 par le passé.

**En 2021, la personne désignée pour Petit-Warêt (direction) est entrée en fonction le 5 janvier 2021.**

**Au niveau de l'encadrement, Bonneville bénéficie d'1,5 ETP puéricultrice supplémentaire.**

**Les horaires ont été étendus dès la rentrée de janvier pour atteindre les 11h30 d'ouverture par jour demandés (7h00-18h30).**

**Les places d'accueil supplémentaires ont été ouvertes et l'on compte à ce jour 43 inscrits.**

**Pour la suite, l'objectif à atteindre avant 2026 sera d'assurer en permanence un encadrement de 1,5 ETP pour 7 enfants contre 1 pour 7 actuellement.**

## 6. Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	24312 0.0	40000. 0	40000 .0	40000 .0	40000 .0	40000. 0	40000. 0	43120. 0
Province	10000. 0	10000. 0	-	-	-	-	-	-
Ville	23580 60.0	19000 0.0	33320 0.0	22300 0.0	60700 0.0	48206 0.0	52280 0.0	
Fédéral	36000 0.0	60000. 0	60000 .0	60000 .0	60000. 0	60000. 0	60000. 0	60000. 0
Wallonie	30040 00.0	41500 0.0	42500 0.0	47040 0.0	78560 0.0	45000 0.0	45800 0.0	
Autres	10600 00.0	88500 0.0	35000 .0	35000 .0	35000. 0	35000. 0	35000. 0	
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	70351 80.0	16000 00.0	89320 0.0	82840 0.0	15276 00.0	10670 60.0	111892 0.0	

### 1.29. Améliorer la qualité des logements (OO.12)

Catégorie	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service Qualité Habitat, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	3120. 0	-	-	-	-	-	-	3120. 0

		Glob al	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	6060.0	-	-	-	3000.0	3060.0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	9180.0	-	-	-	3000.0	3060.0	3120.0

### 1.1.85. Aider à la recherche d'un logement (A.187)

<b>Description</b>	Les personnes en recherche de logements sont confrontées au coût du loyer dans le marché du privé qui pèse lourd dans leur budget. Vu le nombre de personnes en recherche d'un logement, les propriétaires peuvent imposer des critères qui excluent des personnes avec de faibles revenus mais aussi des personnes à revenus modestes. Les familles nombreuses ont souvent plus de difficultés à trouver un logement qui correspond à leur composition de ménage (exemple : famille recomposée). Pour toutes ces raisons, et afin de venir en aide aux citoyens, les Services de cohésion sociale emploient une assistante sociale spécifiquement formée aux difficultés de la recherche au logement et qui œuvre au sein du service communal du Logement.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Le nombre de personnes accompagnées est stable et avoisine les 500 personnes par an. Au cours de l'année 2020, le nombre de personnes accueillies a été moins élevé suite à la crise du Covid 19 mais le service a assuré ses missions durant la période de mars à juin via des entretiens téléphoniques et à partir du 1er juin les entretiens individuels ont repris au sein de la Maison des Solidarités. En 2021, malgré la crise sanitaire, les bureaux sont restés accessibles sur rendez-vous. Le nombre de bénéficiaires du service est stable mais les missions d'accompagnement se sont diversifiées, notamment suite à l'augmentation des cas d'expulsions.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	Le CPAS - Les Logis Andennais - L' AIS (Agence immobilière sociale)
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
<b>Progression</b>	80
<b>Constat</b>	<p>Pour la mise en place des actions spécifiques à la question du logement, les Services de Cohésion sociale emploient une personne à 4/5 temps.</p> <p>L'assistante sociale prend le temps de recevoir chaque personne, souvent découragée face à sa recherche de logement, et d'écouter son vécu. Elle conseille les bénéficiaires et les soutient afin qu'ils deviennent (ou redeviennent) autonomes face aux démarches à mettre en place (lorsque cela est réalisable). Elle introduit les demandes de logements sociaux avec les personnes afin de les informer sur les points de priorité qui seront accordés à leur dossier. Elle reste attentive à leur rappeler les documents manquants (pour les personnes qui ont des difficultés avec les démarches plus administratives). Sur demande, l'assistante sociale peut rechercher des offres de logement pour les personnes qui n'ont pas de connexion internet et leur envoie par courrier. En matière de prévention, elle essaie de contacter les personnes plus fragilisées pour leur rappeler le renouvellement de candidatures (obligatoires chaque année) et encourage les personnes à continuer (ou à introduire un dossier) avant d'en avoir réellement besoin, au vu des listes d'attente.</p> <p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire, les prix des logements ont considérablement augmenté sur le territoire belge, ce qui rend l'acquisition ou la location d'un logement particulièrement difficile pour les personnes disposant de revenus peu élevés. De plus, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid 19, durant la période de mars à juin, et à nouveau à partir du 1er novembre, le fait que les visites d'habitations et autres ne pouvaient pas se faire autrement que par voie électronique et via une inscription sur un site de vente complexifiait énormément les différentes démarches d'acquisition pour les personnes victimes de la fracture numérique. Le rôle de médiateur du service logement a donc été particulièrement important afin de venir en aide à ces publics fragilisés.</p> <p><u>Constat 2021</u> : avec la crise sanitaire et la fin du moratoire qui suspendait l'exécution des jugements d'expulsion, le début d'année 2021 a été assez compliqué pour l'assistante sociale du service logement (et les assistantes sociales du CPAS). En effet, les avis d'expulsions programmées étaient de l'ordre de 2 à 3 par semaine et s'ajoutaient au travail habituel, et ce durant plus de deux mois. En plus de l'examen du « relogement » s'ajoutent la gestion émotionnelle des personnes, très intense, lors de la réception de l'avis. 115 dossiers logement sont ouverts en 2021.</p> <p><b><u>Constat 2022</u> : Durant l'année 2022, le service logement, en collaboration avec le CPAS, a été confronté à la gestion des situations de logements des personnes ukrainiennes accueillies par les citoyens andennais. Au départ, beaucoup d'accueillants pensaient héberger les familles ukrainiennes en dépannage, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Sur le moyen terme, la cohabitation a commencé à être compliquée, chaque famille d'origine voulant retrouver son autonomie. La recherche de logement dans le privé pour les ukrainiens s'est avérée très complexe avec la barrière de la langue. L'Assistante sociale du service logement a dû faire appel à des interprètes afin d'introduire les candidatures logements sociaux et AIS.</b></p>

### 1.1.86. Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.188)

<b>Description</b>	Dans la continuité de l'aide à la recherche d'un logement, le service communal du Logement propose également un coaching visant à aider les nouveaux locataires à conserver leur bail et à entretenir des liens harmonieux envers leur bailleur.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Environ 30 ménages par an font appel à ce coaching visant principalement à la conservation des logements mais également à mettre en place des procédures de relogement en cas d'insalubrité du bien loué.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	La Société Wallonne du Logement
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
<b>Progression</b>	80
<b>Constat</b>	<p>L'accompagnement peut permettre d'éviter de nombreuses difficultés : absence d'entretien, retard de paiement, conflit de voisinage, etc. Autant d'éléments qui pourraient engendrer à terme la perte du logement et donc la mise à la rue des personnes.</p> <p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire, le nombre d'accompagnements liés à cette problématique a été assez faible; c'est la recherche de logements qui a mobilisé l'agent en charge de cette action.</p> <p><u>Constat 2021</u> : suite à la fin du moratoire qui suspendait l'exécution des jugements d'expulsion, la prise en charge des personnes en situation d'expulsion a constitué une charge importante de travail. Le coaching a par conséquent été moindre car ces situations s'avéraient plus urgentes.</p> <p><b><u>Constat 2022</u> : depuis le mois d'octobre 2022, au vu de la crise en matière d'énergie, une cellule s'est mise en place afin de renseigner les citoyens sur les différentes interventions financières décidées par le Fédéral, et pouvoir aussi leur apporter une aide logistique pour introduire une éventuelle demande pour le chèque mazout. La cellule a pu aussi orienter certaines personnes vers le service énergie du CPAS, pour des demandes plus spécifiques. L'assistante sociale du service logement a participé à l'organisation de cette cellule.</b></p>

### 1.1.87. Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.204)

<b>Description</b>	<p>Dans le cadre de la lutte pour un logement décent accessible à tous, le service Logement dans son ensemble navigue entre deux pôles : d'une part, il assure un soutien humain et social et d'autre part, il dresse des diagnostics techniques des bâtiments en vue d'améliorer la qualité du bâti.</p> <p>Lors de ses visites de salubrité hebdomadaires, le service Qualité Habitat constate souvent un manque d'informations voire même une ignorance du citoyen en matière de logement (législation, critères de salubrité, normes d'hygiène élémentaires en vue d'une bonne occupation de l'habitation).</p> <p>Dans un but informatif mais également préventif, une fiche information-logement sera rédigée afin de répondre à toutes les questions que le citoyen se pose en la matière. Il s'agira d'une boîte à outils pour le citoyen qui lui permettra d'aborder de manière plus éclairée les problèmes qu'il rencontre dans son cadre de vie quotidien.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Zoé Livron		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 060,0
	Europe	2024	3 120,0
<b>Commentaires budget</b>	Le coût comprend l'impression, le graphisme et la distribution; il variera donc en fonction du nombre de pages mais également du poids de la fiche d'informations.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Ce feuillet d'information toutes boîtes, inséré une fois par an "en bonus" dans le bulletin communal, comprendrait quatre volets clairement définis, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• technique et énergétique,</li> <li>• social,</li> <li>• juridique,</li> <li>• conseils et astuces.</li> </ul> <p>Sa confection impliquera la collaboration des différents partenaires concernés, à réunir pour mettre au point le document mais aussi échanger des informations, évoquer et commenter l'actualité dans le domaine du logement.</p>		

En 2020 et 2021, compte tenu du contexte exceptionnel (crise sanitaire) et des mouvements du personnel, l'édition de la fiche informative n'a pas pu être mise en œuvre.

### 1.1.88. Optimiser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.202)

<b>Description</b>	<p>La Ville d'Andenne prend une attitude volontariste en matière de lutte contre l'insalubrité des logements, lutte contre les vendeurs de sommeil et autres propriétaires peu scrupuleux .</p> <p>Le service Qualité Habitat (SQH), par le biais de visites de terrain, traite l'aspect salubrité et sécurité de l'ensemble du parc immobilier andennais, tant privé que public.</p> <p>Les missions multiples effectuées par le SQH permettent, au fil du temps, de répondre de façon plus pointue aux besoins de la population en lui permettant d'accéder à un habitat de qualité, droit fondamental souvent mis à mal actuellement, mais aussi d'approfondir la connaissance du parc immobilier andennais, de le valoriser et surtout d'en assurer sa pérennité.</p> <p>Une plus grande présence des agents sur le terrain permettrait un meilleur suivi des travaux à réaliser au sein des logements frappés d'insalubrité et par conséquent, une résolution plus rapide des problèmes constatés.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Zoé Livron
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	15
<b>Constat</b>	<p>Lorsque les travaux prescrits ne sont pas réalisés à l'échéance du délai accordé par le Bourgmestre au travers d'arrêtés de police, de nouvelles échéances sont octroyées en vue de la réalisation complète des mises en conformité requises.</p> <p>Le nombre important d'arrêtés de délais complémentaires pris chaque année s'explique par la lenteur de réalisation des travaux d'assainissement dans certains immeubles. Les causes de ces dossiers interminables sont, entre autres, l'impécuniosité des propriétaires, le manque de collaboration de la part des locataires et propriétaires et les litiges existants entre propriétaires et locataires, lesquels font obstacle à la résolution rapide des problèmes.</p>

Les délais complémentaires accordés seront réduits en vue de rapprocher les visites de contrôles successives visant à vérifier la bonne réalisation des travaux prescrits. Cette réduction permettra au SQH d'être plus présent et persuasif sur le terrain, d'assurer une communication plus suivie entre les différents protagonistes et de rendre, in fine, sa mission plus efficace.

Cette augmentation de fréquence des visites de contrôle permettra d'accroître le nombre moyen de visites à 2% par an.

En 2020 les mesures de confinement imposées en période pandémique ont interrompu durant plusieurs mois les visites de terrain. L'objectif poursuivi d'augmenter la présence sur le terrain n'a donc pas pu être réalisé.

**En 2021, suite à un mouvement du personnel, le service est passé de trois personnes (à mi-temps), soit un total de 1,5 ETP, à une personne à 4/5 temps (0,8 ETP). L'objectif d'augmentation des visites de 2% par an n'a par conséquent pas pu être atteint. Néanmoins le service a maintenu la réalisation des visites et a effectué un total de 115 visites par an en priorisant les visites urgentes.**

### 1.30. Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.11)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	112100 0.0	-	12500 0.0	9600. 0	38640 0.0	30000 0.0	30000 0.0	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	384000. 0	-	-	3840 0.0	34560 0.0	-	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	150500 0.0	-	12500 0.0	4800 0.0	73200 0.0	30000 0.0	30000 0.0

### 1.1.89. Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.110)

<b>Description</b>	Les logements dits "tremplins" sont des logements locatifs mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	FRW - CLDR - Logis Andennais		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	125 000,0
	Wallonie	2021	38 400,0
	Ville	2021	9 600,0
	Wallonie	2022	345 600,0
	Ville	2022	86 400,0
<b>Commentaires budget</b>	125.000 € pour l'acquisition du presbytère. 0 € pour l'acquisition de la chapelle. Pour les travaux, il faut compter +/- 160.000 € Tvac et frais d'architectes compris pour un appartement 1/2 chambres (moyenne des coûts sur les 3 derniers dossiers)		

	<p>d'ancrage communal).</p> <p>En partant sur un nombre théorique de 3 logements, le budget peut être estimé à 480.000 € Tvac dont 80% de subsides régionaux potentiels.</p> <p>Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 €; au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50%.</p>
<b>Progression</b>	10
<b>Constat</b>	<p>L'objectif est double : d'une part, garder, fixer à long terme des jeunes de la commune et d'autre part, générer un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages.</p> <p><u>Programmation</u> :</p> <p>2020 : passation des actes pour l'achat de la chapelle et du presbytère (2 actes séparés)</p> <p>2021 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement de la mission de service</p> <p>2021 : Permis d'urbanisme</p> <p>2022 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement du marché de travaux</p> <p>2022 : Début des travaux</p> <p>2023 : Fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être raccourcis en fonction des procédures de marché choisies.</p> <p><b>Les actes n'ont finalement pas été signés en 2020 car les bâtiments n'ont pas encore fait l'objet d'une désaffectation (à solliciter par le propriétaire). Le projet des logements n'a pas été retenu comme prioritaire par la CLDR, il a été classé en lot 3 c'est-à-dire dans un horizon de 6 à 10 ans. La mission de service ne débiterait donc au mieux qu'en 2025 si le projet s'inscrit dans le cadre du PCDR (subventions de 80%).</b></p>

<b>1.1.90. Créer 6 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.111)</b>	
<b>Description</b>	6 logements dont la gestion sera assurée par la SCRL "Les Logis Andennais"
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	SCRL "Les Logis Andennais"
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	300 000,0
	Ville	2023	300 000,0
	Ville	2024	300 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>La volonté du Collège est d'acquérir annuellement <b>deux logements sur les trois dernières années de la mandature, soit 6 logements.</b>  <b>La Ville consacrerait 300.000 euros par an pendant 3 ans.</b>  Pour couvrir les charges d'emprunt, il conviendrait de fixer le prix du loyer à minimum 605 euros.</p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Ces logements seront attribués à des familles qui rencontrent certaines difficultés financières mais ne rentrent pas dans les conditions pour obtenir un logement social ; des critères de sélection seront prédéfinis.  Le montant du loyer sera inférieur de 10 à 15% par rapport à la valeur du marché.</p>		

### 1.31. Renforcer la cohésion sociale (00.13)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN		
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales		
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2019	415 000,0
	Ville	2019	150 000,0
	Europe	2019	40 000,0
	Fédéral	2019	60 000,0
	Autres	2019	35 000,0
	Wallonie	2020	425 000,0
	Ville	2020	153 000,0
	Europe	2020	40 000,0
Fédéral	2020	60 000,0	

	Type de budget	Année	Montant					
	Autres	2020	35 000,0					
	Wallonie	2021	432 000,0					
	Ville	2021	156 000,0					
	Europe	2021	40 000,0					
	Fédéral	2021	60 000,0					
	Autres	2021	35 000,0					
	Wallonie	2022	440 000,0					
	Ville	2022	160 000,0					
	Europe	2022	40 000,0					
	Fédéral	2022	60 000,0					
	Autres	2022	35 000,0					
	Wallonie	2023	450 000,0					
	Ville	2023	162 000,0					
	Europe	2023	40 000,0					
	Fédéral	2023	60 000,0					
	Autres	2023	35 000,0					
	Wallonie	2024	458 000,0					
	Ville	2024	165 000,0					
	Europe	2024	40 000,0					
	Fédéral	2024	60 000,0					
	Autres	2024	35 000,0					
<b>Commentaires budget</b>	L'ensemble des services et projets de Cohésion sociale bénéficient de sources de financement externe très différentes selon les matières qu'ils ont à traiter (précarité, assuétudes, français langue étrangère, citoyenneté, etc.)							
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	202000 .0	40000 .0	40200 .0	40400 .0	40600 .0	-	40800 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>202000</b>	<b>40000</b>	<b>40200</b>	<b>40400</b>	<b>40600</b>	<b>-</b>	<b>40800</b>

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	.0	.0	.0	.0	.0		.0

### 1.1.91. Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.192)

<b>Description</b>	La Maison de la Convivialité est une maison de quartier située à Seilles; il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide. Cette structure s'adresse à tous les citoyens. L'équipe propose tout au long de l'année des activités variées pour petits et grands : ateliers d'informatique, cours de français langue étrangère, école de devoirs, bébé rencontre, animations sportives, excursions, actions citoyennes et bien d'autres.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	La Maison de la Convivialité de Seilles est une structure visant un public très large, chacun y est le bienvenu. Chaque année ce sont près de 500 personnes qui fréquentent cette maison de quartier, de manière occasionnelle ou pratiquement quotidienne.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. ACSA (Actions Culturelles et Sociales d'Andenne) Le Centre Culturel d'Andenne La Régie Sportive Communale Andennaise La ludothèque d'Andenne (Coala asbl)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	L'équipe éducative de la Maison de la Convivialité est composée, de quatre agents : une coordinatrice, un éducateur spécialisé et un animateur ainsi qu'un cyber-animateur spécifique EPN (Espace public numérique). Ces quatre agents font partie du Plan de cohésion sociale de la Ville d'Andenne et ce dispositif prend en charge leurs frais de personnel grâce au soutien de la Wallonie.
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	La Maison de la Convivialité a vu le jour il y a plus de quinze ans afin de permettre aux habitants de son quartier de bénéficier d'un lieu de rassemblement et d'écoute. Ce lieu est rapidement devenu un catalyseur apportant un caractère très dynamique au quartier, les jeunes ayant très vite adopté l'endroit. Progressivement, les activités de la MC se sont diversifiées et visent aujourd'hui à satisfaire les plus jeunes mais également les aînés. <u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire du Covid 19, la période de mars à juillet 2020

a été une période creuse. La structure a été fermée mais le contact avec le public a été maintenu par des contacts téléphoniques, via les réseaux sociaux ainsi que par des passages quotidiens matin et soir dans le quartier. Durant les vacances estivales des stages et ateliers sportifs ont été proposés aux enfants de 6-9 ans et 10-12 ans. A partir de septembre, les activités de la Maison de la Convivialité ont repris mais dès la fin du mois d'octobre, la majeure partie des activités a été de nouveau suspendue. Le travail de rue a par conséquent été intensifié, en collaboration avec l'Andenn'AMO.

**Constat 2021** : depuis novembre 2020, l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Convivialité a été complètement modifié. Suite à ces changements de personnel et à la désignation d'une nouvelle coordinatrice, de nombreux changements sont survenus. Outre le renforcement de l'action EDD, un dispositif complémentaire de lutte contre le décrochage scolaire, dans le cadre de la crise sanitaire, a été mis en place de janvier à juin. De plus, depuis janvier, les traditionnels ateliers du mercredi ont été diversifiés. Précédemment il s'agissait principalement d'ateliers sportifs mais dorénavant une offre complémentaire est proposée, l'équipe éducative organise simultanément des ateliers sportifs et artistiques. De nombreux partenariats déjà existant ont été resserrés afin d'offrir davantage d'activités aux différents publics. De nombreux stages ont également ponctué l'année. Depuis début janvier, la Maison de la Convivialité est accessible en soirée jusqu'à 20h trois fois par semaine et depuis septembre 2021 l'action en travail de rue est renforcée les vendredis de 15h30 à 18h aux alentours des écoles avoisinantes, afin d'assurer la visibilité des services et de favoriser le contact avec les publics.

**Constat 2022** : en plus du déploiement du projet EDD, les activités des mercredis ont été renforcées avec l'arrivée d'un nouvel agent. En effet, en plus des activités sportives et créatives pour les 6-12 ans qui étaient déjà proposées, un projet Streetsoccer a vu le jour depuis quelques mois, destiné plus particulièrement aux jeunes de 10 à 16 ans. Ce projet a notamment débouché sur l'organisation d'un tournoi pour tous les jeunes Andennais. Les enfants ont pu aussi récemment prendre part aux activités du Centre Culturel lors de ciné-mômes et de pièces de théâtre. Le travail de rue en binôme avec l'AMO a été modifié avec la mise en place d'actions ponctuelles sur des quartiers encore peu connus à Seilles afin de toucher un maximum de public : tant les plus jeunes que les plus âgés. Le vendredi, un binôme MC se rend toujours en rue aux abords des écoles.

Depuis juillet 2022, trois soirées jusqu'à 21h en été ont été mises en place afin de permettre au public un accès plus tardivement aux accueils. A partir d'octobre, en période plus hivernale, deux soirées d'accueil jusqu'à 20h sont organisées : le mercredi et le vendredi.

### 1.1.92. Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.193)

#### Description

Outil social, culturel et éducatif, l'EPN (Espace public numérique) propose un accès internet, une initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi des ateliers variés : créativité numérique, stage, exposition, conférence et bien d'autres. L'EPN de Seilles accorde une attention toute particulière aux seniors mais propose également des ateliers intergénérationnels.

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La rémunération de l'agent (1/2 temps) est subsidiée à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	<p>L'EPN bien qu'il réponde en premier lieu à un objectif pratique de lutte contre la fracture numérique est depuis des années avant tout devenu un lieu de rencontre, d'entraide et surtout de convivialité, animé par un cyber-animateur expérimenté présent depuis déjà 13 ans au sein de cette structure. Les utilisateurs de l'EPN bénéficient d'un encadrement pédagogique de qualité mais surtout d'un climat d'apprentissage bienveillant et harmonieux.</p> <p>L'EPN de la Maison de la Convivialité de Seilles dispose de 15 PC portables reliés en réseau avec un système de connexion sans fil (Wi-Fi). L'EPN met aussi à la disposition de son public PMR (Personnes à Mobilité Réduite au sens large) 6 grands écrans plats de 26 pouces, 6 claviers à touches larges et 6 grandes souris adaptées (trackball). En 2018 ce sont près de 140 personnes différentes qui ont fréquenté l'EPN de Seilles, souvent de manière très régulière.</p> <p>En formation comme en accès libre, l'accès aux activités de l'EPN et à son infrastructure est totalement gratuit.</p> <p><u>Constat 2020</u> : durant le premier trimestre 2020, le taux de fréquentation demeurait stable, le public étant extrêmement fidèle. Suite à la crise sanitaire, l'EPN, tout comme la Maison de la Convivialité, a dû être fermé au public.</p> <p>Dans le contexte de la pandémie, l'EPN a donc travaillé à bureaux fermés de mars à juin 2020 puis de novembre à la fin d'année 2020. De par la nature même de ses missions, l'EPN a pu très vite proposer des outils et des formations grâce aux technologies numériques. Les horaires de travail ont été maintenus afin de ne pas perturber les habitudes du public. La majorité du public fréquentant l'EPN est un public senior, identifié comme « <i>très à risque</i> » dans ce contexte de pandémie. Les seniors sont contraints à un isolement et à un confinement. Cette situation, très difficile à vivre pour certains, a motivé l'EPN pour proposer très vite un accompagnement à l'utilisation d'outils permettant le maintien du lien avec les familles et le réseau social ainsi que nombreuses activités en ligne.</p> <p><u>Constat 2021</u> : durant tout le premier semestre de l'année 2021 et dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'EPN a continué à proposer ses activités en mode</p>

distanciel et présentiel et ce afin de respecter le protocole des mesures sanitaires. Dès le mois de juillet 2021 et suite aux nouvelles mesures de sécurité sanitaire, l'accès libre a de nouveau été adapté pour revenir au mode d'accueil normal en groupe tous les jeudis et vendredis de 17h30 à 20h30 avec un maximum de 10 personnes à la fois.

Durant cette année, l'EPN a pu répondre à 97 visites en mode présentiel « en individuel », 72 visites en mode visioconférence et 105 en mode présentiel « en groupe » avec un total de 274 accès.

Cette année la demande des usagers était très diversifiée tant au niveau matériels que logiciels (sécurité informatique, navigation, soutien scolaire, recherche sur le web, maintenance, aide à la recherche d'emploi, messagerie électronique, tablettes tactiles, smartphones, bureautique, montage photo, montage vidéo, etc.).

En plus des activités "traditionnelles", l'EPN a proposé sur le courant de cette année plusieurs sessions de formation aux membres du Conseil communal sur le thème de « L'utilisation de Zoom pour la visioconférence ! ».

Il s'agit d'une seule séance de coaching en petit groupe de 3 personnes à la fois sur l'utilisation de Zoom, un logiciel de visioconférence pour organiser des réunions, des webinaires ou encore des formations à distance. Au total 11 membres du Conseil communal ont pu assister aux 5 sessions de coaching proposées durant le premier trimestre de cette année.

**Constat 2022 : suite à l'accalmie de la crise sanitaire, les activités de l'EPN ont pu reprendre à plein régime en 2022, et elles ont su à la fois se diversifier mais également toucher de nouveaux publics, citons en guise d'illustration une activité pérenne de l'EPN : les ateliers créatifs**

**22 ateliers ont été proposés permettant à 11 seniors d'en bénéficier, les réalisations élaborées par les apprenants dans le cadre de ces ateliers créatifs ont fait l'objet d'une exposition à la fête du quartier de SEILLES en date du 27 août 2022. Dans le cadre d'une collaboration avec la Régie Sportive Communale Andennaise, les travaux des apprenants feront aussi l'objet d'une deuxième exposition qui se tiendra à l'Andenne Arena du 18/11/22 au 12/12/22. Des activités destinées aux enfants ont également vu le jour, telles les « révisions sympas » avec des activités de prise en main basique de l'outil informatique, mais aussi des quizz intergénérationnels touchant les différents publics de la Maison de de la Convivialité.**

Enfin l'accueil libre a permis de proposer un total de 71 soirées d'accueil ont été organisées avec un total de 478 visites.

Le nombre de personnes différentes qui ont fréquenté l'EPN en soirée est de 94 personnes dont 70 % de seniors, 26 % d'adultes et 4 % d'ados.

Cette année, la demande des usagers était très diversifiée tant au niveau du matériel que des logiciels (sécurité informatique, l'identité numérique, ITSME, soutien scolaire, recherche sur le web, maintenance informatique, aide à la recherche d'emploi, messagerie électronique, tablettes tactiles, smartphones, bureautique, montage photo, montage vidéo, etc.).

### 1.1.93. Proposer des premiers soins infirmiers au sein du relais santé et faciliter l'accès aux soins de santé (A.195)

#### Description

Parmi les publics variés faisant appel de manière régulière aux services sociaux de la

	<p>Ville d'Andenne, certaines personnes vivent dans des conditions de vie particulièrement difficiles et pénibles. Les travailleurs sociaux ont constaté des difficultés pour certains de leurs bénéficiaires à se prendre en charge du point de vue de l'hygiène corporelle et du bien-être physique et psychologique. Ces constats amènent les travailleurs à vouloir développer différentes activités axées sur ces thématiques en vue d'améliorer la confiance en soi des participants ainsi que leur estime d'eux-mêmes et ainsi faciliter leur intégration dans la société.</p> <p>Cette action était précédemment intitulée "Développer des ateliers "bien-être" au sein d'un relais santé"; cependant l'impact du Covid 19 sur le public fragilisé ainsi que les changements de personnel ont réorienté les enjeux sociaux et de santé publique du Relais Santé.</p> <p><b>Réorientation du projet en août 2020 : l'objectif du Relais Santé est de lutter contre les inégalités sociales face à l'accès aux soins de santé. L'équipe travaille sur les différents déterminants de la santé grâce à une approche de santé communautaire et une action centralisée sur l'aide d'urgence.</b></p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/10/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	RSUN (Relais Social Urbain Namurois)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Cette action est mise en place grâce au subside octroyé par la Wallonie par le biais du RSUN et du Plan de Cohésion social de la Ville d'Andenne.
<b>Progression</b>	72
<b>Constat</b>	<p><u>Constat 2020</u> : suite à l'arrivée d'un nouvel infirmier, l'équipe s'est attelée à redynamiser tous les partenariats et a investi le travail en réseau afin d'améliorer la visibilité du service et de relayer son offre de soins auprès du public. Afin d'entrer en contact avec le public le plus marginalisé, du travail de rue a été systématisé à hauteur de deux fois par semaine.</p> <p><u>Constat 2021</u> : en 2021, l'infirmier du RESA s'est pleinement investi dans la lutte contre la Covid-19 en axant son travail sur la formation, la prévention et le dépistage, ainsi que l'accompagnement à la vaccination du public andennais et plus particulièrement du public fragilisé. Le Relais Santé trouve également une place active dans l'organisation des deux journées annuelles de dépistage IST.</p> <p>En 2021, l'axe bien-être destiné aux personnes en situation de (grande) précarité a été déployé. Ainsi, la Maison des Solidarités bénéficie des services d'un coiffeur bénévole et d'une pédicure médicale bénévole. Un médecin bénévole réalise</p>

également une permanence deux fois par mois au sein de l'infirmier afin de prendre en charge les personnes qui bénéficient d'un traitement de substitution (méthadone). Une permanence hebdomadaire du Planning Familial est également mise en place depuis mi-septembre.

En plus des demandes spontanées, l'infirmier prend également en charge des personnes qui sont actuellement en probation avec une obligation contraignante d'effectuer des prises de sang et d'urine fréquemment.

**Constat 2022 : le Relais Santé s'est axé sur la mise en place de différents projets afin d'atteindre différents déterminants de la santé.**

**Le Relais Santé organise le dépistage des maladies sexuellement transmissibles ainsi que du diabète. Ces actions sont gratuites et ouvertes à tous.**

**L'infirmier du Relais Santé a organisé la vaccination du booster pour le public de la Maison des Solidarités souhaitant se faire vacciner contre le Covid-19. De plus, il a également réalisé des tests antigéniques ouvert à tous les usagers.**

**Depuis octobre 2022, le Relais Santé organise une permanence à Peu d'Eau tous les jeudis de 10h à 12h. Cette permanence permet d'atteindre un public qui n'arrive pas à se déplacer jusqu'à Andenne.**

**Une permanence du planning familial de Namur a lieu chaque mardi de 16h à 18h au sein du Relais Santé.**

**Lors de l'année 2022, le PCS et le RESA ont visité plusieurs centres socio-sanitaires avec des douches et des lavoirs. La maison des Solidarités est en train d'élaborer la mise en place de ces deux offres. Une fois ce projet mis en place, le RESA pourra envisager une prise en charge plus globale permettant d'allier les soins d'hygiène et les soins de santé au profit de la santé des bénéficiaires.**

**Le Relais Santé a mis en place une permanence vétérinaire grâce à l'appel à projets « Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés » La vétérinaire bénévole effectue les soins mineurs gratuitement (remise en ordre de vaccination, antiparasitaires, puçage, diagnostics, petites opérations, etc.) pour les animaux des personnes en situation de précarité**

### 1.1.94. Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes via la découverte des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (A.212)

<b>Description</b>	Ce vaste projet de mémoire, mené par les services de Cohésion sociale, est destiné aux élèves de dernières années des trois écoles de l'enseignement secondaire andennais. Ce projet permet annuellement à peu près d'une centaine d'élèves de découvrir les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Ce projet a été initié en 2017 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la législature.
<b>Service</b>	Services de la Cohésion sociale

<b>gestionnaire</b>			
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle		
<b>Partenaires</b>	Les Territoires de la Mémoire asbl - La Maison de la Laïcité d'Andenne - Le Centre Culturel d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	40 000,0
	Ville	2020	40 200,0
	Ville	2021	40 400,0
	Ville	2022	40 600,0
	Ville	2024	40 800,0
<b>Commentaires budget</b>	Ce projet est subsidié par la Ville d'Andenne à hauteur de 40.000€ par an. Ce budget permet la prise en charge complète du voyage pour les étudiants, incluant les trajets en avion, les nuitées à l'hôtel et les repas en restaurant mais surtout les entrées des différents sites visités. Les différentes activités préparatoires proposées aux étudiants sont prises en charge par les subsides des Services de Cohésion Sociale.		
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p>Le projet « Auschwitz » mis en place par les Services de cohésion sociale est né en 2017 de la volonté du Collège communal de lutter contre les idéologies extrémistes de type fascistes qui voient le jour un peu partout en Europe mais aussi en Belgique. Les services sociaux, à travers la cellule citoyenneté, réalisent de nombreuses activités en ce sens, mais via le projet Auschwitz les autorités communales ont réellement fait le choix d'investir dans le futur en permettant aux jeunes andennais, à la veille de la fin de leurs humanités, de réaliser ce voyage hautement enrichissant qui permet à chacun de prendre conscience des pires dérives de la barbarie humaine. Chaque année les procédures de sélection des groupes se déroulent en novembre. De nombreuses activités préparatoires sont organisées tout le long de l'année, incluant des visites de sites historiques en Belgique tel le camp de concentration de Breendonk ou la Caserne Dossin de Malines, des conférences ou visites d'exposition thématique ou encore des rencontres avec des rescapés de la Shoah. Le voyage de mémoire se déroule en mars de l'année suivante.</p> <p><u>Constat 2020</u> : l'édition 2019-2020 du projet Auschwitz a mobilisé un total de 93 participants dont 74 étudiants. Ces étudiants se sont qualifiés suite à la réalisation de travaux d'excellente qualité consacrés à l'analyse de personnages historiques majeurs, figures de proue de la résistance ou du collaborationnisme. Malheureusement, le voyage de mémoire du 11 au 13 mars 2020, réunissant 65 participants, a été profondément bouleversé par la crise sanitaire. Le second voyage de mémoire a été annulé par l'agence de voyage suite à la fermeture des frontières aériennes de la Pologne.</p> <p>En concertation avec les directions des écoles de l'enseignement secondaire andennais, le projet Auschwitz n'a pas été proposé aux étudiants lors de la rentrée de septembre 2020, les voyages scolaires étant interdits et les activités préparatoires ne pouvant pas avoir lieu.</p> <p><u>Constat 2021</u> : le projet a été une nouvelle fois initié en septembre 2021 et devrait</p>		

aboutir à la réalisation de deux voyages de mémoire en mars 2022, si la situation sanitaire le permet. Le cas échéant, les voyages seront postposés.

Des activités préparatoires sont prévues en janvier, février et mars 2022.

Du lundi 13 au jeudi 30 septembre 2021, le Centre culturel a accueilli l'exposition « Reflets brisés : d'Ici à AUSCHWITZ ». Cette exposition est le fruit du reportage réalisé par Geoffrey MEULI, ancien Coordinateur de la Régie des Quartiers d'ANDENNE, qui a accompagné le voyage de Mémoire mis en place par la Cellule Citoyenneté à destination de la Régie des Quartiers en 2019.

Cette année, le nombre de candidats par école au projet AUSCHWITZ sera un peu inférieur à la moyenne habituelle attendu que les élèves ne souhaitant ou ne pouvant pas être vaccinés ne peuvent pas participer aux futurs Voyages de Mémoire. Sur 166 élèves ayant participé à l'animation proposée, 91 sont désireux de participer au projet.

**Constat 2022** : suite à l'émergence du conflit ukrainien, le Collège a décidé de réorienter le projet vers une destination moins lointaine, la Pologne étant voisine de l'Ukraine.

C'est finalement au mois de juin 2022 que les étudiants ont découvert le camp de concentration de NATWEILER-STRUTHOF. Cette destination a été retenue également pour les voyages prévus en mars 2023, la situation en Ukraine n'ayant pas évolué favorablement. Malheureusement cette nouvelle destination rencontre moins d'engouement qu'Auschwitz et le nombre de candidats pour le projet est sensiblement moins élevé.

### 1.1.95. Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.194)

<b>Description</b>	L'EDD (Ecole des Devoirs de Seilles) accueille des enfants âgés entre 6 et 12 ans et présentant des difficultés d'apprentissage.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/01/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Traditionnellement, une douzaine d'enfants fréquentait l'EDD tout au long de l'année scolaire. Depuis septembre 2021, la capacité d'accueil de l'EDD s'élève à 16 enfants.
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Accueil Extrascolaire, Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. ACSA - ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires</b>	En 2019 et 2020, l'école des devoirs était constituée de deux animatrices, la première

<b>budget</b>	<p>travaillant pour le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, tandis que la seconde oeuvre au service Accueil extrascolaire de la Ville d'Andenne.</p> <p>En 2021 l'école de devoirs était constituée de deux agents du Plan de Cohésion social, un éducateur spécialisé et la coordinatrice de la Maison de la Convivialité (MC). Une animatrice du service Accueil extrascolaire de la Ville d'Andenne accompagne également un groupe d'enfants.</p> <p><b>En 2022, ce ne sont plus les 2 mais désormais les 3 agents de la Maison de la Convivialité qui sont déployés en Ecoles De Devoirs : deux à la Maison de la Convivialité et un à Peu d'Eau.</b></p>
<b>Progression</b>	90
<b>Constat</b>	<p><u>Constat 2020</u> : le groupe de 12 enfants a été divisé en deux, les enfants étant répartis par âge. Durant la crise sanitaire, l'action EDD s'est alignée sur la gestion du milieu scolaire et a été suspendue de mars à juin. L'EDD a repris en septembre à Seilles mais a été à nouveau interrompue durant une semaine fin octobre afin de s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires. L'action a redémarré en novembre 2020.</p> <p><u>Constat 2021</u> : depuis novembre 2020, l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Convivialité, y compris les agents en charge de l'EDD, a été complètement modifié. Suite à ces changements de personnel et à la désignation d'une nouvelle coordinatrice, la dynamique de l'EDD a également évolué, ce dispositif prenant une place plus importante dans la charge de travail de l'équipe éducative et devenant l'action centrale de la MC.</p> <p>L'action EDD a fonctionné durant l'ensemble de l'année scolaire 2021, excepté durant deux semaines d'interruptions non successives, liées à la détection de cas Covid positifs parmi les enfants. Comme traditionnellement, l'action a été stoppée durant les vacances d'été pour reprendre en septembre, sous une nouvelle formule. Dorénavant ce sont deux agents de la MC qui assurent l'accompagnement des enfants, permettant ainsi d'encadrer quatre enfants supplémentaires.</p> <p><b><u>Constat 2022</u> : depuis septembre 2022, la Coordination des trois Ecoles De Devoirs a été reprise par la Coordinatrice de la Maison de la Convivialité. Ce qui permet une implication complète du PCS au sein de ce projet. 14 enfants sont accueillis à l'EDD de SEILLES cette année, toujours sous la formule des deux groupes séparés en fonction des classes. Cette diminution d'enfants est due à l'augmentation des problèmes liés à la scolarité apparus suite à la COVID. L'accompagnement demande donc plus d'attention et de disponibilité de la part de l'équipe. Les écoles de devoirs animées par l'A.S.B.L ACSA accueillent 18 enfants à la maison de quartier d'ANDENNE tandis que l'équipe mixte PCS/ACSA accueillent 14 enfants à Peu d'EAU.</b></p>

### 1.32. Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.14)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	

<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.96. Développer le travail social de rue (A.185)

<b>Description</b>	Le travail de rue consiste à ce que des intervenants sociaux arpentent le territoire de la commune de manière proactive afin de rencontrer les citoyens et leur apporter une aide, qu'il s'agisse d'un simple conseil ou d'une assistance plus concrète. L'objectif est de tisser un lien avec la population et de faire découvrir les aides mises à sa disposition mais aussi d'apporter une aide pratique.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. Andenn'AMO - A.S.B.L. Zone T
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoirs en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'Etat Fédéral.
<b>Progression</b>	64
<b>Constat</b>	<p>Le travail de rue remplit donc plusieurs objectifs qui sont : renforcer la visibilité des structures d'aides existantes, permettre l'information auprès des publics les plus précaires, orienter ceux-ci vers les services adaptés, limiter les risques et accompagner au jour le jour des personnes vivant dans la rue. Le travail de rue peut également permettre d'atténuer le sentiment d'isolement de certains citoyens.</p> <p>Le travail de rue reste néanmoins un travail d'aide aux personnes qui ne peut en aucun cas être associé à un travail de surveillance ou de répression qui n'est pas du ressort des agents des services sociaux.</p> <p><u>Constat 2020</u> : lors de la crise COVID-19, l'accès aux Services de la Cohésion sociale ainsi qu'à la salle d'accueil de la Maison des Solidarités et des locaux de la</p>

Maison de la Convivialité a été restreint pour raisons sanitaires. Dès lors, le travail de rue s'est intensifié à partir du moment où le personnel a pu disposer du matériel de protection pour aller à la rencontre du public, dans son milieu de vie, pour apporter toute aide morale et matérielle adéquate. Parmi les aides apportées, des masques de protection ont été distribués.

Constat 2021 : en 2021, les Services de Cohésion sociale avaient pour objectif de déployer le travail de rue sur l'ensemble du territoire d'Andenne afin d'appréhender l'évolution des besoins de la population suite à la crise COVID-19. Ce travail de prospection a permis de cibler prioritairement les entités nécessitant une présence accrue des éducateurs et de déployer un partenariat avec l'Andenn'AMO, tant pour Seilles que pour Peu d'Eau.

**Constat 2022** : En 2022, les Services de Cohésion sociale ont poursuivi leur objectif de déploiement du travail de rue sur l'ensemble du territoire d'Andenne. Les équipes ont pu observer sur l'année 2022 une diminution des contacts établis en rue, malgré le nombre équivalent de maraudes. Les sorties ont été maintenues et cet axe demeure un axe de travail prioritaire. Le travail de rue a également été intensifié du point de vue de la Maison de la Convivialité afin de rentrer en contact avec davantage d'habitants et étudiants.

### 1.1.97. Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.181)

<p><b>Description</b></p>	<p>La Maison des Solidarités, regroupant les différents services sociaux de la Ville d'Andenne, abrite une salle d'accueil destinée aux personnes dans le besoin désireuses de recevoir soins, conseils, chaleur, nourriture ainsi qu'un accompagnement psycho-social personnalisé si elles le désirent.</p> <p>Dans le cadre d'un accueil à bas seuil d'exigences, accessible à tous, l'objectif est avant tout d'établir un lien de confiance qui servira de base à un éventuel accompagnement individualisé. La philosophie de travail est de respecter l'individu dans sa réalité sans poser de jugement.</p> <p>Un travailleur social gère l'accueil (permanences réparties au sein de l'équipe), reçoit les demandes d'aide ou d'information et présente les différents outils à destination du public (téléphone, internet, documentation, brochures d'information et de réduction des risques).</p> <p>Le cadre se veut convivial (fauteuils, boissons chaudes). Le travailleur s'emploie à mettre à l'aise chacun des bénéficiaires au sein de la salle d'accueil (gestion des conflits, des comportements susceptibles de déranger les autres usagers, ...). Un règlement d'ordre intérieur est d'application pour chaque personne passant la porte du service (pas d'attitudes violentes, qu'elles soient verbales ou physiques ; pas d'actes ou de paroles discriminatoires, pas d'armes ni de produits psychotropes ; ...).</p> <p>Ce ROI a été traduit en pictogrammes pour permettre une meilleure visibilité et une meilleure compréhension pour celles et ceux rencontrant des difficultés de vision ou de lecture.</p> <p>Les usagers peuvent également bénéficier de plages d'ouverture plus larges pendant les mois correspondants au « Plan Hiver » (de novembre à mars).</p> <p>Au départ de la salle d'accueil, différentes activités socio-culturelles peuvent être mises en place avec la participation des usagers. L'objectif est de les impliquer dans</p>
---------------------------	--

	une dynamique de projet permettant ainsi d'obtenir un taux de participation plus important en rencontrant au mieux leurs attentes.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Les permanences d'accueil ont lieu toute l'année avec des horaires étendus dans le cadre du plan hiver qui couvre les mois les plus rudes de l'année.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	RSUN
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie ou l'Etat fédéral.
<b>Progression</b>	76
<b>Constat</b>	<p>Les permanences de la salle d'accueil sont ouvertes à tous, cependant le public le plus coutumier de cette structure est celui de personnes présentant des signes de dépendances et des difficultés financières. Ce public fréquente la Maison des Solidarités autant pour bénéficier de l'encadrement des professionnels que pour avoir accès non seulement à certaines commodités qui leur font défaut mais surtout à des services spécifiques : permanence médicale, suivi psycho-social, etc. La salle d'accueil n'est qu'un premier pas vers d'autres démarches plus spécifiques et nécessitant un encadrement adapté.</p> <p>Mis en place lors de l'hiver 2016-2017, le Plan Hiver offre la possibilité de bénéficier quotidiennement et gratuitement d'un bol de soupe et d'une tartine. Le nombre de personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif est en augmentation. Pour certains, il s'agit du seul repas chaud de la journée. A côté de cette initiative régulière, des projets de repas solidaires (Noël solidaire, Carnaval du cœur) ont été initiés.</p> <p><u>Constat 2020</u> : à partir du 13 mars 2020, la salle d'accueil a été fermée pour raisons sanitaires. Les usagers se présentaient néanmoins à la porte du bâtiment afin d'effectuer des démarches sociales, en plus de la permanence téléphonique. Un système de permanence sur RDV, en présentiel, a été mis en place dès que le déconfinement a été annoncé. Le travail de rue s'est intensifié durant la période de fermeture de la salle d'accueil. En novembre, la salle d'accueil de la Maison des Solidarités a été de nouveau fermée, au profit d'un système de rendez-vous et d'un accueil réalisé en extérieur, devant la Maison des Solidarités durant une semaine et ensuite devant la Maison de la Laïcité, partenaire de l'action "Plan Hiver".</p> <p><u>Constat 2021</u> : à la fin du Plan Hiver (31 mars), l'accueil au sein de la Maison de la Laïcité a été prolongé jusqu'à l'installation des nouveaux châssis à la Maison des</p>

	<p>Solidarités, mi avril. Fin avril, la salle d'accueil a pu offrir de nouveau ses services aux usagers de plus en plus nombreux. L'engagement d'une éducatrice en tant que renfort COVID-19 a permis de prolonger les plages horaires d'ouverture spécifiques au Plan Hiver tout au long de l'année et ainsi de fidéliser le public.</p> <p><b>Constat 2022 : Depuis janvier 2022, près de 600 demandes d'écoute et de soutien ont pu être satisfaites avec l'équipe encadrante. La relance d'activités et d'animations a fait augmenté de manière exponentielle la fréquentation de la salle d'accueil. L'accueil bas-seuil a permis d'accueillir un public varié et cumulant diverses problématiques : assuétude, santé mentale, précarité, sans-abrisme, isolement social, ... L'augmentation et l'élargissement des plages horaires ont permis d'identifier la Maison des Solidarités comme un refuge incontournable sur le territoire.</b></p>
--	--

### 1.1.98. Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.186)

<b>Description</b>	Suite à un premier contact par rendez-vous ou via une rencontre au sein de la salle d'accueil de la Maison des Solidarités, les personnes qui le désirent peuvent être ré-orientées au sein des services sociaux de la Ville d'Andenne afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	Le Centre de Santé Mental de la Province de Namur - Le Centre Violences Conjugales "ça vaut pas le coup" - Le CPAS
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'Etat Fédéral.
<b>Progression</b>	76
<b>Constat</b>	La Ville d'Andenne est particulièrement attentive au bien-être de ses habitants, y compris les plus fragilisés. Dans cette optique bienveillante, elle met à disposition par le biais de ses services de Cohésion sociale une équipe pluridisciplinaire pouvant apporter aide, soutien et accompagnement à tous en toute confidentialité et gratuité.

Constat 2020 : en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures fédérales pour limiter la propagation du virus, l'équipe a dû travailler à bureaux fermés et adapter son fonctionnement : permanence téléphonique, télétravail, rotation des équipes. Les travailleurs ont veillé à rester en contact avec leurs usagers afin d'éviter et prévenir les risques de précarisation croissante de ces personnes déjà fragilisées. Les accompagnements médicaux ont été réorganisés par le médecin en partenariat avec certaines pharmacies de l'entité.

Suite à la réception des masques chirurgicaux de la FEDITO (26 mars 2020), le travail de rue a pu reprendre et des entretiens « hors des murs » ont été réalisés. Les entretiens auprès des psychologues et de l'assistante sociale ont également repris, sur rendez-vous.

Constat 2021 : La Maison des Solidarités a pu bénéficier de nouveaux châssis au rez-de-chaussée permettant une aération optimale des bureaux. Les entretiens ont pu dès lors reprendre selon les normes sanitaires. Depuis la réouverture des services, le nombre d'usagers est en nette augmentation, tant pour les suivis psychologiques qu'administratifs. L'engagement d'une psychologue en tant que renfort COVID-19 a par ailleurs permis d'accompagner davantage de citoyens.

**Constat 2022 : le nombre d'usagers prit en charge est stable par rapport à 2021 (mais en nette augmentation comparativement aux années précédentes). Le renfort COVID-19 encore présent cette année, nous permet d'offrir un accompagnement de qualité aux citoyens et de ne pas avoir de liste d'attentes. Les entretiens se font toujours sur rendez-vous et sont réalisables à domicile lorsque l'état de santé de la personne le nécessite. Tous les lundis, des plages horaires sont prévues en soirée afin d'accueillir les personnes occupées professionnellement. Des interventions avec le médecin ont été mises en place. Cette collaboration permet d'offrir une prise en charge globale aux patients fréquentant le service. »**

### 1.33. Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (OO.17)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers
<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	-	-	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	850000.0	850000.0	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>850000.0</b>	<b>850000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>1.1.99. Etendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.174)</b>			
<b>Description</b>	Extension du réseau de vidéosurveillance urbaine par la Zone de Police des Arches		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/01/2022		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Olivier Campagne		
<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	850 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Un crédit de 850.000 euros TVAC est prévu au programme d'investissements de la Zone de Police des Arches.</p> <p>Conformément à la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, les zones de police ne peuvent être mises en déficit, les dotations communales doivent y suppléer. La Ville d'Andenne intervient par voie de dotations communales au financement de la Zone de Police à concurrence de 52 %.</p>		
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	La Zone de Police a décidé de lancer par appel d'offres ouvert sous forme d'un		

accord cadre avec publicité nationale et européenne un marché public ayant pour objet l'extension du système de vidéo surveillance de la Zone de Police des Arches et ses maintenances.

Les sites visés en priorité n°1 ont fait l'objet d'une réception et sont opérationnels à savoir :

- Promenade des Ours et Esplanade des Ours à Andenne ;
- Carrefour des Quatre coins à Andenne ;
- Gare d'Andenne ;
- Sotie d'autoroute n° 9 à Petit-Warêt ;
- Rond-point du « Pot » sur la RN 90B à Andenne ;
- Croisement des rues Brun et Janson à Andenne ;
- Commissariats d'Andenne (avenue Reine Elisabeth et rue de la Papeterie).

**En 2022, les sites visés en priorité n°2 ont été équipés et sont en attente de réception à savoir :**

- **Square Melin à Andenne ;**
- **Parc rue de l'Hôpital à Andenne ;**
- **Place du Chapitre à Andenne ;**
- **Rue Janson à Andenne**

**Un dossier technique d'implantation est en cours d'élaboration par la société adjudicataire concernant les sites visés en priorité n°3 à savoir :**

- **Place Joseph Wauters à Seilles**
- **Place Felix Moinil à Petit-Warêt**
- **Site de Peu d'Eau à Coutisse**

**Pour ces derniers sites, la fibre optique doit être placée parr l'intermédiaire de l'intercommunale AIEG.**

### 1.34. Soutenir les moins-valides (00.16)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Techniques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	


Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	75000.0	-	15000.0	15000.0	15000.0	15000.0	15000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	75000.0	-	15000.0	15000.0	15000.0	15000.0	15000.0

### 1.1.100. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.161)

<b>Description</b>	Cette action vise la réalisation d'aménagements routiers qu'ils soient légers ou plus lourds afin de permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite au sein de la Ville. Il s'agit par exemple d'abaissements de bordures, de placement de dalles podotactiles, ...		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	15 000,0
	Ville	2021	15 000,0
	Ville	2022	15 000,0
	Ville	2023	15 000,0
	Ville	2024	15 000,0
<b>Commentaires</b>	Pour les nouvelles voiries et pour les rénovations, ces aménagements sont pris en		

<b>budget</b>	<p>compte dans le budget global voirie. Aucun budget n'est nécessaire pour ces projets. En revanche, des opérations ponctuelles sont réalisées sur base de demandes d'habitants. Un budget spécifique pourrait être alloué pour répondre au cas par cas à ces demandes. Un article spécifique "aménagement routiers pour PMR" permettrait de mettre en lumière les actions réalisées dans ce domaine.</p>
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>La DST est attentive à cette problématique pour les nouveaux projets de voiries et les rénovations. Les aménagements nécessaires sont donc réalisés. Des projets ponctuels sont également réalisés sur base de demandes de riverains. Par ailleurs, cette réflexion sera intégrée au plan communal de mobilité (action 63) ; un volet spécifique sera consacré aux déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite. <u>En 2020</u>, 7 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés, 4 ont été abrogés (pour cause de décès ou de déménagement du demandeur). Par ailleurs, une zone d'évitement striée a été réalisée Avenue de Belle-Mine pour sécuriser un passage pour piétons en interdisant le stationnement gênant de véhicules. <b><u>En 2021</u>, 2 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés et 2 ont été abrogés.</b></p>

### 1.1.101. Informer et orienter les personnes en situation de handicap (A.189)

<b>Description</b>	Trois personnes au sein de l'administration communale andennaise bénéficient du statut de "Handicontact", statut qui les définit en tant que personnes de référence pour qui souhaite obtenir des informations concernant les personnes en situation de handicap.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Adrien Laruelle
<b>Partenaires</b>	SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées) - AVIQ (Agence pour une vie de qualité) - Centre de Santé Mentale

	Provincial d'Andenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	64
<b>Constat</b>	<p>Les "<i>Handicontacts</i>" communaux ont la chance de pouvoir compter sur l'aide et l'expertise du SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées), implanté au sein du territoire andennais, dans l'exercice de leurs missions d'information et d'aide aux personnes en situation de handicap.</p> <p><u>Constat 2020</u> : une quarantaine de personnes ont fait appel aux agents "<i>Handicontacts</i>". A partir du début de la crise sanitaire aux alentours du mois de mars jusqu'au 1er juin (réouverture de l'accueil du public au sein de la Maison des Solidarités), les demandes étaient traitées principalement par le biais d'appels téléphoniques et par mails. A partir du mois de novembre, c'est de nouveau ce biais qui a été utilisé dans la mesure du possible. En dehors de ces périodes, la majorité des contacts se déroulaient principalement au sein des domiciles des personnes, celles-ci éprouvant des difficultés à rejoindre les locaux aménagés à l'étage de la Maison des Solidarités (suite aux recommandations liées à la taille minimale des locaux).</p> <p><u>Constat 2021</u> : 32 dossiers ont été traités, ces dossiers sont relativement chronophages mais l'accompagnement permet de compléter efficacement les différents dossiers et ainsi d'augmenter leurs chances de réponses positives. Ces rencontres permettent parfois aussi d'échanger avec les personnes sur leur situation sociale et de leur proposer une aide en vue de soulager notamment leurs budgets (informations aides possibles auprès du CPAS, introduction candidatures logement sociaux, ...) ou leur quotidien (informations activités pour enfants, aides à domicile, ...).</p> <p><b>Constat 2022 : L'AS s'est formée à l'introduction des demandes d'allocations familiales supplémentaires pour enfant atteint d'un handicap ou d'une affection. Durant l'année 2022, elle a pu aider les familles qui ne disposaient pas d'un accès, à encoder et formuler les difficultés rencontrées au quotidien par leur enfant ; dans le but d'examiner un dossier de reconnaissance auprès de l'AVIQ.</b></p>

### 1.35. Assurer le bien-être des aînés (00.15)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales

<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Affaires Sociales, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale							
<b>Partenaires</b>	CPAS							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	10000.0	10000.0	-	-	-	-	-
	Ville	8000.0	-	-	2000.0	2000.0	2000.0	2000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>18000.0</b>	<b>10000.0</b>	<b>-</b>	<b>2000.0</b>	<b>2000.0</b>	<b>2000.0</b>	<b>2000.0</b>

### 1.1.102. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.61)

<b>Description</b>	Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, l'Organisation Mondiale de la Santé a développé un guide ainsi qu'un réseau des villes et des communautés amies des Aînés, dont la Ville d'Andenne fait partie. Une "Ville Amie Des Aînés" encourage le vieillissement actif de la population en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés en vue d'améliorer leur qualité de vie.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Projet abandonné par la Province et crise sanitaire
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales
<b>Partenaires</b>	La Province de Namur, le CPAS d'Andenne, le Conseil Consultatif des Aînés d'Andenne, la Maison Croix-Rouge de Namur, le Service Provincial de Santé Mentale d'Andenne, la Fédération Rurale de Wallonie, ENEO Andenne, Espace Seniors, SAIHA Andenne et le Fonds Salamon.
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Province	2019	10 000,0
	Ville	2021	2 000,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Dans le cadre de la troisième phase de partenariat entre la Province de Namur et les communes (2017-2019), la Ville d'Andenne a bénéficié d'un accompagnement de la Province pour un montant de 10.000 € afin d'animer le comité de pilotage. La volonté est de poursuivre le partenariat au-delà de 2020, mais aucune information n'est disponible à ce stade. Aucun budget n'a été prévu en 2020.</p>		
<b>Progression</b>	65		
<b>Constat</b>	<p>Le processus "Ville Amie Des Aînés" comprend 7 étapes clés : l'adhésion des élus, la création d'un comité de pilotage local, le diagnostic de la situation, l'élaboration du plan d'actions, la mise en œuvre du plan d'actions, la communication de toutes les étapes et l'évaluation.</p> <p>En 2018 et 2019, le comité de pilotage réunissant des représentants communaux et d'associations locales s'est concentré sur l'élaboration d'un plan d'actions en identifiant, sur base du diagnostic, les axes prioritaires permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recentraliser les activités dans les villages,</li> <li>• Traiter les problématiques de mobilité,</li> <li>• Renforcer l'information,</li> <li>• Créer des logements intergénérationnels adaptés.</li> </ul> <p>De 2020 à 2024, il s'agira de développer et de mettre en œuvre ces actions. <u>En 2020</u>, aucune réunion du comité de pilotage n'a pu être programmée en raison de la pandémie du coronavirus.</p> <p>Le 13 juillet 2020, le Conseil communal a approuvé la plan d'action qui est le résultat des réflexions du comité de pilotage menées entre 2018 et 2019. Les actions reprises dans ce document ont été sélectionnées de façon participative sur base de la problématique de départ, à savoir l'isolement des personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, du diagnostic et des critères que le comité de pilotage avait préalablement établis.</p> <p>Si certains projets ont déjà vu le jour, notamment le projet « <i>SOS Infos Seniors</i> », la suite du processus consistera, à partir de 2021, en la mise en œuvre du plan d'action. <b>En 2021, le projet a été abandonné par la Province. La Ville réactivera le dossier après la crise sanitaire.</b></p>		
<b>Commentaires</b>	<p>Selon les statistiques de la plateforme WALSTAT, 17,12% de la population andennaise était âgée de plus de 65 ans au 1er janvier 2018, d'où l'importance de ce processus "Ville Amie Des Aînés".</p>		

## 7. Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.10)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	241099 4.1	25360 0.0	33962 7.0	39124 1.1	430353 .38	42953 2.71	566639 .91
	Fédéral	678900 .0	-	13020 0.0	13350 0.0	136100 .0	13880 0.0	140300 .0
	Wallonie	246300 .0	42100 .0	42100 .0	42100 .0	-	-	120000 .0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>333619 4.1</b>	<b>29570 0.0</b>	<b>51192 7.0</b>	<b>56684 1.1</b>	<b>566453 .38</b>	<b>56833 2.71</b>	<b>826939 .91</b>

### 1.36. Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (OO.55)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -, Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Direction des Services Techniques, Direction des Ressources Humaines							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	120050 .0	1500 .0	13650 .0	4700 .0	6800 .0	6400 .0	87000. 0

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	120000 .0	-	-	-	-	-	120000 .0
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	240050 .0	1500 .0	13650 .0	4700 .0	6800 .0	6400 .0	207000 .0

### 1.1.103. Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.132)

<b>Description</b>	Il s'agira de créer de nouvelles enseignes devant la Maison du Citoyen et ses différents services (Urbanisme, DST, Population, Relations publiques, Festivités et Tourisme)		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2020		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	6 000,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Le déménagement de nombreux services et la création de la Maison du Citoyen ont impliqué de nouvelles habitudes pour les usagers. Dans un premier temps, la mise en place d'une vitrophanie ne semblait pas suffire pour une bonne orientation des visiteurs.</p> <p>Des panneaux cartographiques ont été installés à l'Hôtel de Ville, la Maison de l'Emploi et la Maison des Solidarités. Des enseignes qui se dégagent un peu du bâtiment étaient envisagées pour améliorer également la visibilité des services dans la Promenade des Ours. Néanmoins, à l'examen technique, la question de la copropriété ainsi que le besoin d'ancrage aux murs rendent compliquée cette option. Par ailleurs, un sondage des utilisateurs démontrent que le citoyen intègre désormais les nouvelles adresses pour se rendre à l'administration.</p> <p>Il est à noter que la signalétique piétonne et touristique a été mise à jour en ville avec l'ajout fin 2020 des directions de la Maison du Citoyen, du Phare et les nouvelles adresses de la Bibliothèque et l'Office du Tourisme. Pour rappel, cette</p>		

signalétique piétonne et touristique doit faire l'objet d'un nouveau chantier (voir point A.65).

#### 1.1.104. Composer un staff de "Stewards numériques" (A.134)

<b>Description</b>	A chaque lancement de nouvel outil numérique, une phase d'accueil et d'apprentissage sera mise en place pour expliquer aux citoyens lors de ses visites dans les bâtiments communaux le fonctionnement de ces outils.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500,0
	Ville	2020	1 600,0
	Ville	2021	1 700,0
	Ville	2022	1 800,0
	Ville	2023	1 900,0
	Ville	2024	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	2 étudiants 60 heures par an		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Partant du constat de la nécessité d'accompagner l'apprentissage des usages pour les nouveaux outils numériques mis à disposition du public, il est proposé de mettre en place une petite équipe de 2 étudiants qui seraient formés et interviendraient le samedi matin et/ou le mercredi jusqu'à 18h lors du lancement de nouveaux e-services.</p> <p>La mise en place avait été étudiée pour le lancement de la nouvelle version de l'e-Guichet début 2020 mais compte tenu du confinement, il n'a pas été possible d'envisager la présence de jobistes en présentiel. Compte tenu de la réouverture des guichets sans rendez-vous, cet accompagnement du public en présentiel pourra être envisagé en 2022. En attendant, des tutoriels sont consultables sur le site web ; ils</p>		

expliquent le fonctionnement de certaines options de l'E-Guichet.  
**En 2022, trois actions de communication supplémentaires ont été mises en place :**

- **Tutoriel vidéo :** le service Relations publiques a réalisé un tutoriel en vidéo sur l'utilisation de l'e-Guichet de la Ville d'ANDENNE. Il a notamment servi de support d'explication lors de la formation en informatique pour les Seniors de mars 2022. Cette vidéo a été réalisée dans le cadre de l'accompagnement numérique sur les démarches en ligne et est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=6ys30LS2iMo>.
- **Steward numérique :** le service Relations publiques a profité de la présence d'une stagiaire en avril 2022 pour remplir un des axes du PST sur l'accompagnement du public dans les démarches e-Guichet, à savoir "Composer un staff de "Stewards numériques" (A.119)". Laly LOPEZ avait pour mission d'aborder les citoyens dans la salle d'attente du service Population et État civil, de leur expliquer le fonctionnement de l'e-Guichet, et, si le citoyen le souhaitait, de l'inscrire directement sur la plateforme via l'ordinateur. Une fiche récapitulative des services de l'e-Guichet a par ailleurs été distribuée aux visiteurs. Quelque 300 citoyens ont été abordés.
- **Été solidaire :** dans le cadre de l'édition 2022 de l'Été solidaire géré par le PCS, le service Relations publiques et Communication a accueilli une jobiste dont une des missions était de poursuivre les prises de contact avec les visiteurs du service Population et État civil et leur présenter l'e-Guichet. Une centaine d'Andennais a pu ainsi être sensibilisée à cette opportunité.

A priori, au vu des initiatives prises, cette action peut être considérée comme finalisée, étant entendu que d'autres supports ( Bulletin communal, journal toutes-boîtes) continueront à promouvoir la possibilité d'accéder à un guichet en ligne.

### 1.1.105. Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.265)

<b>Description</b>	Les sites concernés sont les suivants : andenne.be, andennetourisme.be, promandenne.be, shopinandenne.be, bibliotheque.andenne.be, bibliotheca-andana.be, centreculturelandenne.be, scladina.be, ceramandenne.be, cermicartandenne.be
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart

<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	1 000,0
	Ville	2023	1 500,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget correspond à l'achat possible de plugins et de thèmes professionnels pour Wordpress.		
<b>Progression</b>	90		
<b>Constat</b>	<p>Le dernier changement de design dans les 10 sites web liés à la Ville date de 2017. Une nouvelle version devrait être étudiée fin 2020.</p> <p>Plusieurs réunions de travail se sont tenues en 2020 pour déterminer les priorités dans la révision des sites. Il s'est avéré que le site internet du Tourisme avait un besoin urgent d'adaptations compte tenu des tendances numériques et des initiatives prises ces dernières années par l'équipe du service des Festivités et du Tourisme. Cette mise à jour a pu être réalisée par le service RP/Communication en interne. Une réorganisation a également été pratiquée dans le même sens pour le site de Shop in Andenne.</p> <p>Compte tenu de ces mises à jour, le groupe de travail compte donc maintenant entamer l'analyse du site andenne.be et ouvrir le chantier de sa refonte. Une telle analyse sera d'envergure et s'appuiera également sur un groupe d'internautes externes et internes.</p> <p>En 2021, le service Relations publiques et Communication et le service Transition (Marc-Laurent Magnier) ont entamé, la réflexion sur la nouvelle version des sites internet.</p> <p>En effet, avec le temps, les sites, développés majoritairement « à la main » deviennent dépassés et connaissent des problèmes divers : techniques, esthétiques ou encore rédactionnels.</p> <p>En janvier 2021, il a été décidé d'entamer ce chantier par le site andenne.be. Un plan d'actions a également été présenté au Collège afin de baliser les différentes étapes de ce chantier. S'en sont suivies diverses étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation des gestionnaires des sites internet andennais ;</li> <li>• Analyse et audit du site andenne.be en interne ;</li> <li>• Réalisation de deux enquêtes en ligne auprès de la population. Un panel d'une trentaine de citoyens volontaires a été constitué. Le premier questionnaire qui leur a été envoyé avait pour objectif de confronter notre analyse statistique aux habitudes des usagers. Le second se voulait plutôt « pratico-pratique » avec quelques mises en situation ;</li> <li>• Rencontres avec l'ensemble des départements et services communaux étant concernés par le site internet ;</li> <li>• Mise au point technique avec le Smart City Manager.</li> <li>• Cette mise au point technique clôture la première phase du dossier. Lors de la deuxième phase, il s'agira de créer la version 2022 d'Andenne.be.</li> </ul> <p><b>Les étapes suivantes ont été mises en place en 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création et développement technique ;</b></li> <li>• <b>Ecriture, correction et adaptation des textes ;</b></li> <li>• <b>Création et développement des composantes rédactionnelles (pages, formulaires, articles).</b></li> </ul>		

Cette refonte a été constamment mise en parallèle avec la base de données centralisée de l'Administration DB2. Celle-ci a été améliorée et devient annuaire.andenne.be.  
 La nouvelle version d'andenne.be a été mise en ligne en octobre 2022.  
 Les prochaines étapes porteront sur la refonte graphique des site de Bibliothèque Andenne, Andenne Tourisme, PromAndenne et shop in Andenne.  
 Les sites suivants ne sont désormais plus du ressort du service Relations publiques et Communication de la Ville d'Andenne : centreculturelandenne.be, scladina.be, ceramandenne.be, cermicartandenne.be.

### 1.1.106. Ouvrir les données de l'administration (A.266)

<b>Description</b>	Afin de garantir la transparence de l'action publique et susciter la création d'applications nouvelles fondées sur la donnée, les données structurées de l'administration seront progressivement mises en ligne dans un portail Open Data adéquat.			
<b>Catégorie</b>	Volet externe -			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>	<b>Année</b>
	Nombre de jeux de données	30	18	2021
<b>Échéance</b>	01/12/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI			
<b>Indice de santé</b>	<p>Nous avons déjà mis en ligne les données issues d'Andenne DB.          En 2021, en tant que commune active dans le domaine Open Data la Ville d'Andenne a été invitée à participer au comité Open Data organisé par Technocité aux côtés des autres villes leader en la matière (Namur, Liège, Mons, La Louvière, Charleroi, Marche).</p> <p>En 2021, Andenne est la 4ème ville wallonne en terme de données ouvertes sur le portail de la FWB.</p>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Transition			
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier			
<b>Projections</b>				
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>	
	Ville	2021	3 000,0	
	Ville	2022	3 000,0	
	Ville	2023	3 000,0	
	Ville	2024	3 000,0	
<b>Commentaires budget</b>	Nous avons obtenu un accès gratuit à la plateforme Open Data Soft de la FWB. Le budget annuel est donc nul.			

	<b>Cependant, nous avons fait l'acquisition en 2021 du logiciel Safe FME pour 2.850 € HTVA (formation comprise). Ce logiciel permet d'exporter les informations de nos outils métier vers l'Open Data.</b>
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<b>Le projet SIG (système d'information géographique) a été mis en place en 2021 et devra servir de source authentique interne pour une ouverture totalement automatisée de nos données. L'interconnexion entre le SIG et l'open data sera menée en 2022.</b>
<b>O.D.D.</b>	Paix, justice et institutions efficaces

### 1.1.107. Se doter d'une application mobile (A.264)

<b>Description</b>	Proposer une application mobile modulaire qui puisse s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au fur et à mesure des besoins pour éviter au citoyen de devoir utiliser plusieurs applications différentes.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	50,0
<b>Commentaires budget</b>	<b>Le budget pour une application mobile était estimé à 6.000 €/an. La décision de passer à une Progressive Web App, porte le budget à un achat unique de 50 €. Les capacités applications mobiles seront donc transférées à la version mobile du site andenne.be lors de son redéveloppement en 2022.</b>		
<b>Progression</b>	20		
<b>Constat</b>	Actuellement, plus de 50% des visites sur le site web communal se font via un terminal mobile. La question d'une application mobile ou d'une version totalement optimisée mobile de l'information communale se doit d'être posée. <b>Par ailleurs, on constate que les usagers installent de moins en moins d'applications, celles-ci se multipliant.</b> <b>Vu l'augmentation sans cesse croissante du taux de visites des sites web communaux via des appareils mobiles, il semble plus opportun de profiter du redesign des sites communaux pour mettre en place ceux-ci sous forme de</b>		

	<p><b>Progressive Web App. Il s'agit d'une technologie relativement récente qui permet à un site web de disposer de fonctionnalités similaires à une application mobile (icône sur le téléphone, consultation off line, notifications, localisation, ...).</b></p> <p><b>Un premier prototype de Progressive Web App est développé pour gérer la communication interne de la Régie Sportive. Ce démonstrateur servira de base pour les futurs développements.</b></p>
<b>O.D.D.</b>	Paix, justice et institutions efficaces

### 1.37. Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.291)

<b>Description</b>	Par essence, Ville et CPAS d'Andenne oeuvrent pour la même population et consacrent ensemble les ressources disponibles pour répondre aux besoins des mêmes citoyens. La synergisation entre les administrations de la Ville et du CPAS relèvent du bon sens et des économies d'échelles. Entamés en 2017, les efforts pour organiser au mieux les services du CPAS avec l'appoint de la Ville dans les domaines des ressources humaines, des finances, le maintenance et de l'informatique portent leurs fruits et se poursuivront.							
<b>Catégorie</b>	Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN, Claude EERDEKENS, Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales, Echevinat des Affaires Sociales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Service de l'Informatique							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Direction des Affaires Générales, Echevinat des Affaires Sociales, Service de l'Informatique							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Commentaires budget</b>	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.							
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>201 9</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	95315 9.1	-	13050 0.0	19961 4.1	203566 .38	207665 .71	211812 .91
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-

		Globa l	201 9	2020	2021	2022	2023	2024
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	95315 9.1	-	13050 0.0	19961 4.1	203566 .38	207665 .71	211812 .91

### 1.1.108. Améliorer le fonctionnement de la Direction des Ressources humaines (A.292)

<b>Description</b>	Apporter une expertise et un échange de bonnes pratiques au service du personnel du CPAS afin d'en accroître les compétences, l'organisation et le fonctionnement.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Echevinat des Affaires Sociales		
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	41 000,0
	Ville	2021	69 985,53
	Ville	2022	71 385,24
	Ville	2023	72 812,95
	Ville	2024	74 269,09
<b>Commentaires budget</b>	<p>Il est à préciser que tout le personnel RH est engagé par la Ville excepté un travailleur lequel est repris sur le payroll du CPAS.</p> <p>Etant donné que toute l'équipe RH travaille sur les matières du personnel du CPAS, il est difficile d'en estimer véritablement le nombre d'ETP consacré au CPAS et par corollaire, l'impact financier dévolu au CPAS par la Ville.</p> <p>Toutefois, budgété l'équivalent d'1,5 ETP semble en phase avec la réalité de terrain.</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	Depuis 2020, la Ville et le CPAS se sont engagés dans un processus de		

	<p><b>synergisation des activités du SRH</b>  Cette volonté s'est prioritairement traduite par l'engagement d'agents Ville qui ont été mis à disposition du CPAS soit 1,5 ETP.  Il est très vite apparu qu'il était plus efficace de tendre vers un niveau de synergie plus important en créant un service unique pour chacune de ces matières.  Depuis mars 2021, tous les agents communaux sont de facto impliqués dans la gestion de matières du personnel du CPAS.</p>
<b>Commentaires</b>	<p>Depuis le 19 juillet 2021, la synergie est inscrite dans une convention sur un mode délégué.</p> <p>Il est à préciser que ce mode de gestion a été privilégié considérant l'effectivité de la mobilisation des agents communaux dans les matières RH et que ce type de fonctionnement gagnera en cohérence et en efficacité pour l'ensemble des institutions.</p>

### 1.1.109. Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.293)

<b>Description</b>	Le Collège communal a décidé de l'engagement de deux agents communaux pour être mis à disposition des Services financiers dans le cadre des Synergies Ville - CPAS en vue de renforcer ce Service sous l'autorité désormais de la Directrice financière à 0,25 ETP du CPAS.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers		
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	80 500,0
	Ville	2021	82 000,0
	Ville	2022	83 600,0
	Ville	2023	85 300,0
	Ville	2024	87 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.		

<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	Les synergies entre les services financiers de la Ville et du CPAS se poursuivent que ce soit au niveau d'échanges de bonnes pratiques dans le secteur du fonctionnement, en matière de recouvrement ou au niveau de l'établissement du programme d'investissements. La direction financière commune permet également plus de transversalité dans la réalisation du budget et des documents comptables qui l'accompagnent.

### 1.1.110. Créer un service commun en matière informatique pour la Ville et le CPAS (A.300)

<b>Description</b>	La Ville souhaite mettre à disposition du CPAS les compétences de ses agents du service de l'Informatique et ce, en formant un service de l'Informatique commun Ville/CPAS.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>	Le service fusionné existe. Une convention a été signée par les autorités en juillet 2021.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Service de l'Informatique		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	9 000,0
	Ville	2021	47 628,57
	Ville	2022	48 581,14
	Ville	2023	49 552,76
	Ville	2024	50 543,82
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le mi-temps supplémentaire à partir du 1er mars 2021 est directement lié au départ d'un agent qui n'est pas remplacé dans ses fonctions par un nouvel engagement.</p> <p>Il est à préciser que l'impact financier estimé est justifié par l'apport de tous les agents du service de l'Informatique au regard de leurs compétences afin de rendre cette synergie totalement opérationnelle, efficace et efficiente soit une moyenne d'un ETP sur base annuelle.</p> <p>Il est possible que dans le futur, au regard des réalités des missions et des objectifs fixés en terme de projets informatiques pour le CPAS, ce régime horaire soit adapté.</p>		
<b>Progression</b>	100		

<b>Constat</b>	<p>Le service de l'Informatique de la Ville prend en charge la gestion du parc informatique du CPAS.</p> <p>Une réorganisation du mode de fonctionnement de l'informatique au sein de la Ville et du CPAS a été étudiée et une convention de partenariat a été élaborée.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'un service commun, le service de l'Informatique a été renforcé à partir du mois d'août 2020 par l'arrivée d'un agent à mi-temps. <b>A partir du 1er mars 2021, ce renfort s'est fait à concurrence d'un temps plein. Par ailleurs, la création de ce service commun impliquera une réorganisation du service et la désignation d'acteurs locaux de première ligne. Au 18 juillet 2021, une convention régissant cette synergie a été signée par les deux parties; elle délègue la gestion de l'informatique à la Ville.</b></p>
----------------	---

### 1.38. Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (OO.54)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.111. Assurer une réponse dans les 72 heures (A.159)

<b>Description</b>	<p>Le personnel communal assurera une réponse dans les 72 heures à l'égard des sollicitations des usagers, ne serait-ce que pour apporter une réponse provisoire, en utilisant les méthodes d'information et de communication les plus modernes.</p> <p>Une réponse définitive dans les 72 heures n'est évidemment pas toujours possible, il s'agit donc pour les services traitants d'accuser réception dans les 72 heures, ce qui permettra aux demandeurs de connaître quel(s) service(s) gèrera(gèreront) la demande et de disposer des coordonnées de ce(s) service(s), au(x)quel(s) s'adresser pour connaître l'état d'avancement du dossier.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable</b>	Claude EERDEKENS

<b>mandataire</b>	
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Aucun budget nécessaire pour cette action.
<b>Progression</b>	75
<b>Constat</b>	<p>Une note a été adressée en mai 2019 par le Directeur général à tous les services pour les inviter à respecter ce délai.</p> <p>En 2020, l'e-Guichet a davantage automatisé la communication avec le citoyen. Ce dernier est tenu informé en permanence de l'état d'avancement de ses demandes. La prise de RDV a été automatisée avec un calendrier en ligne accessible 24h/24 (la prise de rendez-vous est toujours possible par téléphone pendant les heures de bureau).</p> <p>Certaines convocations du service Population sont désormais envoyées par SMS (changement d'adresse, renouvellement code PUK, ...) faisant passer le délais de 3 à 5 jours à quelques secondes. Entre octobre 2020 et octobre 2021, 3.421 SMS ont ainsi été envoyés.</p> <p>Depuis décembre 2020, les mails reçus sur l'adresse de contact officielle de la Ville d'Andenne (contact@ac.andenne.be) sont traités par le Secrétariat général tous les jours ouvrables. Un accusé de réception est envoyé, mentionnant le service traitant, ce qui favorise l'enregistrement des demandes et le suivi de leur traitement auprès des différents services communaux.</p>

### 1.39. Agir en faveur du développement durable (00.196)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition, Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Globa	201	202	2021	2022	2023	2024
		l	9	0				
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	30000.0	-	-	5000.0	5000.0	10000.0	10000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	30000.0	-	-	5000.0	5000.0	10000.0	10000.0

### 1.1.112. Constituer une ecoteam (A.198)

<b>Description</b>	La mise en place d'une écoteam a pour objectif d'amener les agents communaux à choisir volontairement des comportements favorables au développement durable. Dans sa première phase, les champs d'action de l'écoteam porteront sur la thématique des déchets ainsi que sur l'achat responsable et durable. Ils pourront ensuite s'étendre aux économies d'énergie, à la mobilité, à la lutte contre le gaspillage ...
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Pratima Paulus
<b>Partenaires</b>	Le Bep Environnement
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>Étapes pour la mise en place de l'écoteam :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Validation de la démarche par le Collège et par le Conseil communal - <b>FAIT.</b></li> <li>2. Lancement d'un appel aux candidatures et sélection des membres de l'écoteam - <b>FAIT.</b></li> <li>3. Organisation d'une réunion d'introduction et de présentation des objectifs de</li> </ol>

	<p>l'écoteam - <b>FAIT</b>.</p> <p>4. Création du scan environnemental et lancement de l'outil (permet d'identifier les problématiques propres à la Ville et de sélectionner les thématiques spécifiques à traiter). <b>FAIT</b></p> <p>5. Analyse du scan environnemental de l'Administration. <b>FAIT</b></p> <p>6. Organisation de réunions thématiques pour trouver des solutions (achat de matériel, campagne de communication...) et rédiger un plan d'actions qui sera validé par les autorités communales - <b>En 2021, 4 réunions ont été organisées. Les actions ont été choisies et mises en place. Le plan d'actions pour l'année 2022 doit être rédigé.</b></p>
--	--

### 1.1.113. Encourager la mobilité active chez les employés communaux (A.213)

<b>Description</b>	<p>Les employés communaux seront sensibilisés aux alternatives à la voiture individuelle et encouragés à tester des modes de déplacement doux. Différentes mesures seront envisagées : mise à disposition de vélos électriques ou non, octroi d'avantages pour les covoitureurs, mise en place d'une "EcoTeam mobilité", augmentation des indemnités pour les déplacements en vélo et en transports en commun, participation à la Semaine européenne de la Mobilité, etc.</p> <p><b>Le terme "mobilité douce" a été actualisé en "mobilité active" afin d'apporter un connotation plus positive à la marche et le vélo.</b></p>		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Françoise Debelle		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	10 000,0
	Ville	2024	10 000,0

<b>Commentaires budget</b>	Aucun budget n'a été prévu en 2020.
<b>Progression</b>	30
<b>Constat</b>	<p>Les premières conclusions ont pu être tirées suite à l'organisation d'une première action de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui s'est tenue en septembre 2019. Il s'agit désormais de sonder le personnel communal afin de déterminer les mesures à mettre en place en cohérence avec le plan communal de mobilité à venir ainsi qu'avec les objectifs du Gouvernement wallon en matière de mobilité, lequel s'engage notamment à multiplier les formes de mobilité partagée en renforçant le soutien auprès des travailleurs et des employeurs.</p> <p>En 2020, le principe des EcoTeams a été initié par le Service de l'Environnement qui a réalisé un scan environnemental et le volet Mobilité a été étudié.</p> <p><b>En 2021, la problématique de la mobilité des employés a été une thématique explorée dans ce cadre par le service Transition. Un travail exploratoire a également été mis en place et des contacts ont été pris avec le Réseau des Conseillers en Mobilité et le SPW concernant le prêt de vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements domicile-travail et la mise en place de VAE de service pour les déplacements durant la journée.</b></p> <p><b>En 2021, avec comme partenaire ProVélo, la Ville a offert la possibilité aux habitants mais aussi aux membres du personnel communal de tester pendant 3 mois un vélo à assistance électrique au quotidien, de découvrir ses nombreux avantages et ensuite, peut-être d'opter pour un changement dans leurs habitudes de déplacement au quotidien (pour les courses, les balades, aller au travail...) sur le long terme.</b></p> <p><b>Deux sessions de test de vélos électriques ont été organisées en 2021.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>Selon le diagnostic fédéral, 83,3% des travailleurs en Wallonie utilisent leur voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Or, le transport routier est encore responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre. Actuellement, au sein de l'administration communale, 6 agents reçoivent des indemnités pour un remboursement des transports en commun pour le déplacement domicile-travail, dont 1 pour un déplacement en bus et 5 pour un déplacement en train. 88,5% utilisent la voiture. Or, 70% des agents communaux sont domiciliés à Andenne.</p> <p>Suivant les statuts, les agents communaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'une indemnité kilométrique d'un montant exonéré et indexé de 0,23 €/km pour leurs déplacements aller-retour domicile-lieu de travail.</p>

### **1.1.114. Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.197)**

<b>Description</b>	<p>Désireuse de mener une politique de commande publique responsable, la Ville d'ANDENNE a adhéré en 2019 à la charte pour des achats publics responsables au sein des pouvoirs locaux, telle que validée le 28 février 2019 par le Gouvernement wallon.</p> <p>Il s'agit désormais de mettre en oeuvre le plan d'action de la charte.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet interne -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	14/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Vincent Bouret
<b>Partenaires</b>	Il s'agit d'un objectif opérationnel transversal, impliquant tous les services communaux devant gérer des marchés publics.
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Aucun budget ne peut être défini à ce stade.
<b>Progression</b>	80
<b>Constat</b>	<p>Le plan d'action de la charte se décline comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablir le diagnostic de l'organisation des achats</li> <li>2. Dresser une cartographie des achats</li> <li>3. Mettre en place un plan de communication</li> <li>4. Mettre en place des actions par catégories de commande</li> <li>5. Tenir un tableau de bord</li> </ol> <p>La mise en oeuvre de cet objectif opérationnel sera réalisée en fonction de l'organisation (Directives Générales Marchés Publics approuvées par le Collège) et des moyens humains de la DSJ/MP (deux personnes: un juriste et une secrétaire). Avant 2022, les opérations suivantes ont été implémentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le diagnostic de l'organisation des achats a été réalisé (étape 1)</li> <li>-la cartographie des achats a été dressée (étape 2)</li> <li>-le plan de communication (étape 3) a été réalisé : le Collège du 11 décembre 2020 a chargé chaque service de désigner un référent en son sein. Lors de deux séances très constructives, organisées en 2021, les référents ont été désignés et informés/formés utilement en vue de maîtriser la matière et de proposer des actions par catégorie de commandes;</li> <li>-l'étape 4 est en cours : les référents ont énuméré toutes les actions envisageables, lesquelles ont été présentées au Collège. Sur décision du Collège, une réunion inter-services (DJTMP, Transition) est à l'agenda en vue de déterminer les actions qui seront implémentées, ainsi que les modalités applicables. Le Collège a défini les objectifs à atteindre par service et marché.</li> </ul> <p><b>En 2022, la mise en oeuvre du plan d'action a suivi son cours par l'implémentation de l'étape 5 du plan d'action : les services communaux actualisent le tableau de bord en fonction de l'avancement de leurs marchés. La DJTMP encadre d'un point de vue juridique leurs éventuelles demandes concernant l'objectif à atteindre.</b></p>

### 1.1.115. Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.288)

<b>Description</b>	Accorder une attention particulière pour supprimer tout usage au plastique et réduire les déchets générés lors du verre de l'amitié en investissant dans du matériel plus éco-responsable (nappes en tissu, verres, gobelets réutilisables, etc)
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>Le service Relations publiques est amené à gérer plusieurs réceptions et cérémonies officielles. Bien que modeste, le verre de l'amitié peut générer des déchets. La situation sanitaire de 2020 a impliqué la suppression de la majorité des réceptions en 2020. Notons néanmoins qu'il a été demandé au personnel d'être attentif à supprimer tout recours à des couverts en plastique lors des réunions (essentiellement les petites cuillères qui étaient encore en service). Une sensibilisation qui est encore renforcée par la création d'une éco team au sein de l'administration. Les réceptions ont repris dans le courant 2021 : une attention dans les achats est portée au vrac et au réutilisable.</p> <p><b>En 2022, l'ensemble des réceptions généralement organisées par la Ville d'Andenne ont pu reprendre. Afin de poursuivre dans la voie du zéro déchets, deux fontaines à eau ont été acquises par le service. Elles sont utilisées lors des réunions ou d'événements festifs.</b></p> <p><b>Une attention particulière est apportée à ne pas acheter des en-cas à usage individuel lorsque les conditions d'hygiène sont remplies.</b></p> <p><b>L'achat de fruits en vrac est également privilégié.</b></p> <p><b>Lorsque le nombre le permet, le service fait également usage de nappage en tissu plutôt que jetable. De nouvelles nappes vont être acquises en 2023.</b></p> <p><b>Un recours à des fleurs séchées plutôt que naturelles pour la décoration des réceptions est également envisagé en 2023.</b></p>

### 1.40. Dématérialiser les processus de l'administration (OO.287)


<b>Catégorie</b>	Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Direction des Affaires Générales, Service de la Population et de l'Etat Civil, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	250685 .0	5700 .0	60677 .0	38327 .0	38487 .0	28667 .0	78827 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>250685 .0</b>	<b>5700 .0</b>	<b>60677 .0</b>	<b>38327 .0</b>	<b>38487 .0</b>	<b>28667 .0</b>	<b>78827 .0</b>

### 1.1.116. Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.285)

<b>Description</b>	Suite à une analyse des besoins, certains processus de la DST pourraient être dématérialisés afin d'automatiser la communication avec les citoyens et les systèmes de mobilité tout en optimisant l'utilisation du charroi et en minimisant l'administration manuelle.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	Le système poursuit sa mise en place. Bien qu'il y ai eu quelques problèmes, ceux-ci ont tous été résolus.

<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	42 877,0
	Ville	2021	19 367,0
	Ville	2022	19 367,0
	Ville	2023	19 367,0
	Ville	2024	19 367,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><b>Un premier budget a été estimé et plusieurs solutions logicielles ont été présentées à la DST. Les processus à dématérialiser ont été identifiés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Disposer d'un système cartographique numérique pour l'encodage du patrimoine communal;</b></li> <li>• <b>Disposer d'un système de gestion des incidents et des gestion des équipes et bons de travail;</b></li> <li>• <b>Disposer d'un système de gestion des cimetières et des concessions.</b></li> </ul> <p><b>Ces systèmes ont fait l'objet d'un appel d'offres et les marchés publics ont été attribués le 11 décembre 2020.</b></p>		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Suite à la mise en place du service de la Transition, il est rapidement apparu que notre administration ne disposait pas d'une politique de gestion des données (géolocalisées) efficace. Lors de diverses réunions avec les services de l'administration, un ensemble de besoins ont été mis en lumière. Les services Urbanisme et Environnement ont besoin d'un système d'exploitation des données disponibles sur les parcelles cadastrales et de pouvoir encoder leurs permis. Le service Patrimoine doit pouvoir encoder ses éléments de patrimoine, quels qu'ils soient sur un système cartographique et non sur des cartes papiers ou des fichiers Excel.</p> <p>La DST doit pouvoir maintenir des informations cartographiques sur le mobilier urbain, les réseaux d'égouttage, les interventions en cours et sur nombre d'autres données géolocalisées. Les agents doivent aussi pouvoir distinguer le domaine public du domaine privé.</p> <p>Le service Qualité Habitat doit pouvoir avoir accès aux informations des permis d'urbanisme et enrichir le contenu de ses rapports de salubrité.</p> <p>Les services Environnement et Transition doivent pouvoir exploiter des données sur l'environnement et la biodiversité.</p> <p>De manière plus spécifique, la DST et le service Population avaient également besoin d'une nouvelle solution pour la gestion des cimetières. Le système actuel avait atteint sa limite d'évolutivité. En outre, il nécessitait un réencodage des informations issues du service Population et Etat Civil. La communication d'informations entre le service Population, qui gère les décès et le service technique, qui gère les cimetières et les concessions était chronophage et totalement manuelle. Nous souhaitons automatiser ces échanges d'informations en intégrant la solution</p>		

	<p>de gestion des cimetières avec nos outils existants, les informations géolocalisées (concessions) seront également intégrées dans la cartographie. En outre le système permettra une prise en charge du dossier cimetière par plusieurs agents et non un seul comme c'est actuellement le cas.</p> <p>Toujours à la DST, une nouvelle solution de gestion des interventions était nécessaire. L'encodage des demandes d'intervention se faisait manuellement sur base de sources diverses (emails, téléphone...). Le système avait également atteint ses limites et devait être remplacé par une solution plus moderne et intégrée dans la cartographie.</p> <p>L'objectif général de la solution est d'automatiser le partage d'informations entre les services communaux, les données produites en sortie par un service deviennent les données en entrée d'un autre service.</p> <p>Le marché a été attribué le 11 décembre 2020 pour une durée de quatre ans.</p> <p><b>En 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Système d'information géographique : le système est en place et est utilisé par la DST, les services de l'Environnement et de l'Urbanisme. Actuellement, il comprend les informations en provenance du Géoportail et de la matrice cadastrale ainsi que les plans et les informations des cimetières. Courant 2022, nous serons en mesure d'ajouter nos propres couches d'information.</b></li> <li>• <b>Système de gestion des cimetières : le système est en place et est utilisé. Il simplifie grandement la gestion administrative des cimetières et est interconnecté avec le système du service Population/Etat civil ainsi qu'avec la cartographie.</b></li> <li>• <b>Système de gestion des interventions DST : est en cours de mise en place. L'utilisation devrait débuter en 2022.</b></li> </ul>
<b>O.D.D.</b>	Paix, justice et institutions efficaces

<b>1.1.117. Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282)</b>	
<b>Description</b>	Ce processus permettra non seulement d'évaluer la partie eService mais également l'utilisation de la plateforme en remplacement des procédures manuelles actuelles.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/06/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	<b>Le projet n'aura pas de coût additionnel car il utilise la plateforme de dématérialisation déjà acquise par la Ville.</b>
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	<b>La première étape a été réalisée en 2020 avec la dématérialisation des ordonnances de police (mesures de circulation routière). L'analyse des autorisations d'organisation d'événements va être complètement reprise de zéro pour y inclure les événements sportifs. Une réunion centrée sur la simplification de la démarche a été organisée avec tous les acteurs fin 2021. L'analyse et le développement du prototype aura lieu en 2022.</b>
<b>Commentaires</b>	


### 1.1.118. Développer le projet pilote eGuichet (A.281)

<b>Description</b>	Le projet porte sur la dématérialisation des commandes de documents auprès du service Population et Etat civil. Via ce portail, le citoyen peut gérer ses demandes de documents directement depuis son compte sécurisé et payer en ligne. Il reçoit ses documents signés numériquement par e-mail en quelques jours ou peut même les obtenir directement via l'application fédérale "Mon dossier". S'il le souhaite, il peut également demander un envoi par la Poste.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Service de la Population et de l'Etat Civil, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La plateforme de dématérialisation ayant déjà été acquise, il n'y a pas de budget propre à cette action.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<b>En 2020, les formulaires et le workflow ont été implémentés dans la plateforme. Le personnel du service de la Population a été formé à son utilisation. Le système de paiement a été coordonné avec la Direction des services financiers (paiements en ligne). La plateforme a été lancée début février 2020. Une campagne d'information a eu lieu à ce sujet : communiqué de presse, posts sur les réseaux sociaux,</b>

	<p>newsletter.</p> <p><b>La crise du Covid-19 et la fermeture des bureaux ont forcé l'utilisation des commandes en ligne et donc intensifié de facto l'utilisation de l'e-Guichet. Une communication régulière est effectuée pour promouvoir ce nouveau service.</b></p> <p><b>En moyenne, ce sont environ 500 documents qui sont délivrés mensuellement via l'e-guichet.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>Documents concernés, délivrés par le service de la Population et État Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de résidence et de nationalité</li> <li>• Certificat de résidence</li> <li>• Certificat de vie</li> <li>• Composition de ménage</li> <li>• Extrait de casier judiciaire - modèle 1 ("Bonne vie et Moeurs")</li> <li>• Extrait de casier judiciaire - modèle 2 ("Bonne vie et Moeurs")</li> <li>• Copie littérale de l'acte de naissance</li> <li>• Extrait d'acte de naissance</li> <li>• Copie littérale d'acte de mariage</li> <li>• Extrait d'acte de mariage</li> <li>• Copie littérale d'acte de décès</li> <li>• Extrait d'acte de décès</li> <li>• Copie littérale de l'acte de divorce</li> <li>• Extrait d'acte de divorce</li> <li>• Certificat de résidence pour mariage</li> <li>• Certificat avec historique des adresses</li> <li>• Demandes de déménagement</li> </ul>
<b>O.D.D.</b>	Paix, justice et institutions efficaces


<b>1.1.119. Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.280)</b>	
<b>Description</b>	Cette plateforme permettra d'automatiser la gestion de certains processus de l'administration via des formulaires accessibles au public et/ou aux agents communaux; elle offrira une gestion automatisée du flux de données (workflow).
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition, Service de l'Informatique
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	2 850,0
	Ville	2020	2 900,0
	Ville	2021	2 950,0
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 050,0
	Ville	2024	3 100,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Deux projets pilotes sont développés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un eGuichet (A.281)</li> <li>• une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282)</li> </ul> <p><b>La plateforme est désormais en place. Les projets de dématérialisation s'y ajoutent peu à peu.</b></p>		
<b>Commentaires</b>			

<b>1.1.120. Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.284)</b>			
<b>Description</b>	Organisation, placement et facturation via des outils numériques		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Marc Magnier		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	6 000,0
	Ville	2021	1 530,0
	Ville	2022	1 560,0
	Ville	2023	1 600,0
	Ville	2024	1 630,0

<b>Commentaires budget</b>	Estimation du coût de mise en place et de maintenance d'une solution professionnelle à déterminer par appel d'offre.
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<b>En 2021, ce dossier n'a pas progressé mais la réflexion est en cours.</b>

### 1.1.121. Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.283)

<b>Description</b>	Une fois les enseignements des projets pilotes assimilés, il sera nécessaire de répertorier l'ensemble des processus de l'administration et de déterminer les meilleurs candidats à la numérisation. Il s'agira ensuite de mettre les priorités et de réaliser un calendrier de mise en place.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2020
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de la Transition
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<b>Vu la nature changeante du dossier, il a été décidé de gérer l'inventaire des processus dématérialisables grâce à un tableau Kanban sous Trello.</b>
<b>Commentaires</b>	<b>Le tableau, mis à jour par le Smart City Manager, est actuellement accessible en consultation par le service de la Transition et la Direction des Affaires générales. Une version texte à l'instant T du tableau a été soumise au Collège en septembre 2021. Le tableau kanban continuera d'évoluer en fonction de la situation.</b>

### 1.1.122. Réduire les impressions papier (A.286)

<b>Description</b>	Il s'agit de mettre en place les outils et les procédures permettant de limiter les impressions des documents là où elles ne sont pas juridiquement obligatoires.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable</b>	Vincent SAMPAOLI

<b>mandataire</b>			
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition, Service des Archives		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un budget est à prévoir pour les solutions techniques		
<b>Progression</b>	30		
<b>Constat</b>	<p><u>2020</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un inventaire des sources d'émissions importantes de papier au sein de l'administration - <b>voir chiffres de 2017 à 2021 ci-après</b> ;</li> <li>Réalisation d'un diagnostic pour identifier si un outil technique ou un changement de procédure permettrait de réduire la quantité de papier.</li> </ul> <p><u>2021-2024</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des actions identifiées (le délai dépendra de la complexité de la mesure).</li> </ul> <p>Depuis fin juin 2020, une nouvelle procédure a été mise en place en ce qui concerne le scannage et l'enregistrement systématiques sur ANDANA des notes d'exécution et délibérations signées "par le Collège". Pratiquement, seul(s) le(s) destinataire(s) principal(aux) - dont une action est attendue en suite de la décision du Collège - reçoit(ven)t une version papier signée de la note d'exécution. Les autres destinataires éventuels sont informés via un mail automatique dans leur messagerie de la disponibilité de la note sur la plateforme ANDANA, avec l'URL permettant de consulter et, si besoin uniquement, d'imprimer au départ d'ANDANA.</p> <p><b>Des prestataires de services ont été rencontrés en 2021 pour disposer d'un outil performant de gestion du courrier (et des tâches) qui permettrait encore de réduire les impressions/copies papier. L'étude est en cours.</b></p>		
<b>Commentaires</b>	<p><b>Le nombre (arrondi au millier près) de copies/impressions réalisées par les services communaux durant les 5 dernières années sont les suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>2017 : 1.876.000</b></li> <li><b>2018 : 1.835.000</b></li> <li><b>2019 : 1.763.000</b></li> <li><b>2020 : 1.413.000</b></li> <li><b>2021 : 1.571.000</b></li> </ul> <p><b>La tendance est donc clairement à la baisse. En 2020, la crise sanitaire et la mise en place du télétravail (pour force majeure et structurel) ont clairement influencé cette tendance.</b></p> <p><b>En 2021, le nombre d'impressions/copies est supérieur à celui de 2020 mais reste inférieur à celui des années précédentes.</b></p>		

**A noter que ces chiffres ne comprennent pas les écoles communales.  
Les plus gros consommateurs sont les suivants :**

Services	2017	2018	2019	2020	2021
Secrétariat général	312.00 0	331.00 0	327.00 0	247.00 0	253.00 0
Direction des services financiers	263.00 0	240.00 0	255.00 0	215.00 0	285.00 0
Cabinet du Bourgmestre	296.00 0	253.00 0	229.00 0	210.00 0	226.00 0
Direction juridique et territoriale	182.00 0	167.00 0	162.00 0	142.00 0	147.00 0
Service de l'Aménagement du territoire	142.00 0	121.00 0	119.00 0	128.00 0	113.00 0
Direction des services techniques	135.00 0	116.00 0	133.00 0	103.00 0	129.00 0

### 1.41. Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (00.56)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 1.1.123. Déménager les services techniques vers Anton (A.172)

<b>Description</b>	Les services techniques quitteront prochainement le site de Sclaigneaux pour s'installer à Anton. Le Collège a sollicité le BEP pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre d'une relation in house. L'étude de faisabilité devrait en principe être réalisée courant 2021.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2023
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le montant estimatif des travaux dépendra de l'étude de faisabilité qui sera réalisée. Il est actuellement impossible de budgétiser cette action.
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	2021 : étude de faisabilité 2022-2023 : travaux de construction 2024 : emménagement <b>Le site initial du zoning de Mecalys n'étant pas disponible, le Collège a souhaité implanter les services techniques dans le nouveau site d'Anton.</b> <b>En 2021, la mission d'assistance du BEP, via relation in house, a et attribuée est notifiée au BEP et plusieurs réunions ont eu lieu pour affiner le programme des besoins, les différents emplacements, les voiries, ... Le BEP travaille actuellement sur le dossier.</b>
<b>Commentaires</b>	

#### 1.42. Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (OO.156)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Informatique, Service DPO
<b>Projections</b>	

Budget propre	
---------------	--

### 1.1.124. Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.232)

<b>Description</b>	Mise en place d'un processus de gestion des archives et son suivi régulier
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2020
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service DPO, Service des Archives
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le budget nécessaire dépendra du volume de document à détruire et de la méthode choisie (destruction en interne ou intervention d'un prestataire spécialisé). Une évaluation de ces volumes et méthodes sera effectuée dans le cadre de cette tâche. Un budget pourra alors être proposé.</p> <p>Pour info, l'achat d'un broyeur de document est estimé à +/- 520 € TVAC et la destruction de +/- 3m<sup>3</sup> coûterait +/- 650 € TVAC.</p>
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>Certains documents doivent être archivés, d'autres peuvent/doivent être détruits; il convient donc de mettre en place les processus nécessaires à la réalisation de cette action.</p> <p>La collaboration du service des Archives et l'appel à un partenaire extérieur sera nécessaire.</p> <p>Le service des archives a déjà entamé cette tâche.</p> <p><b>Plusieurs broyeuses existent déjà dans les bâtiments de l'administration : au service Population/Etat civil et au Secrétariat général. Le service des Archives a de son côté fait appel aux services d'une société afin d'assurer la destruction sécurisée des archives devant l'être.</b></p> <p><b>L'achat de broyeur de documents est toujours à l'étude.</b></p>

### 1.1.125. Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.235)

<b>Description</b>	Risques liés aux incendies
<b>Catégorie</b>	Volet interne -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il n'est pas possible de budgétiser cette action pour le moment. Un budget sera établi en fonction d'un état des lieux et des décisions à prendre.
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>Afin d'éviter des pertes de données (sans parler de la perte de l'outil de travail), il convient de sécuriser les zones de stockage des documents (lister les zones, analyser les risques incendie, installer des détecteurs incendie, établir des connexions automatiques pour alertes, ...). Un appel à une firme de sécurité est également envisagé.</p> <p>En 2020, un premier travail de retrait des éléments inflammables a été entrepris au niveau du local serveur du Centre administratif place du Chapitre (CAPC). Une sensibilisation des services (rappel) a été effectuée pour éviter tout stockage dans ce type de local.</p> <p><b>En 2021, les locaux ont été relativement bien vidés des éléments inutiles. Une centrale anti incendie neuve a été installée au CAPC.</b></p>

<b>1.1.126. Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.229)</b>	
<b>Description</b>	Formalisation des procédures
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	30/11/2019
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Ce point ne nécessite aucun budget.
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>Dans le cadre du RGPD, le citoyen dispose de droits renforcés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit d'accès</li> <li>• Droit de rectification</li> <li>• Droit à l'effacement</li> <li>• Droit à la limitation du traitement</li> <li>• Droit de s'opposer au traitement</li> </ul> <p>Il convient dès lors d'établir les procédures permettant de répondre aux demandes des citoyens quant au respect de leurs droits. En 2020, une procédure écrite a été définie et proposée pour validation. Cette procédure est basée sur une demande réelle précédemment satisfaite. <b>En 2021, la procédure est établie et en attente de validation.</b></p>

### 1.1.127. Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.230)

<b>Description</b>	Mise en place d'un processus en cas de vol/perte de données
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	30/11/2019
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Ce point ne nécessite aucun budget.
<b>Progression</b>	15
<b>Constat</b>	<p>En cas de perte ou de vol de données, il convient suivant la gravité, de prévenir le DPO de la Ville d'Andenne et/ou l'Autorité de protection des données, selon une procédure à établir. Une formation préalable du personnel communal sera nécessaire. <b>En 2021, une procédure en cas d'incident est prête et en attente de validation.</b></p>

### 1.1.128. Informer le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.231)

<b>Description</b>	Etablir une note à destination du personnel pour lui signifier les durées de conservation en fonction des données utilisées et de leur(s) finalité(s)
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2019
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Service DPO, Service des Archives
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Ce point ne nécessite aucun budget.
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	<p>Dans le cadre du RGPD, les données à caractère personnel utilisées ont une durée de validité déterminée.</p> <p>Une note destinée au personnel communal permettra à chacun de mettre en oeuvre cette durée de conservation.</p> <p>Les différents services de la villes seront sollicités afin de vérifier les durées de conservations déjà connues.</p> <p>La suite logique de cette action sera la mise en place de procédures pour la destruction ou l'archivage des documents.</p> <p><b>En 2020, comme déjà en 2019, le service des Archives a travaillé à informer les différents services des durées de conservation des documents et à organiser l'archivage de tous documents devant l'être. La conservation de ces archives se passe à l'Hôtel de ville. Cette tâche est récurrente.</b></p>

### 1.1.129. Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.234)

<b>Description</b>	Mise en place de mesures de protection contre le vol
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2020
<b>Responsable</b>	Claude EERDEKENS

<b>mandataire</b>	
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La DST a commencé à budgéter ce poste.
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	Mise en place de mesures organisationnelles (ex. : fermer son bureau) et matérielles (ex. : détecteur de mouvement, alarmes, contrôles d'accès, ...), ce qui nécessite un état préalable des lieux. <b>En 2021 : étude de la possibilité de mettre en place un système d'ouverture de porte par badge au Centre administratif place du Chapitre.</b>

<b>1.1.130. Renforcer la sécurité informatique (A.236)</b>	
<b>Description</b>	Renfort via backup, contrôle d'accès, malware
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Informatique, Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il n'est pas possible de budgétiser cette action aussi longtemps que l'audit de sécurité, confié à un prestataire de services, n'aura pas eu lieu.
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	De nombreux moyens de sécurisation informatique sont déjà en place ; l'audit informatique permettra de vérifier / modifier / améliorer ce qui existe déjà. En 2020, <ul style="list-style-type: none"> <li>le service Informatique a mis en place un contrôle d'accès niveau réseau, le</li> </ul>

	<p>dot1x au Centre administratif place du Chapitre, au Phare et à l'Hôtel de ville ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• il a été décidé de renforcer la solidité du mot de passe (mise en application à venir) ;</li> <li>• acquisition d'un nouveau firewall avec inspection des paquets ;</li> <li>• préparation d'une salle serveur à l'Hôtel de ville afin de renforcer la redondance ;</li> <li>• upgrade de la ligne de secours vers du vds12 ;</li> <li>• sécurisation physique des nouveaux ordinateurs via un câble de sécurité à combinaison de type 'kensington'.</li> </ul> <p><b>En 2021, la politique de mot de passe a été modifiée, les dossiers fourre-tout ont été nettoyés, les switch destinés à la salle server de l'Hôtel de ville sont en cours de configuration.</b></p> <p><b>Contact a été pris pour une formation concernant le nouveau fire-wall.</b></p>
--	---

### 1.1.131. Sécuriser les transferts d'information (A.233)

<b>Description</b>	Sécuriser les transferts d'information (y compris papiers) entre services et localisations diverses de l'Administration communale
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2020
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Service de l'Informatique, Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le budget dépendra des procédures restant encore à établir.
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	Afin d'assurer autant que possible la sécurisation des transferts d'information au sein de l'administration, il convient d'établir des procédures et de définir des méthodes sécurisées. Sont notamment visés le transfert de documents inter service, la gestion des poubelles papier, la destruction de documents (déchiqueteuse), la multiplication / copie de documents.

### 1.1.132. Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et

### sous-traitants (A.226)

<b>Description</b>	Mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants concernés
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service DPO
<b>Porteur de l'action</b>	DPO
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Cette mise en conformité ne nécessite pas de budget particulier. La progression ( 60 %) indique uniquement que la tâche est récurrente : elle est à reprendre chaque année, en fonction des nouveaux marchés qui sont passé chaque année.
<b>Progression</b>	60
<b>Constat</b>	Depuis le 25 mai 2018, la plupart des sous-traitants et partenaires se sont mis ou ont été tenus de se mettre en conformité avec le RGPD. Il s'agit ici de vérifier que cet objectif est atteint pour tous les fournisseurs. Cette tâche est déjà largement en cours. Elle se poursuivra pour tout nouveau sous traitant.

### 1.43. Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (00.57)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	19600 0.0	28000 .0	28000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	19600 0.0	28000 .0	28000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0

### 1.1.133. Développer une politique de communication interne (A.268)

<b>Description</b>	Renforcer les liens entre les services et partager des valeurs communes ne peut que favoriser l'esprit d'équipe et le partage d'information; ce qui conduit à un accroissement de la motivation au travail et la qualité de la collaboration entre les services car les agents savent quelles sont leurs missions, avec qui ils doivent les réaliser, comment ils doivent les concrétiser et dans quels buts ils s'investissent.  Ce partage d'information passera notamment par la mise en place d'un Intranet.			
<b>Catégorie</b>	Volet interne -			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>	<b>Année</b>
	Intranet - Mise en production de l'intranet	100	90	2021
<b>Échéance</b>	31/12/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS			
<b>Indice de santé</b>	L'intranet a été mis en production le 6 septembre 2021.			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques, Service de la Transition			
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman			
<b>Projections</b>				
<b>Budget propre</b>				
<b>Progression</b>	90			
<b>Constat</b>	En 2020, cette action n'a pas pu démarrer en raison de la crise sanitaire laquelle a			

	<p>impliqué une révision des priorités du service des Ressources humaines (SRH). Par ailleurs, par la perte d'un agent (0,5 ETP) durant plusieurs mois (depuis juillet 2020), le SRH s'est concentré sur ses missions de gestion administrative de personnel et de paie.</p> <p>Une stagiaire en Ressources humaines a été accueillie durant 7 semaines début de l'année 2021 ; il lui a été demandé de mener une réflexion sur cette thématique, tout en étant encadrée par son maître de stage.</p> <p>En ce qui concerne l'état d'avancement de l'Intranet, une structuration de l'outil a été réalisée par le SmartCity manager. Une série d'articles a été créée.</p> <p><b>En 2021, l'intranet a été mis en production et est accessible à l'ensemble des membres du personnel. Il s'agit d'un réel outil de communication. A titre d'information, depuis la mise en production, l'intranet a été consulté 22.500 fois ce qui représente une moyenne de 550 pages visualisées par jour.</b></p> <p><b>Au 1er décembre, c'est plus de 90 articles qui étaient en production. A ce nombre s'ajoute les articles éphémères qui ne sont publiés que pour une période limitée dans le temps (une à deux semaines).</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p><b>La communication au sein de l'Administration est actuellement basée sur le verbal ou sur le mail. Néanmoins, il s'agit de 2 médias qui sont « éphémères » en ce sens où ils ne sont adressés qu'aux personnes présentes à un instant T. Il s'agit de médias qui disparaissent rapidement. Le dossier partagé "Template" qui apporte une aide non négligeable en la matière est par ailleurs en voie de disparition.</b></p> <p><b>D'autre part, beaucoup d'initiatives sont prises en interne mais ne sont pas connues ou relayées par les autres services. Les agents ont donc une impression d'un fonctionnement en silos des services, ce qui peut freiner le sentiment d'appartenance de l'agent à l'Administration qui aura sans doute plus le sentiment d'appartenir à un service plutôt qu'à l'Administration communale. Pour toutes ces raisons, il a paru utile de mettre en place l'Intranet. Celui-ci reprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actualités internes (ex : congé du Directeur général, ...) ;</b></li> <li>• <b>Les événements internes et externes ;</b></li> <li>• <b>Des FAQ thématiques pour le travailleur et le management (IT, RH, comptabilité, ...) ;</b></li> <li>• <b>Une porte d'accès aux principaux outils (ANDANA, Congé, Ticketing IT, ...) ;</b></li> <li>• <b>Des modèles de documents à destination des travailleurs ;</b></li> <li>• <b>Des modèles de documents à destination du management (modèle d'entretien d'évaluation, modèle de description de fonction) ;</b></li> <li>• <b>Des informations générales comme le règlement de travail, des notes de fonctionnement, ...</b></li> </ul>

### 1.1.134. Etablir les descriptifs de fonction (A.205)

<b>Description</b>	Les descriptifs de fonction sont une cartographie des missions et tâches inhérentes à chaque Direction et, par déclinaison, à chaque service et in fine, chaque agent qui la compose. C'est pourquoi, elle est le centre névralgique d'une gestion efficiente des
--------------------	---

	ressources humaines.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2021
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Aucun financement n'est nécessaire à la réalisation de cette action.
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	Suite à la mise en place d'une nouvelle Direction des Ressources humaines depuis octobre 2021, les objectifs RH ont été refixés dont les descriptifs de fonction.
<b>Commentaires</b>	Deux agents de la DRH ont suivi une formation en la matière en vue d'acquérir une méthodologie et des bonnes pratiques afin de mener à bien cette mission. En terme d'organisation, il a été préconisé que chaque agent de la DRH soit porteur (tout en travaillant en équipe) d'un projet dans les matières autres que la gestion administrative du personnel (recrutement, gestion des talents, prestations,...) et ce y compris pour les descriptifs de fonction. Par ce biais, l'objectif est de travailler en projet ce qui implique de définir les parties prenantes, une méthodologie, une planification. L'objectif est que cette action soit aboutie en 2022.

### 1.1.135. Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.206)

<b>Description</b>	Certains agents, par leurs compétences, peuvent prétendre à occuper des postes à responsabilités; d'autres, par envie de s'épanouir autrement professionnellement, souhaitent exercer une autre fonction au sein de l'administration. Être attentif à ces agents au moment où un poste est vacant favorisent une dynamique positive de l'emploi en interne, une rétention des talents et un accroissement de la motivation des agents.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Cette action n'engage aucune dépense.
<b>Progression</b>	75
<b>Constat</b>	<b>Afin de mener à bien cette action et afin d'avoir une gestion dynamique et efficace du personnel en vue de mettre le bon collaborateur à la bonne place au regard des compétences attendues au sein des différents services, un outil informatique définissant le cadre du personnel a été développé par le Directeur des Ressources humaines et numériques. La Direction des Ressources humaines se charge de l'actualiser en fonction des mouvements du personnel.</b>

### 1.1.136. Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.207)

<b>Description</b>	En vue d'accroître le niveau de compétence de chaque collaborateur et de lui permettre d'être toujours performant dans l'exercice de sa fonction, proposer des formations adéquates et pertinentes garantit le maintien des performances sur le long terme.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	28 000,0
	Ville	2020	28 000,0
	Ville	2021	35 000,0
	Ville	2022	35 000,0
	Ville	2023	35 000,0
	Ville	2024	35 000,0
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p><b>La Ville n'a jamais refusé une formation à un agent pour autant qu'elle soit pertinente par rapport à sa fonction exercée.</b></p> <p><b>Toutefois il est constaté un grand déséquilibre quant à la quantité de formation suivie: certains en suivent énormément et d'autres très peu voire pas du tout .</b></p> <p><b>Dès lors, il a été décidé qu'une politique de formation proactive doit être mise en place par la Direction des Ressources humaines en établissant un plan de formation, en proposant un catalogue de formations, en organisant des formations en interne notamment afin de permettre à chaque agent d'accroître ses connaissances, ses compétences et ce au regard du descriptif de sa fonction et de l'évolution de son métier.</b></p> <p><b>Cette mission tout comme celle des descriptifs de fonction a été attribuée à un agent de la DRH (tout en travaillant en équipe).</b></p> <p><b>L'objectif est que cette action soit remplie en 2022.</b></p>		

### 1.44. Mener une politique du bien-être du personnel communal (OO.58)

<b>Catégorie</b>	Volet interne -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Relations Publiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	861100 .0	21840 0.0	10680 0.0	10860 0.0	14150 0.0	14180 0.0	14400 0.0
Fédéral	678900 .0	-	13020 0.0	13350 0.0	13610 0.0	13880 0.0	14030 0.0
Wallonie	126300 .0	42100 .0	42100 .0	42100 .0	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	166630 0.0	26050 0.0	27910 0.0	28420 0.0	27760 0.0	28060 0.0	28430 0.0

### 1.1.137. Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.209)

<b>Description</b>	Offrir la possibilité aux agents de fractionner leurs congés en heure plutôt qu'en jour ou demi-jour rend l'organisation du travail plus flexible, accroît l'équilibre entre vie privée et professionnelle; ce qui, par corollaire, réduit le stress au travail et en augmente son rendement.
<b>Catégorie</b>	Volet interne -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques
<b>Porteur de l'action</b>	Amaury Braeckman
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Cette action n'engage aucun coût à charge de la Ville.
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	Rendre les congés plus flexibles impose une modification du règlement de travail et des statuts.  <b>Il est prévu que le règlement de travail tout comme le statut soit revu sur plusieurs thématiques dont cette action et ce pour septembre 2022.</b>

### 1.1.138. Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.208)

<b>Description</b>	En vue d'accroître le revenu de pension de tous les agents contractuels, un deuxième pilier de pension, entièrement à charge de l'employeur, est mis en place à partir du 1er janvier 2019.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers		
<b>Partenaires</b>	CPAS-RSCA		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	218 400,0
	Wallonie	2019	42 100,0
	Ville	2020	94 800,0
	Wallonie	2020	42 100,0
	Fédéral	2020	130 200,0
	Ville	2021	96 600,0
	Wallonie	2021	42 100,0
	Fédéral	2021	133 500,0
	Ville	2022	141 500,0
	Fédéral	2022	136 100,0
	Ville	2023	141 800,0
	Fédéral	2023	138 800,0
	Ville	2024	144 000,0
	Fédéral	2024	140 300,0
<b>Commentaires budget</b>	Ce deuxième pilier de pension est financé par le Gouvernement fédéral (par une réduction de la cotisation de responsabilisation équivalent à 50 % du montant de second pilier de pension), par une prime régionale durant 3 ans (2019 à 2021) et sur		

	fonds propres.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2020, le 2ème pilier de pension est d'application pour tous les agents contractuels de la Ville, du CPAS et de la Régie durant toute leur carrière professionnelle.</p> <p>Concrètement, celui-ci correspond à 3 % de leur masse salariale brute annuelle .</p> <p>Il est à préciser que celui-ci est octroyé avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. Ce dossier demande un suivi régulier de la part du SRH en fonction des mouvements de personnel.</p>

### 1.1.139. Renouveler la formule de la réception des Voeux au Personnel (A.147)

<b>Description</b>	La volonté est d'organiser la cérémonie des voeux au personnel à midi et non plus en soirée, dans une formule revisitée.		
<b>Catégorie</b>	Volet interne -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>En 2020, la formule a été revisitée à la demande du Collège communal et comprenait une partie spectacle (Memphis-sur-Meuse de Pierre Theunis).</p> <p>Le debriefing de cette édition a conclu qu'il y avait lieu d'envisager une formule à midi plutôt qu'en soirée pour augmenter les opportunités de participation.</p> <p>Un projet avait été élaboré en ce sens par le service Relations publiques et Communication qui tenait compte des mesures sanitaires en place en septembre 2020. Entre-temps, la situation de la pandémie Covid-19 ne s'améliorant pas, le Collège communal a décidé d'annuler la réception du 20 janvier 2021 et de consacrer l'enveloppe budgétaire de 19.900 euros à l'achat pour le personnel de chèques cadeaux à valoir dans les commerces andennais.</p>		

	<p><u>En été 2021</u>, il a été proposé au Collège communal d'offrir la possibilité au personnel de passer une journée familiale dans le Domaine provincial de Chevetogne. 221 agents ont bénéficié de cette opération.</p> <p><b>Pour les Voeux 2022</b>, le Collège communal a opté pour une formule de réception du personnel le mercredi midi, avec repas et animation musicale. Considérant les mesures du CODECO, applicables au moins jusqu'au 28 janvier 2022, le Collège communal a décidé de postposer au mois de mai la réception du personnel, initialement fixée au 12 janvier 2022.</p> <p>Le 18 mai 2022, s'est tenue la Fête du Personnel. L'édition 2022 a rassemblé plus de 340 personnes lors d'une nouvelle formule. Etaient invités : les agents Ville, C.P.A.S., Régie, A.S.B.L. paracommunales ainsi que les élus et les anciens membres du personnel, soit environ 700 personnes. Les agents présents étaient dispensés de service. Un barbecue, des animations ludiques et un concert étaient programmés dans le cadre verdoyant du Complexe sportif de Seilles. Lors de cette réception, le personnel décoré et pensionné de l'Administration communale de la Ville d'Andenne a été mis à l'honneur.</p> <p>L'analyse des présences montre une forte participation des agents communaux. L'enquête de satisfaction réalisée en ligne après l'événement a révélé que 92,8% des participants ont apprécié cette nouvelle formule. Il est d'ores et déjà acquis que la même formule sera appliquée en 2023.</p>
<b>Progression</b>	90

## 8. Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.9)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1752026 4.5	15419 64.5	52462 20.0	38694 40.0	238016 0.0	22208 80.0	22616 00.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	4556746 .06	12100 0.0	37840 00.0	38800 0.0	263746 .06	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>2207701 0.56</b>	<b>16629 64.5</b>	<b>90302 20.0</b>	<b>42574 40.0</b>	<b>264390 6.06</b>	<b>22208 80.0</b>	<b>22616 00.0</b>

### 1.45. Optimiser le réseau routier local (OO.53)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	149000 00.0	15000 00.0	35000 00.0	35400 00.0	20800 00.0	21200 00.0	21600 00.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	842000 .0	12000 0.0	33400 0.0	38800 0.0	-	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	157420 00.0	16200 00.0	38340 00.0	39280 00.0	20800 00.0	21200 00.0	21600 00.0

### 1.1.140. Entretien régulièrement les voiries communales (A.162)

<b>Description</b>	Chaque année la DST réalise des entretiens divers et variés sur les voiries communales au travers de marchés de travaux échelonnés.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500 000,0
	Ville	2020	2 000 000,0
	Ville	2021	2 040 000,0
	Ville	2022	2 080 000,0
	Ville	2023	2 120 000,0
	Ville	2024	2 160 000,0
<b>Progression</b>	70		
<b>Constat</b>	<p>Les travaux portent sur les voiries, les égouts, les trottoirs, les fossés, ...  <u>En 2020</u>, les voiries suivantes ont été rénovées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seilles, rue Jassogne;</li> <li>• Seilles, rue de la Fontaine;</li> <li>• Seilles, rue Halbosart;</li> <li>• Andenne, route de Haillet;</li> <li>• Maizeret, rue Comte d'Ursel.</li> </ul> <p>Par ailleurs de multiples réparations ponctuelles ont été réalisées au travers des différents accords-cadres (trottoir, égouttage, voirie, curage de canalisation, curage</p>		

des fossés, ...).

**En 2021, voici les principaux travaux réalisés :**

**Voiries et égouttages**

- **Bonneville - Rue Sterpisse (Ferme de Dhuy) : protection eau de ruissellement (placement filet d'eau) + placement d'un tuyau pour le rejet au fossé + curage du fossé + aménagement du rejet au fossé : 72.347 € TVAC**
- **Thon - Impasse rue Gramptine : réfection de l'impasse suite aux inondations : 14.085 € TVAC**
- **Andenne - Rue de Vaudaigle : aménagement de l'impasse : 41.306 € TVAC**
- **Andenne - Rue de Vaudaigle 3A, 3B et 3C : placement de filet d'eau : 13.302 € TVAC**
- **Seilles – rue Bois de Siroux (carrefour avec rue Monthessal) : aménagement du carrefour : 24.978 € TVAC**
- **Andenne - Rue Fond de Bousalle 19 : aménagement du chemin : 11.789 € TVAC**
- **Thon - rue de Gaurre (1à4) : réfection de la voirie : 14.042 € TVAC**
- **Coutisse - Rue Bois d'Heer (RN jusqu'au Bois des Dames) : réfection de la voirie (coordination avec travaux du TEC) : 14.000 € TVAC**

**Trottoirs**

- **Seilles – rue de la Justice : aménagement du square : 6.725 € TVAC**
- **Namêche - rue du Corteil : réfection des trottoirs : 107.500 € TVAC**
- **Andenne – rue Charles Lapierre : aménagement trottoirs PMR : 7.112 € TVAC**
- **Andenne – rue Bertrand : aménagement accès parking : 3.068 € TVAC**
- **Thon – rue Moinesse 7 : placement de bordures : 4.352 € TVAC**

**Pierres naturelles**

- **Andenne - Place des Tilleuls 1 : travaux de pavage en coordination avec AIEG (placement de bornes de recharge) : 16.661 € TVAC**

**Curage**

- **Andenelle - Eglise-St-Pierre : 1.603 € TVAC**
- **Sclayn - Rue Jacob + Bord de l'eau (encore en cours) : 10.000 € TVAC**

### **1.1.141. Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.163)**

<b>Description</b>	Le Plan d'Investissement Communal (PIC) concerne des travaux pour lesquels la Ville reçoit des subsides de la région via le Fond Régional pour les Investissements Communaux (FRIC). Il s'agit donc de travaux lourds de rénovation et/ou d'égouttage.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable</b>	Vincent SAMPAOLI

<b>mandataire</b>			
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	1 500 000,0
	Wallonie	2019	120 000,0
	Wallonie	2020	334 000,0
	Wallonie	2021	388 000,0
	Ville	2021	1 500 000,0
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Liste des projets approuvés par le Conseil communal en date du 25 février 2019, modifiée en séance du 29 avril 2019, et approuvé par la Région</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation du mur de soutènement rue de Villenal à Maizeret (2019)</li> <li>• Rénovation de la rue Saint-Mort à Coutisse (2020)</li> <li>• Rénovation des rues des Eglantiers et du Tienne à Sclayn (2020)</li> <li>• Rénovation des rues Provost et Pré des Dames à Andenne (2021)</li> <li>• Rénovation de la rue de Perwez à Andenne (2021)</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, le dossier de la rue Saint-Mort a été mis en adjudication et attribué. Les travaux suivants ont été inscrits au budget 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rénovation du mur de soutènement de la rue de Villenal ;</li> <li>• rénovation des rues des Eglantiers et du Tienne à Sclayn.</li> </ul> <p><b><u>En 2021</u>, les travaux de la rue Saint-Mort ont débuté.</b> <b>Les travaux de la rue des Eglantiers et du Tienne à Sclayn ainsi que ceux de la rue de Perwez à Andenne ont été adjugés.</b> <b><u>En 2022</u>, ce sera le mur de la rue de Villenal.</b> <b>En parallèle, un nouveau PIC 2022-2024 est en cours de préparation.</b></p>		

#### 1.46. Entretien et valoriser le patrimoine communal (00.257)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Responsable</b>	Direction des Affaires Générales

<b>administratif</b>								
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	790000.0	-	170000.0	270000.0	250000.0	50000.0	50000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	252946.06	-	-	-	252946.06	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>1042946.06</b>	<b>-</b>	<b>170000.0</b>	<b>270000.0</b>	<b>502946.06</b>	<b>50000.0</b>	<b>50000.0</b>

<b>1.1.142. Entretien et rénovation des églises (A.297)</b>			
<b>Description</b>	Réalisation de travaux d'entretien, rénovation et maintenance dans les églises de l'entité		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	120 000,0
	Wallonie	2022	252 946,06

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	220 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Ville	2021	50 000,0
	Ville	2022	250 000,0
	Ville	2023	50 000,0
	Ville	2024	50 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un budget annuel de 50.000 € est prévu pour les travaux de maintenance dans les églises de l'entité, en fonction des besoins. Des travaux de rénovation de toiture sont par ailleurs prévus à Bonneville et à Ville-en-Warêt.		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation</u>  2020 : rénovation de la toiture, réalisation de travaux de maintenance et mise en peinture de l'intérieur de l'église Saint-Firmin à BONNEVILLE (travaux subsidiés par la Wallonie) (progression : 40%)  2021 : rénovation de la toiture de l'église de Ville-en-Warêt  <u>En 2020</u> : le dossier concernant l'église Saint-Firmin de Bonneville a été approuvé par le Conseil Communal de novembre.  En ce qui concerne Ville-en-Warêt, le cahier spécial des charges est prêt mais les crédits n'ont pas été inscrits au budget 2021.  <b><u>En 2021, la DST a attribué le marché pour Bonneville et transmis le dossier au pouvoir subsidiant. La Ministre Valérie De Bue, par mail du 1er décembre 2021, a confirmé le subside de 252.946,06 € pour ce dossier. La DST est maintenant en attente du feu vert du pouvoir subsidiant pour notifier et débiter les travaux de l'Eglise de Bonneville.</u></b>  L'Eglise de Ville-en-Warêt (250.000 €) a été proposée pour le budget 2022.</p>		

### 1.1.143. Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.256)

<b>Description</b>	Les bâtiments suivants seront mis en valeur via un éclairage approprié : - Hôtel de Ville - Collégiale Sainte-Begge (après sa restauration) - Maison des Associations - Eglise d'Andenelle - Porte Saint-Etienne - Eglise Saint-Etienne
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable</b>	Vincent SAMPAOLI

<b>mandataire</b>	
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Des crédits seront à prévoir pour ces travaux.
<b>Progression</b>	10
<b>Constat</b>	En 2021, vu les mouvements de personnel à la DST, ce projet n'a pu être entamé. En 2022, si les engagements ont bien lieu, ce dossier pourra débuter.

### 1.47. Rénover l'Hôtel de Ville (00.263)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
		<b>l</b>						
	Europe	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	98464	5964	34500	22000	12000	12000	12000
		.5	.5	.0	.0	.0	.0	.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-

		Globa l	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	98464 .5	5964 .5	34500 .0	22000 .0	12000 .0	12000 .0	12000 .0

### 1.1.144. Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.261)

<b>Description</b>	Le but est de permettre notamment la diffusion du Conseil sur le Net.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2021		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 000,0
	Ville	2022	12 000,0
	Ville	2023	12 000,0
	Ville	2024	12 000,0
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p>Avant mars 2020, les séances du Conseil communal se donnaient dans la salle "Arène des Sens" de l'Andenne Arena.</p> <p>Un montage et démontage étaient nécessaires pour l'installation à chaque séance de la salle (tables, chaises, etc) et du matériel sonore.</p> <p>Le Collège communal avait exprimé à plusieurs reprises le souhait d'étudier la possibilité de diffuser en direct les séances du Conseil communal. L'enjeu dans ces prises d'images est la qualité sonore entre autres. L'idéal étant de disposer d'infrastructures adaptées.</p> <p>La question était envisagée par exemple dans le cadre de la réfection de l'Hôtel de Ville.</p> <p>En mai 2020, la crise sanitaire liée au Coronavirus impliquait l'interdiction d'accueillir le public lors de la séance du Conseil communal.</p>		

	<p>Pour respecter la publicité des débats et faute d'une salle équipée et d'un matériel à disposition, il a été fait appel à une société spécialisée pour la retransmission des séances du Conseil sur le web.</p> <p>Ces séances (jusque octobre 2020 à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et en novembre et décembre en visioconférence) ont été diffusées via le site andenne.be et la chaîne YouTube de la Ville. Ces diffusions et leur enregistrement sur le web ont réuni plusieurs centaines de vues.</p> <p>Ce dispositif a été poursuivi en 2021, tantôt en présentiel des élus à l'Hôtel de Ville, tantôt en distanciel, mais toujours en direct sur la chaîne YouTube.</p> <p><b>En 2022, la retransmission a été poursuivie et il en sera également ainsi en 2023 et 2024 compte tenu de la relance du marché public à ce sujet.</b></p> <p><b>La salle du 1er étage de l'Hôtel de Ville étant à destinations multiples (réceptions, location à des tiers, réunions internes), la mise en place d'un matériel de diffusion peut difficilement être optimisée plus qu'à l'heure actuelle. Par contre, le service des Festivités et du Tourisme a mis en place un plan de programmation d'investissement en technique ( sono, lumière, etc).</b></p>
--	---

### 1.1.145. Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.260)

<b>Description</b>	L'étude examinera la possibilité d'agrandir la salle des mariages, de rénover la salle des fêtes et de diminuer les consommations énergétiques. La rénovation des sanitaires et de l'annexe sera également envisagée.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	La première étape consiste en la définition des besoins pour permettre de lancer un marché de services (concours).

### 1.1.146. Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.262)

<b>Description</b>	Le vitrail Pappa fêtera ses 100 ans en 2021. Afin de lui redonner une cure de jouvence bien nécessaire, une étude sanitaire du vitrail a été commandée. Elle débouchera sur un marché de travaux en 2020 visant la restauration du vitrail.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	3 000,0
	Ville	2020	22 500,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>En 2019, une étude sanitaire a été commandée à un prestataire de services pour un montant de 2.450 € Htva soit 2.964,50 € Tvac.</p> <p>En 2020, un marché de travaux a été lancé sur base de l'étude sanitaire (budget estimé des travaux : 30.000 € Tvac).</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Les plombs entre les verres et certains verres sont à remplacer. L'étude sanitaire doit détailler les travaux à réaliser et un estimatif du budget.</p> <p><u>En 2020</u>, le marché public a été attribué.</p> <p><b><u>En 2021</u>, les travaux ont débuté le 5 janvier et sont terminés. La facture finale est de 22.026,84 € Tvac.</b></p>		

#### 1.48. Embellir Andenne et ses villages (00.51)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE		

<b>mandataire</b>								
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	22680 0.0	36000 .0	36720 .0	37440 .0	38160 .0	38880 .0	39600 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	11800. 0	1000. 0	-	-	10800 .0	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>23860 0.0</b>	<b>37000 .0</b>	<b>36720 .0</b>	<b>37440 .0</b>	<b>48960 .0</b>	<b>38880 .0</b>	<b>39600 .0</b>

### 1.1.147. Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.175)

<b>Description</b>	Extension de la taxe communale existante sur les immeubles (partiellement ou totalement) inoccupés aux immeubles délabrés
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Valérie Duchesne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il s'agira d'une nouvelle taxe dont l'estimation des recettes ne peut être déterminée à

	ce stade.
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<p>Actuellement la Ville d'Andenne dispose d'un règlement taxe portant sur les immeubles inoccupés. L'objectif outre financier est de veiller à l'amélioration du cadre de vie et des possibilités de logement, ainsi qu'à dissuader le développement des taudis et autres chancres.</p> <p>Il convient cependant de lutter contre l'abandon et l'inoccupation des immeubles en invitant les propriétaires défaillants à exécuter des travaux de remise en état. Le maintien des immeubles inoccupés et/ou délabrés constitue manifestement un frein au développement du logement, du commerce et de l'industrie.</p> <p>Cette taxe vise à promouvoir la politique foncière communale en permettant l'usage adéquat des immeubles, à supprimer l'impact inesthétique sur l'environnement (notamment par rapport à la problématique des façades non entretenues) et à atténuer des situations génératrices d'insécurité et de manque de salubrité.</p> <p><b>L'action n'a pas évolué en 2020 et 2021.</b></p> <p><b>Conformément à la circulaire budgétaire, le règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés a été revu et adapté pour les exercices 2020-2025 mais aucune référence n'est faite pour les immeubles « délabrés ».</b></p> <p><b>Des réunions sont planifiées en janvier 2022 avec le service Qualité Habitat et la Direction juridique et territoriale.</b></p>

### 1.1.148. Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.146)

<b>Description</b>	Plusieurs zones et actions de fleurissement sont mises en avant telles que l'ajout de modules à l'entrée des villages ainsi que l'aménagement des lieux les plus fréquentés des villages et du centre ville. Un point d'attention sera accordé aux entrées de Ville et villages. In fine, un des objectifs est d'atteindre et de conserver les 3 fleurs au concours " Wallonie en fleurs ".		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
<b>Porteur de l'action</b>	Ingrid Iuretig		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	36 000,0

	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	36 720,0
	Ville	2021	37 440,0
	Ville	2022	38 160,0
	Ville	2023	38 880,0
	Ville	2024	39 600,0
	Wallonie	2019	1 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>En 2018, suite à la participation au Concours Wallonie en fleurs, la Ville d'Andenne a reçu un chèque de 750 € pour financer l'achat de plantations.</p> <p>En 2019, la Ville d'Andenne a reçu la plus haute distinction au concours avec 3 fleurs et un bon d'achat de 1.000 euros à faire valoir auprès des membres du réseau Horticulteurs &amp; Pépiniéristes de Wallonie. Avec ce prix, Andenne n'a pu concourir en 2020.</p> <p><b>En 2021 : nouvelle participation de la Ville d'Andenne au concours Wallonie en fleurs avec un accent mis sur les aménagements verts en général qui doivent être durables et en faveur de la biodiversité. Visite du jury le 7 juillet 2021. Remise des prix prévue début 2022. Andenne espère garder ses trois fleurs.</b></p>		
<b>Progression</b>	70		
<b>Constat</b>	<p><u>Actions envisagées/en cours pour l'embellissement d'Andenne et ses villages</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Placement d'un fleurissement à l'entrée de chaque village à la base du panneau où est inscrit le nom de village (si techniquement possible et avec accord de la Région au besoin).</li> <li>2. Dans les villages, créer des parterres mellifères dans les pelouses existantes (pré fleuris, plantations mécanisées).</li> <li>3. Petit à petit, lors de la refonte du fleurissement sur les parcelles communales, privilégier le fleurissement au moyen de vivaces mellifères sur toute l'entité (biodiversité).</li> <li>4. <b>Ajout d'un fleurissement au niveau du pont d'Andenne et rue du Pont avec des bacs remplis en partie en fleurs annuelles et en partie de plantes vivaces afin de garder un aspect végétal en hiver (2020-2021).</b></li> <li>5. <b>Analyse de la refonte des espaces verts des îlots vers Sclayn et Thon (avec accord du SPW, gestionnaire)</b></li> <li>6. <b>Repenser petit à petit les parcs communaux avec plantation de vivaces mellifères en tenant compte d'une gestion différenciée de ces espaces.</b></li> <li>7. <b>Refonte d'îlots centraux du SPW près du rond-point d'Anton avec remplacement d'arbres morts par des arbres mieux adaptés au passage des véhicules.</b></li> <li>8. <b>Réaménagement des vieux parterres (rosiers) autour du rond-point du "Pot", près du pont, avec nouveaux aménagements floraux en plantes vivaces.</b></li> <li>9. <b>Dans le cadre d'un subside "Plan Maya", replantation de fleurs mellifères sur la toiture plate du Centre culturel d'Andenne pour créer un nouvel espace dédié aux pollinisateurs (2020).</b></li> <li>10. <b>Soutien technique pour les projets d'associations locales (Proximity Andenne avec "Du vert en ville").</b></li> </ol>		

	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. <b>Nouveau parterre aménagé autour de la fontaine Craco au niveau des 4 coins d'Andenne.</b></li> <li>12. <b>Plantation mécanisée de bulbes près du rond-point d'Anton, au bout de la Promenade des Ours, à Seilles, dans le parc Dieudonné afin de permettre un fleurissement annuel printannier</b></li> <li>13. <b>Création propre de supports pour mosaïculture en 3D avec test au moyen de plantation de lierre pour décoration pérenne, moins coûteuse et moins gourmande en eau (lapins)</b></li> <li>14. <b>Prairie fleurie aménagée sur le dessus du rond-point près de l'autoroute.</b></li> <li>15. <b>Test de fleurissement au moyen de fleurs indigènes locales dans un petit parterre place du Chapitre.</b></li> <li>16. <b>Prairies fleuries supplémentaires Promenade des ours au niveau du potager et derrière le Phare, à l'école de Namêche (salle polyvalente), près de l'église Saint Martin de Reppe à Seilles, devant l'école de Seilles Place Wauters.</b></li> </ol>
<b>Commentaires</b>	

### 1.1.149. Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.105)

<b>Description</b>	Depuis maintenant plusieurs années, la Ville d'Andenne propose une action citoyenne "Andenne ma Ville Propre". Durant plusieurs jours, des bénévoles se mobilisent afin de ramasser les déchets sauvages et clandestins qui jonchent le territoire. Les objectifs sont d'améliorer la propreté dans la commune et d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous mais surtout, de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à cette problématique. Il est possible d'aller encore plus loin dans cette sensibilisation et d'axer les nouvelles éditions d'Andenne ma Ville Propre" sur des catégories de déchets problématiques (mégots, canettes, encombrants...) en déclinant, chaque année, des campagnes de sensibilisation spécifiques.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service de la Transition
<b>Porteur de l'action</b>	Pratima Paulus
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2022	10 800,0
<b>Commentaires budget</b>	Les 10.800euros proviennent de l'appel à projet "Mise en oeuvre d'un PLP" où la Ville est sortie lauréate (cf. étape 1).		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>La Ville a reçu une aide financière et logistique pour établir un plan local de propreté (PLP) ainsi qu'une analyse statistique des dépôts de déchets sur le territoire à travers l'application Clic 4 WaPP.</p> <p>A partir de ces constats et en s'intégrant dans les actions du PLP, des campagnes de sensibilisation sont menées afin de réduire les dépôts de déchets sauvages et clandestins sur le territoire andennais. Il s'agit essentiellement de sensibilisation via des campagnes de communication variées et ciblées ainsi que des animations dans les écoles tout en faisant le lien avec l'action "Andenne ma Ville Propre".</p> <p><u>Étapes de travail</u></p> <p>1. Etablir le PLP (diagnostic + plan d'actions) - <b>FAIT</b></p> <p>Dans le cadre de l'appel à projets "<i>Mise en oeuvre d'un PLP</i>", le PLP de la Ville d'Andenne a été validé par la Région wallonne. Celui-ci a été jugé comme suffisamment abouti pour accéder à la dernière étape de la création dudit plan dédiée à la campagne de communication. <b>La version finale sera présentée en janvier 2022 au Collège.</b></p> <p><b>Le PLP a été validé par la Région Wallonne en 2021 et est en cours de finalisation. Grâce à cette validation, le Service a pu répondre à l'appel à projets "Mise en oeuvre d'un PLP" pour lequel un montant de 10.800 € a été accordé afin de répondre à différentes actions en faveur de la propreté publique. Parmi les actions retenues figurent la lutte contre les mégots de cigarette, la sensibilisation à la propreté publique mais aussi des bulles à verre. Les autres actions inscrites dans le PLP devront être mises en oeuvre pour fin 2024.</b></p> <p>2. Utiliser l'outil Clic 4 WaPP comme système de monitoring (4 campagnes de mesures annuelles sur zones définies) à l'échelle communale et reporting/validation par le SPW à chaque étape - <b>FAIT</b></p> <p>La campagne 2020 a été terminée et envoyée à la Région. <b>La campagne 2021 du clic 4 WaPP continue d'être réalisée à raison de 4x/an avec l'appui de la Direction des services techniques (DST).</b></p> <p>2. Mettre en évidence les types de déchets problématiques - <b>FAIT</b></p> <p>Un sondage citoyen a été réalisé en juin/juillet 2020 afin d'identifier les types de nuisances les plus problématiques au regard de la population. De même, une analyse des résultats du monitoring Clic 4 Wapp a été effectuée.</p> <p>Sur base des résultats obtenus, deux lieux prioritaires sur lesquels agir ont été pris en compte dans la définition des futures actions du service et des campagnes de sensibilisation, à savoir le long des routes et aux abords des bulles à verre.</p> <p>3. Préparer les campagnes de sensibilisation et les actions spécifiques de l'année par rapport à la thématique choisie. - <b>FAIT</b> (mais d'autres actions peuvent être ajoutées selon les opportunités futures)</p> <p>Dans le cadre du plan d'actions PLP, des campagnes de sensibilisation et des actions spécifiques ont été définies selon le type de nuisances identifiées. Par exemple, pour lutter contre les dépôts clandestins, un dépliant a été créé en collaboration avec le Bep Environnement afin de renseigner le citoyen sur les services existants pour</p>		

éliminer ses encombrants tels que les organismes de seconde main, le parc à conteneurs, la Ressourcerie Namuroise.

En ce qui a trait à l'action "Andenne ma Ville Propre ", pour l'année 2020, la 28e édition d'Andenne ma Ville propre a été organisée conjointement/en collaboration avec "Le Grand Nettoyage de Printemps" de l'asbl Be WaPP ainsi que le World Cleanup Day. Au total, 600 bénévoles se sont inscrits et ont nettoyé près de 50 km de voiries, sentiers, etc. En guise de remerciements, plusieurs écoles participantes ont bénéficié d'animations sur la thématique des déchets dans leurs classes.

**En 2021, la 29e édition a de nouveau été organisée avec Be WaPP qui a gracieusement offert le matériel de nettoyage à destination des participants mais aussi avec le Contrat Rivière Haute Meuse afin de réaliser une action sur le Samson (zone sinistrée suite aux inondations de juillet 2021). Au total, 600 bénévoles se sont inscrits à Andenne ma Ville Propre.**

Enfin, outre ce volet préventif, la lutte contre les dépôts clandestins de déchets passe également par la voie répressive. La Ville d'Andenne recouvre le coût des interventions des services communaux lors de l'enlèvement de ces dépôts sauvages chaque fois que leurs auteurs sont identifiés. En 2021, le Service de l'Environnement en collaboration avec la DST a poursuivi sa lutte contre les dépôts clandestins mais aussi les autres nuisances environnementales. Quotidiennement, les plaintes reçues sont transmises à la DST afin d'enlever les déchets abandonnés sur les parcelles publiques mais aussi de tenter de retrouver les auteurs de ces méfaits en collaboration avec la Police des Arches. De plus, un employé a suivi la formation pour devenir agent constateur et un nouveau sera inscrit dès la réouverture de la formation.

### 1.49. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (OO.259)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ville	1505000.0	-	1505000.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	3450000.0	-	3450000.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	4955000.0	-	4955000.0	-	-	-	-

### 1.1.150. Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.267)

<b>Description</b>	<p>Pour clôturer les travaux de restauration de la Collégiale Sainte-Begge, un concert de musique classique de prestige y sera organisé.</p> <p>L'événement pourrait être reconduit en cas de succès, voire être organisé en d'autres églises de l'entité.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat de la Culture
<b>Partenaires</b>	Centre culturel d'Andenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Concert annuel : 2.500 euros/an pris en charge par le Centre culturel Projection vidéo-mapping (2024) : à définir
<b>Progression</b>	5
<b>Constat</b>	<p><u>En 2020</u>, les travaux de la Collégiale n'ont pas permis pas de se projeter dans du concret à court-terme mais la volonté est bien là néanmoins.</p> <p>En revanche, une programmation de spectacles dans des églises andennaises était inscrite dans l'agenda de saison du Centre culturel ; ma,lheureusement en raison de la crise sanitaire, ces projets n'ont pas pu être concrétisés.</p> <p><b>En 2021, les travaux sont toujours en cours au niveau de la Collégiale. Le projet de concert a été fixé à l'été 2024 de manière à réaliser au-delà du concert une projection vidéo historique sur les façades de la Collégiale. Il s'agira de réaliser</b></p>

un véritable moment de rencontre entre les Andennais autour de différentes disciplines artistiques et animations musicales dans l'optique de permettre à tout un chacun de mieux saisir l'histoire d'Andenne à travers la projection. En ce qui concerne la programmation de concerts annuels au sein de la Collégiale, nous attendrons la fin des travaux de restauration. Un concert peut y être envisagé lors d'une inauguration de fin de travaux.

### 1.1.151. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.258)

<b>Description</b>	La restauration comprend des travaux sur l'enveloppe extérieure du bâtiment, à l'intérieur de celui-ci ainsi que des interventions sur le mobilier et les objets d'art. Le projet ne concerne pas le musée.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2022		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2020	1 950 000,0
	Ville	2020	805 000,0
<b>Progression</b>	70		
<b>Constat</b>	<p>Après une première adjudication le 2 avril 2019, le marché public a été remis en adjudication fin 2019-début 2020 en raison d'un dépassement de plus de 30% du devis estimatif.</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <p>1. À l'extérieur c'est principalement la façade nord et son parvis qui seront au centre de l'attention, mais l'ensemble de l'enveloppe fera l'objet de restaurations ponctuelles. Remplacement des pierres manquantes ou abîmées, traitement des éclats et fissures, rejointoiement, nettoyage, réparations sur la couverture au plomb, pose de picots anti-volatiles... Les menuiseries, verrières, corniches et descentes d'eau seront retouchées là où cela s'avère nécessaire.</p> <p>2. À l'intérieur : restauration des maçonneries et éléments structurels en pierre et en briques, remise en état des menuiseries, reprise des enduits et stucs détériorés, remise en peinture intégrale, renouvellement du système électrique avec encastrement des câbles, installation d'une sonorisation, d'une alarme et de caméras... Afin de les protéger durant les opérations, les œuvres d'art de la</p>		

collégiale seront stockées dans des conteneurs, sur place.

3. Le mobilier et les objets d'art : au terme des travaux décrits plus haut, l'ensemble du mobilier et des objets d'art fixes de la collégiale (confessionnaux, stalles, chaire de vérité...) seront dépoussiérés, nettoyés, traités contre les vers et l'humidité, cirés, etc. Les quatre statues de bois peint du XVIIIe siècle (fortement dégradées) qui étaient logées dans les niches de la façade nord seront traitées pour assurer leur conservation et leur rendre un aspect esthétique acceptable.

En 2020, une nouvelle procédure de marché a été lancée et les travaux ont été attribués pour un montant de 2.755.262,32 € Tvac.

L'ensemble du dossier a été transmis à la Région pour l'obtention du subside (+/- 1.950.000 €).

**En 2021, la DST a reçu le feu vert pour débiter les travaux. Les travaux ont donc débuté le 9 août 2021. La durée estimée est de 210 jours ouvrables.**